

Perspectives relativement favorables de l'économie suisse en 1980...

(Page 17)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Démentis et confirmations se succédant

Lettre de Kennedy

à Khomeiny: une

confusion totale

TÉHÉRAN (AFP-AP). - Les informations les plus contradictoires ont circulé mercredi, en fin de matinée à Téhéran, à propos d'une lettre lue à la radio iranienne, et que le sénateur Edward Kennedy aurait adressé à l'imam Khomeiny pour lui demander l'autorisation de se rendre en Iran et pour exprimer son soutien à la révolution iranienne.

Les idées et les faits

L'embuscade

Les Etats-Unis n'ont qu'une pensée: les otages. Les Etats-Unis n'ont qu'un souci: leur vie et leur libération. Dans les remous divers de la crise iranienne, voilà pour les Américains la seule chose qui compte. Et c'est pourquoi, une sorte de front commun, d'union sacrée s'est, pour la circonstance, créée autour de Carter. Et c'est pourquoi aussi, se gardant de toute provocation et de toute manifestation déplacée, la presque totalité du personnel politique américain et les gens de tous les jours ont compris que, dans sa dignité et sa résolution tranquille, Carter représentait vraiment, et au plus haut degré, la volonté sereine, mais déterminée de l'Amérique.

C'est pourtant le moment qu'a choisi Kennedy pour jouer au franc-tireur. C'est pourtant, voici quelques jours, le moment qu'a choisi Kennedy pour se tromper et de problème et d'adversaire. L'attaque du sénateur contre le shah est encore dans toutes les mémoires. Elle n'est pas demeurée inaperçue à Téhéran. Et Khomeiny en a pris note. Il en a pris note afin de prendre date. Alors, même si la lettre qui a tant défrayé la chronique mercredi est bien un faux, tout, psychologiquement, était prêt pour que chacun puisse penser qu'elle pouvait être vraie. Khomeiny n'a pas plus de sympathie pour Kennedy qu'il n'en éprouve pour Carter. Mais les imprudences commises par l'adversaire du président dans la course à la Maison-Blanche étaient pour Khomeiny une aubaine, pour tenter de désunir ceux qui appartiennent, pour parler comme l'imam, à la nation du « grand Satan ».

Bien des gens ne demandent qu'à croire au mensonge de Khomeiny. Mais cette manœuvre, cette nouvelle offense, c'est Kennedy, et Kennedy seulement, qui l'a rendue possible. Voilà le reproche majeur. Et voilà aussi pourquoi Kennedy vient d'apporter la preuve de la légèreté dont il peut se rendre coupable, même dans des moments importants de l'histoire politique des Etats-Unis. Ce n'est pas ainsi que l'on peut devenir président des Etats-Unis. Mais c'est de cette manière que l'on prouve, au bout du compte, que l'on est peu digne du mandat que la nation américaine pourrait éventuellement donner. Devant un tel manque de maturité politique, il est permis de se demander, au cas où Kennedy entrerait à la Maison-Blanche, ce qu'il pourrait arriver de l'Amérique lors d'une crise internationale. Edward Kennedy n'a pas de chance. Faut-il donc penser qu'à chaque étape de sa vie, il emmènera avec lui un parfum de scandale. Avec le sentiment bizarre que le sénateur, dans certaines occasions, manque complètement de rigueur.

Car, que cherchait donc Khomeiny dans l'affaire de la lettre sinon de jeter encore un peu d'eau au moulin de la discorde? Le tort, la faute de Kennedy, c'est que son attitude passée a permis à Khomeiny de croire que le sénateur, dans son désir de se démarquer de Carter, dans son souci de préparer une revanche politique, pouvait aller aussi loin que cela. Et maintenant, en dépit des démentis et à défaut de preuves éclatantes, des gens de bonne foi et de bonne volonté continueront à se poser certaines questions. Irritantes. Non fondées peut-être. Personne, en Amérique, ne croit à la bonne foi de l'ayatollah. N'empêche! Tout cela va peser encore un peu plus sur la candidature du dernier des Kennedy.

L. GRANGER

La radio nationale, dans son bulletin du début de matinée, avait lu ce texte, « en date du 9 décembre » et dans lequel le candidat à la présidence des Etats-Unis aurait affirmé « comprendre l'enseignement et la pensée » du guide de la révolution iranienne.

Selon la radio officielle, le sénateur a demandé à l'ayatollah Khomeiny de se rendre en Iran en compagnie de deux de ses collaborateurs dont M. John M. Brady, rédacteur en chef de « l'International world news ».

De son côté, le quotidien du matin iranien « Bambad », qui publie cette information sur une manchette de six colonnes encadrée des photographies d'Edward Kennedy et de l'imam Khomeiny, affirme que le fils

de ce dernier, M. Ahmad Khomeiny, a déclaré: « Nous ne le recevrons pas ».

Le porte-parole d'Edward Kennedy a démenti que le sénateur américain « ait eu des contacts avec qui que ce soit au sein du gouvernement (iranien) et qu'il ait envoyé une lettre à l'imam Khomeiny ».

Interrogé sur ce démenti, un porte-parole du secrétariat du bureau de l'imam à Qom, a estimé « qu'il s'agissait d'une réaction normale de quelqu'un qui savait qu'il avait échoué ». Sans préciser quels étaient les éléments en sa possession pour garantir l'authenticité de cette lettre, le porte-parole a simplement confirmé qu'elle était en la possession du secrétariat de l'imam.

(Lire la suite en dernière page)

برای ما
شما و جمعیت ۳۵ میلیونی ایران در برابر
امریکا و ۲۲۵ میلیون جمعیت آن ایستاد
من شدیداً کوشش می‌کنم
که تمام مردم را از
سر مشق‌هایی که شما را
داده‌اید آگاه نمایم

دینیب الملاح بافتمین انوار کندی درخواست مورده موافقت امام
ساتور امریکایی و کاتولیک ریاست گرفته است.
جمهوری امریکایی نمدهای به حضور برای تأیید این خبر دینیب
للام درخواست کرده است که برای ابد خطیبی تیسار گرفتار ایشان
ملاقات با امام به ایران بیاورد ولی این بقیه درصفا
انوار کندی

La « une » du journal de Téhéran Bambad annonçant que Ted Kennedy a envoyé une lettre à Khomeiny. (Téléphoto AP)

GATT et Ecoles polytechniques fédérales au Conseil national

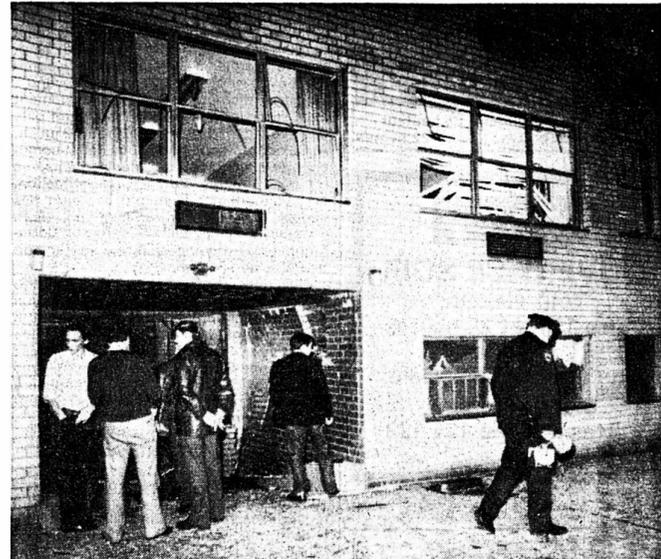
De notre rédacteur parlementaire à Berne:
Le Conseil national qui, à deux jours de la fin de la session, est loin, très loin d'avoir épuisé son programme, n'en a pas moins tenu une courte séance mercredi matin, interrompue à 10 h 30 pour permettre aux députés de se rendre à Coire pour fêter l'élection de M. Schlumpf, nouveau conseiller fédéral grison. Au cours des deux heures et demie durant lesquelles la Grande chambre a siégé, elle s'est occupée de deux objets principaux: les accords issus du « Tokio-round » et la réglementation provisoire sur les Ecoles polytechniques fédérales.

Les accords qui constituent le résultat des négociations commerciales connues sous le nom de « Tokio-round », et sont, relève le Conseil fédéral, les plus amples et les plus ambitieuses tenues jusqu'à ce jour sous l'égide du GATT, auront pour effet une nouvelle réduction des droits de douane de 30 % en moyenne, échelonnée sur une période de huit ans. Les principaux partenaires commerciaux de la Suisse sont d'accord pour les ratifier, a indiqué le conseiller fédéral Honegger, chef du département de l'économie publique, et notre pays a tout avantage à

donner son approbation. La ratification par la Suisse a été décidée par 102 voix sans opposition.

Quant à la réglementation provisoire sur les Ecoles polytechniques fédérales, c'est M^{me} Heidi Deneys, socialiste neuchâteloise, qui fonctionnait en qualité de rapporteur de langue française. La députée de La Chaux-de-Fonds avait divisé son exposé en trois parties. Au cours de la première, elle a expliqué quelle est la réglementation provisoire appliquée actuellement aux EPF de Zurich et de Lausanne. Elle a consacré la deuxième aux raisons pour lesquelles il importe de proroger encore une fois cette réglementation, et elle a conclu en évoquant les perspectives actuelles, sur le plan fédéral, en matière de politique de la formation. Il vaut la peine de reprendre quelques passages de cet exposé.

C'est faute d'une disposition constitutionnelle que l'on ne dispose pour l'instant que d'une réglementation provisoire sur les Ecoles polytechniques de la Confédération. Proposant une prorogation de cinq ans, a observé en substance M^{me} Deneys, le Conseil fédéral agit en fonction d'un certain nombre de priorités.



Les dégâts vus de la façade de la mission. (Téléphoto AP)

Nouvelle bombe à New-York

NEW-YORK (AP). - Une bombe a explosé dans un garage contigu au siège de la mission de l'Union soviétique aux Nations unies, brisant les vitres des immeubles avoisinants et blessant quatre policiers de garde qui ont été hospitalisés. Deux employés de la mission ont également été blessés. Peu après, à la suite d'un appel téléphonique à l'Associated Press, l'attentat a été revendiqué par « Omega sept », mouvement terroriste anti-castriste.

« Omega sept », a déclaré l'interlocuteur anonyme de l'Associated Press, « est solidaire du peuple cubain dans sa lutte héroïque et silencieuse contre la tyrannie communiste de Fidel Castro. Nous réclamons la défense de Cuba contre l'occupation des soldats soviétiques... Omega sept salue la classe laborieuse cubaine privée de liberté... La vérité nous appartient ».

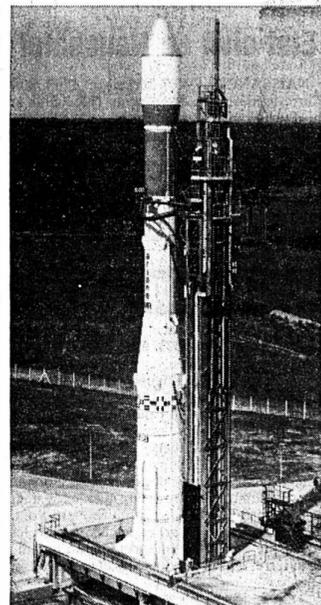
La bombe avait été placée sur une rampe d'accès située à l'entrée du garage de la mission soviétique. Il s'agit du troisième attentat à la bombe en quinze jours à New-York. La semaine dernière, une organisation anti-castrite avait fait exploser deux engins à la mission cubaine des Nations unies. Une explosion s'était également produite dans une agence de voyage yougoslave; l'attentat avait été revendiqué par des séparatistes croates.

La fusée européenne Ariane lancée samedi de Guyane

De notre collaborateur scientifique:
Samedi, si tout va bien, l'Europe abandonnera un boulet qu'elle traîne depuis qu'elle aspire à l'aventure spatiale. Elle s'affranchira de la dépendance dans laquelle l'ont tenue jusqu' alors les Etats-Unis pour le lancement de ses satellites. Car, jusqu'à présent, hors de la NASA point de salut, pour placer sur orbite un satellite météorologique, scientifique, ou de télécommunications. Mais dès que la nouvelle fusée Ariane aura fait ses preuves, les dix pays européens qui se sont lancés dans cette aventure pourront enfin se sentir les coudées franches.

Ce « lanceur lourd de satellites » pour adopter la terminologie des spécialistes, devrait aussi faire oublier les heures sombres du début des années 70 où les espoirs spatiaux européens se dégradèrent de mois en mois, au gré des échecs successifs de la fusée Europa.

Ariane, il est vrai, est tout autre chose que l'assemblage hétéroclite d' alors. Elle repose notamment sur une technologie que les Français avaient apporté la preuve de la valeur: celle des célèbres fusées Diamant. C'est d'ailleurs au Centre national français d'études spatiales, le CNES, que l'Agence spatiale européenne a confié la responsabilité géné-



Ariane dressée sur son pas de tir à Kourou.

rale de ce programme, décidé voici plus de six ans pour la bétacelle de 2 milliards de francs suisses d'aujourd'hui, dont notre pays assure quant à lui 1,2% contre plus de 20% pour l'Allemagne et 62,5% pour la France.

AUX PORTES DE LA BROUSSE

Haute de 47 mètres, Ariane est constituée de trois étages, dont le dernier met en jeu les carburants les plus modernes, l'oxygène et l'hydrogène liquides. A lui seul, le premier étage va cracher plus d'une tonne de mélange explosif chaque seconde, afin de communiquer à l'ensemble de la fusée une poussée de 240 tonnes au décollage. Sur cette architecture de plus en plus fine a pris place la case d'équipements, sorte de centre de commande interne de la fusée, sur lequel finalement est dressée la coiffe, destinée à abriter les futurs satellites emportés par Ariane. Fierté des industriels suisses, cette coiffe est appelée à jouer un rôle capital dans la protection des charges utiles durant le lancement, et doit être capable de se casser en deux, en plein vol, de façon parfaitement symétrique avec une synchronisation de l'ordre de la milliseconde.

E. SCHAERLIG

(Lire la suite en dernière page)

Mieux que l'oubli

Pour plus d'une femme, pour plus d'un homme, Noël n'est pas le Noël de la plupart des gens. De la plupart des gens à qui la fête réchauffe le cœur, parce qu'ils s'assemblent dans le cercle harmonieux de la famille ou des amis. En un cercle où l'allégresse n'est pas troublée par une absence. L'absence d'un être aimé, trop tôt enlevé à l'affection des siens.

Peut-être ne sera-t-il pas prématuré, à plus de dix jours de la fête, de penser à celles qui, cette année même ou depuis plus longtemps, ont perdu leur mari. Et à ceux dont l'épouse a quitté la scène de ce monde avant eux.

Même si l'on a la chance d'être entouré d'enfants et d'amis pleins d'égards, on a bien du mal à se ressaisir, en se retrouvant seul à Noël, après avoir partagé l'existence pendant de nombreuses années avec un mari ou une femme. On essaie bien de rompre la solitude. On fait un effort pour oublier. C'est souvent une tentative désespérée pour survivre. C'est presque toujours un échec.

Et si, au lieu de chercher refuge dans l'oubli, on faisait le contraire? Les exemples ne sont pas rares, de femmes et d'hommes restés seuls, et qui ne cessent jamais de poursuivre le dialogue intérieur avec les disparus. Et qui ne se bornent pas au dialogue solitaire.

Mais qui, par la pensée, par leurs idées et par l'action quotidienne, continuent dans leur entourage familial, social et professionnel, l'œuvre des disparus.

Celles et ceux qui réussissent dans cet effort en retirent des satisfactions et des joies, oui, même des joies, insoupçonnées. C'est que la vie ne s'arrête pas, si douloureuse la séparation soit-elle. C'est que le goût de vivre n'est guère altéré alors par le retour inexorable des saisons, des événements commémoratifs et des fêtes.

La solitude n'est nullement invincible à Noël. A Noël, symbole de vie, et de perpétuel triomphe de la vie et de la lumière sur le cortège des chimères peuplant les ténèbres de la désespérance.

R. A.

Aujourd'hui, dans un intérieur moderne aussi bien que d'époque, le connaisseur exige une véritable pendule neuchâteloise signée

ZENITH
BOIS NATUREL
dès Fr. 945.-

BIJOUTERIE
Marthe
HORLOGERIE

Grand-Rue 9
Seyon 18
Neuchâtel
Tél. 25 31 57
53268-R

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heuresmeubles
MEYER
neuchâtel
fbg de l'hôpital 11 17**OUVERT**
aujourd'hui
jusqu'à
22 h

53699 T

discount
ACTIONS viande fraîche...

- Bouillie 1a kilo **9.20**
- Viande hachée de bœuf kilo **8.90**
- Carré fumé sans os kilo **17.80**

Super-Centre
Portes-Rouges
Centre Coop Fleurier
51819 T

AUJOURD'HUI

Place du Coq-d'Inde
de 18 h 30 à 22 heures
sous le chalet des magasins**DELLEY SPORT ET**
SANDOZ BROCANTE
SOUPE AUX POIS
JAMBON À L'OS 53471 T

Parfumerie-Boutique

Stähli

vis-à-vis de la poste tél. 24 20 21

Grand choix de parfums de marque
et d'articles «Boutique»Ce soir ouvert
jusqu'à 22 heures 54281 TPour vous faire profiter avant les fêtes nous
vendons un choix d'articles avec des
rabais formidablesVenez nous voir. Ce soir ouvert jusqu'à
22 h. Boutique Selection prêt-à-porter,
Neuchâtel. 54702 T

Offre spéciale

Choux-fleursd'Italie
le kilo **1.90****MIGROS** 54610 T

Nocturnes

13 et 20 décembre

Meubles
MANINI BINSACKouvert jusqu'à
22 heuresFaubourg du Lac 31
Tél. (038) 25 00 50 54543 T**SPECTACLE DES**
FÊTES DE L'AN
Ouverture de la location
Prioritaire pour les membres amis à l'ADEN.
1^{er} étage, place Numa-Droz 1 (Office du
tourisme), dès 9 heures. 53416 T

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Notariat

La chancellerie d'Etat communique que lors
de sa séance du 27 novembre, le Conseil d'Etat
a délivré le brevet de notaire à M. Marc-André
Nardin, à La Chaux-de-Fonds.

Autorisations

Dans sa séance du 7 décembre 1979, le
Conseil d'Etat a autorisé M. Pierre Cornu, à
La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton
en qualité de psychologue et M. Daniel Jaquet,
domicilié à Boudry, à pratiquer dans le canton
en qualité de technicien pour dentistes.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Masserey

OUVERT CE SOIR

Tout visiteur
entre 19 h et 22 heures
recevra
une attention spéciale
Bienvenue aux
Portes-Rouges 131-133
53673 T

Naissances

Christophe a la grande joie
d'annoncer la naissance de son petit
frère

Jérôme

le 12 décembre 1979

André et Mary-France
SAUSER-JEANERETMaternité
PourtalèsBourgogne 84
2006 Neuchâtel
56860-NMélanie est très heureuse
d'annoncer la naissance de son petit
frère

Raphaël

11 décembre 1979

Marguerite et Denis
RACINE-WITTWERClinique des Tilleuls
BienneGerberweg 25
2560 Nidau
54701-N

COMMUNIQUÉ

Gérard Pierron au Pommier

Au Centre culturel neuchâtelois, «Cabaret
du Pommier», vendredi 14 décembre: Gérard
Pierron chante Gaston Couté. Ce dernier, fils
de la Beauce et de la Loire, mort à 31 ans au
début du siècle, a écrit en «parler paysan» des
poèmes et des chansons disant la peine des
hommes et le malheur des femmes. Il a donné
une voix intense et dure à ceux qui n'en avaient
pas. Gérard Pierron fait revivre cette voix.
Planté là, comme un arbre, les mains dans les
poches, le geste économe, comme un homme
de la terre, il revit ces douleurs et ces révoltes.CONCOURS
HAPPINESSLa solution du concours
«Bijoux de Diamant»

Fr. 612.-

Les heureux gagnants:

1^{er} prix: 1 bijou valeur

Fr. 398.-

François BERNHARDT

Rue des Parcs 63

2000 NEUCHÂTEL

2^{me} prix: 1 bon d'achat

valeur Fr. 100.-

Nicole DUCOMMUN

Carrels 11b

2034 PESEUX

3^{me} prix: 1 bon d'achat

valeur Fr. 50.-

Daniel BLANCHOU

Rouges-Terres 7a

2068 HAUTERIVE

Votre bijoutier au cœur de la Ville

monnier
montres
& bijoux
1, rue St-Maurice, NEUCHÂTEL
54570 RAu tribunal
correctionnel
de NeuchâtelJugement assez clément pour deux
jeunes trafiquants de stupéfiantsA. B., 20 ans, domicilié à Lucerne et M. R.,
19 ans, ressortissant yougoslave domicilié
à Neuchâtel, ont été condamnés le 19 juillet
dernier par le tribunal de police du chef-
lieu, le premier à 30 jours d'emprisonnement
avec sursis et patronage, le second à
20 jours d'emprisonnement, également
avec sursis et patronage. Trois jours plus
tard, soit dans la nuit du 21 au 22 juillet,
A. B., qui prétendait être sous l'effet conju-
gué de l'alcool et de médicaments se ren-
dait coupable d'un vol par effraction,
occasionnant par la même occasion des
dégâts dans un bar du chef-lieu. M. R.
devenait receleur, chahutant dans le mor-
monnaie le produit du cambriolage, soit un
peu plus de 220 francs.C'est donc à nouveau devant le tribunal
correctionnel du district de Neuchâtel, qui
siégeait dans la composition suivante:
président: M. Jacques Ruedin; jurés:
M^{me} Jeanne Schmidt et M. Jacques Guye;
greffier: M^{me} May Steininger. Le ministère
public était représenté par M. Henri Schup-
bach, procureur général.

LES STUPÉFIANTS AUSSI

Outre ce vol, les deux prévenus ont
commis de nombreuses infractions à la loi
fédérale sur les stupéfiants. Ils ont acheté
consommé, vendu et cédé différentes
drogues (haschisch, marijuana, «brown-
sugar», les opium et héroïne) en petites
quantités. Les renseignements obtenus sur le
compte des prévenus ne leur sont guère
favorables. A. B. passe pour un menteur, un
jeune homme au caractère difficile et qui ne
s'entend guère avec ses collègues de
travail. Quant à M. R., il est dépeint comme
évangélique, vaillant, indiscipliné et dont la
ponctualité n'est pas la qualité primordiale.
Les faits ayant été reconnus dans leur
intégralité, le procureur général requiert,
à titre de peines complémentaires, les infractions
ayant été commises - à l'exception du

Délivrance de diplômes

Dans sa séance du 4 décembre, le Conseil
d'Etat a délivré le diplôme cantonal de techni-
cien d'exploitation à M^{lle} Veronika Furka, à
La Chaux-de-Fonds, à MM. Jean-Bernard
Grobty, à Delémont (JU) à MM. Marcel
Guenin et René Marchon, tous deux à
La Chaux-de-Fonds, à M. Pierre Leboeuf, à
Colombier, à M. André Linder, au Landeron, à
MM. Eustachio Longobardi, René Matthey et
Luciano Pislou, tous trois au Locle, à
M. Jacques Neuenschwander, à Saint-Imier, à
M. Marc Spühler, à Neuchâtel et à M. Bernard
Stolz, à Marin; et le diplôme cantonal de
technicien constructeur à MM. Jean-Bernard
Gerber, à La Chaux-de-Fonds et Jean-Marcel
Piquerez, à Sainte-Croix.

Nominations militaires

Dans sa séance du 4 décembre, le Conseil
d'Etat a nommé, à partir du 1^{er} janvier 1980:
au grade de major, avec commandement du
bataillon de fusiliers 226, le capitaine Charles
Girard, né en 1936, domicilié au Landeron; au
grade de major, avec commandement du
bataillon de fusiliers 225, le capitaine Jean-
Michel Hainard, né en 1942, domicilié à Trélex
(VD); au grade de capitaine, avec commande-
ment de la cp Id fus IV/226, le premier-lieutenant
Claude-Alain Blanderien, né en 1945,
domicilié à Opfikon (ZH); au grade de capitaine,
avec commandement de la cp fus II/226, le
premier-lieutenant Laurent Cart, né en 1941,
domicilié à Coligny (GE); au grade de capitaine,
avec commandement de la cp Id fus IV/225, le
premier-lieutenant Yves Neuhus, né en 1945,
domicilié à Savagnier; au grade de capitaine,
avec commandement de la cp fus I/225, le
premier-lieutenant Georges-Sandoz, né en
1945, domicilié à Cormondrèche; au grade de
capitaine, avec commandement du dét pol aux
52, le premier-lieutenant Rudolf Schneider, né
en 1933, domicilié à La Chaux-de-Fonds; au
grade de premier-lieutenant, avec commande-
ment ad interim de la cp car II/2, le lieutenant
Alain Breenstein, né en 1950, domicilié à
Châtelaine (GE); au grade de premier-lieutenant,
les lieutenants: Claude Humbert-Droz, né
en 1952, domicilié à La Chaux-de-Fonds et
Pierre Jean-Petit-Matille, né en 1950, domicilié
à Auvier; au commandement de la cp assid
I/13, le capitaine Pierre Huguenin né en 1934,
domicilié à Rolle (VD); au commandement du
dét pol aux 51, le capitaine Bernard Gutknecht,
né en 1938, domicilié aux Geneveys-sur-Cof-
frane; au commandement de la cp fus II/225, le
capitaine Pierre de Montmolin, né en 1944,
domicilié à Auvier.cambriolage - avant la condamnation, huit
mois d'emprisonnement contre A. B. et
cinq mois d'emprisonnement contre M. R.
Dans les deux cas, il ne s'opposera pas à
l'octroi du sursis, mais demanda au tribunal
d'examiner la question de la révocation des
sursis accordés en juillet.

ATTENTION!

- Il s'agit d'un avertissement sérieux
pour tous les deux, dit notamment le repré-
sentant du ministère public aux prévenus.
En cas de récidive, c'est le renvoi en maison
d'éducation au travail qui vous guette.La défense plaida pour des peines forte-
ment réduites (pas plus de deux mois
d'emprisonnement pour A. B. et un mois
pour M. R.) assorties du sursis. L'avocat,
faisant état du jeune âge de ses clients,
demanda aussi au tribunal de ne pas
prononcer la révocation des sursis anté-
rieurs.En rendant son jugement, le tribunal a
relevé qu'il ne disposait pas de preuves suf-
fisantes pour retenir les actes commis en
état d'irresponsabilité factive en ce qui
concerne le cambriolage. L'éventuelle
amnésie de A. B. ne signifie pas qu'il étaitincapable de déterminer au moment des
actes. C'est donc pour vol, dommages à la
propriété, recel et infractions à la loi fédé-
rale sur les stupéfiants que A. B. et M. R. ont
été condamnés.

LE JUGEMENT

Le premier a écopé d'une peine de six
mois d'emprisonnement avec sursis
pendant trois ans, sous déduction de
27 jours de détention préventive. Il restituera
à l'Etat, sous forme de dévolution, une
somme de 1000 fr. et s'acquittera de 720 fr.
de frais. Le second a été condamné à quatre
mois d'emprisonnement avec sursis
pendant trois ans, sous déduction de
23 jours de détention préventive. Il versera
à l'Etat 200 fr. sous forme de dévolution et
payera 480 fr. de frais.Pendant la durée du délai d'épreuve, les
deux condamnés seront soumis à un
patronage. Enfin, le tribunal a ordonné la
confiscation et la destruction du haschisch
et du matériel saisis en cours d'enquête. Il
n'a pas jugé utile de prononcer la révoca-
tion des sursis accordés antérieurement.C'est dire que finalement A. B. et M. R. ne
pourront pas se plaindre d'une sévérité par-
ticulière de la part de leurs juges! J. N.

Au tribunal de police de Boudry

Le tribunal de police de Boudry a sié-
gé hier sous la présidence de
M. François Buschini, assisté de
M^{me} Jacqueline Freiburghaus, assumant
les fonctions de greffier.Circulant en voiture, J.-F. R., ne put
s'arrêter à temps à un signal «Céder le
passage» et son véhicule entra ainsi en
collision avec un autre. Certains faits
étant contestés, l'affaire a été renvoyée
pour une vision locale. A. D. circulant à
Vortallend, son véhicule heurta une
voiture venant en sens inverse. A. D.
tenta de prendre la fuite. Intercepté, on
constata d'abord qu'il se trouvait en état
d'ivresse et qu'il n'en n'était pas à la
première infraction de ce genre. Il ne
pourra donc pas profiter du sursis pour
la peine de 18 jours de prison que lui a
infligé le tribunal, assortie d'une amende
de 400 fr. et de 250 fr. de frais.

UNE CLASSE AU TRIBUNAL

On assiste alors pour la première fois à
une expérience encore inédite à Boudry:
une classe de Cecole fait son entrée
pour suivre les débats. L'affaire suivante
voit comparaître P.-A. M., à qui on re-
proche une ivresse au volant, en ce qui
le concerne, c'est sa première incartade
et l'ivresse est légère. Il n'écopera que
de 700 fr. d'amende qui pourra être ra-
diée dans deux ans et paiera 190 fr. de
frais. Et c'est encore une ivresse au vo-
lant qui occupe le tribunal. E. G. jugé
par défaut sera condamné pour perte de
maîtrise et ivresse à une amende de
1000 fr. et paiera 230 fr. de frais. H.-
J. K., ayant cru posséder de noms com-
merciaux lança dans plusieurs journaux
des annonces de tendances fallacieuses,
proposant un travail lucratif à domicile,
et faisant état d'une documentation
complète, de gains substantiels etc. On
lui reproche d'avoir ainsi frauduleuse-
ment encaissé une somme de 1200 fr.
alors qu'en réalité il n'a touché que
700 fr., une tierce personne ayant conti-
nué ce trafic pour son propre compte. Si
certains éléments constitutifs de l'escro-
querie sont réalisés, en l'espèce un en-
richissement illicite, on ne peut prétendre
qu'il y ait abstention. Le défendeur du préve-
nu admet que son client se soit montré
malhonnête mais l'escroquerie n'est pas
établie à satisfaction de droit. Le tribunal
l'a suivi dans ses conclusions, acquittant
le prévenu de la prévention d'escroquerie
mais H.-J. K., supportera les frais de la
cause qui se montent à 250 francs. Le
tribunal ne révoquera pas une peine
subsidiaria prononcée antérieurement.
En 1975, R. O. a fait une demande de
construction dont les plans n'avaient pas
été acceptés par les autorités cantonales.
Passant outre, il procéda néanmoins à
la construction et ce n'est que quatre
ans plus tard que plainte fut déposée
alors que le délai de recours était épuisé
depuis longtemps. Il a donc été acquitté
et les frais mis à la charge de l'Etat.

QUELLE MANŒUVRE ?

P. G. est prévenu de perte de maîtrise
pour ne pas avoir fait la manœuvre adé-

PAS DE CHANCE !

A. et C. de S. ne peuvent toujours pas
dire quelle mouche les a piqués lorsqu'ils
se sont laissés aller à commettre quel-
ques petits vols dans un grand magasin.
Là aussi, il est à prévoir qu'ils ne sont
pas près de recommencer. Ils s'en
tireront avec le minimum de trois jours
de prison avec sursis et 30 fr. de frais
chacun. C. D. est un peu l'homme de la
dévotion. Il tente sa chance dans une
foule d'affaires, mais hélas, il y a tou-
jours un nœud ! Cette fois, c'est l'Office
des poursuites qui n'a pu récupérer le to-
tal des impôts fédéraux. Il faut tout de
même disposer d'un minimum vital pour
payer des arriérés, mais pour la petite
somme qu'il reste en compte, C. D.
pourra peut-être s'en tirer s'il arrive à la
payer jusqu'à mercredi prochain. Suit
une affaire embrouillée sur plainte de
l'Office cantonal du travail pour une
question de chômage qui voit M. E. ac-
cusé d'avoir établi des photocopies de
lettres fictives (une seule vraie sur
32 fausses). Mais il y a un tel mélange
dans cette papasserie qu'il faudra
l'audition d'un nouveau témoin lors
d'une prochaine audience pour peut-être
voir clair dans cette affaire.

COLLISION À BOUDRY

Le 7 septembre dernier, une voiture
conduite par A. R. s'engagea sur la
mauvaise piste pour se rendre de Boudry
à Lausanne. Voyant son erreur, A. R.
tenta vainement de retourner sa voiture
pour prendre la direction de Neuchâtel
sans remarquer celle de J. H. roulant ré-
gulièrement sur la chaussée. Malgré une
manœuvre désespérée, il fut impossible
à ce dernier automobiliste d'éviter la
voiture de A. R. et sur le terrible choc
s'ensuivit. Pourtant, sur le moment, les
deux automobilistes semblaient ne pas
souffrir de ce choc. Comme c'est sou-
vent le cas, ce n'est que plusieurs jours
plus tard que de sérieuses séquelles se
manifestèrent chez J. H. qui nécessi-
tèrent plusieurs interventions médicales et
même actuellement, on ne peut faire
aucun pronostic certain. Quant à A. R.,
elle fut d'une franchise totale et ne cher-
cha pas à minimiser sa faute. Elle a été
condamnée à une amende de 150 fr.
avec inscription au casier judiciaire pen-
dant deux ans. Quant à la suite civile,
elle reste réservée. Wr.Au Conseil général
du Landeron(c) Séance importante du Conseil général du
Landeron, vendredi soir au centre adminis-
tratif. A l'ordre du jour figurent le budget 1980
qui boucle avec un bon résultat de
152.000 fr. 80 et l'octroi d'une réduction fis-
cale de 5% pour 1980 proposée par le Conseil
communal. Cette réduction représente une
diminution d'environ 130.000 fr. sur les taxes
d'impôts 1980 et de 9000 fr. sur la taxe
d'épuration. Un bon de 13.000 fr. 80 subsiste-
rait donc dans le prochain budget. Il y a aussi
plusieurs demandes de crédit, une demande
d'emprunt de 236.000 fr. pour consolidation de
la dette SAIOD et le développement d'une
motion de l'ILR concernant le transport des
élèves à Neuchâtel. Cette séance risque d'être
longue et mouvementée.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres:
jusqu'à 22 heures

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres:
jusqu'à 22 heuresLe secours me vient de l'Eternel,
qui a fait les cieus et la terre.
Ps. 121:2.La famille, les amis et connaissances
de

Mademoiselle

Edith SIMON

sont informés qu'elle a été reprise à leur
affection, dans sa 79^{me} année.2000 Neuchâtel, le 11 décembre 1979.
(Pierre-Mazel 54).L'incinération aura lieu le jeudi
13 décembre.Le culte sera célébré dans l'intimité,
à 14 heures, à la chapelle du crématoire.Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beauregard.Cet avis tient lieu de lettre de faire part
45395-MMadame Yvonne Schlittler et ses
enfants, à Oberentfelden;Monsieur et Madame Kurt Meister et
leur fille, à Zurich;Monsieur et Madame Henri Schlittler et
leurs enfants, à Neuchâtel;Madame veuve Setty Stüssi et ses
enfants, à Vidnès (Angleterre);Monsieur et Madame Dominique Böni
et leur fils, à Zurich;Madame veuve Verena Kalt et ses
enfants, à Zurich;Madame veuve J. Schlittler et ses
enfants, à Zurich,ainsi que les familles parentes, alliées et
amies,ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame

Henri SCHLITTLER

leur chère maman, belle-maman, grand-
maman, arrière-grand-maman, belle-
sœur, tante, parente et amie, que Dieu a
rappelée à Lui, dans sa 81^{me} année, après
une courte maladie.

Niederurnen, le 12 décembre 1979.

L'ensevelissement aura lieu samedi
15 décembre.Culte à l'église de Niederurnen,
à 14 heures.Domicile mortuaire: Altersheim,
8867 Niederurnen (Glaris). 56838-MLa Société de cavalerie du Val-de-Ruz a
le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Louis GACHET

père de Monsieur François Gachet,
membre dévoué de la société. 54559-M

REMERCIEMENTS

Très touchée de nombreuses marques de
sympathie et d'affection reçues, la famille
de

Madame

Odette BRANDT-SUEUR

remercie très sincèrement toutes les per-
sonnes qui ont pris part à sa douloureuse
épreuve, par leur présence, leurs mes-
sages, leur don ou leur envoi de fleurs.La Côte-aux-Fées, décembre 1979.
54335-XProfondément touchée des témoignages
de sympathie et d'affection reçus lors de
son grand deuil, la famille de

Monsieur

Jean-François GAILLARD

remercie très sincèrement toutes les per-
sonnes qui ont pris part à sa douloureuse
épreuve, par leur présence, leurs mes-
sages ou envois de fleurs. Elle les prie de
trouver ici l'expression de sa profonde
reconnaissance.Le Landeron, La Chaux-de-Fonds,
décembre 1979. 54695-XProfondément touchée par tant de
marques d'affection à l'occasion de son
grand deuil, la famille de

Monsieur

André MAURER

prie chacun de trouver ici l'expression de
sa sincère gratitude. Un grand merci pour
les nombreux dons à l'hôpital de la Provi-
dence.

Neuchâtel, décembre 1979. 56819-X

**CE SOIR: OUVERTURE NOCTURNE
DES MAGASINS**

Le groupement des commerçants «GHT», qui réunit 90 commerçants de
la Grand-Rue et des rues Hôpital, Terreaux, Fausses-Brayes, Chavannes et
Neubourg, offrira ce soir aux acheteurs, au sein de la nouvelle zone
piétonnière de Neuchâtel, un très vaste centre d'achats.
54623 R
(Photo P. Treuthardt, Neuchâtel)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Bienvenue à Neuchâtel au nouveau consul d'Italie

• LE nouveau consul d'Italie à Neuchâtel, M. Silvestro Scimonelli, s'installe dans ses murs. Né à Messine (Sicile), âgé de 43 ans et père d'une fillette de 12 ans, M. Scimonelli a passé son enfance à Florence avant de fréquenter l'Université de Rome. Il a une formation de juriste et son violon d'Ingres est la philosophie et les sciences politiques. Après un stage au ministère de l'intérieur, il est entré dans la carrière politique il y a cinq ans après avoir occupé un poste responsable au ministère italien des affaires étrangères. Il maîtrise parfaitement le français et l'anglais et se félicite d'avoir été nommé à Neuchâtel, un canton romand proche sur le plan culturel de l'Italie.

Le nouveau consul sera heureux de rencontrer prochainement lors d'une visite de courtoisie les présidents du gouvernement et de la Ville et les représentants d'autres autorités et milieux privés intéressés par le maintien et l'essor de bonnes relations entre les deux pays. M. Scimonelli entend poursuivre l'œuvre remarquable de son prédécesseur, M. Eugenio Campo, qui sert actuellement son pays au Yémen du Nord.

Ses premières impressions? Il a déjà eu l'occasion de séjourner à diverses reprises en Suisse, mais il a découvert que Neuchâtel est une cité ravissante. Il est tombé amoureux du lac et de la montagne et a apprécié les filets de perche arrosés par les vins du vignoble. La conclusion de cet entretien officieux:

— Permettez-moi, par l'intermédiaire de la FAN, de souhaiter de belles fêtes de fin d'année aux Neuchâtelois, en général et aux membres nombreux de la colonie italienne en particulier... J.P.

Accident peu banal aux Portes-Rouges Une voiture défonce les vitrines d'un magasin...

• UN accident peu banal s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi aux Portes-Rouges. Il s'est soldé par un blessé et 30.000 fr. de dégâts sans compter une automobile complètement démolie...

Il était 1 h 15, mercredi et, au volant de sa voiture M. S. Sc., âgé de 36 ans, de Neuchâtel, descendait l'avenue du Vignoble. En arrivant aux Portes-Rouges, pour une cause indéterminée (l'éclatement d'un pneu, devait-il dire!), il perdit complètement la maîtrise de sa voiture. Celle-ci monta sur le trottoir, heurta deux piliers du magasin de revêtement de sols et tapis Masserey, situé au nord de la chaussée et défonça quatre vitrines de dix mètres carrés chacune ainsi que la porte d'entrée du magasin, arrachant au passage des radiateurs ce qui provoqua en plus une inondation des locaux!

Des dégâts ont été ainsi commis sur une quinzaine de mètres.

Ejecté, le conducteur a été retrouvé étendu derrière son véhicule et une ambulance de la police locale l'a transporté à l'hôpital de la Providence.



M. Silvestro Scimonelli (à droite) en compagnie de son prédécesseur, M. Eugenio Campo, lors de la réception offerte à l'occasion du départ de l'ancien consul. (Arch.)

Collision par l'arrière

• VERS 10 h 50, une voiture conduite par M.R.W., de Neuchâtel, circulait rue des Mille-Boilles en direction nord. A la hauteur de la rue des Parcs, ce véhicule a heurté l'arrière de la voiture de M.P.C., de Neuchâtel, qui s'était arrêté pour accorder la priorité à un autre véhicule. Dégâts.

En garant son véhicule...

• UNE voiture conduite par M.F.L., de Neuchâtel, circulait mardi soir chaussée de la Boine en direction du centre de la ville. Peu après la rue du Tertre, alors que le conducteur voulait garer son véhicule, celui-ci entra en collision avec la voiture de M.S.T., de Neuchâtel, qui effectuait également une marche arrière pour se garer! Dégâts.

• D'autres informations régionales pages 6, 24 et 29

Un concert de la « Militaire » pour ses 120 ans et les adieux de M. Delley

La Musique militaire de Neuchâtel donne dimanche après-midi son habituel concert d'hiver au Temple du bas. Ce sera plus qu'un simple concert de gala comme elle le fait à cette saison et au printemps puisqu'on y célébrera, par une allocution du président M. Ami Thurnerr, le 120^{ème} anniversaire de la musique officielle de la ville, et que le directeur, M. Claude Delley, donnera son concert d'adieux.

Ainsi que nous l'avions dit naguère, Claude Delley a décidé, de son plein gré, de quitter le pupitre de direction après onze ans de présence. Et quelle présence!

Pour faire de la Musique militaire, qui était une fanfare à prédominance de cuivres, l'orchestre d'harmonie qu'elle est devenue depuis que j'ai succédé à Willy Haag, alors que je n'avais que 24 ans, il m'a fallu y consacrer en moyenne treize heures par semaine! Faites le compte! Je n'exagère pas en disant que j'ai donné à la « Militaire » onze ans de ma vie.

Personne n'aurait l'idée de contester à Claude Delley cette présence parmi ses musiciens jeunes et vieux qui l'ont accompagné durant cette longue trajectoire musicale. Ce qu'il a réalisé avec cet ensemble fort aujourd'hui de 60 musiciens et de 35 jeunes gens et jeunes filles, et qui se situe au niveau supérieur en Suisse, il l'a fait avec enthousiasme et un complet désintéressement, guidé par sa seule passion de la musique et le désir de donner à la « Militaire » ces teintes d'harmonie qui lui manquaient.

UNE FANFARE QUI DEVIENT ORCHESTRE D'HARMONIE

Willy Haag, ce Bâlois de Bienne qui dirigea la « Militaire » durant quatre ans, était trompettiste. Claude Delley joue de la clarinette. Toute la nuance est là! Et l'on comprend qu'une fois installé au pupitre de direction, il n'hésita pas à donner à Neuchâtel à la jeunesse scolaire des cours gratuits de solfège, de flûte, de saxophone et de clarinette, afin de former de futurs musiciens aptes à étoffer l'orchestre en le transformant progressivement.

Pour cette métamorphose, il fallut trouver des bois et pour que la transformation soit complète, il manque encore — denrée rare sur le marché — un ou deux hautboïstes et bassonnistes.

Cette tâche, il la laissera à son successeur enfin trouvé au milieu de six candi-

datures intéressantes. Car, il ne fait aucun doute que M. Jean-Pierre Blaser, 27 ans, diplômé de l'académie de musique de Bâle, marchera sur les traces de son prédécesseur et, qui sait, trouvera ces trois ou quatre instrumentistes qui feraient si bien l'affaire de la « Militaire ».

Objectif atteint? Oui, sans aucun doute:

— Je lègue à mon successeur un orchestre d'harmonie en pleine santé, avec de la réserve dans la jeune garde. Je souhaite qu'il continue dans cette voie en cherchant continuellement à s'améliorer, comme je l'ai fait durant onze ans sans jamais compter mon temps. Et si je quitte mes amis de la « Militaire », avec un serrement de cœur, c'est parce que désormais avec mes trois enfants et bientôt mon... quatrième, la tâche de la « Militaire » est trop lourde. Ne pouvant vivre sans la musique, je continuerai à enseigner les instruments à vent, à donner quelques concerts de musique de chambre et, surtout, apporterai à ma famille plus de ce temps dont elle a été privée jusqu'ici. Et puis, voyez-vous, je ne suis pas un crampon, j'estime qu'après plus d'une décennie, un peu d'air frais dans la maison, c'est bienfaisant!

M. Claude Delley sera, à n'en pas douter, un chef regretté. Il tenait en haute estime ses musiciens qui avaient ce don appréciable et ce sens quasiment inné de déchiffrer très rapidement une nouvelle partition, ce qui lui permit d'inscrire à chacun des bisannuels concerts de gala plusieurs œuvres inédites, sans parler du renouvellement complet du programme, ce qui est unique en Suisse. Et ses musiciens le tenaient aussi en haute estime, ne refusant pas, selon les circonstances, de nombreuses « heures supplémentaires », pour être prêts le jour venu. C'est ainsi que l'on faisait de la musique à la « Militaire » dans l'amitié réciproque, un beau climat propice à l'épanouissement de chacun.

Dimanche, en présence d'un nombreux public parmi lequel deux conseillers communaux, MM. Jean Cavadini, directeur des affaires culturelles et vice-président de l'exécutif, et Claude Frey, avec qui Claude Delley travaille à la direction de police, là aussi dans un esprit d'efficaci-



Onze ans à la tête de la « Militaire »

té, le directeur de la « Militaire » fera ses adieux.

Inutile de dire qu'il a préparé pour la circonstance un concert de très haute lignée, en faisant figurer dans le programme, comme il en avait pris l'habitude, des œuvres classiques, romantiques ou contemporaines qui ont demandé un réel effort aux musiciens pour cette après-midi du 120^{ème} anniversaire.

Nul doute que les amis de la « Militaire » et les mélomanes neuchâtelois se réjouissent d'apprécier l'harmonie dans la première partie, et la fanfare dans la seconde. Ce sera un portrait complet de ce corps de musiciens qui, eux aussi, ne quitteront pas leur chef sans un pincement de cœur.

— C'est vrai, cette séparation me coûte énormément, avoue M. Claude Delley avec un voile d'émotion dans le regard. Mais c'est une décision prise après plusieurs mois d'hésitation. Je me suis fait à cette idée de ne plus revoir mes musiciens, à tel point même que je n'irai plus aux concerts ni aux répétitions. Uniquement pour ne pas perturber mon successeur par une présence qui le gênerait sans aucun doute.

Voilà. La séparation sera totale. Et M. Claude Delley emportera de lumineux souvenirs ponctués par les noms évocateurs de succès de Turin, Besançon, Orléans, Namur, Colmar, Aix-les-Bains, Lausanne, Berne et Genève autant de sorties pour la « Militaire » et Claude Delley!

— Quand je pense, onze ans après, qu'à l'époque on ne comprenait guère qu'un « gamin » de 24 ans monte au pupitre de direction, j'ai des raisons d'être fier du travail accompli ensemble.

La ville de Neuchâtel aussi! G. Mt

Un « suspense » Jacques Béguin après la démission de M. Meylan

M. René Meylan tripote sa pipe. Même éteinte, son contact doit lui paraître apaisant. Elle fait partie de sa cuirasse de bonhomie. Car il faut être calme pour répondre à la dernière question qui brûlait les lèvres. Mitterrand, Rocard et Chevènement composèrent soudain un tableau idyllique et touchant. Ils étaient arrivés bras dessus bras dessous, ce qui n'est pas coutume:

— Dans un grand parti, expliqua le conseiller d'Etat, les courants d'idées sont quotidiens et choses courantes les confrontations.

En prenant des gants, c'était reconnaître qu'une certaine mésentente avait régné entre une partie des socialistes, et pas forcément les plus jeunes, et lui. On le dit du pouvoir, mais les amis politiques usent aussi et comme les roses, les... perce-neige éurent leurs épines! Ces escarmouches, M. Meylan les vire au crédit de la ligne qu'il s'est toujours fixée et à celui de sa charge qui voulait qu'il fut plus impliqué que d'autres. Sans acrimonie, il s'est aussi débarrassé de ce qu'il avait sur le cœur, demandant aux députés, par le biais de ce comité directeur auquel il venait d'annoncer son départ printanier, de mieux soutenir son successeur qu'ils ne l'avaient fait pour lui.

On connaît maintenant les raisons qui ont dicté son choix à M. Meylan, notamment ce Conseil des Etats et ses commissions qui l'accablent d'autant plus qu'il y a perdu le « concours exceptionnellement précieux » de M. Jacques Morier-Genoud.

Et puisqu'il y a cette volonté des socialistes de ne pas ouvrir une trop grande brèche, MM. Schlappi et Meylan s'en iront en deux fois. Le vent s'infiltre toujours moins dans une porte qui n'est qu'entreouverte. Au comité directeur du PSN, M. Meylan a rappelé lundi soir que le chef du département

des finances, qui est son aîné, lui avait fait part de son intention de partir le premier. Ils en ont discuté. La délicatesse et la bonne marche des affaires de l'Etat ont prévalu: c'est d'abord M. Meylan qui s'en ira. C'est lui qui l'a voulu. Les libéraux, eux, ont moins de soucis. Ils n'ont qu'un siège, la porte est moins grande et la succession de M. François Jeanneret, second conseiller d'Etat donné partant en 1981, n'excitera pas autant les convoitises.

JUSQU'AU 8 FÉVRIER...

Une première place est chaude: qui la prendra? Le pronostic est hasardeux car les premiers papables ne sont pas nécessairement les bons, ceux-ci restant généralement dans l'ombre pour mieux en sortir au bon moment. On connaît seulement le calendrier du conclave socialiste: les districts ont jusqu'au 8 février pour faire, connaître leur candidat et le congrès cantonal tranchera cinq semaines plus tard.

— Il n'y aura aucune priorité et aucune présélection, a dit le président Claude Borel, et les districts sont placés sur un même pied d'égalité.

Mais à la fonte des neiges, l'eau coule plus vite sous les ponts... Cl.-P. Ch.

« Démission » de M. Jacques Béguin: on sera fixé en mai

Dans un communiqué, le Comité cantonal du Parti progressiste national (PPN) signale qu'à diverses reprises, au cours de ces dernières semaines, la presse, la radio ou la télévision ont informé le public de la démission de quatre membres du Conseil d'Etat neuchâtelois en 1981. Le nom de M. Jacques Béguin, chef des départements de l'agriculture et de l'intérieur, a été à nouveau cité à l'occasion de la nouvelle de la démission de M. René Meylan, conseiller d'Etat. Le comité cantonal du Parti progressiste national tient à préciser que l'annonce de la démission de M. Jacques Béguin en 1981 est à tout le moins prématurée. En effet, c'est seulement après les élections communales du printemps 1980 que M. Jacques Béguin fera part de ses intentions aux organes responsables du PPN.

LA SUISSE Générale Assurances

pour toutes vos assurances

André Furrer Agent général

6 rue des Epancheurs 2001 Neuchâtel Tél 038 24 52 22(23)

A LA COUR DE CASSATION PÉNALE DU CANTON

Deux jugements cassés, dont l'un pour permettre l'internement d'un débile

La Cour de cassation pénale du canton a siégé hier en fin d'après-midi au Château dans la composition suivante: président: M. J. Cornu; conseillers: MM. R. Ramseyer, J. Hirschi, R. Spira et M^{me} R. Schaer-Robert; greffier: M. Ch. Lambert. Sur quatre pourvois, la Cour en a déclaré deux mal fondés et a cassé deux jugements, et notamment celui rendu le 8 août dernier par le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, condamnant M.-A.L. à trois ans pour de multiples délits d'abus de confiance, escroquerie, vol, vol d'usage, tentative de vol, etc...

Le recourant est en fait un débile qui ne sait ni lire, ni écrire. En mars dernier, un expert psychiatre qui l'a examiné lui accordait un âge mental de 10 ans et, pour cette raison, lui reconnaissait une responsabilité assez fortement diminuée. Dans ces conclusions, l'expert estimait qu'aucune maison d'éducation au travail ne pouvait convenir à M.-A.L. Il préconisait donc le renvoi de ce dernier dans un hôpital ou un hospice, au sens de l'article 43 du Code pénal suisse.

Lors de son réquisitoire, le procureur général avait lui aussi proposé cette mesure. Le tribunal, lui, estimant que l'état mental du délinquant n'exigeait pas un traitement ou des soins spéciaux, s'était refusé à prononcer cet internement, considérant au surplus que le comportement de M.-A.L. n'était pas de nature à compromettre gravement la sécurité publique.

— C'était choisir la plus mauvaise solution!, ne put s'empêcher de s'exclamer hier un conseiller.

En effet, la Cour a estimé que le tribunal n'avait pas le droit de s'écarter sans raisons valables d'une des conclusions de l'expert. C'est pourtant ce que les premiers juges ont fait sans expliquer pourquoi ils avaient considéré que le prévenu n'était pas susceptible d'être traité médicalement. Bien sûr, il s'agit là d'un cas tragique.

Mais, comme le laisse entrevoir l'expert, M.-A.L. n'est peut-être pas définitivement incurable.

Le tribunal n'avait donc pas le droit de lui refuser un espoir, aussi mince fût-il. Dans ces conditions, et à l'unanimité, la Cour a cassé le premier jugement et renvoyé l'affaire au tribunal correctionnel du Val-de-Ruz.

DE L'OR? PAS TELLEMENT

Le 3 mai dernier, le tribunal de police de Neuchâtel condamnait P.P. et D.B. à 300 fr. d'amende chacun, avec délai d'un an pour radiation au casier judiciaire pour infraction à la loi fédérale sur le contrôle des métaux précieux et à son règlement d'exécution. Les deux prévenus, ressortissants italiens, avaient livré un lot de quelque 20.000 bracelets de montres à une entreprise neuchâteloise. Parmi ceux-ci se trouvaient 1122 bracelets qui comportaient une indication faisant croire qu'ils étaient plaqués or, alors qu'il n'en était rien.

Le tribunal avait admis que les prévenus n'avaient pas agi intentionnellement, mais au contraire par négligence, ne jugeant pas nécessaire de faire contrôler la marchandise avant de l'expédier en Suisse, ce d'autant plus qu'elle n'avait pas été inventoriée.

Les recourants contestaient ce jugement, faisant notamment valoir qu'ils étaient tout d'abord prévenus de délit intentionnel et qu'ils ne pouvaient donc pas être condamnés pour leur négligence.

La Cour leur a donné entièrement raison. En effet, le premier juge n'a pas étendu la prévention à l'alinéa 3 de la loi fédérale en début de procédure et cette informalité suffit, d'après la jurisprudence neuchâteloise, pour casser un jugement.

Par quatre voix contre une, la Cour a donc cassé le premier jugement et renvoyé l'affaire devant le tribunal de police du Val-de-Travers. Les frais de la cause seront pris en charge par l'Etat.

Par une ordonnance du 24 août 1979, le tribunal de police de Neuchâtel avait prolongé d'une année un sursis accordé à K.S. le 20 septembre dernier. A cette date, le recourant avait été condamné à deux mois et demi d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans pour abus de confiance. Le sursis était conditionné au fait que le condamné rembourse dans un délai d'une année une somme de 4500 fr. au lésé. Celui-ci n'ayant pas récupéré son bien dans les délais, le tribunal avait averti K.S. qu'il

aurait prochainement à statuer sur la révocation du sursis.

Puis il prit la décision de prolonger le délai d'épreuve afin de permettre à K.S. de faire montre de son repentir. Celui-ci avait recouru, estimant, pour une question de procédure, que cette décision appartenait au ministère public. Ce n'est pas l'avis de la Cour qui a jugé, à l'unanimité, que la procédure avait été tout à fait régulière. Dans ces conditions, le pourvoi a été déclaré mal fondé. Le recourant payera 80 fr. d'émoluments.

MAUVAISE VOLONTÉ ÉVIDENTE

Enfin, le 19 juillet dernier, R.P. était condamné par le tribunal de police de Neuchâtel à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour violation d'obligation d'entretien. R.P. n'avait plus payé les 750 fr. mensuels de pension due pour ses trois enfants nés d'un premier mariage penant... 22 mois! Le tribunal avait estimé que le prévenu agissait manifestement par mauvaise volonté et considéré que R.P. ne pouvait pas favoriser sa seconde famille au détriment de la première.

Le recourant était lui d'avis que le premier juge avait fait une fausse application de la loi et s'était basé sur l'arbitraire pour rendre son jugement. La Cour a entièrement réfuté ces allégations et donné entièrement raison au premier juge. Le pourvoi a donc été rejeté par quatre voix contre une et le recourant s'acquittera de 80 fr. de frais. J.N.

Le recteur Jeannet au déjeuner-débat de la Nouvelle société helvétique

Le groupe neuchâtelois de la Nouvelle société helvétique organisait hier un déjeuner-débat dont l'invité était M. Eric Jeannet, recteur de l'Université de Neuchâtel. Dans une brève allocution qui précéda une conversation nourrie, ce dernier a exposé quels étaient aux yeux du rectorat les trois grands problèmes qui se posaient actuellement à l'université.

Il s'agit tout d'abord de la question des locaux, pour l'instant tout à fait insuffisants, mais auxquels une solution sera trouvée dans un plus ou moins proche avenir, notamment par l'installation de la section des sciences économiques de la faculté de droit à Pierre-à-Mazel, ainsi que plus tard par la construction d'un bâtiment sur les Jeunes-Rives.

Autre grand problème: celui de la relation qui doit exister entre la formation que l'on donne aux étudiants et les besoins de la société. Pour M. Eric Jeannet, le

savoir est nécessaire pour « pouvoir » et non seulement pour « savoir ». Sans négliger le caractère universel et culturel de l'université, les professeurs devraient, dans la conception de leur enseignement, penser plus aux étudiants et aux débouchés professionnels susceptibles de s'offrir plus tard à ces derniers.

S'OUVRIR À LA CITÉ

Enfin, le recteur insista sur l'effort qui devrait être poursuivi par l'université pour s'ouvrir à la cité et mieux se faire connaître de la population. C'est pourquoi, les autorités universitaires comptent multiplier les contacts avec toutes les associations culturelles, économiques ou professionnelles possibles.

M. Jeannet passa ensuite en revue les mesures qui seraient susceptibles d'améliorer le fonctionnement de

l'université: agrandissement des locaux (on y a déjà fait allusion), augmentation du personnel d'appui (secrétaires, assistants), renforcement de l'enseignement de base, et appui à certains secteurs de la recherche qui ont déjà fait la preuve de leur qualité, comme par exemple la microtechnique, l'archéologie préhistorique, l'hydrologie et l'économie régionale.

La discussion qui suivit cet exposé dont nous n'avons donné ici qu'un bref aperçu permit au recteur de préciser et de compléter son point de vue sur ces problèmes très importants pour l'avenir de l'université.

Avant ce déjeuner-débat, le groupe de Neuchâtel avait tenu son assemblée générale annuelle. M. Fred Wyss, nouveau président, succède à M. Ernest Weibel et M. Thierry Béguin remplace au comité M. François Burgat. J.-J.R.

Ce soir ouverture des magasins jusqu'à 22 heures

IMMEUBLES

Commerçant solvable cherche à acheter

Immeuble au centre ville

Adresser offres écrites à DY 2314 au bureau du journal. 50787-I

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

Salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cave et garage, dans petit immeuble, magnifique situation dominante, ensoleillée et calme. Vue panoramique sur le lac et les Alpes. Proche des transports publics, centre sportif, forêt.

1 garage
individuel, avec réduit.
Etude Bernard Cartier
Che-Perrier 3 - Marin
Tél. 33 60 33. Seiler et Mayor S. A. Promenade-Noire 10 Tél. 24 59 59. 53993-I

BAR À CAFÉ

centre ville.
Excellente affaire.
Adresser offres écrites à EZ 2315 au bureau du journal. 50788-I

Financements pour :

- construction ou achat de maisons
- reprise ou achat de restaurants ou bar.

Fixer rendez-vous par écrit sous chiffres 87-275 aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 53705-I

A vendre à PESEUX, dans petit immeuble, magnifique situation dominante, vue panoramique imprenable sur le lac et les Alpes, proximité transports publics, centres d'achats, forêt, etc.

APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES

vaste séjour avec cheminée et grand balcon, 3 chambres à coucher, cuisine bien agencée, deux salles d'eau, garage, cave et galexas.
Y compris salle de jeu et atelier communs.
Nécessaire pour traiter: Fr. 45.000.—
SEILER & MAYOR S. A. Tél. 24 59 59. 54220-I

A vendre magnifique

PARCELLE DE TERRAIN

à Montezillon, entièrement équipée pour construction villa, 1563 m².

Le m² Fr. 74.—

Renseignements : tél. (038) 55 20 49. 54428-I

A vendre, éventuellement à louer,

VILLA

magnifiquement située, à Pesieux, 5 pièces dont un vaste séjour, 2 salles d'eau et dépendances. Tout sur le même niveau. Libre tout de suite.

Adresser offres écrites à DP 2464 au bureau du journal. 55761-I

Particulier cherche à acheter

villa ou maison

de 6 à 9 pièces, situation tranquille, avec vue, à Neuchâtel; éventuellement

terrain de 1000 à 1500 m²

pour construire villa.

Adresser offres écrites à GT 2467 au bureau du journal. 56823-I



UN CHALET aux Mosses sur Algje

Achetez votre chalet, neuf ou ancien, avec ou sans terrain, avec peu ou de nombreuses chambres, meublé ou non, pour y passer vos vacances de Noël 1979 déjà! Nombreuses possibilités disponibles immédiatement. Importants crédits hypothécaires.

COMPAGNIE FONCIÈRE S.A., 1196 Gland, tél. (022) 64 19 43 ou aux Mosses, tél. (025) 55 19 50. 53641-I

Particulier cherche à acheter

appartement 5-6 pièces

régions Marin - Saint-Blaise - Hauterive. Juin ou à convenir.

Tél. (038) 33 15 21. 56140-I

APPARTEMENTS DE VACANCES

CHAUMONT

Chalet très confortable libre tout de suite.

Tél. (038) 33 39 16. 56137-W

A LOUER

Sur route à grand passage à NEUCHÂTEL

nous louons pour le 1^{er} mars 1980

STATION-SERVICE

avec

LOCAL D'ENTRETIEN

Quel couple, ayant de l'initiative, des talents de vendeurs et aimant le contact avec la clientèle, s'intéresserait à cette possibilité de travailler d'une façon indépendante?

Si vous disposez d'un capital de départ et connaissez la branche automobile, téléphonez-nous au (021) 32 98 61, interne 28. 54447-G

COLOMBIER

A louer

MAGASIN 71 m²

plus

arrière-magasin 31 m²

Libre tout de suite. Situation de premier ordre, dans bel immeuble, avec plusieurs vitrines. Passage très fréquent.

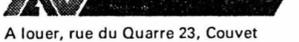
Offres écrites avec indications sur le commerce envisagé sous chiffres LL 2370 au bureau du journal. 53045-G

A louer ou à vendre aux Bourguillards à Saint-Blaise

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

2 salles d'eau, tapis tendus, vue imprenable. Entrée en jouissance à convenir.

Tél. (038) 25 30 23. 54438-G



A louer, rue du Quarre 23, Couvet

BEAU 2 PIÈCES

loyer Fr. 305.— charges comprises, tout de suite ou à convenir.

Tél. 21 11 71. 54295-G



5 PIÈCES

Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 42 41 25 (le matin). 54288-G

SUPERBE APPARTEMENT

A louer, région La Coudre, dans jolie villa familiale, un 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine luxueusement agencée.

Fr. 950.— + charges. 54289-G

Tél. (038) 24 18 42 / le soir 33 62 60. 54238-G

À LOUER LOCAUX

de plain-pied pour tous usages, à Bôle.

Date à convenir.

Tél. 42 57 57. 56791-G

À LOUER

à Serrières, Troncs 14 1 bureau de 34 m²

Fr. 300.— par mois, charges comprises.

Pour visiter: s'adresser au concierge. Faire offres à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63. 52877-G



MICHEL BERTHOUD
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 64 33

A louer:

SAINT-AUBIN

Charrière 20

1.1.80 studio Fr. 274.—
1.1.80 studio Fr. 274.—

LE LANDERON

Rue du Lac 34

1.1.80 studio Fr. 254.—

NEUCHÂTEL

Rue Bachelin 2a

1.1.80 studios meublés Fr. 400.—

Berthouds 70

Tout de suite 1 place garage collectif Fr. 60.—

Tous ces loyers s'entendent charges comprises. 54381-G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

studios meublés ou non meublés

Fiduciaire Leuba & Schwarz. Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 53596-G

A louer

ATELIER - STUDIO

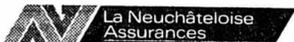
ensoleillé, tranquille et clair. Tapis tendus. Convientrait à peintre, professeur de musique ou de danse, petit théâtre, voire société. Entrée indépendante. Libre fin mars. Fr. 230.—, plus chauffage. Grands-Pins 5, premier étage ouest. Tél. (038) 24 25 58 dès 20 heures. 53741-G

A louer aux Addoz 40-46 Boudry tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 2 pièces

3^{me} étage, tout confort, balcon, Fr. 389.—, tout compris. Libre tout de suite.

Tél. (038) 46 13 36. 54409-G



A louer, rue Auguste-Bachelin 8, Marin

BEAU 3 1/2 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, écoles et magasins à proximité.

Tél. 21 11 71. 54293-G



A louer, rue de la Dime 90,

ATTIQUE, 6 pièces

2 salles d'eau, cuisine agencée. Prix: Fr. 1460.— + Fr. 143.— garage compris dans le prix. Libre dès le 1.2.80.

Pour traiter: GECO S.A. Promenade-Noire 3, NEUCHÂTEL. Tél. 24 44 46. 54221-G

SPLENDIDE APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

à Bevaix, Jonchères 2. Libre tout de suite. Cuisine équipée, cave. Fr. 470.— + Fr. 130.— de charges. 54289-G

La promotion immobilière Neuchâtel SA Rue du Môle 4 (038) 24 70 52

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

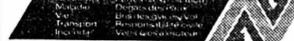


A louer, rue du Quarre 23, Couvet

BEAU 3 PIÈCES

loyer Fr. 390.— charges comprises, tout de suite ou à convenir.

Tél. 21 11 71. 54294-G



A LOUER

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

à Chez-le-Bart, Foulaz 12.

Libre dès le 1^{er} février 1980. Cuisine équipée, cave, galetas. Place de parc à disposition. Fr. 445.— + Fr. 110.— de charges. 54290-G



A louer tout de suite ou à convenir, Poudrières 18-20,

appartements

2 chambres, cuisine, bains. Fr. 360.—, charges comprises.

Tél. 36 15 36 ou 25 01 05. 54342-G

CERNIER A louer tout de suite

appartement de 2 pièces

refait à neuf et avec confort. Loyer Fr. 205.— + charges.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 54153-G

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 53659-G

A louer à Colombier dès le 31 mars 1980

appartement de 5 pièces

tout confort, loyer mensuel charges comprises Fr. 955.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 53661-G

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

dessinateur - architecte

J'offre: travail varié, horaire libre, ambiance d'un petit bureau.

Je demande: bonnes connaissances professionnelles, sens des responsabilités.

Date d'entrée: début février 1980.

Offres à Denis Matthey, architecte ETS, Littoral 19, 2025 Chez-le-Bart. Tél. (038) 55 26 93 - 55 27 21. 54082-O

Hôtel du Pont 2075 Thielle

cherche

2 sommelières

(éventuellement débutantes)

1 sommelier

avec expérience.

Entrée immédiate ou à convenir.

Logés, nourris.

Tél. (032) 83 16 32. 54300-O



JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 21 décembre 1979

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité: N° postal:

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.

52080-O

HÔTEL Beaulac

cherche
1 portier de nuit auxiliaire
1 portier d'étage tournant
(éventuellement auxiliaire).
Entrée immédiate.

S'annoncer à la réception de l'Hôtel muni du permis de travail et de références. 56591-O



Fausses-Brayes 19 2000 Neuchâtel

engage pour travaux en Suisse romande

- mécaniciens d'entretien
- mécaniciens-outilleurs
- mécaniciens-polisseurs
- mécaniciens-fraiseurs

avec CFC ou références équivalentes. Conditions intéressantes pour personnes capables. Emploi fixe garanti.

Tél. (038) 24 21 88 ou (066) 22 79 15. 49999-O

Entreprise générale d'électricité à Genève cherche

titulaire concession A et maîtrise fédérale

Ecrire sous chiffres 200-7970 aux Annonces Suisses S. A. ASSA, rue du Vieux-Billard 3 1205 Genève. 54345-O

Architecte-technicien-dessinateur

trouveraient postes avec responsabilités dans bureau d'architecture et d'urbanisme à Neuchâtel. Mandats intéressants.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire et références sous chiffres CO 2463 au bureau du journal. 55758-O

Cherchons pour entrée immédiate

1 employée à plein temps

aimant le contact avec les personnes âgées. Pour tous renseignements veuillez téléphoner au (038) 51 26 96. Home Montagu, La Neuveville 54267-O

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178 Telex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 h, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

CHAÎNES HI-FI



Notre exemple: AKAI 1015 PL Fr. 1350.—

AP 100 S
Platine semi-automatique
AA1015 PL
Ampli-Tuner FM/OM/OL
5 stations FM 2 x 18 watts

GXC-706 D-Platine à cassette
Tête GX et Dolby
SR - 1025 S
Enceintes 2 voies, 35 watts
RACK RV - 1S

la boîte à
musique

2034 PESEUX
Rue de Neuchâtel 6
Tél. (038) 31 86 86.

51838-A

LEROY OPTICIENS

Anne-Marie et Lucien
Leroy-von Gunten

LUNETTERIE
VERRES DE CONTACT
INSTRUMENTS
D'OPTIQUE



GRAND CHOIX DE:
BAROMÈTRES
BOUSSOLES
JUMELLES
LONGUES-VUES
LOUPES
MICROSCOPES
PODOMÈTRES

UN BON D'ACHAT
EST AUSSI UN
CADEAU APPRÉCIÉ

Terreaux 5-Fausses-Brayes - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 24 57 57 52624-A

Vous trouverez tout cela chez nous
au premier étage:

des meubles
de la vannerie
de la céramique
de la verrerie

pour votre logis et vos cadeaux

au parterre:
les surprises de

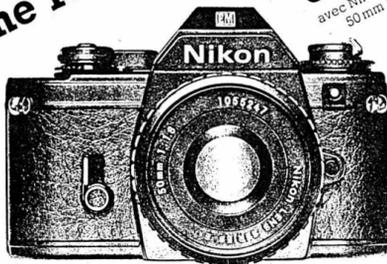
la mode nouvelle

52248-A



Nikon EM.
La ligne est libre
pour de bons instantanés
nés si le signal occupé
ne retentit pas!

Seulement
595.—
avec Nikon
50 mm 1.6 E



La photographie ne peut être plus simple:
un «bip-bip-bip» vous évite les photos
bougées ou surexposées, des diodes lu-
mineuses vous épargnent des erreurs de
manipulation; l'électronique expose cor-
rectement chaque photo.

Pourquoi acheter un autre appareil,
puisque vous obtenez pour le même prix
un authentique Nikon?



53701-A

bar - taberne
de la tour

J. Galand
NEUCHÂTEL
Angle Neubourg - Chavannes

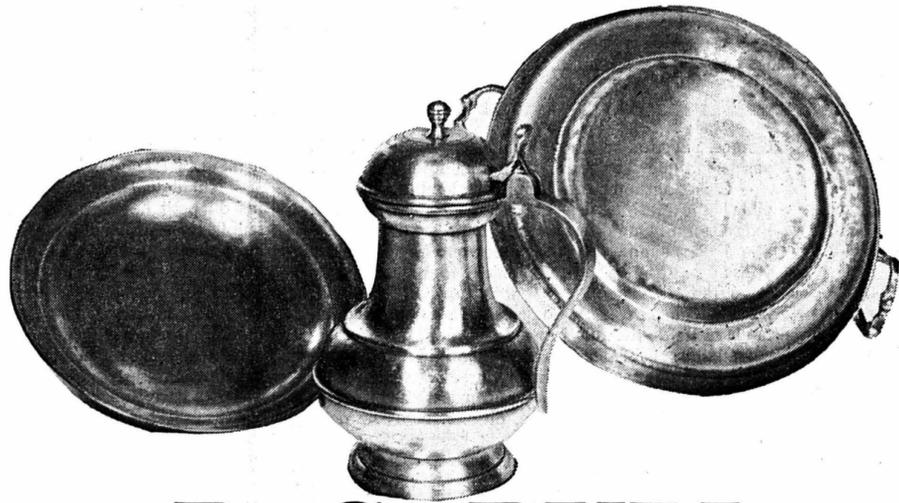
20295-A

Faites diminuer la
largeur de vos pantalons

Robert POFFET, tailleur,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

44660-A

Le charme de l'étain rustique Un cadeau toujours apprécié



B.-C. RUBI

Articles en étain - Plus de 1000 articles à disposition
Nombreuses nouveautés - Nous réservons pour les fêtes.

Félix-Bovet 32 - 2015 Areuse - Tél. 422469

FERMETURE HEBDOMADAIRE: MERCREDI APRÈS-MIDI

53698-A

Garage toit
à 2 pans

env. 3x5 m, Fr. 3000.—
env. 3x6 m, Fr. 3600.—
Belle construction.
Bon marché direc-
tement du fabricant.
Réservez chez
Uninorm, Lausanne.
Tél. (021) 37 37 12.
26457-A

VARILUX

de loin la meilleure
solution pour
voir aussi de près!



Chez vos opticiens

Primo Visconti Manuel Lazaro
Place des Halles 8 à Neuchâtel

tél. 24 27 24

44521-A

Dès le 13 décembre présentation
de notre nouvelle exposition



"lit canapé GAO: la vraie réponse à votre problème"



gilles gehrig décoration

- SIÈGES CONTEMPORAINS
- TABLES ET LAMPES
- TISSUS DE DÉCORATION

Chavannes 12

Neuchâtel

Tél. (038) 25 43 18

53569-A

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ
Brévars 3 Neuchâtel

119776-A

NOUVEAU

CEINTURES DE DAMES
ET DE MESSIEURS
LES TOUTES DERNIÈRES
NOUVEAUTÉS

Grand assortiment de gants
chez votre maroquinier

BIEDERMANN
rue du Bassin, Neuchâtel
127381-A

Apaisez les douleurs d'estomac après un
repas abondant - laissez fondre dans
la bouche 2 pastilles Rennie. En vente
dans les pharmacies et drogueries.



Rennie agit vite
dans l'estomac

36436-A

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le prix de l'instruction publique à Couvet

De notre correspondant : L'année prochaine, la commune de Couvet supportera une charge de plus d'un demi-million de francs pour l'enseignement primaire. C'est un peu plus que les prévisions de cette année et ce qui a été payé l'an dernier.

Sans doute, la suppression de deux classes primaires a-t-elle fait diminuer de plus de 44.000 fr. les traitements du personnel enseignant et les charges sociales.

Mais vu la nouvelle adaptation de l'allocation de renchérissement avec effet au 1^{er} août dernier (soit une majoration de 3,35% des traitements) et la nouvelle politique salariale concernant l'égalité des traitements pour les membres du corps enseignant, l'économie prévue a été finalement moins importante que celle envisagée. L'allocation qui sera versée par l'Etat a été estimée à 210.000 fr. et les écoles payés par d'autres communes à 6000 francs.

Le transport des élèves coûtera 10.000 fr. ; somme identique à celle qui sera payée pour l'écolage versé au centre éducatif des «Perce-Neige». On versera une somme de 1500 fr. pour les fêtes de la jeunesse, des promotions et de Noël ; une autre de 2000 fr. pour les courses scolaires : 3000 fr. seront affectés au camp de ski, et 1000 fr. pour les conférences et le cinéma. Pour la présente année scolaire, l'effectif en classes primaires est de 188 élèves, contre 217 élèves l'année d'avant.

JARDIN D'ENFANTS

Au jardin d'enfant on a noté une diminution aussi des élèves, l'effectif ayant passé de 44 à 41. Cela provoque une réduction des écolages payés par les parents. Pour le

foyer scolaire, on note aussi une nette baisse des frais de repas et des contributions des élèves et des communes. Cela provient du fait que moins de jeunes mangent au foyer scolaire. Ils étaient 22 l'année dernière, ils ne sont plus que 15 ; soit 11 élèves des classes primaires et préprofessionnelles, deux élèves de l'Ecole technique et deux apprentis fleuristes.

Pour l'Ecole technique, la charge que supportera Couvet est de 95.000 fr. en nombre rond ; pour l'enseignement préprofessionnel et secondaire de 400.000 fr. ; pour l'enseignement professionnel de 115.000 fr. ; alors que l'on prévoit de verser 9000 fr. à titre de bourses d'études et d'apprentissage. G.D.

Le Club des loisirs fête Noël à Couvet

De notre correspondant : Samedi, dans la grande salle communale de Couvet, 240 personnes se sont retrouvées à l'occasion de la 11^{ème} fête de fin d'année, organisée par le Club des loisirs. La bienvenue leur a été souhaitée par le président Pierre Descombaz.

La chorale du club, dirigée par M. Roger Raymond, a interprété quatre chœurs dont celui des pèlerins ; puis le groupe théâtral des Mascarons, composé de M. et M^{me} Blaise Berthoud et Dominique Comment, a joué « Les mots de chez nous » de C. Montandon, et accompagné à l'accordéon par M^{me} Franceschi, « Les deux aveugles » d'Offenbach.

Trente-deux enfants venant de cinq communes du Vully ont particulièrement réjoui l'auditoire en interprétant des chants non seulement en français mais aussi en allemand et même en finlandais. Ils étaient dirigés par M. Zeller.

Une collation fut servie en même temps qu'était organisée une tombola et qu'avait lieu la traditionnelle remise de cadeaux. Puis, les accordéonistes Louly et Bouby ont fait danser les aînés, qui conserveront un excellent souvenir de cette manifestation fort bien organisée. Le Club des loisirs reprendra son activité jeudi 17 janvier.

D'autres informations régionales en page 29

AVIS DIVERS

Patinoire de Belle-Roche Fleurier

Ce soir à 20 h 15

Fleurier - Fribourg

54693 1

SALLE FLEURISIA - FLEURIER

Vendredi 14 décembre à 20 h 30

Les Compagnons du théâtre et des arts présentent

NEXUS ERRATIC ET DEBILE MENTHOL

5 et 8 musiciens dans leurs improvisations déjà célèbres.

Entrée Fr. 6.-

Location : librairie Marguet, tél. 61 16 16. 54318 1

HÔTEL CENTRAL - COUVET

NOUVELLE DIRECTION

M. et M^{me} Santos Tél. (038) 63 23 81

SPECIALITÉS

Charbonnade au charbon de bois Fr. 18.-
Fondue bourguignonne Fr. 18.-
Fondue chinoise Fr. 16.-

Spécialement étudié pour l'ambiance de groupes, banquets, etc.
Salles à disposition pour environ 200 personnes. 54343 1
Egalement menus pour banquets.

Fleurier: avantages d'incinérer les ordures ménagères à Cottendart

De notre correspondant : Comme nous l'avons relaté dans notre édition de mercredi dernier, le Conseil général de Fleurier a été d'accord par 33 voix (il y eut 5 abstentions) d'adhérer à la convention liant le syndicat du Vallon à SAIOD pour l'incinération des ordures ménagères et des déchets à Cottendart.

Pour Fleurier, le transport assuré jusqu'à l'usine par une seule entreprise sera la solution la plus rationnelle et la moins coûteuse. Elle aura pour résultat de libérer un chauffeur communal et du matériel roulant, qui seront à même d'assurer d'autres tâches. D'autre part, le ramassage et les transports à Cottendart par l'équipe des travaux publics de Fleurier ne peuvent être pratiquement envisagés, car cette opération nécessite actuellement trois transports par jour jusqu'à Couvet.

Le ramassage et le transport effectué par une entreprise privée ne modifiera pas l'horaire actuel ; c'est-à-dire deux ramassages par semaine. Il y aura même un avantage car l'enlèvement des déchets encombrants combustibles se fera simultanément. Rien ne sera changé en ce qui concerne l'enlèvement de la ferraille et du verre.

Actuellement, les frais inhérents à l'incinération des ordures à Couvet se montent à 164.200 fr. par année, soit

44 fr. 40 par habitant. En revanche, le transport et l'incinération à Cottendart entraînera des dépenses de l'ordre de 136.360 fr., soit 36 fr. 85 par habitant.

COMMUNIQUE

Musique à la salle Fleurisia

(c) Demain « Les compagnons du théâtre et des arts » organiseront, salle Fleurisia, à Fleurier, une soirée musicale dans un style inhabituel. Elle sera animée par deux groupes de jeunes musiciens (rock-pop progressif) qui créent leur propre répertoire.

Le premier de ces groupes est « Nexus erratic ». Ce sont des musiciens du Vallon jouant du piano, de la guitare, de la basse ou étant à la batterie. Le second est « Débile menthol », de Neuchâtel, composé d'un pianiste, de guitaristes, de violonistes, saxophonistes ; et des instruments à percussion et de batterie.

Le festival d'Auvergnier avait déjà, avec d'autres, réuni ces groupes qui s'y étaient distingués. Et « Débile menthol » avait accompagné le groupe « Beau lac de Bâle » (qui venait de Genève bien sûr !) lors d'un concert donné devant une salle comble au Temple du bas, à Neuchâtel.

Demain soir, ce sera une rencontre « à la loyale », salle Fleurisia, qui sera arbitrée par le jeune et moins jeune public du Vallon.

MÔTIERS

Sapin de Noël

(sp) En vue des fêtes de Noël et de fin d'année un sapin a été dressé, place du Prieuré Saint-Pierre, à Motiers. Il sera illuminé avec des ampoules électriques.

AVIS DIVERS

POUR TOI POUR MOI

Un cadeau de chez



COUVET
Tél. 63 12 06

MÉNAGE
BOUTIQUE
OUTILLAGE
ÉLECTRO-
MÉNAGERS 53195-1

GAGNEZ..

1 paire de skis avec fixations de sécurité
1 paire de skis de fond
1 carte journalière pour

- Verbier (4 Vallées)
- Villars
- Adelboden
- Nendaz
- Crosats
- Champéry (Portes du Soleil)
- Gstaad
- La Lenk
- Montana etc. etc. etc.
en participant les jeudis 13 et 20 décembre de 18 h à 22 h au
GRAND CONCOURS SCHMUTZ-SPORTS
Fleurier
Hôpital 9
Tél. 61 33 36 53865 1

Ecritureaux en vente au bureau du journal

AVIS MORTUAIRE

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.
Matthieu 11:28.

Madame Margaretha Paschoud-Bachman, à Couvet et son fils :

Monsieur Maurice Paschoud et son amie, Mademoiselle Rose-Marie Brunner, à Baden ;

Madame et Monsieur Rudolf Winteler-Paschoud, leurs enfants et petits-enfants, à Riehen et Bâle ;

Madame Odette Paschoud-Bühler, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,

les familles Biedermann, Bachmann, Flückiger, Steiner, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Armand PASCHOUD

chef de station CFF

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui dans sa 58^{ème} année.

2108 Couvet, le 12 décembre 1979.

L'incinération aura lieu vendredi 14 décembre 1979 à 14 h, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Départ de l'hôpital de Couvet où le corps repose à 13 heures.

Domicile de la famille: Gare CFF, 2108 Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45398 M

De toute façon, les charges effectives de la commune ne seront pas affectées par la solution choisie et Fleurier réalisera même une économie de 1860 heures de travail par an, qui permettra à l'équipe des travaux publics de s'occuper mieux encore de l'entretien dont elle est responsable.

Et puis, avec l'évacuation à Cottendart, la protection de l'environnement y trouvera son compte, la région n'ayant plus à subir les nuisances de l'usine d'incinération de La Rochetta, au-dessus de Couvet. (La décharge des marais disparaîtra également).

Le vœu a été émis que les prix indiqués par SAIOD soient tenus, sauf en cas d'indexation du coût de la vie. Il en est de même pour les prix des transports. G. D.

Stationnement interdit

(c) Comme les années précédentes et de façon à permettre le déblaiement de la neige, le Conseil communal a pris la décision d'interdire pendant l'hiver le stationnement des véhicules dans les rues du village et sur les trottoirs, entre minuit et 8 heures.

Les propriétaires pourront parquer leurs véhicules, place de Longereuse, qui sera débarrassée de la neige dans la mesure du possible.

AVIS MORTUAIRE

Monsieur et Madame Marcel Gerber, à Fleurier ;

Monsieur et Madame Armin Kocher, à Fleurier ;

Madame Albert Delachaux, à Fleurier ;

Monsieur et Madame Pierre-André Delachaux et leurs enfants, à Motiers ;

Mademoiselle Denise Delachaux, à Fleurier ;

Monsieur Michel Jornod, en Allemagne ;

Monsieur René Mauley et ses enfants, à Bevaix ;

Monsieur et Madame von Almen et leurs enfants ;

Monsieur Léon Dubois et famille, ainsi que les familles Perret, Dubois, Grandjean, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

André DELACHAUX

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui à l'âge de 65 ans.

2114 Fleurier, le 11 décembre 1979.

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les Cieux et la Terre. Ps. 121:1-2.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 14 décembre 1979 à Fleurier.

Culte au temple à 13 h 15 où l'on se réunira.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: 15 rue de l'Hôpital, 2114 Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45397 M

Au château de Motiers

Nicole



Dans notre édition de mardi, nous présentions l'exposition qui se tient actuellement à la galerie du château de Motiers, jusqu'au 28 décembre. Parmi les aquarelles offertes par Nicole, on a choisi celle-ci : « La dame jaune ». (Avipress Treuthardt)

BUTTES

- Budget adopté
- Le point sur Verrisia SA

Hier soir, le Conseil général de Buttes a siégé au collège sous la présidence de M. Sahli (rad). Le budget pour 1980, qui laisse un déficit présumé de 36.385 fr., a été approuvé. Par ailleurs, à la suite de la démission de M. Claude Muller, un nouveau conseiller devait être élu. Aucune proposition n'ayant été faite, l'exécutif terminera la législature à quatre.

On a aussi parlé au cours de cette réunion de l'imposition fiscale du directeur de Verrisia SA et des emplois dans cette entreprise, postes qui sont tous maintenus sous une autre raison sociale.

Nous reviendrons plus en détail sur cette séance, dans une prochaine édition.

Don pour la bibliothèque scout

(c) M. Jean-François Nussbaumer, commissaire cantonal des éclaireurs neuchâtois, a fait don à la bibliothèque scout « Claude Marchal », d'un important ouvrage d'activités manuelles scoutes « Idées d'atelier ». L'auteur est Pierre Joubert. L'ouvrage est illustré de 200 croquis et dessins.

Eclairs et tonnerre sur le Vallon

(c) Que d'eau ! que d'eau ! On pouvait le dire avant-hier, toutes les écluses du ciel étant ouvertes sur le Vallon.

Les rivières étaient montées en flèche et pendant l'après-midi éclairs et tonnerre se sont succédés. Au milieu du jour, le ciel était si sombre qu'il a fallu s'éclairer pour travailler. Quant aux automobiles, elles roulaient tous phares allumés.

Hier matin, les hauteurs étaient couronnées de neige et il grésillait dans le fond de la vallée.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Juke box (16 ans).
Motiers, château: exposition Spilmann.
Fleurier, salle du stand: dès 19 h 50, exposition Dubois-Minelle, peintures.
Motiers, musée Rousseau: ouvert.
Motiers, musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou 33 18 90.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Motiers, tél. 61 14 23 ; Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Telex: 35 280

ce soir à 20 h 15

Championnat suisse ligue nationale B

C.P. FLEURIER

reçoit

Patinoire de Belle-Roche FRIBOURG

54601 1

NOTRE FEUILLETON

Trois roses pour une infante

par Alix André

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

L'invitation de M^e Gomes était de celles qu'on ne peut guère refuser. Et Nathalie eût trop craint de froisser l'aimable insulaire en le faisant. Celui-ci, ayant obtenu l'agrément de la jeune fille, se tourna vers le chasseur avec lequel il échangea, en portugais, quelques phrases rapides. Sans doute donnait-il des instructions concernant les valises et l'imminente arrivée de la voyageuse à l'hôtel. Après quoi, il guida Nathalie vers sa voiture. Et, durant le trajet, la satisfaction qu'il manifesta dédormagea quelque peu la jeune fille du surcroît de fatigue que ce passage chez son hôte lui imposait.

M^e Vicente Gomes habitait une belle et ancienne maison, au cœur de la ville, à quelques pas de la « praça do Municipio ». Son grand-père et son père avaient, dans cette même demeure, exercé les fonctions de notaire. Mais lui-même ne serait pas continué, car il était demeuré célibataire, ainsi qu'il le souligna avec mélancolie durant l'excellent repas préparé par Amélia, la gouvernante.

— Je n'ai jamais autant regretté qu'en ce moment l'absence d'une maîtresse de maison, poursuivit M^e

Gomes. Si cette demeure en possédait une, je n'aurais pas permis que vous vous installiez à l'hôtel. Du reste...

— C'est pourtant ce qui était le plus simple, interrompit la jeune fille. Mais je ne vous ai pas permis d'achever. Excusez-moi. Que disiez-vous ? « Du reste... »

— J'allais simplement m'étonner que M^{me} Farrel ne vous ait pas priée d'habiter chez elle tout le temps que vos affaires vous retiendraient à Funchal. Dieu sait, pourtant, que ce n'est pas la place qui manque à la quinta (1) ni les domestiques.

Nathalie sourit. Décidément, le sentiment de l'hospitalité était, chez les Portugais, poussé à l'extrême.

— M^{me} Farrel n'avait aucune raison de montrer, à mon égard, une pareille amabilité, dit-elle. Nous ne nous connaissons pas. Et il a fallu cet héritage pour que j'apprenne son existence et son nom. Vivre chez elle, je l'avoue, m'eût fort gênée. Il n'en a jamais été question.

Le notaire hochait la tête d'un mouvement désapprobateur. Sa compagne ne l'avait pas convaincu, mais il lui était, à la vérité, assez difficile de blâmer les Farrel... ses clients. M^e Gomes chercha à faire dévier la conversation.

— Bon ! dit-il, je pense que tout se passera bien, sans difficulté, sans ennui. Je m'y emploierai, soyez-en certain. Vous prendrez contact avec M^{me} Farrel chez moi, dès que vous le désirerez. Il faudra prévenir « là-haut » de votre arrivée. Voulez-vous que je m'en charge ?

— C'est inutile, maître. On sait, à la quinta, que j'ai débarqué ce soir.

— Et nul n'est venu vous accueillir ! s'exclama le notaire.

Puis, il se mordit les lèvres, partagé entre son étonnement scandalisé et sa prudence.

— Nul n'avait à venir, répondit Nathalie que l'embaras du petit homme amusait. Les membres de cette famille, je vous l'ai dit, me sont tous inconnus. C'est en fait le hasard qui vient de nous rapprocher. Ce hasard n'oblige pas les Farrel à me manifester des sentiments de grande amitié.

— Je sais... je sais mademoiselle. Mais enfin, entre l'amitié et... la négligence, il existe un grand écart. Et cette négligence est tellement en dehors de nos habitudes d'hospitalité !

— Les Farrel ne sont pas Portugais.

— Mais ils sont Français, répondit vivement le notaire. J'aime et j'admire votre pays. Et j'apprécie trop vos compatriotes pour penser qu'ils puissent agir, en certaines circonstances, autrement que nous le ferions nous-mêmes.

M^e Gomes s'arrêta encore, soupira. Décidément, il lui était difficile de concilier ses sentiments avec la réserve imposée par ses fonctions. Cette fois encore, Nathalie vint à son secours.

— Ces perdrix sont remarquables, dit-elle en reposant sa fourchette. Et vous possédez une excellente cuisinière.

Nul compliment ne pouvait aller plus directement au cœur de M^e Gomes pour lequel les plaisirs de la table, on le devinait à son embonpoint, comptaient beaucoup. Il eut un sourire modeste et s'empressa de servir, une fois encore, la jeune fille.

— C'est un plat typique portugais qu'Amélia réussit

bien, en effet. Les perdrix sont cuites dans un vase d'argile spécial, avec un assaisonnement très compliqué et, vous venez de le remarquer, très savoureux.

« Encore un peu de ce « Sercial », Mademoiselle ? C'est un vin rouge exactement fait pour exhaler l'arôme du petit gibier.

Nathalie accepta, but lentement le « Sercial » à l'incomparable saveur et reposa le verre sur la nappe en complimentant son hôte.

— Ceci vient justement des caves de M. Farrel, expliqua-t-il. Votre parent eut l'insigne attention de me faire porter une caisse de cet excellent vin pour les fêtes de fin d'année.

— Je ne possède aucun lien de parenté avec les Farrel, précisa la jeune fille.

— C'est exact. Vous n'en possédiez qu'avec mon défunt client, Alfonso Péreira, dont le testament vous fait légataire de ses biens au même titre que ses cousins d'une autre branche : les Farrel. Je vous ai, du reste, prévenue en temps utile que les biens en question n'étaient guère que mobiliers. Mon client ne possédait pas de fortune. Cependant, comme il appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'île, sa maison abrite certains meubles et objets de prix. Toutes choses que vous aurez à partager avec le cohéritier, c'est-à-dire avec Gérard Farrel. Elles valaient, je le crois, la peine du voyage. Et je me félicite de vous l'avoir laissé entendre puisque c'est à ce voyage que je dois l'honneur de votre présence dans ma maison, ce soir.

(A suivre)

(1) Maison de campagne.

A la découverte du

VAL-DE-TRAVERS



Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

A. BERTHOUD S.A.
RUE DE L'HÔPITAL 4 2114 FLEURIER
TÉL. (038) 61 10 50

TOUS COMBUSTIBLES



L'ancienne papeterie et le moulin de la Doux en 1894.

(Avipress P. Treuthardt)

odac MEUBLES
VIVRE...

dans sa maison, entouré par la chaleur du bois naturel.

COUVET
Tél. (038) 63 26 26

SAINTE-CROIX
Tél. (024) 61 16 16

Nouveau! Exclusif!
Elna
air electronic

Réparations toutes marques

En démonstration chez votre dépositaire
BOUTIQUE CHRISTIANE FLEURIER
tél. 61 21 37

AGENCE OFFICIELLE
M^{me} M.-Th. **PITTELOU**
Saint-Honoré 2 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 58 93

COURS DE COUTURE

ENICAR
Suisse

Réparations de montres de toutes marques
HORLOGERIE-BIJOUTERIE ŒUVRES D'ART
M. HUGUENIN
FLEURIER Tél. (038) 61 28 55

AGENCE AUSTIN - MINI MORRIS

AGENCE OFFICIELLE SUBARU 4WD pour le Val-de-Travers

VENTES voitures NEUVES toutes marques

Mini Leyland

Garage du Pré
FRANÇOIS SAUSER
FLEURIER Tél. (038) 61 34 24

L'Areuse, jadis eau bénite des industriels à Saint-Sulpice

L'Areuse a été, autrefois, l'eau bénite des industriels qui s'établissaient à Saint-Sulpice. En effet, un manuscrit du XVIII^e siècle relate déjà « qu'au sortir du rocher, l'eau de la rivière fait tourner un moulin à papier, réputé par la qualité de son produit ».

Après ce moulin-là en venait un autre à grain, avec une scie. Puis un bâtiment où l'on trouvait moulin, forge, martinet, foule et teinture, scie et battoir.

Plus loin existaient encore d'autres moulins jusqu'à la grande maison du moulin des Verrières où « quatre meules jouaient à l'ordinaire ». Tout cela se trouvait dans le quartier de la Doux.

La papeterie de Saint-Sulpice fut, pendant un certain temps, un établissement aussi important que celui de Serrières. On considérait l'eau d'une certaine source indépendante

de celle de l'Areuse, comme particulièrement favorable à la fabrication du papier.

C'est cette fabrique qui fut transformée plus tard en industrie de pâtes de bois et qui, après celle du ciment Portland devait fermer définitivement ses portes en cette seconde moitié du XX^e siècle.

LES ARTS ET MÉTIERS

Deux jeunes seigneurs publièrent il y a un peu plus de deux cents ans un récit sur leur voyage au Val-de-Travers et particulièrement à Saint-Sulpice.

Ils notaient que les fourneaux à fondre le fer avaient été abandonnés en raison de la disette du bois, mais soulignaient aussi que les habitants du village, qui n'avaient point à cultiver la terre autour de leurs

demeures, s'adonnaient aux arts et métiers.

C'est pourquoi on trouvait une chamoiserie, des horlogers, des graveurs sur bois pour les fabriques d'indiennes, des tanneurs et des cloutiers. Au nord du village, le torrent l'Huguenaz faisait tourner un moulin à tan. Un fabricant de cartes à jouer eut aussi son heure de gloire et, portant le nom prédestiné de l'Héritier, il vendait ses produits aux quatre vents.

Il ne reste quasiment rien de ces anciennes industries à l'époque actuelle. L'Areuse, elle, continue de faire été comme hiver la beauté du Vallon, mais avec les moyens techniques actuels, elle n'attire plus, comme autrefois, les industriels à Saint-Sulpice où ils s'étaient donné rendez-vous le plus souvent près de sa source qui a maintenant retrouvé son caractère sauvage. G.D.

Un geste fait plus de bien que dix bonnes paroles: donnez au

Secours suisse d'hiver

PHARMACIES

BOURQUIN
COUVET Tél. 63 11 13

DELAVY
FLEURIER Tél. 61 10 79

emosan

Vous trouverez chez nous
TOUTES LES NOUVEAUTÉS

Kawasaki

MOTORCYCLES ACCESSORIES
UN MOTARD AU SERVICE DES MOTARDS

DENIS JEANNERET
2114 FLEURIER - Tél. (038) 61 33 61

CAVES DE LA CITADELLE

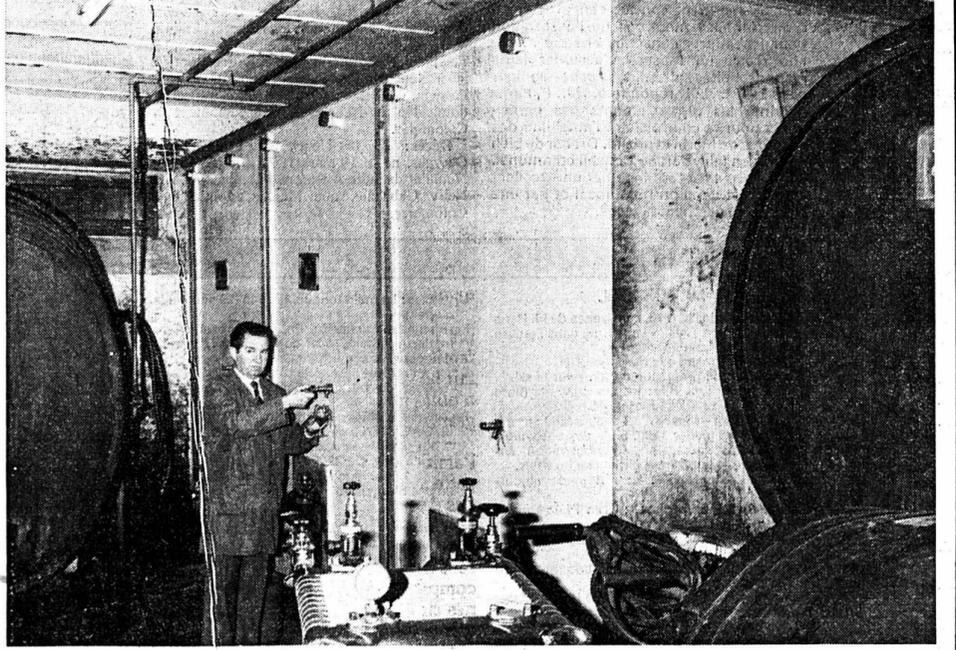
Réserve de la Citadelle

Le vin de tous les jours.
Vin fin de la commune de TARRAGONE

C. Jacot & Cie Fleurier

Tél. 61 10 96

A la maison C. Jacot & Cie, Fleurier, des vins pour les fêtes et pour tous les jours



M. C. Jacot dans sa cave où les vieux fûts voisinent avec les cuves modernes.

(Avipress P. Treuthardt)

Au siècle dernier, M. Henri Colomb ouvrait, quartier de la Citadelle, à Fleurier, un commerce de vins en gros. Il eut, comme apprenti de bureau, M. Henri Jacot, qui, ses études terminées, travailla trois ans dans l'entreprise Edouard Dubied & C^{ie} à Neuchâtel. Puis, en 1926, M. Henri Jacot revint à Fleurier, cette fois en qualité de propriétaire du commerce de vins.

Décédé cette année, Henri Jacot, homme particulièrement populaire et jovial, avait remis il y a un peu plus de vingt ans son commerce à son fils Claude, la raison sociale étant maintenant C. Jacot & C^{ie}, Caves de la Citadelle, à Fleurier.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise fut notablement agrandie, ceci pour répondre aux transformations qui étaient intervenues dans les livraisons.

UN TRÈS GRAND CHOIX

La maison C. Jacot & C^{ie} a en réserve un choix considérable de vins. Leur provenance est multiple puisqu'ils ont pour origine non seulement la Suisse — comme de bien entendu — mais la France, l'Espagne, l'Italie, l'Algérie, voire l'Autriche ou la Hongrie.

Les Beaujolais, Mâcon, Côtes-du-Rhône, Châteauneuf du pape, Morgon, Julienas, Fleurie, les Côtes de Beaune, les Bordeaux sont tous sélectionnés avec soin par le propriétaire.

Dans cette gamme très variée, il faut mettre en évidence les vins fins de la maison Meyer à Soultzmat

importés directement d'Alsace, comme les vins blancs suisses en provenance des meilleurs crus de Neuchâtel, du Valais, du pays de Vaud et du Vully.

RÉSERVE DE LA CITADELLE

Mais un soin tout spécial est voué par la Maison C. Jacot & C^{ie} à sa fameuse Réserve de la Citadelle, vin de table de tous les jours et qui est d'une rare qualité.

Mentionnons encore que ce commerce possède un grand choix de spiritueux et de liqueurs, ainsi que des

mousseux et des champagnes authentiques. De quoi faire un choix pour les prochaines fêtes de Noël et du Nouvel-An, mais aussi pour se constituer une bonne cave tout au long de l'année.

La maison C. Jacot & C^{ie} qui occupe plusieurs voyageurs puisque son rayon d'activité n'est pas délimité par les frontières régionales ou cantonales, livre franco domicile directement par camions dans la cave des clients, ce qui est un avantage qu'il ne faut pas non plus dédaigner. G.D.

CHEZ MONNIER
LES ENCEINTES HIFI MFB

Avec ampli incorporé (100 watts)

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES ET DE TÉLÉVISIONS

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

CHEZ MARCELINE

MERCERIE

- Chemises de nuit
- Pyjamas
- Combinaisons
- Soutiens-gorge - Gains
- Broderie - Laine
- Pulls dames
- Habillements enfants
- Mercerie

M^{me} Tonus - COUVET - Tél. 63 22 13

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Réunion du Conseil général de Coffrane

De notre correspondant:
Les membres du Conseil général de Coffrane étaient réunis lundi soir en séance ordinaire d'automne au collège. Douze conseillers généraux étaient présents ainsi que l'exécutif en corps et l'administratrice, M^{lle} Liliane Bischoff. M. Francis Meyer présidait la séance.

En remplacement de M^{me} Chollet, qui a quitté la localité, M. Fernand Jacot est élu secrétaire du législatif et M. Gilbert Grenillat vice-secrétaire. Les conseillers généraux passent ensuite à l'examen du budget 1980 qui laisse apparaître un déficit présumé de 29.370 francs. Les points principaux sont les suivants: revenus, intérêts actifs: 19.500 fr.; immeubles productifs: 26.000 fr.; forêts: 63.000 fr.; impôts: 202.000 fr.; services des eaux: 8600 fr.; service de l'électricité: 18.000 francs.

Dans les charges communales: frais d'administration: 47.000 fr.; hygiène publique: 36.000 fr.; instruction publique: 221.000 fr.; travaux publics: 33.000 fr.; œuvres sociales: 75.500 francs.

subventions pour abris de protection civile dans les nouvelles constructions; il s'agit là en effet d'un nouveau poste au budget. Jusqu'ici aucune obligation n'avait été faite à quiconque de construire un tel abri à Coffrane.

M. Marc-André Fahrni, rapporteur de la commission du budget, propose l'acceptation de ce dernier, non sans noter au passage l'augmentation sensible du poste «Instruction publique» dans les dépenses et l'augmentation aussi dans les rentrées au chapitre «Forêts».

Un crédit extra-budgétaire de 2800 fr. est ensuite accepté sans opposition pour l'étude du nouveau plan des règlements d'aménagement pour les carrières; sans opposition non plus, autorisation est donnée à la commission des gravières de siéger avec le Conseil communal pour l'étude de ce règlement d'aménagement.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Un point important de l'ordre du jour était sans doute la présentation du rapport de la commission pour les transformations de la salle de gymnastique. M. Antoine Berthoud, rapporteur, exposa trois projets étudiés par ladite commission. Des plans

détailés de M. Gilbert Perrenoud et la calculatrice précise des coûts pour 1980 ont été présentés aux conseillers généraux.

Le premier projet de coût total 70.000 fr., projet d'ailleurs recommandé par la commission, comprend la réfection de la salle existante, l'isolation totale du fond, des murs et du plafond, un fond synthétique adéquat, fenêtres, chauffage, suppression des escaliers et de la scène, entrée au niveau de la salle, construction d'un vestiaire et entrepôt entre les sanitaires existants et la salle de gymnastique.

Un deuxième projet prévoit en plus de tous les points énumérés ci-dessus, le prolongement de la salle vers le nord, de 3 m et un troisième projet prévoit en plus la construction de douches et de WC.

La commission a été remerciée de son important travail et son rapport accepté sans opposition.

Dans les divers, on parle successivement du raccord de certaines habitations aux canaux égouts, d'un éventuel forage en vue de la détection de nappes d'eau, du petit lac biotope de Paulière, de l'interdiction durant l'hiver de parquer entre la ferme Breguet et la ferme Steiger et même... une invasion de mouches à Coffrane.

PROTECTION CIVILE

Dans la discussion de ce budget, des informations sont données quant aux

Le législatif de Valangin adopte le budget 1980

De notre correspondant:
Le Conseil général de Valangin a siégé au collège, sous la présidence de M. Marcel Clerc. Trois conseillers s'étaient excusés tandis que l'exécutif en corps et l'administrateur assistaient à la séance.

Après lecture du procès-verbal, le président présenta la lettre de démission de la commission scolaire de M^{me} Madeleine

Ketterer, ainsi qu'une missive émanant du conseil paroissial au sujet du parking «sauvage» des voitures autour de l'église.

Lors de l'étude du budget 1980, M. Etienne Balmer demanda que certaines tables d'école soient remises à neuf ou changées. Elles seront réparées au cours des vacances estivales, lors de la réfection des parquets des deux salles d'école. A.M. Roger Petter, il est répondu que les 1000 fr. prévus pour le recensement sont imposés à la commune au prix de 2 fr. 50 par habitant.

Le budget bouclant par un bénéfice présumé de 2504 fr. est adopté sans opposition, en tenant compte d'une légère réduction de la taxe d'épuration de 7 à 5 %.

Sur proposition de M. Georges Huguenin, M^{me} Sylvette Gobat est nommée à l'unanimité membre de la commission scolaire en remplacement de M^{me} Madeleine Ketterer.

Le législatif accepta ensuite un crédit de 5000 fr. pour la remise en état partielle du chemin de Biolet, crédit accepté sans opposition et dont la dépense sera prise en charge par le compte d'exploitation des travaux publics.

Dans les divers, à la suite de questions posées par M. Petter, le président de commune, M. Charles Jacot, a surtout traité du problème des poubelles. La décharge publique étant presque remplie, la commune a continué pendant deux ans à y

déverser ses ordures ménagères malgré une mise en demeure de l'Etat. Cette année, il a fallu la fermer définitivement à fin novembre et livrer les ordures à Teufthal au prix de revient global de 24 fr. la tonne contre 42 fr. à Cottendant.

Les déchets lourds et encombrants sont également pris en charge pour autant qu'ils soient emballés et transportables par un homme seul.

DES RÉCLAMATIONS

M^{me} Schertenleib relève que le container pour verre vide n'est pas à sa place juste devant l'église et M. Ch. Jacot lui répond qu'il n'est pas plus laid que le camion Migros ou le Bibliobus neuchâtelois qui stationnent fréquemment à cet endroit. Plus mesuré dans ses paroles, M. Otto Waelti fit part des réclamations parvenues au sujet du container et annonce que deux autres seront achetés. Tous seront placés où la population le désire!

En fin de séance, il fut encore question du bénévolat à la commission scolaire, tandis que M. Clerc s'est étonné que le lavage des sacs de calcium vides dans une fontaine du village soit autorisé. Et le président de commune répondit que le fait est toléré par l'exécutif qui entretient de bonnes relations avec les cantonniers de l'Etat. A.M.

Constitution d'un club Suisse-Canada, à Cernier

On aime les Canadiens en Suisse, en France, ils ont du cœur, l'accent chaleureux, le prestige de l'Amérique et le parfum des temps anciens; ils évoquent la chasse, les grands bois, les lacs d'argent et les hivers heureux. «Il n'est bon bec que de Québec» s'indigne en toute amitié Anne Sylvestre en s'adressant à la très exubérante et québécoise Pauline Julien.

Bref, l'Europe francophone est entichée du Canada. Ce qui ne veut pas dire que le Canadien vivant en Suisse n'ait pas, malgré le climat d'amitié qui l'entoure, de temps en temps envie de retrouver des compatriotes, de remâcher avec l'accent l'air... du pays. Ceci pour ceux qui vivent en Suisse depuis un certain temps déjà, qui y restent même définitivement. Quant à ceux qui sont fraîchement arrivés, ils ont parfois besoin de davantage qu'un souvenir du pays, ils ont peut-être besoin de la bonne adresse, du coup de main ou du coup d'épaule qui font franchir plus facilement une mauvaise passe.

OÙ SE RENCONTRER ?

Parce que la mauvaise passe peut exister: la vie en Suisse est très différente de la vie canadienne. D'abord, la Suisse est petite, les gens y vivent les uns sur les autres, et leurs rapports sont fixés par un entrelacs de lois et de convenances difficiles à saisir pour une mentalité faite de vastes dimensions

autant sur le plan physique que psychologique. Et on travaille beaucoup, beaucoup, pour une vie très chère. Après un temps plus ou moins long d'apprentissage, beaucoup de Canadiens se sont très bien adaptés en Suisse, et certains y vivent même très heureux depuis de longues années et peuvent offrir leur connaissance aux nouveaux arrivés.

Mais voilà, où et comment se rencontrer? A part deux clubs, l'un à Bâle, l'autre à Zurich, et les services de l'ambassade, précieux mais étroits, il n'existait aucun organe de communication et d'échange pour les Canadiens émigrés dans notre pays, environ 4000 double nationaux suisse-canadiens ou canadiens-italiens, canadiens-français, et 2000 uniquement canadiens.

C'EST FAIT!

Depuis dimanche dernier, il existe un club Canada-Suisse qui s'est constitué à Cernier sous la présidence — temporaire — de Marie-José Nemitz. Ils étaient près de 45 venus de toute la Suisse romande pour entreprendre la procédure destinée à faire exister et se développer une association dont les objectifs peuvent se résumer en quelques points généraux: communiquer davantage, soit par des rencontres, soit par la création d'un journal; s'entraider pour la réalisation de projets trop lourds financièrement pour des personnes isolées tels que location de chalet en montagne, organi-

sation de voyages, etc.; se rendre des services de messageries lors de voyage Suisse-Canada ou Canada-Suisse (la poste est assez lente et très coûteuse); faire connaître le Canada aux Suisses par la participation de groupes à des manifestations culturelles.

Et surtout se parler, échanger des expériences. La moindre question vécue dans l'isolement peut devenir un véritable problème. Par exemple, pour des parents canadiens, est-il préférable de retourner au pays quand les enfants arrivent à l'âge scolaire? Une Canadienne qui a élevé ses enfants en Suisse et étudié les deux systèmes scolaires peut répondre aux parents qui se posent la question que selon son expérience, le système scolaire suisse est parmi les meilleurs et que l'enfant ou l'adulte formé en Suisse ne connaîtra pas de lacunes insurmontables dans sa formation.

Le comité du club se réunira encore avant la fin de l'année, un émissaire retournera au Canada pour y trouver des appuis indispensables. Un local a déjà été trouvé: ce sera à Neuchâtel, une ville paraît-il bien connue et bien aimée des Canadiens — et pas seulement des Québécois, le Canada est vaste souligne Marie-José Nemitz. Il est dû aux bons offices du Junior College. Le club est encore tout petit, il n'est pas encore enrôlé dans des statuts et dans des habitudes, mais à en juger par le besoin et l'enthousiasme des promoteurs, il est promis à de beaux lendemains. Ch. G.

MONTMOLLIN

Trophée de tir

(c) La société de tir de la Rochette vient une fois de plus de se distinguer en gagnant le tir canadien, organisé par les Suisses résidant dans ce pays. En effet, la société s'est adjugé le trophée, en l'espèce une tête de cerf avec un résultat de 95.088 points.

Match de hockey

(c) Le Hockey-club Montmollin-Corcelles continue sa série victorieuse puisqu'il vient encore de battre le HC Savagnier par le score de 13-3. Le prochain match le 22 décembre sera le derby attendu entre les deux clubs challengers des Joux-Derrière, avec la rencontre opposant les gens du haut vignoble aux Ponliers.

Les Geneveys-sur-Coffrane: fidélité récompensée

Lors d'une soirée, l'entreprise F. Bernasconi & Cie des Geneveys-sur-Coffrane et Neuchâtel fête 33 de ses employés. A cette occasion, M. Gilbert Bernasconi, entrepreneur, souligne en guise d'introduction combien il est important pour une entreprise de pouvoir compter sur un noyau de collaborateurs dévoués et fidèles et donna rendez-vous dans dix ans, pour la «pendule neuchâteloise» aux employés ayant dix ans de service. Il passa ensuite la parole au directeur commercial, M. Jean-Pierre Aubert, pour la remise des cadeaux.

MM. Luigi Verardo, Giosuè Cucchiari, Roger L'Plattener, Santo Zocco et Luc Stauffer ont 20 ans de service et reçoivent une pendule neuchâteloise. MM. Gérard Bourgeois, Giuseppe D'Amico, Mario Bozzelli, Romeo Costantini, Pierre Jaumin, Giuseppe

Del Monte, Angelo Di Blasio, Paul Wicht, Fernando Bonetti, Robert Schule, Emilio Bochud, Emanuele Ciaramella, Luciano Moroni, Arturo Manieri, Giorgio Rossetti, Giuseppe Montamagno, Salvatore Montemagno, Girolamo La Macchia, Salvatore De Frimo, René Sumi, Juan Blanco Garcia, Joaquim Alegre Botica, Rudy Siegenthaler, Bernard Colomb, Jean-Louis Bovay, Domingos Fernandes Dos Santos et Michel Bernasconi ont dix ans de service et ont reçu une montre.

En outre, M. Willy Krebs qui prend une retraite méritée après 16 ans de loyaux services, reçut également une pendule neuchâteloise.

A l'issue du repas qui suivit cette cérémonie annuelle, le directeur technique M. Paul Wicht se fit l'interprète de tous pour remercier la direction de sa générosité et de la confiance qu'elle témoigne à ses collaborateurs.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 10 03.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tel. 038 57 17 25
Télex: 35 395

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La section neuchâteloise de l'ASSM a tenu son assemblée générale à Marin

La section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors, qui groupe 108 membres domiciliés dans le canton et les régions limitrophes, a tenu son assemblée générale le samedi 1^{er} décembre à Marin. C'est en présence de 25 membres que le président, l'adjutant sous-officier Pierre Paroz, de Marin, ouvrit la séance. Après avoir fait procéder à l'appel et accepté l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la séance du 2 décembre 1978 à Pesoux, le président présenta son rapport de gestion 1978-79. Il énuméra les différents exercices, conférences, tir et visites organisés pendant l'année et conclut son exposé en rappelant aux jeunes membres l'importance de l'instruction hors service. Il souligna également la nécessité impérieuse de développer et parfaire ses connaissances afin d'être toujours en mesure de maintenir la troupe parfaitement équipée et approvisionnée et contribuer ainsi à garantir son efficacité maximum en cas d'engagement. Il demanda enfin aux aînés d'encourager par leur présence les jeunes membres et

développer et maintenir ainsi le traditionnel esprit de corps qui anime les sergents-majors.

Le responsable technique, l'adjutant sous-officier Frédy Perrin, de La Tourne, et le trésorier, le sergent-major Lucien Camponovo, de Rochefort, présentèrent à leur tour leur rapport. Après avoir entendu les vérificateurs des comptes, le président mit en discussion l'ensemble des rapports qui furent approuvés par l'assemblée. Les différents responsables furent remerciés et félicités pour leur bonne gestion et le travail accompli durant l'année.

Le nouveau comité se présente de la manière suivante: président, adjutant sous-officier P. Paroz; vice-président: sergent-major C. Fuchs; responsable technique: sergent-major L. Chevillaz; trésorier: sergent-major L. Camponovo; secrétaire: sergent-major E. Vuittel; responsable des mutations: sergent-major R. Baumann (membre de la commission technique); assesseurs: adjutants sous-officiers R. Gion et F. Perrin (membre de la commis-

sion technique). Enfin, le porte-drapeau et son remplaçant sont respectivement les adjutants sous-officiers F. Perrin et W. Grau.

Dans les communications, le président rappela que les prochaines journées suisses des sergents-majors se dérouleront à Bâle au mois de mai 1980. Il invita les sergents-majors neuchâtelois à soutenir la fondation créée dans le but de construire un Musée de l'armée destiné à abriter les collections d'armes de valeur actuellement disséminées dans les arsenaux fédéraux et cantonaux. Dans les «divers», différentes questions furent encore débattues avant que le président ne prononce la clôture des débats.

A 18 h 15, les participants et leurs invités furent accueillis par M. P.-A. Graber, président du Conseil communal, pour un vin d'honneur offert par la commune de Marin. Au cours d'un intéressant exposé, M. Graber présenta l'historique de la fondation de Marin et conclut son propos en remerciant les membres de l'association pour les efforts consentis chaque année afin d'être en mesure d'assumer leurs responsabilités au plus proche de leur conscience. Lui répondant, M. P. Paroz exprima les remerciements des participants pour la courtoisie et l'amabilité des autorités de Marin et pria M. Graber de bien vouloir en faire part au Conseil communal. La journée s'est terminée par un excellent dîner servi dans un hôtel local et par une soirée joyeusement animée.

Etat civil de Colombier (novembre)

Naissances: 1 (concernant des habitants de Colombier): 1 (à Saint-Aubin) Diaz, Evelynne Anne, fille de Diaz, Félix Francesco, de nationalité espagnole et de Doris Jacqueline, née Margairaz, domiciliés à Colombier; 16 (à Neuchâtel) Ferranti, Alessandra, fille de Ferranti, Francesco, de nationalité italienne et de Françoise Marguerite Clémence, née Perrin, domiciliés à Colombier; 17 (à Neuchâtel) Baroni, Pierre-Yves, fils de Baroni, Michel René, et de Agnès, née Billiue, domiciliés à Colombier; 22 (à Saint-Aubin) Miéville, fille de Miéville, Alain Charly, et de Lilian, née Hatt, domiciliés à Colombier.

Mariages: 9 (à Colombier) Schumacher Edouard Charles, divorcé, domicilié à Colombier, précédemment à Neuchâtel, et Aubry, Anne-Marie, divorcée, domiciliée à Colombier, précédemment à Neuchâtel.

Promesses de mariage: 1 Benoît, Raymond, célibataire, domicilié à Colombier, et Mariello, Salvatore, divorcée, domiciliée à Colombier; 5 Bajoni, Roberto, célibataire, de nationalité italienne, domicilié à Colombier, et Allemann, Anne-Lise, célibataire, domiciliée à Colombier; 7 Mütschard, Johannes Harry, veuf, domicilié à Neuchâtel, et Häberli, Liliane Marlyse, divorcée, domiciliée à Genève; 16 Thiébaud, Pierre Alain Serge, divorcé, domicilié à Neuchâtel, et Pavage, Marie-Catherine Patricia, célibataire, de nationalité française, domiciliée à Neuchâtel, précédemment à Colombier.

Décès: 23 (à Neuchâtel) Vuittel, Paul Georges, né le 19 mars 1902, fils de Vuittel, Numa et de Julie Adèle, née Landry, veuf de Nelly Gabrielle, née Maulaz, domicilié à Colombier.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Mort en prison...

« Monsieur le rédacteur en chef,
La semaine dernière, j'ai pu lire dans votre journal qu'un pensionnaire de la prison de Neuchâtel s'était donné la mort par pendaison. Il s'agissait en l'occurrence d'un toxicomane. Ce dernier avait demandé au psychiatre attaché aux services de la prison son admission dans un milieu plus adéquat. Hélas, le médecin en question a refusé l'appel du prisonnier.

Par la présente lettre, je désirerais connaître le point de vue dudit psychiatre quant à sa façon de juger et d'apprécier le besoin que ressent un toxicomane, quand il demande l'aide d'un milieu moins «carcéral» que la prison, pour résoudre ses problèmes découlant de la drogue.

Recevez, Monsieur...
Jacques ROHRBACH,
infirmier en psychiatrie,
Le Landeron. »

HAUTERIVE

Au législatif

(c) Le Conseil général d'Hauterive siège ce soir en séance ordinaire au foyer du bâtiment des services publics. Après la réception des jeunes de 20 ans aura lieu la présentation du budget 1980 qui prévoit un déficit de 216.470 fr. 85. C'est pour compenser une partie de ce déficit, que le Conseil général sera appelé à se prononcer sur l'introduction d'une taxe hospitalière.

M^{me} Marie-Claude Hertig, conseiller communal en charge, doit quitter la localité ainsi que sa famille. En effet, malgré de nombreuses recherches, ils n'ont pas trouvé à se reloger à Hauterive. C'est la raison pour laquelle, selon le règlement en vigueur, M^{me} Hertig doit donner sa démission. Il sera donc procédé à son remplacement.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète

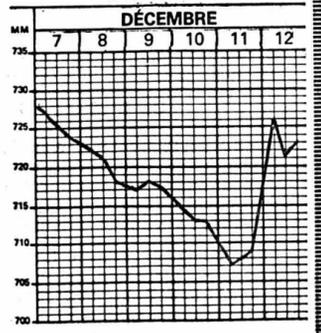
CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
Zurich: couvert, pluie, 4 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 6; Berne: nuageux, 4; Genève-Cointrin: nuageux, 5; Sion: couvert, pluie, 6; Locarno-Monti: serin, 12; Saentis: neige, -8; Paris: peu nuageux, 8; Londres: nuageux, 6; Amsterdam: nuageux, 4; Francfort: nuageux, 4; Berlin: peu nuageux, 1; Copenhague: serin, -3; Stockholm: serin, -6; Helsinki: serin, -13; Munich: couvert, neige, 0; Innsbruck: couvert, pluie, 3; Vienne: nuageux, 2; Prague: nuageux, -1; Varsovie: nuageux, neige, -6; Moscou: couvert, neige, -7; Budapest: peu nuageux, 7; Istanbul: nuageux, 1; Athènes: couvert, 18; Rome: peu nuageux, 16; Milan: serin, 11; Nice: serin, 18; Barcelone: serin, 16.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



Prévisions pour toute la Suisse

Une crête de haute pression suivie d'une nouvelle perturbation, associée à un afflux d'air chaud, traverseront notre pays.
Prévisions jusqu'à ce soir:
Nord des Alpes et Alpes: temps en général très nuageux et précipitations intermittentes en toutes régions à partir de jeudi matin, neige vers 500 m dans l'est et 1000 mètres dans l'ouest au début, puis vers 1500 mètres. Température dans l'ouest et le Valais: 0 à 4 degrés la nuit, 6 à 10 degrés l'après-midi. Vent d'ouest puis sud-ouest se renforçant.

Sud des Alpes: Augmentation des nuages et cessation du vent du nord. Précipitations dans l'après-midi, neige parfois jusqu'en plaine.
Temps probable pour vendredi et samedi:
-Nord: toujours des précipitations intermittentes, neige 500 à 800 mètres.
Sud: neige parfois jusqu'en plaine vendredi, soleil samedi.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 12 décembre 1979. Température: moyenne: 5,1; min.: 4,4; max.: 6,1. Baromètre: moyen: 720,0. Eau tombée: 8,6 mm. Vent dominant: direction: sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert à très nuageux; pluie pendant la nuit.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- Jusqu'à fin mars 1980 pour Fr. 34.—
- Jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 64.—
- Jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 121.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

DENNER

économie garantie!

valable du 13.12.79

Pâtes aux oeufs frais
bonita

- Spaghetti 1.50
- Cornettes 1.60
- Penne 1.60
- Nouilles extra larges 1.60

500 g **-95**

Crème pour le café stérilisée
se conserve plusieurs semaines sans réfrigération

bouteille 1/2 litre ~~2.25~~ **1.80** (+dépôt -50)

bouteille 1 litre ~~4.25~~ **3.50** (+dépôt -50)

JACOBS
Café
«Médaille d'or»
Café extra-fin de tout premier choix pour les plus exigeants fraîchement torréfié et emballé sous vide

250 g ~~4.35~~ **3.75**

Côtes du Rhône
APPELLATION CONTRÔLÉE
1978
Mise en bouteille dans la région de production.

Vin rouge bien charpenté.

70 cl ~~3.85~~ **2.95**

Châteauneuf-du-Pape
APPELLATION CONTRÔLÉE
Cuvée du Baillage
1977/1978
Mise en bouteille dans la région de production

Plein de saveur, peut encore se développer, idéal à conserver

70 cl ~~7.85~~ **6.85**

SONNALPA
Huile de tournesol
riche en acides gras non saturés et vitamine E

1 litre ~~4.30~~ **2.75**

mentadent G
pour conserver gencives et dents saines. Contient du fluor.

115 g ~~2.90~~ **2.25** (100 g 1.96)

Gloria
Hairspray
maintien souple et naturel pour cheveux normaux pour cheveux secs pour cheveux gras

350 g ~~4.65~~ **3.65** (100 g 1.04)

Gillette Contour
Rasoir à tête pivotante à deux lames. Au plus près de la peau.

pièce **5.45**

Gillette Contour
Dispenser de 5 lames **3.15**

NOËL
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
médiateur

TV MÉDIATOR couleur commande à distance

Dès Fr. **1190.-**

UNE RENOMMÉE DE LONGUE DATE
Seyon 26-30 NEUCHÂTEL. Tél. 24 57 77 53853-A

RADIO - TÉLÉVISION
Jeanneret
& C° SA

bico-flex
Divans-lits relax pour votre santé
le véritable sommier à lattes flexibles et articulées
épuration des plumes literie neuve
Livraison à domicile

Vente et conseil par:
LITERIE COMPLÈTE
Bottinelli Jean
succ. de C. Buser
Neubourg 5, tél. (038) 25 26 43
2001 NEUCHÂTEL
ANCIENNEMENT: AU CYGNE

Horlogerie Bijouterie Joaillerie
rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Neuchâtel
URECH

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

roth
COULEURS + VERNIS
votre conseiller et fournisseur en vernis pour PEINTRES, CARROSSIERS, MENUISIERS, AMATEURS
Toutes teintes préparées sur demande. - Service technique gratuit.
ROUTE DE NEUCHÂTEL 16, 2034 PESEUX - Tél. (038) 31 69 69.

TAPIS - RIDEAUX
(038) 25 90 04
BROGGINI
Devis sans engagement - Parc voitures - Fontaine-André 1
LE PLAISIR D'OFFRIR
Un foyer d'Orient - Un pouf original
Un tour de lit - Un joli couvre-lit
et un grand choix d'idées que vous découvrirez dans notre magasin
UN CADEAU SERA OFFERT À CHAQUE VISITEUR
Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

BOUILLI sans os
VIANDE HACHÉE le kg Fr. **9.80**

SAUCISSES ET SAUCISSONS neuchâtelois ou vaudois le kg Fr. **9.80**

Dimanche 16 décembre
grande présentation d'articles de fête:
VIANDE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
dans notre boucherie rue de la Treille 4, Neuchâtel

Well



Le nouvel utilitaire VW: un agréable poste de travail!

Aussi facile à conduire qu'une voiture de tourisme et plus perfectionné encore que ses 4,8 millions de prédécesseurs, cet utilitaire pratique est devenu le leader incontesté de sa catégorie. Et il est plus grand que jamais, entre autres grâce à son hayon plus vaste de 45%, à son compartiment de chargement en croissance de 40% et à sa porte coulissante qui a gagné 15%! Ses glaces rehaussées et ses portes élargies pour un meilleur accès facilitent d'autant la tâche de son chauffeur. Son plancher, quant à lui, a été abaissé de 20 centimètres. Quel gain de temps et d'efforts!

Les utilitaires VW se font en fourgonnette, fourgonnette vitré, minibus et pick-up.

Si vous désirez en savoir davantage sur ce nouvel utilitaire, passez donc à l'agence VW la plus proche.

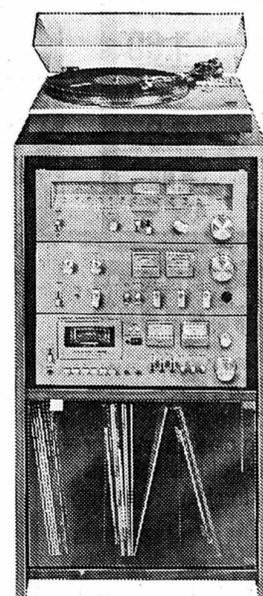
Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur l'utilitaire VW 77
Nom et adresse:
NP et localité:
Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.
Leasing AMAG pour entreprises et commerces:
pour tout renseignement, tél. 10561 43 01 01.

Il existe déjà une version de l'utilitaire VW pour fr. 16735.- + transport.



Economisez de l'essence: en VW

La Hi-Fi à ex libris: un grand choix et un service après-vente efficace



**Combinaison Hi-Fi
Sanyo 611**
Fr. 1490.- sans rack

garantie
ex libris
service

- Tourne-disque Sanyo TP 30** semi-automatique avec entraînement direct. Fr. 290.-
- Tuner Sanyo FMT 611**
OUC, OM, OL. Sensibilité OUC (DIN): 1,9 µV. Exécution: aluminium. Fr. 290.-
- Amplificateur Sanyo DCA 411**
Puissance sinusoïdale: 2x 50 Watt pour 4 ohms. Taux de distorsion: 0,05% pour 1 kHz à puissance nominale. Courbe de réponse: 5-40000 Hz. Fr. 300.-
- Tape deck stéréo Hi-Fi cassettes Sanyo RD. 611 UM** avec 2 moteurs pour l'entraînement par bande. Système Dolby. Pour cassettes normales, au dioxyde de chrome et au ferrochrome. Compte-tours avec mémoire. Régulateurs séparés pour le contrôle de l'enregistrement et du niveau de la reproduction. Courbe de réponse: 30-17000 Hz (cassettes CrO2). Fr. 490.-
- Haut-parleurs système 2 voies MEL 40**
Courbe de réponse: 40-25000 Hz. Puissance nominale: 40/60 W. Exécution: chêne ou noyer. Fr. 220.-
- Avec le rack correspondant: Ex Libris universel. Exécution: chêne ou noyer. Fr. 150.-
Dimensions: 490 x 895 x 385 mm.

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Rue Neuve-du-Molard 8
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM «Métropole»

ex libris

DÉMÉNAGEMENT
Suisse et Europe
MARIO DANUSER
Garde-meuble-piano
Tél. (038) 31 67 83,
Carrels 18 - Neuchâtel. 36972-A

POUR NOËL
«Cadeau pleine forme»
Offrez à votre femme un cours d'assouplissement, à votre fille des cours de danse classique. Un bon avec en-tête est à votre disposition, ainsi que tout renseignement à l'école d'art chorégraphique ANYNIA KETTERER, fbg de l'Hôpital 58, téléphone 25 29 19.
Le disque « à l'écoute de la danse » est en vitrine à l'UBS, rue du Seyon. 56670-A

MARCHÉ DEGROS LE BEY

Av. de Grandson 78 Yverdon Tél. 024-24 15 15

Ouvertures spéciales décembre 1979

Jeudi 13 ouvert jusqu'à 22 heures
Samedi 15 et 22 ouvert sans interruption jusqu'à 17 heures
Jeudi 20 ouvert jusqu'à 22 heures
Lundi 24 ouvert jusqu'à 17 heures
Samedi 29 ouvert sans interruption jusqu'à 17 heures
Lundi 31 ouvert sans interruption jusqu'à 17 heures

GRAND PARKING
ENTRÉE LIBRE

Pour Noël...
Gros arrivage de petits meubles

Prix avantageux

Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles	Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles	Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles	Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles Petits meubles
--	--	--	--

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

DISQUES 33t.
Importation directe

LOLLYPOP
Rue des Moulins 29
Neuchâtel. 46314-A

**UN SERVICE
DE VERRES**

s'achète
chez le spécialiste

Schinz
NEUCHÂTEL
Temple-Neuf 4

Le spécialiste
en cristaux et verrerie. 56680-A

La calvitie vaincue

par des cheveux implantés dans une micropeau remplacera ceux que vous avez perdus. Ce nouveau procédé «Implanta-hair» est pratiqué à Neuchâtel

Beauté-Toupet Center
Tél. (038) 31 38 50

LA TOQUADE
Seyon 6
Neuchâtel
24 15 72

CADEAUX
Des idées originales. 53852-A

ce soir, **OUVERT** jusqu'à **22 h.**

MARCHÉ MIGROS rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges

MONTAGNES

Recensement de la population du « Haut »: premiers résultats

Les premiers résultats du recensement de la population du canton, effectué à mi-décembre chaque année par des divers communes, sont connus. En ce qui concerne le « Haut », on relève d'ores et déjà, avant de connaître les chiffres définitifs, une baisse sensible du nombre d'habitants, confirmant ainsi le dépeuplement du Jura neuchâtelois entamé avec l'apparition de la crise.

District de La Chaux-de-Fonds: c'est la semaine prochaine, seulement, que nous serons fixés sur l'état de la population de la Métropole horlogère, et aujourd'hui pour celui de La Sagne, Aux Planchettes, en revanche, à moins d'une surprise (naissance prévue), la situation est la suivante: 224 habitants (plus 22), soit une augmentation de 10 % environ. Un événement en soi, et que peu de communes du canton pourront revendiquer. Evénement lié à l'établissement ici de plusieurs retraités séduits par le cadre de ce village et par quelques naissances.

District du Locle: ici, nous sommes en possession de données plus complètes. Avec une première indication fournie par le rapport de la commission du budget, rapport mentionnant alors une perte de plus de 250 unités. Les chiffres définitifs sous peu.

Pour Les Brenets: le résultat vendredi. Aux Carneux-Péquinot: 310 habitants (moins 9). Un commentaire: un nombre assez élevé de décès et deux ou trois personnes qui, à la suite d'un mariage, ont quitté la localité. La population est la suivante: Neuchâtelois masculins 99, Neuchâteloises 95, soit 194, autres Suisses 48, autres Suissesses 55, soit 103. Etrangers 7, étrangères 6, soit 13 (tous au bénéfice d'un permis d'établissement), soit 154 hommes et 156 femmes. Etat civil: mariés 120, veufs et divorcés 20, célibataires 170. Religion: protestants 80; catholiques romains 228; divers 2.

Il y a 87 chefs de ménage; 12 jeunes entreront dans leur 20^{ème} année en 1980; 17 hommes ont 65 ans et plus, 20 femmes, 62 ans et plus.

La Brévine: 733 (plus 6). Neuchâ-

lois masculin 218, Neuchâteloises 243, soit 461. Suisses 140, Suissesses 124, soit 264. Etrangers 5, étrangères 3, soit 8. Etat civil: mariés 356, veufs et divorcés 55. Célibataires 322. On compte 248 chefs de ménage, 9 jeunes qui entreront dans leur 20^{ème} année en 1980; 48 hommes ayant 65 ans et plus et 61 femmes ayant 62 ans et plus. Religions: protestants 641; catholiques romains 87; catholiques chrétiens 3; divers 2.

La Chaux-de-Milieu et Les Pons-de-Martel: les résultats aujourd'hui. **Brot-Plamboz:** un chiffre, 259, soit une diminution de trois unités.

Il est bien sûr trop tôt pour établir une statistique détaillée de ce recensement. Une approche permet de constater que les petites communes du « Haut » connaissent des fortunes diverses, mais que dans l'ensemble elles affirment une stabilité. Il n'en va pas de même des deux villes, une remarque qui ne date pas d'aujourd'hui!

Ph. N.

Violent feu d'appartement à La Chaux-de-Fonds

Tôt, hier matin, plusieurs passants qui cheminaient dans le quartier de la rue du Temple-Allemand, à La Chaux-de-Fonds, furent intrigués en voyant de la fumée épaisse sortir d'une fenêtre de l'immeuble N° 15.

Au même instant, il était 7 h 45 environ, les premiers secours étaient alarmés. Il s'agissait en fait d'un violent feu d'appartement qui obligea les hommes à se munir d'appareils contre les gaz. L'attaque du sinistre se fit au moyen d'une lance brouillard.

Une partie des combles et le logement furent touchés. Il a été nécessaire d'arracher le plafond et de démonter un pan de toit. Trois quarts d'heure plus tard, tout danger était écarté, mais les dégâts sont importants.

L'origine de ce sinistre est dû à un fourneau surchauffé.

Sur place, on notait la présence notamment du commandant du bataillon, le major Guinand, et de responsables de son bataillon.

Ny.

Le dernier garde-à-vous de ceux de 1929

Traditionnelle cérémonie que celle de ce mois de décembre qui voit, année après année, les militaires ayant remplis leurs obligations être rendus, définitivement, à la vie civile.

Hier, dans les locaux de l'Ancien-Standard, à La Chaux-de-Fonds, ils étaient 138, de la classe 1929, en provenance des deux districts du « Haut » à effectuer leur dernier garde-à-vous.

Un brin d'émotion pour beaucoup, mais aussi la joie des retrouvailles pour certains d'entre eux.

Après avoir été salués par le capitaine Claude Gaberel, commandant d'arrondissement, ils reçurent les vœux et remerciements de l'Etat, par la voix du conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire.

Puis ils mangèrent une choucroute offerte par les communes concernées, le tout arrosé d'un bon verre de vin que le canton leur réservait!

Le reste de l'après-midi fut consacré à l'évocation de maints souvenirs. Et des souvenirs, pas besoin d'en parler! Ils furent légions, après tant de semaines et de mois de service.

Ny.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Les valeurs suisses et anglaises bien soutenues

CHEZ NOUS, l'image de l'année 1979 commence à apparaître complètement et il s'agit d'un millésime boursier satisfaisant qui est assis sur une stabilisation de notre franc et une légère reprise des affaires dans la construction, dans l'industrie et le commerce. Les cantons de Zurich, d'Argovie et de Bâle-Campagne paraissent les mieux situés dans ce léger envol faisant suite à la récession des années précédentes.

Les sociétés les plus importantes du pays ne verront plus le mouvement de leurs activités extérieures s'amenuiser dès qu'il est traduit en francs suisses, en raison de la constante atrophie de notre monnaie, cette dernière ayant cessé en 1979.

C'est donc dans un climat de sérénité que les ordres ont été passés hier aux places helvétiques. Les avances de prix l'emportent sur les reculs. Les chimiques avaient connu une séance faste la veille; elles ont facilement tenu hier ces niveaux renforcés. Les titres de nos grandes banques avancent parfois d'un ou deux points, en particulier parmi les bons de jouissance qui sortent de l'oubli. Aux assurances, Baloise Holding remonte à 535 (+10); ailleurs Jelmoli et Sulzer nom. s'adjugent respectivement 20 et 10 francs.

1979 FAVORABLE AUX CÂBLES DE CORTAILLOD

A Neuchâtel, l'action de Cortaillod remonte à 1700 à la suite d'une communication aux actionnaires de cette entreprise qui fait état d'une évolution satisfaisante pour la plupart des sociétés dépendant de ce groupe. Son Conseil d'administration escompte le maintien du dividende attribué aux actionnaires.

PARIS ne parvient pas à trouver une ligne de conduite homogène. Les pétroles conduisent la tendance haussière suivie par la plupart des banques. En revanche, les titres industriels et les automobiles s'effritent.

MILAN affiche un ton maussade s'étendant à tous les compartiments. FRANCFORT entraîne la plupart des valeurs actives dans un léger mouvement d'érosion des prix.

AMSTERDAM note aussi une légère compression du marché. LONDRES se distingue par un ton bien soutenu de tous les groupes. Evidemment que la poussée nouvellement renforcée de l'or profite aux minières qui s'avancent à grands pas.

E. D. B.

Au Musée d'horlogerie du Locle

De notre correspondant:

Chaque année à pareille époque, les membres de l'Association des amis du Musée d'horlogerie sont conviés à une rencontre au cours de laquelle sont présentées les pièces qui ont été acquises durant les derniers mois. Pour le comité du musée, c'est aussi l'occasion de faire le bilan de son travail et d'annoncer ses prochains objectifs.

La manifestation de cette année revêtait un caractère exceptionnel. Tout d'abord parce qu'elle a attiré un très nombreux public, parmi lequel on remarquait notamment MM. René Felber, président de la ville, et Pierre Imhof, président du Musée international de

l'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Ensuite et surtout parce que, en plus des achats réalisés et des dons reçus, deux nouveautés importantes ont été présentées.

Il s'agit premièrement de la vitrine réservée aux fabricants d'horlogerie du Locle. Anciennement située au deuxième étage, elle a été déplacée au rez-de-chaussée, dans un décor agréable. Elle permet de mettre en valeur les montres plus prestigieuses imaginées et créées dans les entreprises de la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises. La diversité, l'originalité et la richesse de cette collection sont un véritable témoignage de foi en l'avenir.

(A suivre)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, L'incompris.
Eden: 20 h 30, La cage aux folles (16 ans).
Plaza: 20 h 30, Le trésor de Box Canyon.
Scala: 20 h 45, Une fille nommée Apache (18 ans).
ABC: 20 h 30, Odo Toum, d'autres rythmes.

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 11 rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: «L'homme et le temps».
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: François Arnal.
Vivarium (Jardinierie 61): batraciens, reptiles et biotopes.

Galerie du Manoir: exposition de Noël des PSAS.
Galerie Cimaise: bijoux, céramiques et tissages.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Centrale, 57 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Club 44: 20 h 30, Israël, les raisons d'une crise, par David Catarivas.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Coopérative, 6 rue du Pont, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

D'autres Informations régionales en page 29

Le Père Noël en ville

(c) Le Père Noël était de retour, hier après-midi, répondant à l'invitation de l'association «Vivre La Chaux-de-Fonds». Après avoir parcouru l'avenue Léopold-Robert sans trop de difficulté, grâce aux bons soins des agents de la police locale, il s'est arrêté devant la fontaine monumentale pour décerner les prix d'un concours de dessin et surtout force friandises.

Beaucoup de monde, le long du «Pod» pour l'accueillir et des gosses heureux. Aujourd'hui, nous suivrons la première des deux ouvertures nocturnes des magasins. Avec, en prime, un léger duvet de neige. Histoire de rappeler que l'hiver, le vrai, est à la porte!

Offrez de la mode. Offrez du pratique. Offrez un «Knirps» véritable.

Pour dames: «Knirps 2100», le miniMINI avantageux avec servo-ouverture. Monture laitonée. En nylon uni. Fr. 55.-net. En nylon imprimé Fr. 65.-net.

Pour dames et messieurs: «Knirps 2000» avec servo-ouverture. Monture laitonée, étui attractif. En nylon uni. Fr. 65.-net. En nylon imprimé Fr. 79.-net.

Pour messieurs: «Knirps P.O.L.O.» avec ouverture automatique. En nylon uni. Fr. 42.-net. En nylon imprimé Fr. 45.-net.

«Knirps» avec la «garantie point rouge» et l'«anneau bleu roi» (signe de garantie de réparations).

BIEDERMANN
MAROQUINERIE
Rue du Bassin - Neuchâtel
52283-A

SKIS DE FOND WING FIBRE DE VERRE ET POLYURÉTHANE

140-170 cm

79.-

180-210 **88.-**

POBIRAMA

PESEUX: Centre d'achat CAP 2000
tél. (038) 31 73 01.

53721-A

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	11 déc.	12 déc.	Fischer	745.-	740.-	FRANCFORT	10 déc.	11 déc.	General Motors	51-1/2	51-3/4
Banque nationale	670.-	670.-	Jelmoli	1390.-	1410.-	AEG	38.30	37.-	General Tel. & Elec.	28-38	28-5/8
Credit foncier neuchât.	810.-	810.-	Hero	2825.-	2800.-	BASF	140.80	140.-	Goodyear	13-3/8	13-1/2
La Neuchâteloise ass. g.	640.-	640.-	Nestlé port.	3495.-	3500.-	BMW	169.50	166.40	Honeywell	81-7/8	81-1/4
Gardy	72.-	72.-	Nestlé nom.	2215.-	2220.-	INCO	245.50	245.50	IBM	21	21-3/8
Cortaillod	1650.-	1700.-	Roco port.	2150.-	2150.-	Deutsche Bank	256.-	254.50	IC Industries	25-1/8	25-1/8
Cossonay	1400.-	1400.-	Alu Suisse port.	1140.-	1155.-	Dresdner Bank	193.-	190.50	Int. Paper	39-1/8	39-1/4
Chaux et ciments	625.-	640.-	Alu Suisse nom.	461.-	466.-	Farben, Bayer	127.-	126.50	Int. Tel. & Tel.	26-1/4	26-1/4
Dubied	435.-	425.-	Sulzer nom.	2780.-	2795.-	Höchst, Farben	123.50	123.60	Kennecott	26-7/8	27-3/4
Dubied bon	420.-	420.-	Sulzer bon	380.-	378.-	Karstadt	252.80	253.50	Lilly	62-1/4	61-7/8
Ciment Portland	2780.-	2775.-	Von Roll	385.-	385.-	Kaufhof	190.88	188.80	Litton	39-3/4	40-1/4
Interfood port.	4975.-	4975.-				Mannesmann	131.60	129.50	Minnesota Mining	50-1/2	50-5/8
Interfood nom.	990.-	980.-				Nat. Distillers	299.-	298.38	Nat. Distillers	29-1/4	29-3/8
Navigation N'el priv.	65.-	65.-				NCR	67.-3/4	67.-3/4	PepsiCo	67-3/4	67-3/4
Girard-Perregaux	580.-	580.-				Penn Central	24.-1/8	24.-1/8	Procter & Gamble	73-3/4	73-5/8
Hermès port.	410.-	415.-				Rockwell	43-3/4	44	Rockwell	43-3/4	44
Hermès nom.	130.-	132.-				Sperry Rand	49-7/8	50	Sperry Rand	49-7/8	50
						Uniroyal	3-7/8	3-7/8	Uniroyal	3-7/8	3-7/8
						US Steel	17-1/4	17-1/8	US Steel	17-1/4	17-5/8
						United Technologies	41-5/8	42-5/8	United Technologies	41-5/8	42-5/8
						Woolworth	26-1/8	26-1/8	Woolworth	26-1/8	26-3/4
						Xerox	62	62-3/8	Xerox	62	62-3/8
						Zenith	9-1/2	9-3/8	Zenith	9-1/2	9-3/8
LAUSANNE			ZURICH (act. étrang.)			AMSTERDAM			INDICES DOW JONES		
Banque cant. vaudoise	1470.-	1465.-	Alcan	66.25	65.50	Amrobank	65.20	65.-	Services publics	108.49	108.53
Credit foncier vaudois	1165.-	1170.-	Am. Metal Climax	67.-	66.-	AKZO	24.90	24.70	Transports	254.58	253.94
Baloise-Holding port.	1020.-	1020.-	Am. Tel. & Tel.	87.-	85.50	Amsterdam Rubber	43.10	46.-	Industries	833.70	835.67
Baloise-Holding bon.	33.50	33.75	Beatrice Foods	33.50	33.75	Bols	65.50	64.20			
Editions Rencontre	1100.-	1025.-	Burroughs	129.50	126.50	Heineken	70.-	70.-			
Innovation	406.-	405.-	Canadian Pacific	50.-	48.75	Hoogovens	21.10	20.50			
Rinsoz & Ormond	440.-	440.-	Caterp. Tractor	86.75	87.25	KLM	78.80	78.80			
La Suisse-Vie ass.	4400.-	4400.-	Chrysler	9.50	9.25	Robeco	164.-	163.50			
Zyma	800.-	815.-	Coca-Cola	56.-	55.25						
			Control Data	90.-	88.-						
			Corning Glass Works	93.-	90.50						
			CPC Int.	95.50	93.-						
			Dow Chemical	50.-	50.-						
			Du Pont	63.50	62.50						
			Eastman Kodak	77.50	76.50						
			EXXON	91.-	90.-						
			Firestone	13.75	14.25						
			Ford Motor Co	53.50	53.50						
			General Electric	74.50	74.50						
			General Foods	56.50	55.75						
			General Motors	82.25	81.50						
			Goodyear	45.-	44.50						
			Honeywell	131.50	129.50						
			IBM	106.-	104.50						
			Int. Nickel	33.50	33.-						
			Int. Paper	62.50	62.50						
			Int. Tel. & Tel.	42.25	41.50						
			Kennecott	42.75	42.50						
			Litton	63.50	63.-						
			MMM	81.50	79.50						
			Mobil Oil Split	82.75	84.-						
			Monsanto	93.50	91.50						
			National Cash Register	109.-	107.50						
			National Distillers	48.-	46.-						
			Phillip Morris	57.-	56.-						
			Phillips Petroleum	77.50	76.50						
			Procter & Gamble	118.-	117.50						
			Sperry Rand	80.25	79.-						
			Tecaco	47.-	46.50						
			Union Carbide	67.25	67.-						
			Uniroyal	6.50	6.25						
			US Steel	28.50	27.75						
			Wagner-Lambert	32.50	31.50						
			Warnerworth F.W.	42.-	41.75						
			Xerox	100.50	98.-						
			AKZO	21.25	20.50						
			Anglo Gold I	100.50	101.50						
			Anglo Gold II	16.75	17.25						
			Machines Bull	27.-	27.-						

Actions boucherie

Gigot d'agneau
Nlle-Zélande
100 g **1.20**

Côtelettes
d'agneau
Nlle-Zélande
100 g **1.25**



Centres COOP
Super-Centre
principaux magasins

Textile

Super

Pour enfants

Veste de ski plume
capuchon attachant
ceinture, 2 poches
rouge doublé marine
royal doublé rouge
de 4 à 12 ans **39.-**

Moufles vinyl
bord tricot
rouge - blanc - marine
6 1/2 - 7 1/2 **8.90**
9.90

Bonnet / passe-montagne
uni
avec visière
rouge ou camel **5.90**

Bonnet avec pompon
bord rayures
multicolores
blanc ou rouge **8.50**

Cagoule tricot uni
rouge - marron -
marine - beige **5.90**

Démonstration Super

Aujourd'hui
et demain...

la machine
à tricoter
avec M^{me} Berlincourt
démonstratrice

Traiteur Super

Mesdames,
ne vous fatiguez pas
avant les fêtes!
Confiez la confection
de votre entrée
au rayon traiteur du
Super-Centre...

→ pour Noël
jusqu'à mercredi soir 19
→ pour le 31 décembre
jusqu'à jeudi soir 27

Aligullette de saumon	100 g	4.30
Aligullette de cabillaud	100 g	1.90
Tranches de filet Wellington	100 g	4.30
Tranches de darts mignon	100 g	1.30
Tranches de pâté maison	100 g	1.60
Tranches de pâté de gibier	100 g	1.90
Tranches de rosbif	100 g	3.20
Tranches de rôti de porc	100 g	2.40
Viande séchée	100 g	4.50
Jambon cru	100 g	3.30
Truitelles en gelée	la pièce	4.50
Tourtes aspic		
Tourtes, etc.		



chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations

Hits <weekend> du jeudi 13 décembre
au samedi 15 décembre 1979



Eau minérale Coop
naturelle, gazéifiée
Bouteille
de 1 litre
(+ dépôt)
-30
au lieu de **-40**



Limonade Coop
<Citra>
Bouteille
de 1 litre
(+ dépôt)
-50
au lieu de **-70**

1 tasse
de café Jubilor,
la spécialité
aromatique
de Coop,
dans tous les restaurants
suisses Coop avec self-
service - ainsi que dans
les établissements saison-
niers Coop d'Adelboden,
Grindelwald, Engelberg,
Davos et Klosters,
à un prix
spécialement
avantageux.

Actions

Rimuss Party
Jus de raisin
mousseux, sans
alcool, 70 cl
260
au lieu de **3.20**

**Champignons
de Paris
coupés**
2 boîtes
de 190 g
Poids égoutté:
115 g **150**
au lieu de **2.-**

**Poires,
moitiés
MONDIAL**
Boîte
de 820 g
Poids égoutté:
480 g **160**
au lieu de **2.10**

**Cerises rouges
bigarreaux
dénoyautées
MONDIAL**
2 boîtes
de 430 g
Poids égoutté: 240 g
350
au lieu de **4.20**

**Petits pois
extra-fins
avec
carottes
midi**
Gastronome
2 boîtes
de 425 g
Poids égoutté:
260 g **260**
au lieu de **3.40**

Hits hebdo 12-18
décembre 1979

**Pâtes aux œufs frais
Gala**
Nouillettes
chinoises
2x
500 g **240**
au lieu de **3.60**

**Garniture de légumes
avec champignons
de Paris midi**
Boîte
de 860 g **280**
au lieu de **3.50**
Poids égoutté:
550 g

Fromage français à pâte molle
Caprice des Dieux
60% de matière grasse
Boîte de 200 g
275
au lieu de **3.30**

Coupe Chantilly
Chocolat et caramel
2 gobelets
de 125 g
1.-
au lieu de **1.30**

Prix choc actuel

Flash-cubes <Sylvania>
Magicube X MC-4
Duopack
(2 barres de 3 cubes
= 24 flashes) **4.-**
seulement

Flash-barres <Sylvania>
Flipflash Super 10
Duopack
(2 barres de 10
= 20 flashes) **7.50**
seulement

actions de fête

Café en grains Coop

action



Jubilor
500 g **5.90**
au lieu de **7.10**



Jubilor
250 g **3.20**
au lieu de **3.80**



Excellento
500 g **5.50**
au lieu de **6.70**



Excellento
250 g **3.-**
au lieu de **3.60**



Casa
250 g **2.50**
au lieu de **3.-**



Bonsoir
sans caféine
250 g **3.20**
au lieu de **3.70**



Espresso
225 g **2.40**
au lieu de **2.90**

Coop compte pour qui sait compter!

Ce soir, au Super-Centre...

la fanfare d'Auvernier

remise du 1^{er} prix

du loto anniversaire

à la gagnante M^{me} Lucatelli

Fondue chinoise
les 100 g **2.40**



Super-Centre Portes-Rouges Super-Centre Super-

CANTON DE BERNE

Pour 1,8 million de francs

Berne achète l'ancien hôpital de Moutier

De notre correspondant : L'ancien hôpital de Moutier, après quatre années de discussions, sera vendu à l'Etat de Berne pour la somme de 1,8 million de francs.

prévisions 1979. Cette augmentation provient de la mise en service d'une vingtaine de lits pour malades chroniques.

Au mois de juin, une partie de l'étage « F » a été ouvert. La direction espère trouver le personnel nécessaire pour réaliser l'ouverture complète de cet étage, ceci dès janvier prochain.

Le budget 1980 prévoit des dépenses pour près de 9,9 millions de francs et des recettes pour quelque 7,4 millions, d'où un déficit de 2,5 millions qui sera supporté à raison de 80 % par le canton et le reste, (504.590 fr.) par les communes.

AUGMENTATION DES CHARGES SOCIALES

Il faut signaler dans ce budget que les charges sociales, 6,7 millions de francs, subissent une augmentation de 12,5 %. Dans les recettes, les taxes d'hospitalisation subissent une hausse de quelque 356.000 francs. Elle pro-

On avait songé dans un premier temps affecter ce bâtiment à la gériatrie, mais cette solution a été jugée trop onéreuse. Lors des discussions d'hier, MM. Berdat, maire de Moutier, Marcel Wahl, de Bévillard, et M. Kloetzi, député-maire à Crémis, ont estimé l'offre de l'Etat de Berne intéressante. Le comité de l'hôpital avait fixé un prix de vente se montant à deux millions. M. Roland Schaller, de Moutier, a quant à lui estimé qu'un dossier sur cette vente aurait dû être remis à chaque délégué, permettant à ceux-ci de se prononcer en connaissance de cause. Il a proposé

de reporter la décision à plus tard pour ces raisons. Sa requête a été refusée.

Il a en outre été déjà décidé de l'affectation de ce million 800.000 francs. On remboursera des dettes hypothécaires : 250.000 fr. pour le tennis couvert et 33.000 fr. pour le bâtiment des Charmilles ; 250.000 fr. seront mis à la disposition des communes pour la couverture du déficit d'exploitation de l'hôpital.

L'assemblée a donné mandat au comité de poursuivre l'étude de la construction d'un immeuble de 14 logements pour le personnel hospitalier, celui existant déjà étant complet ; 1,3 million est attribué à ce projet.

L'assemblée a également accepté le budget 1980. Il est basé sur un total d'environ 46.000 journées d'hospitalisation, soit un millier de plus que les

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier Ivan Vecchi PASSAGE DE L'OURS Tel. (032) 93 44 66 Telex 34 91 27

VILLE DE BIENNE

Au tribunal correctionnel

Un trafic de... bouteilles vides

De notre rédaction biennoise : Deux prévenus, pour deux trafics d'un genre bien différent, ont comparu hier devant le tribunal correctionnel, présidé par le juge Bernard Staehli : C.G., âgé de 33 ans, récidiviste, était accusé d'un insignifiant trafic de caisses de bouteilles vides qu'il débordait dans des caves pour les revendre à différents commerces d'alimentation, tandis que D.I., âgé de 19 ans, a trouvé plus rentable la vente d'héroïne, qu'il a écoulée pour une quantité de 20 gr environ. Les deux accusés ont été reconnus coupables et condamnés, le premier en raison de ses antécédents pénaux à sept mois de prison ferme, le second à 14 mois avec sursis pendant deux ans.

qui conduit tant de jeunes à la drogue n'est pas valable: il a connu une enfance normale, des relations familiales satisfaisantes, et c'est uniquement la curiosité qui l'a amené à goûter pour la première fois au haschisch à l'âge de 16 ans. Le prévenu a ensuite suivi le chemin qui mène tous les drogués du «H» au injections intraveineuses. Pour assurer sa propre consommation, le jeune homme prend contact avec des trafiquants et, lors de plusieurs voyages à Amsterdam, Paris, et en Thaïlande, il achète de l'héroïne et en revend pour une quantité de

20 gr environ. Le gain net réalisé par D.I. se monte à quelque 6000 francs. L'avocat du prévenu, M. Monique Aeschbacher, de Berne, demandait pour son client une peine maximale de 12 mois de prison avec sursis pendant deux ans. D.I., reconnu coupable d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, a été condamné par le tribunal correctionnel à une peine de 14 mois d'emprisonnement, avec sursis, à la restitution à l'Etat d'une somme de 8300 fr., et au versement des frais de la cause qui s'élèvent à 1900 francs.

Bienne capitale de la Suisse?

De notre rédaction biennoise : Bienne «ville fédérale» et capitale de la Suisse? On pourrait croire à une mauvaise farce d'un premier avril. Mais c'est en fait plus sérieux. L'Association romande de solidarité francophone, par la bouche de son président Eugène Schircks, se déclare prête à lancer cette idée audacieuse : «Bienne, ville officiellement bilingue, serait mieux à même d'accueillir le rôle de ville fédérale que Berne, prétend-il.

L'Association romande de solidarité francophone, qui se bat pour la défense et le maintien de la qualité de la langue française en Suisse, a songé à Bienne en se penchant sur une initiative parlementaire du conseiller national de Moutier Jean-Claude Crovisier. Celle-ci a pour but d'obtenir les bases juridiques nécessaires à la mise en vigueur d'un statut de la ville fédérale. Un statut qui profiterait à toutes les langues officielles de la Confédération, que ce soit en matières administrative, scolaire ou autre.

L'association romande souhaite que les politiciens romands et tessinois fassent bloc autour de M. Crovisier. En effet, estime-t-elle, «les politiciens romands ont fait preuve, lors de la révolution de 1848, d'une folle inconscience en acceptant que la ville fédérale soit établie à Berne, capitale du canton suisse allemand le plus nationaliste, sans obtenir de garanties préalables».

Conséquences: l'administration, l'armée et la plupart des autres secteurs sont de plus en plus l'apanage quasi exclusif des germanophones, constate l'Association romande de solidarité francophone. Et celle-ci de conclure dans un communiqué de presse : «Si la ville fédérale avait été établie sur le territoire de la ville de Bienne, officiellement bilingue, la plupart des inconvénients dénoncés à l'heure actuelle n'existeraient pas».

L'idée est toute fraîche, explique le président de l'association Eugène Schircks. Nous sommes prêts à la lancer et à la défendre, mais ce n'est pas une idée prioritaire dans notre programme de travail.

LIBRES OPINIONS

Quand la ville propose aux citoyens d'approuver un achat de terrain, les démagogues s'en donnent à cœur joie. C'est si facile!

Par exemple: «Ce terrain est beaucoup trop cher. Nos finances sont dans un triste état que ce serait une grave imprudence d'aggraver encore la situation.»

Ou encore: «Vous prétendez que la ville a besoin de ce terrain et vous n'êtes même pas capables de nous dire exactement à quoi vous le destinez. C'est se moquer du monde que de demander à la population une aussi grosse dépense en restant ainsi dans la vague.»

Ou encore, ce qui est plus grave: «Est-ce qu'il ne s'agit pas tout simplement d'un de vos petits copains qui cherche à s'assainir financièrement en vendant à la ville un terrain sans valeur?»

Au cours de l' demi-siècle écoulé, ces démagogues l'ont souvent emporté. Il a parfois suffi du mot d'ordre d'un petit groupe pour balayer les arguments les plus probants des esprits clairvoyants.

Alors, pour construire une école, un bâtiment administratif, et même pour aménager un bout de quartier, la ville a dû racheter à prix d'or une parcelle que, quelques années auparavant, elle aurait obtenue pour presque rien.

Heureusement que, parfois, le bon sens a triomphé.

DES EXEMPLES PROBANTS

Dans le principal article des «Nouvelles annales biennoises», Kommunale Bodenpolitik 1947-1977 in Biel (Politique foncière biennoise 1947-1977), M. Werner Iseli, administrateur des immeubles, rappelle d'abord les principes de cette politique, que feu Guido Muller avait été le premier à formuler et à mettre en pratique, et qui n'ont rien perdu de leur actualité. Il cite ensuite

Politique foncière

quatre exemples de réalisations qui ne furent possibles que grâce à de judicieuses acquisitions de terrains:

1. Dès l'achèvement de la nouvelle gare de Bienne en 1923, la ville racheta aux CFF pour 1,8 million l'emplacement de l'ancienne gare, le préservant ainsi de la spéculation. Elle put exercer sur la structure du nouveau quartier une influence prépondérante.

2. En 1928, quand il fut question de la création d'une ligne aérienne Bienne-Zürich, la ville acheta en quelques jours à une douzaine de propriétaires fonciers plus de 150.000 mètres carrés de terrain à l'est de Boujean. Certes, l'aérodrome ne tint pas ses promesses. Il ne fut plus utilisé que pour l'aviation sportive, et définitivement supprimé après la guerre. Mais cette réserve de terrain, augmentée par la suite, assure aujourd'hui encore l'essor industriel de la ville.

3. Comme troisième point, M. Iseli rappelle l'incroyable gageure si brillamment tenue à l'égard de la General Motors: en pleine crise, Bienne proposa à la grande entreprise américaine de lui offrir une usine construite selon ses instructions. La ville put le faire parce qu'elle possédait des réserves de terrain suffisantes.

4. Enfin, quand Macolin fut désigné comme siège de la future Ecole fédérale de gymnastique et de sport, la ville s'empressa de devenir propriétaire de vastes parcelles de terrain afin d'y assurer la construction des bâtiments de l'école, mais aussi la disponibilité d'une zone de détente particulièrement recherchée par la population.

Cette politique prévoyante, que pratiquèrent aussi les successeurs de Guido Muller, n'est pas encore suffisamment comprise par la population. Dans une ville, la qualité de la vie dépend dans une bonne mesure des bâtiments et autres installations d'intérêt public. Mais comment les réaliser si le terrain manque? A cet égard, l'histoire des chances que l'on a laissé échapper formerait un véritable roman-feuille. Résultat: pas de théâtre digne de ce nom, pas de salle de concert, pas de musée des beaux-arts, des bureaux municipaux installés au petit bonheur aux quatre coins de la cité. Si l'on parle parfois de Bienne comme de la ville des occasions perdues, c'est en bonne partie à l'incompréhension des citoyens qu'elle doit ce fâcheux surnom.

R. WALTER

COMMUNIQUÉ

Au Domino

(c) Depuis le 1^{er} décembre et jusqu'au 23, l'Orchestre «The Flames», composé de quatre musiciens - un pianiste et un bassiste tchèques, un batteur italien et un guitariste suisse - est l'hôte du dancing Le Domino, rue du Contrôle. L'orchestre excelle à créer une ambiance sympathique en entraînant les danseurs aux sons de musique disco, rock and rolls rythmés, slows romantiques, ainsi que tangos et valse: de la danse pour tous les goûts.

Quant aux attractions, elles ne sont pas en reste, représentées par Patricia Pearl, Veruska et Vera Tentation, ballerines venues du Brésil et d'Allemagne et qui allient la fougue latine à la langue germanique.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 Tél. (032) 22 09 11 Telex 34 184

LA HEUTTE

Perte de maîtrise: conducteur tué

(c) Un automobiliste de la région qui circulait dans la localité de La Heutte, hier vers 15 h, a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il se dirigeait en direction de Péry. A la hauteur de l'hôtel de la Croix-Fédérale, sa voiture a heurté le mur du parc de l'hôtel puis a été rejetée contre un autre mur. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Bienne. Dans la soirée, le malheureux devait décéder des suites de ses blessures.

D'autres informations bernoises en page 29

Remise des prix de musique 1978 et 1979

La commission cantonale bernoise de musique a décidé de décerner des prix de 6000 fr. chacun à trois artistes œuvrant principalement dans le canton de Berne: MM. Gerhard Aeschbacher pour 1978, et Theo Hug et François Pantillon pour 1979, en signe de reconnaissance pour l'ensemble de leur œuvre musicale. En outre, l'ensemble «Neue Horihonte Bern» reçoit pour son dixième anniversaire, qu'il a fêté en 1978, un don de 4000 francs.

Ces prix seront remis publiquement le 18 décembre au Conservatoire de Berne. A cette occasion, l'ensemble vocal de Berne interprétera, sous la direction de M. François Pantillon, des œuvres de Brahms, Sutermeister, Debussy et François Pantillon.

Quant à l'ensemble «Nue Horizonte Bern» il jouera des compositions d'Urs Peter Schneider, de Peter Streiff, Roland Moser et Conradin Brobeck. (ATS)

CANTON DU JURA

Programme du gouvernement

Deux points délicats: le Jura-Sud et l'avenir des communes de Vellerat et d'Ederswiler

De notre correspondant : Comme nous l'avons exposé dans notre dernière édition, le gouvernement jurassien a fait précéder le programme triennal qu'il a rendu public avant-hier d'une analyse approfondie de la situation tous azimuts. Il n'a pas esquissé certains problèmes plutôt délicats, tels la question du Jura-Sud et l'avenir des communes de Vellerat et d'Ederswiler.

La cascade des plébiscites, rappelle le gouvernement, n'a pas apporté la solution complète de la question jurassienne. C'est l'avis des membres de l'ancienne commission confédérée des bons offices, présidée par M. Petitpierre. Les tensions qui secouent les districts demeurent sous la souveraineté bernoise en sont la preuve évidente. Les violences sporadiques qui se produisent inquiètent naturellement le gouvernement jurassien. Ce dernier se dit aussi inquiet par les violences sporadiques qui se produisent. C'est pour mettre fin aux violences comme à ces pratiques que le gouvernement jurassien a demandé la constitution d'une commission confédérée de contrôle.

Quant à sa politique en ce domaine, l'exécutif la définit ainsi: à la recherche d'une solution dans le cadre démocratique, et tout en assumant les prérogatives et devoirs dévolus à l'autorité exécutive d'un canton confédéré, le gouvernement jurassien contribuera à tout effort visant à faire évoluer la situation légale. Il s'appuiera, pour ce faire, sur des déclarations faites devant le Conseil national par le porte-parole du Conseil fédéral en septembre 1979, sur l'avis des experts chargés du projet de révision totale de la Constitution fédérale, ainsi que sur

chèque au Jura, canton auquel la relie aussi bien la situation géographique que les affinités culturelles et économiques. Or, n'ayant pas de frontière commune avec le nouveau canton, Vellerat n'a pas eu la possibilité d'opter pour le Jura. C'est une anomalie que le gouvernement s'emploiera à corriger.

Il en va de même, mais en sens inverse, de la petite commune germanophone d'Ederswiler, qui n'a pas pu se rattacher au canton de Berne par l'intermédiaire du Laufonnais, n'ayant pas de frontière en commun avec ce district. Ceci pose au nouvel Etat des problèmes d'ordre linguistique sous l'angle administratif et scolaire principalement. Le gouvernement jurassien étudiera l'opportunité de donner aux citoyens et aux ressortissants de cette commune la faculté d'exprimer leur volonté, soit de demeurer dans le canton sous certaines conditions, soit de rejoindre le district de Laufon pour le suivre dans son destin lorsque celui-ci aura été choisi.

Les récentes propositions formulées à l'adresse des autorités fédérales et qui ont trait aux modifications des structures et des territoires des cantons.

En clair, le gouvernement n'entreprendra rien qui pourrait heurter la souveraineté territoriale du canton de Berne. Mais il est partisan de la réunification dans la mesure où les initiatives prises vont dans le sens de la législation fédérale en la matière.

Le gouvernement jurassien agira en vue du rattachement de la commune de Vellerat au nouveau canton. Des promesses écrites ont d'ailleurs été faites dans ce sens aux autorités de Vellerat par le gouvernement bernois. On sait que cette commune a manifesté lors de chaque plébiscite, à une très forte majorité, sa volonté d'être ratta-

Au tribunal correctionnel de Porrentruy

«Peines exemplaires» pour deux cambrioleurs

Le tribunal correctionnel du district de Porrentruy a jugé hier deux des trois malfaiteurs ayant participé en septembre dernier à deux attaques à main armée commises à Grandfontaine et à Fahy, en Haute-Ajoie. Le butin avait été de quelque 1100 fr. pour le premier cas et de quelque 4800 fr. pour le second cas. Un troisième individu sera quant à lui jugé à Montbéliard, ville où il est actuellement incarcéré.

Le procureur de la République et canton du Jura a demandé des peines exemplaires, le Jura ne devant pas devenir un territoire ouvert au banditisme international. Les deux prévenus ont finalement été condamnés à deux ans de prison ferme pour le ressortissant français ayant participé aux deux attaques et à huit mois avec sursis pour le ressortissant yougoslave qui n'a participé qu'à celle de Grandfontaine. (ATS)

La troisième tranche d'impôt comprend généralement un rattrapage

De notre correspondant :

Un certain nombre de citoyens ont été étonnés de constater que la troisième tranche d'impôt qu'ils viennent de recevoir était plus élevée que celles de juin et de septembre 1979. La raison en est simple: il s'agit d'un rattrapage.

La troisième tranche d'impôt comprend, en plus du tiers des impôts payés en 1978, le rattrapage de ce qui n'avait pas été réclamé lors des tranches de juin et de septembre 1979. Cela explique donc que la tranche de décembre est généralement plus élevée que les deux précédentes.

Pour les deux premières tranches de l'année 1979, le service des contributions a calculé le montant sur la même base que celle de l'année fiscale 1978. Chacune de ces deux premières tranches correspondait donc au tiers des impôts payés en 1978. En revanche, cet automne, pour quelque 90% des contribuables, il a été possible d'établir définitivement la taxation fiscale 1979-1980 sur la base des revenus 1979-1978. C'est ainsi que cette troi-

Dix pour cent environ des contribuables n'ont pas encore pu être taxés définitivement en fonction de la période d'évaluation 1977-1978. Ils se verront réclamer le solde de leurs impôts en mars 1980.

Il convient de souligner qu'au plan cantonal, la quotité d'impôt en 1979 est la même qu'en 1978. Les plus-values éventuelles demandées dans la tranche de décembre résultent uniquement des modifications de revenus intervenues en 1977-1978.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Holding Hotec

Un sursis et une incertitude

«L'aventure américaine a vraiment saigné notre groupe» constatait le président du Conseil d'administration du holding Hotec, M. Pierre Goetschin, devant les créanciers réunis à Neuchâtel de l'emprunt obligataire de 20 millions de fr. lancé en 1973 par ce qui était alors la Société des garde-temps SA. A tel point que les administrateurs se sont vu contraints de demander un sursis concordataire, qui leur a été accordé le 11 octobre dernier par le tribunal cantonal de Neuchâtel. Ce concordat est assorti d'un plan d'assainissement draconien, qui demandera des sacrifices importants aux créanciers et aux actionnaires.

«L'aventure américaine a vraiment saigné notre groupe» constatait le président du Conseil d'administration du holding Hotec, M. Pierre Goetschin, devant les créanciers réunis à Neuchâtel de l'emprunt obligataire de 20 millions de fr. lancé en 1973 par ce qui était alors la Société des garde-temps SA. A tel point que les administrateurs se sont vu contraints de demander un sursis concordataire, qui leur a été accordé le 11 octobre dernier par le tribunal cantonal de Neuchâtel. Ce concordat est assorti d'un plan d'assainissement draconien, qui demandera des sacrifices importants aux créanciers et aux actionnaires.

autant: les administrateurs disposent encore d'un délai de deux mois pour recueillir des adhésions ultérieures d'autres créanciers. Les créances annoncées étant de quelque 17 millions, c'est parmi les 6 millions de francs, qui n'étaient pas représentés au vote que M. Goetschin compte trouver les voix qui manquent. Si on projette sur ceux-ci la répartition entre partisans et opposants obtenue lors du scrutin, c'est mathématiquement possible.

Si cette première étape est menée à terme, les détenteurs d'obligations seront convoqués à une deuxième assemblée, où ils se prononceront sur la réduction de 25 % du montant nominal des créances obligataires. Cette décision sera prise parallèlement à l'adoption, par les autres créanciers, de la réduction de 35 % de leurs créances, ce qui est déjà en principe acquis. Cette assemblée, prévue initialement pour mi-janvier, risque bien d'être retardée par le résultat incertain d'hier. Ce seront ensuite les actionnaires qui devraient, en principe, accepter une réduction de 95 % du capital-actions.

UN SURSIS ET UNE INCERTITUDE Pour être acceptées, ces mesures devaient recueillir l'approbation des représentants des deux tiers du capital en circulation, qui est de 18,7 millions. Chaque voix «valant» mille francs, il lui en fallait donc un peu plus de 12.400. On en a obtenu 8603, contre 2385 non et trois abstentions. Ces propositions ne sont pas condamnées pour

l'ensemble des mesures d'assainissement permettrait de dégager un montant de quelque 23 millions de francs, ce qui suffirait à éponger la perte cumulée et celle qui sera certainement encore enregistrée cette année.

De quoi envisager l'avenir avec un certain espoir dit M. Goetschin, pour ce groupe qui totalise environ 400 emplois. J.-P. A.



RUE DU SEYON 21
NEUCHÂTEL

LIQUIDATION TOTALE

autorisée jusqu'à fin janvier 1980

RABAIS
de 20 à 60%

sur tous nos articles, en particulier pour chasseurs et pêcheurs.

JEANS dès Fr. 10.—

Blousons - Chemises - Manteaux - Vestes

CE SOIR OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

Tosalli

OLIN SKIS

Technologie Olin.
Pour tirer le meilleur
du skieur que
vous êtes

5 types de skis qui ont gagné
notre confiance et satisfont
chaque catégorie de skieurs!

Avec garantie
2 ans

DANS NOS MAGASINS,
NOUS NE LAISSONS RIEN AU HASARD

A votre service:

COLOMBIER - Av. de la Gare - Tél. 41 23 12
NEUCHÂTEL - Promenade-Noire 10 - Tél. 24 00 40

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Nos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans
caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

No..

NP

Lieu

82 L

PROFITEZ DE NOS BONNES AFFAIRES

- MILIEUX MOQUETTE LAINE
- TAPIS MUR-À-MUR
- TAPIS D'ORIENT
- TOURS DE LITS
- MATELAS BICO, SUPERBA
- DUVETS nordiques,
transformations, etc.

Devis, pose - présentation des collections
le soir également

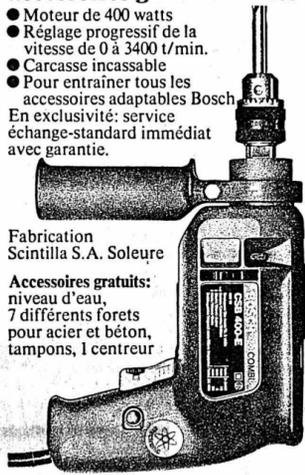
Benoit

TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX
Maillefer 25-29 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
54227-A

DÉMONSTRATION 14 et 15 décembre

La nouvelle perceuse à per-
cussion CSB 400-Electronic
Bosch avec nombreux
accessoires gratuits. Fr. 175.—

- Moteur de 400 watts
 - Réglage progressif de la
vitesse de 0 à 3400 t/min.
 - Carcasse incassable
 - Pour entraîner tous les
accessoires adaptables Bosch
- En exclusivité: service
échange-standard immédiat
avec garantie.



Fabrication
Scintilla S.A. Soleure

Accessoires gratuits:
niveau d'eau,
7 différents forets
pour acier et béton,
tampons, 1 centreur

Un essai chez votre fournisseur Bosch vous
convaincra.

EXIGEZ NOS CONDITIONS SPÉCIALES

Livraison franco domicile

BAILOD

Bassin 4 Neuchâtel Tél. 25 43 21

CE SOIR OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

POUR EXPRIMER VOS VOEUX

à l'occasion
des fêtes
de fin d'année

L'IMPRIMERIE CENTRALE SA
complète son choix de cartes par l'édition
d'une nouvelle série consacrée aux fontaines
anciennes de Neuchâtel
et environs

Oeuvres
d'André
Lambert

Cartes doubles au format 105 x 148 mm



Le jeu
de 10 sujets différents,
avec enveloppes

Fr. — .70 le sujet

depuis 2 jeux

Fr. — .65 le sujet

depuis 5 jeux

Fr. — .60 le sujet

en vente à la réception
du journal où vous
trouvez encore tout
un choix d'autres cartes

IMPRIMERIE
CENTRALE ET DE LA
FEUILLE D'AVIS DE
NEUCHÂTEL SA

Saint-Maurice 4

Jeudi 13 décembre
et jeudi 20 décembre

Ouvertures nocturnes
des magasins de Neuchâtel
jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame MAURICE GUENOT

ont le plaisir de remettre leur commerce,
l'hôtel-restaurant Croix-Fédérale, à la famille

GEORGES FROIDEVAUX

RÉOUVERTURE

le 14 décembre à 14 h

AMBIANCE - APÉRITIF OFFERT DE 17 H À 19 H

Nous recommandons notre cuisine chaude et froide.

LA FRUITE *enchantée* Le repas d'anniversaire
de société. 46793-A

Hôtel restaurant LA MOUETTE Vaumarcus



discount
alimentaire

Cernier

Rte de Neuchâtel 3
Tél. 038-53.11.44

Le Landeron

Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-51.46.46

VIN BLANC DE NEUCHÂTEL litre 5.45

ŒIL DE PERDRIX DE NEUCHÂTEL 1978
bouteille 7 dl 6.90

Côtes-du-Rhône AC 78 Sélection «Mon Caveau»
bouteille 7 dl 2.90
Domaine des Sacristains 1978 Vin rouge de l'Hérault
bouteille 7 dl 2.90
Beaujolais AC 78
bouteille 7 dl 3.45

Fondants Fémina boîte 500 g 12.20
Incarom bocal 550 g 6.90
Biscuits «Butter Cookies» boîte 454 g 4.70

PASTIS 51 45° litre 24.50

Moscato Spumante bouteille 7 dl 2.45
Bière Kanterbräu six-pack 2.65
Huile Sais friture 100 bidon 3 litres 13.50

Emincé de porc 100 g 1.35
Poulet frais du pays kg 5.80
Saucisse à rôtir de porc kg 8.50

Crème à battre CREMO 35% MG brique ½ l 4.30
Crème à battre CREMO 35% MG brique ¼ l 2.20

ATTENTION: LE PÈRE NOËL SERA AU LANDERON ET À CERNIER LE SAMEDI 15 DÉCEMBRE À 14 H 30
VENTE DE SAPINS DE NOËL DEVANT LE MAGASIN. Lundi 17 décembre: OUVERT TOUTE LA JOURNÉE!!!

NOËL

OFFREZ UN APPAREIL ÉLECTRO - MÉNAGER

à satisfaire la ménagère la plus exigeante

- ASPIRATEURS
- FERS À REPASSER
- TRANCHEUSES
- MACHINES À CAFÉ
- COUTEAUX ÉLECTRIQUES
- etc...

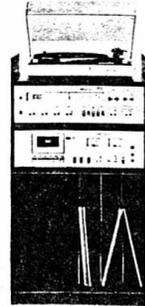
Seyon 26-30 Neuchâtel Tél. 25 57 77

APPAREILS MÉNAGERS



Rue Haute 6
2013 Colombier tél. (038) 41 11 21

**LOCATION
VENTE
CRÉDIT**



RACK SHARP

2 x 30 watts
complet AVEC
haut-parleurs
et
meuble rack

Prix minimum

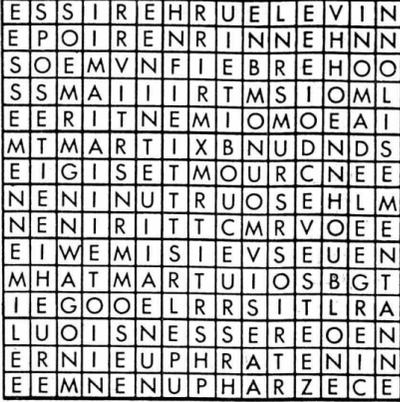
Fr. 1398.-

Je désire de plus amples renseignements:

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Tél.: _____
Heure préférée: _____

53700-A

CHERCHER LE MOT CACHÉ



Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une catégorie d'arbres. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Anne - Cierge - Esse - Etrave - Euphrate - Emile - Hennir - Hérisse - Herbe - Houblon - Heure - Mirette - Miséricorde - Mitron - Minimal - Mixture - Ministre - Mois - Minimum - Messe - Ministère - Nénuphar - Newton - Niveau - Négatif - Nervure - Nimbus - Nitouche - Nolissement - Nomade - Poire - Pose - Son - Soir - Toi - Vis - Veste - Wagon.

(Solution en page radio)



Il n'y a pas en Suisse de misère spectaculaire. Mais il y a beaucoup de familles qui tombent dans des difficultés aussitôt qu'une maladie, un accident ou un autre coup du sort frappe le père ou la mère.

Secours suisse d'hiver



1954-1979
Discount
25 ans

1954-1979
Discount
25 ans

CALAME MEUBLES DISCOUNT



ARMOIRE 3 PORTES
Belle patine noyer

1250.-



TABLE LS PHILIPPE
avec allonge centrale
Ø 120 cm

CHAISE LS-PHILIPPE
placet rembourré
Plusieurs coloris
au choix

MOQUETTE

289.-

79.-

Bouclé, chiné
le m²

5⁸⁰

larg. 400 cm

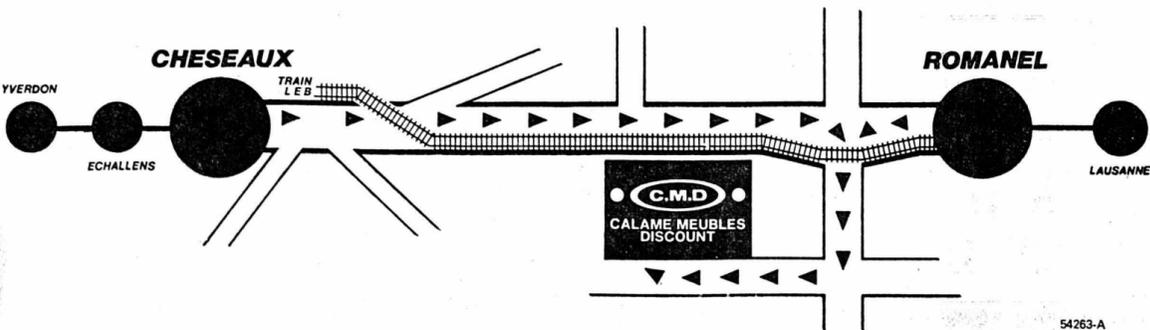
velours uni
le m²

9⁹⁰

larg.
400 cm

HORAIRE:
lundi: 13 h 45 - 19 h
mardi à vendredi:
8 h 15 - 11 h 45
13 h 45 - 19 h
samedi: 9 h - 17 h
NON-STOP

1032 ROMANEL
ouest/Lausanne
Ch. des Mésanges 4
Tél. (021) 35 66 12
GRAND PARKING



discount berthoud

Neuchâtel
Portes Rouges 46
Charvannes 23

Corcelles
Rue de la Gare 7

La Chaux de Fonds
Croix Fédérale 48 Progrès IIIa

Ricard 45° 24.80 litre

Cynar 12.90 litre

Cinzano blanc ou rouge 8.60 litre

Pomme 40° 13.90 litre

(eau-de-vie de fruits à pépins) + verre

Beaujolais primeur AC 1979 4.60 bouteille
(mise en bouteilles dans le lieu de production)

Côtes-du-Rhône AC 1978 2.70 bouteille

Bulle
Gruyère-Centre

Morat
Route de Berne 22

Par exemple:

Appareil 24 x 36 reflex à moteur intégré **Konica FS-1**
Exposition automatique et chargement automatique du film.

Konica FS-1

Fr. 795.-
objectif 1,8/40 mm

UNIPHOTO SA

la
personnalisation
du service

NEUCHÂTEL: Photo-Ciné Américain, Gloor, Castellani; SAINT-BLAISE,
Photo-Ciné Lanzoni; CERNIER Photo-Ciné Schneider; FLEURIER,
Photo-Ciné Schelling. 52714-A

Café

Torréfaction
journalière

Thé

9 sortes de thés
en feuilles

Vente en gros et au détail

Spécialiste depuis 30 ans
Une sécurité pour un bon café!

Nos avantages:

Un service personnalisé
Conseils à la clientèle
Connaissance des produits
Choix - Qualité - Prix
Ouvert sans interruption de 6 h 30 à 18 30

AU MOKA
MAGASIN DE DÉTAIL
Rue du Temple-Neuf
Tél. (038) 25 54 24

Canetons nantais
Canards de Barbarie
Canettes de Barbarie
Canetons sauvages
Pintades fermières

Paniers garnis

Fêtez Noël en vrais Gourmets

Saumon fumé

• Bornholmer 4.95
de grande réputation
plaques dès 1 kg
pré-tranché, 100 g

• du Canada 2.98
pour le connaisseur
plaques dès 800 g
en action, 100 g

Foie gras frais truffé

de Strasbourg et du Périgord

d'oie 100 g dès 18.80
de canard 100 g 16.40

Pigeons et poulets de Bresse

Caviars

Terrines

Gascogne	100 g	2.-
aux morilles	100 g	1.95
campagne	100 g	1.45
canard	100 g	1.75
Rillettes	100 g	2.-

Jambonneaux fumés

Palettes fumées

OFFRE SPÉCIALE

Dindes fraîches

du Val-d'Oise

prêtes à rôtir

kg 8.40

Volailles et terrines fraîches de France

Grands vins de France

Champagne Keller

bouteille de 75 cl
Champagne réserve, brut 15.90

Grand choix de

liqueurs

et

spiritueux

Vins mousseux

Clairette de Die	75 cl	13.20
Mauler Brut de brut	75 cl	15.80
Royal Cassis	70 cl	10.75
Latour Lautrec	70 cl	9.80

Réservez dès maintenant pour les fêtes

Téléphone (038) 251234

CE SOIR ET JEUDI 20 DÉCEMBRE, OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

AUX Gourmets

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée à convenir

MAGASINIER

de toute confiance, connaissant les vins, pour réceptionner et manutentionner la marchandise.

Place stable et bien rémunérée.

Avantages sociaux d'avant-garde.

Se présenter ou faire offres au service du personnel, tél. (038) 25 64 64,

des grands magasins

amourins
neuchâtel

54331-0

Verbier

Tea-room-snack
cherche

serveuse

même débutante,
pour saison d'hiver.

Tél. (024) 61 31 88,
54539-0

Magasinier-vendeur

pour la
commercialisation
des produits
de nos cultures
(permis voiture).

Fruits
Roethlisberger
2075 Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.
54299-0

« La Suisse » Assurances

Chef de projet analyste chevronné

pour développer des projets relatifs à l'assurance et restructurer des applications.

Profil:

- Maturité ou diplôme de commerce
- Expérience de 8 à 10 ans en qualité d'analyste
- Capable de résoudre des problèmes complexes d'informatique sur la base de cahiers des charges
- Esprit ouvert, caractère enthousiaste et sens de la collaboration
- A déjà été confronté aux problèmes pratiques de gestion
- Connaissances techniques IBM 370/135, DOS/VS, DL 1, CICS, 2 langages de programmation, dont le COBOL.

Nous offrons:

- Poste à responsabilités
- Formation en assurance
- Perfectionnement systématique des connaissances informatiques
- Salaire en rapport
- Prestations sociales d'une grande entreprise: assurance maladie et accidents gratuite, horaire variable, allocation de repas et centre de loisirs.

Les candidats correspondant à ce profil voudront bien adresser leurs offres détaillées à: 54276-0

Monsieur J.-P. Ducret
Chef du personnel « La Suisse » Assurances
Av. de Rumine 13 - 1001 Lausanne
Tél. 021 20 18 11



La direction des

TAXIS ROLAND

à Neuchâtel

engage pour son service de jour ou de nuit, à titre de réguliers ou d'auxiliaires, possédant le permis-taxis de préférence.

chauffeurs (personnel masculin et féminin)

Les candidats (tes) qui ne seraient pas encore en possession du permis de taxis seraient formés (ées) par nos soins.

Pour satisfaire notre bonne réputation auprès de notre fidèle clientèle, nous nous permettons d'exiger de nos candidats:

- 1) Qu'ils jouissent d'une bonne réputation
- 2) Qu'ils possèdent un casier judiciaire central vierge.

Salaire intéressant, prestations sociales assurées.

Faire offres écrites avec votre numéro de téléphone à la DIRECTION DES TAXIS ROLAND, 2, place Pury, 2000 Neuchâtel. 54336-0

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, dans l'injection de pièces techniques en plastique, dans les traitements de surface, traitements thermiques et usinage chimique et cherchons des

MÉCANICIENS CONTRÔLEURS

Adresser offres ou se présenter à

CARACTÈRES SA
rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22.

54291-0

M SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS GENÈVE

poursuit le développement de son activité dans la restauration et cherche un

cadre de la restauration

Le titulaire se verra confier les responsabilités suivantes:

- contrôle de la gestion d'un groupe de douze restaurants self-service dont une partie avec rayon traiteur,
- développement et contrôle de la production de cuisine avec établissement des recettes et des comptes,
- animation et motivation des divers responsables par des objectifs précis confrontés régulièrement avec les résultats obtenus.

Le titulaire devra justifier:

- d'une excellente formation (Ecole hôtelière),
- d'expériences pratiques et théoriques de la cuisine,
- de qualités personnelles affirmées pour l'organisation et la conduite du personnel,
- de bonnes connaissances de l'allemand.

Les conditions salariales et autres prestations sont en relation avec les exigences du poste.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites complètes (curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire) à la

54182-0

DIVISION DU PERSONNEL
35, rue Alexandre-Gavard
1227 CAROUGE • Tél. 43 98 21, int. 298

Nous cherchons

MIKRON HAESLER

ACHETEUR

Genre d'activité

Relations avec nos fournisseurs et nos services internes. Aptitude à négocier, expéditif, allemand-français, 25-35 ans.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique de 200 collaborateurs, affiliée au groupe Mikron.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses et sont exportées dans le monde entier.

Avenir

Cette fonction donne la possibilité d'augmenter ses connaissances en vue de promotion à un poste à responsabilité.

Faire offres manuscrites à
MIKRON HAESLER S.A.,
Fabrique de machines,
17 route du Vignoble,
2017 Boudry. Tél. (038) 44 21 41. 53859-0

CONFÉDÉRATION

Les travaux du Conseil des Etats

Autorité de recours pour la radio et la TV

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral est invité à créer immédiatement une autorité de recours indépendante chargée de statuer sur les plaintes d'auditeurs ou de téléspectateurs au sujet d'émissions diffusées par les « media ». Tel est, en substance, le contenu d'une motion que le Conseil des Etats a acceptée, mercredi, par 27 voix contre 5. Si l'autre Chambre, qui doit encore examiner cet objet, se range à cet avis, le gouvernement devra préparer un projet visant à la constitution d'un organisme de recours extérieur à la SSR et au département des transports, des communications et de l'énergie qui est compétent en matière de radio et de télévision.

Chambres l'année prochaine et le peuple pourrait se prononcer à ce sujet en 1981. En attendant, la commission départementale constituée le 2 juillet dernier et qui est précisément chargée d'examiner les recours rassemblera un certain nombre d'expériences qui seront utiles à la future autorité indépendante. Mais la Chambre n'a donc pas suivi notre ministre des communications qui demandait que la motion soit transformée en postulat. Elle a préféré écouter M. Guntern pour qui la commission actuelle est une solution boiteuse puisqu'elle est une autorité « interne ». Il suffira de créer une loi pour pouvoir instituer l'organisme souhaité.

UNE RÉSERVE DE PERSONNEL DANS L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Une autre décision importante a été prise par la Chambre des cantons au cours du débat sur le budget de la Confédération pour 1980. Par 26 voix contre 9, elle a décidé la création en 1980 d'une réserve d'emplois, au moyen des postes devenus vacants dans l'administration fédérale, s'élevant à 0,5% de l'effectif des départements et de la chancellerie fédérale. C'est le Conseil fédéral lui-même qui devra décider, sur proposition du département des finances, de l'attribution de ces postes. En adoptant cette solution, le Conseil des Etats

a fait sienne une décision que le Conseil national avait déjà prise. De ce fait, un contingent de 160 personnes sera l'année prochaine à disposition de l'administration qui, comme on sait, a beaucoup de peine à maîtriser certaines tâches du fait du blocage du personnel. Un autre poste du budget n'a cependant pas obtenu l'adhésion des deux Chambres: il s'agit du crédit en faveur de l'amélioration du logement dans les régions de montagne. Par 23 voix contre 10, le Conseil des Etats a ramené le montant voté par l'autre Chambre de 15 à 13,5 millions. Ainsi que l'a fait remarquer M. Georges-André Chevallaz, on exécute, ce faisant, le mandat d'économies donné par le parlement. De toute façon, un crédit de 15 millions ne serait pas entièrement dépensé vu qu'il n'y aurait pas assez de demandes. On ne peut pas forcer les gens à rénover leur logement. Pour toutes les autres divergences, le Conseil des Etats s'est rallié aux décisions du Conseil national.

La Chambre des cantons a enfin ratifié quatre accords sur le trafic aérien et un protocole à une convention internationale sur l'aviation civile. Il a enfin examiné une série de pétitions, suivant à chaque fois l'avis de la commission.

L'Association des éditeurs de journaux contre le boycott de l'industrie de l'automobile

ZURICH (ATS). — Le comité directeur de l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) estime que le boycottage des annonces de l'industrie automobile n'est pas un moyen approprié pour exercer une pression contre les importateurs et vendeurs de voitures qui ont partiellement suspendu leurs ordres d'annonces pour le journal zuricois Tages-Anzeiger.

Un tel boycottage avait été proposé par l'Union suisse des journalistes (USJ). L'ASEJ constate, dans sa prise de position, que le Tages-Anzeiger n'a pas demandé l'aide de l'association pour négocier la reprise ou la levée des annonces avec certains importateurs et vendeurs d'automobiles. Il n'y a d'ailleurs aucun signe permettant de dire que la rédaction du journal, soumise à des pressions lors de telles négociations, aurait été limitée dans sa liberté de choix.

L'ASEJ accorde une grande valeur au respect de l'autonomie de l'activité publicitaire afin d'assurer les tâches qui reviennent à la presse quant à l'information du public dans son ensemble. L'ASEJ propose ses bons offices pour rechercher une solution en collaboration avec les organismes de publicité.

Perspectives de l'économie suisse en 1980

Le ralentissement général de l'expansion mondiale prévu par les experts de l'OCDE ne fera sans doute qu'effleurer, voire avec un certain décalage dans le temps, l'économie suisse. Ainsi que le relève l'Union de banques suisses dans ses « Notices économiques » de décembre, on tient même pour probable que l'activité dans notre pays connaîtra une légère reprise dans la première moitié de 1980. Les principaux stimulants de la croissance seront fournis par l'investissement et la recrudescence de l'activité à l'exportation.

POURSUITE DE LA REPRISÉ DANS LE BÂTIMENT

Le bâtiment réunira une fois encore le gros des investissements. Preuve en est que les nouveaux crédits accordés au cours des 9 premiers mois de 1979 par les 71 principales banques se sont chiffrés à 8,2 milliards, en augmentation de 31% sur la précédente période comparable, dont pas moins de 6,7 milliards concernent les crédits de constructions.

Par contre, l'activité dans le secteur des constructions indus-

trielles, commerciales et publiques sera moins animée, le taux de croissance étant estimé ici à quelque 5%. L'investissement productif progressera encore à un bon rythme, car nombre d'entreprises pour ne pas être prises de court par la demande, devront mettre au point de nouveaux produits et procédés de fabrication, et rationaliser l'appareil de production afin d'améliorer leur compétitivité.

EVOLUTION DIFFÉRENCIÉE DANS L'INDUSTRIE

Ensuite du gonflement de la réserve de travail, la production aussi bien que les exportations dépasseront les résultats de 1979, au 1^{er} semestre en tout cas. Dans la seconde moitié de l'année, cependant, la marche des affaires pourrait fléchir et la demande extérieure se contracter pour des raisons conjoncturelles ou monétaires. Dans l'ensemble, la capacité bénéficiaire ne s'améliorera pas d'une manière notable, du moment que les entreprises ne seront pas en mesure d'adapter leurs prix de vente conformément à l'alourdis-

sement des coûts. Cette charge supplémentaire variera à nouveau grandement d'entreprise à entreprise et selon les branches.

La situation de l'emploi, bonne dans l'ensemble, et la hausse des salaires applicable au début de 1980, devraient avoir des effets positifs sur la demande des particuliers. En outre, les perspectives concernant le mouvement touristique sont un peu meilleures.

HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

Consécutivement au regain de l'activité économique, la demande intérieure privée de crédits et de capitaux à long terme connaîtra une nouvelle expansion en 1980. Les collectivités publiques mettront également le marché des capitaux à forte contribution. On peut donc s'attendre à une hausse généralisée des taux d'intérêt.

En raison, d'une part, de l'ajustement des prix de vente conformément à l'alourdissement des coûts de production et au renchérissement des importations d'autre part, et d'une hausse peut-être remarquée des prix de l'énergie, les prix à la consommation devraient s'élever à peu près dans la même mesure qu'en 1979. Par contre, la hausse des prix de la construction sera un peu plus rapide.

PERSPECTIVES RELATIVEMENT FAVORABLES

En résumé, on peut dire que, malgré le renchérissement du « brut » et le ralentissement attendu de l'expansion dans le monde, les perspectives de la Suisse s'annoncent sous un jour relativement favorable. L'activité toujours aussi vive dans le domaine des investissements et des exportations entraînera une progression estimée à 1-1,5% du produit national brut, alors que celui-ci avait pratiquement stagné en 1979. On peut donc tabler sur le plein emploi en 1980 également.

Acquisition d'armement: initiative parlementaire pour le droit de référendum

BERNE (ATS). — La Confédération doit créer les bases légales afin d'introduire la possibilité d'un référendum facultatif au sujet des acquisitions de matériel de guerre (programmes d'armement) dès que le crédit demandé dépasse 100 millions de francs. C'est ce que demande le groupe PDT/PSA/POCH dans une initiative parlementaire déposée mercredi par le nouveau conseiller national Andreas Herzog (POCH/ZH).

M. Herzog fonde son intervention notamment sur les difficultés financières que connaît la Confédération. Des économies sont faites dans le domaine social, des transports ainsi que sur le

dos des cantons. Or, prétend M. Herzog, les dépenses d'armement ne cessent de croître. En outre, une « plus grande démocratisation » de ces dépenses permettrait d'éviter dans une certaine mesure des « pépins comme ceux du char 68, du prix excessif payé pour les obusiers blindés M-109 et d'autres ».

Rappelons que dans le droit fédéral les ouvertures de crédit, le budget, les comptes sont approuvés dans la forme d'un arrêté fédéral simple. Or, l'arrêté simple n'est pas sujet à référendum. Le peuple suisse a en effet refusé en 1956 d'instituer un référendum financier.

Le chômage a augmenté de 8%

BERNE (ATS). — Selon les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), 8434 chômeurs complets étaient inscrits, à fin novembre, auprès des offices du travail, soit 633 ou 8,1% de plus qu'à fin octobre, mais 2902 ou 25,6 pour cent de moins qu'une année auparavant.

La proportion des chômeurs complets par rapport à la population active (taux de chômage) atteignait environ

0,3% (0,4% l'année dernière à pareille époque).

Comparativement au mois précédent, le nombre d'hommes au chômage a augmenté de 661 pour s'inscrire à 4702, mais celui des femmes a diminué de 28 pour tomber à 3732.

Le nombre des places vacantes officiellement recensées atteignait 9904 à fin novembre dernier, contre 10661 le mois précédent (-7,1%) et 8731 une année auparavant (+13,4%).

ROMANDIE

Conférence de presse à Lausanne

La division de montagne 10 se présente

LAUSANNE (ATS). — Désireux de développer l'information, le divisionnaire Roger Mabillard, commandant de la division de montagne 10 — unité d'armes forte de 16.500 hommes, la seule en Suisse qui soit entièrement romande —, a donné une conférence de presse mercredi à Lausanne. Il a présenté sa division à l'intention du public, développé quelques problèmes de formation et d'engagement et renseigné sur l'activité en service et hors service. Il a souligné la nécessité d'une politique d'information basée sur l'ouverture, sur l'honnêteté intellectuelle et sur une objectivité parfaitement compatible avec le droit de chacun de prendre parti. « La critique du fonctionnement de l'appareil militaire et la sévérité envers ses responsables ne signifient pas nécessairement antimilitarisme », a-t-il dit.

La division de montagne 10 est l'héritière de la célèbre « brigade de montagne 10 » de la dernière mobilisation et reste marquée par un esprit de corps et une grande tradition. Elle est composée de plusieurs

armes (infanterie, artillerie, troupes légères, génie, défense contre avions, sanitaires, train de chevaux). Ses effectifs viennent, pour un tiers chacun, des cantons du Valais (romand), de Vaud et de Fribourg (romand). Elle est généralement engagée en milieu rustique et en terrain difficile, dans des conditions climatiques souvent pénibles, à une altitude moyenne de 1500 mètres. Renforcée généralement par deux brigades de Landwehr, elle a pour objectifs d'interdire l'accès à des régions d'importance stratégique et de défendre des infrastructures militaires.

L'année 1979 a été marquée par un exercice de corps d'armée où la division de montagne romande a coiffé deux brigades de réduit engagées dans le secteur alpin.

Les députés vaudois ont achevé leurs travaux

LAUSANNE (ATS). — En votant définitivement la réforme de l'organisation judiciaire cantonale, le Grand conseil vaudois a terminé mercredi sa session ordinaire d'automne. Il a pris acte des réponses du Conseil d'Etat à deux interpellations, l'une au sujet des améliorations à apporter à la salle de législatif et l'autre sur l'élimination des boues des stations d'épuration et le traitement des phosphates.

En ce qui concerne la pollution des eaux, notamment par les phosphates, le gouvernement a rappelé ses consignes très strictes de mai dernier à l'Office cantonal de la protection des eaux. Le département des travaux publics mettra tout en œuvre pour améliorer les choses le plus vite possible. Une motion invite d'ailleurs le Conseil d'Etat à prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des stations

Ces manœuvres ont réuni 27.000 hommes.

En 1980, les trois régiments d'infanterie feront leur cours de répétition de janvier à mars: le régiment vaudois dans le secteur Pays d'Enhaut-Chablais-Entremont et les régiments valaisan et fribourgeois dans le secteur Riddes-Valais central-Conches. Quant au régiment d'artillerie de la division, il fera son service en juin dans le secteur Chablais-Valais central-Tourtemagne. En outre, plusieurs centaines de soldats suivront en juin un cours d'instruction d'une semaine pour s'initier à la fortification de campagne et au renforcement de terrain. Rappelons enfin que la division a hérité de l'ancienne brigade 10 la tradition des concours à ski et des patrouilles alpines.

d'épuration du bassin lémanique, tout particulièrement en ce qui concerne la phase chimique de déphosphatation et la séparation des eaux claires et usées.

Pour la commodité des députés, la salle du Grand conseil — dont la valeur historique et architecturale est indiscutable — la solution la moins onéreuse et la plus élégante serait de réaffecter le bâtiment de l'Ecole de chimie (situé également sur la place du château): on gagnerait de la place, bien nécessaire, et la salle actuelle demeurerait le témoin de la naissance de l'Etat de Vaud. Mais, étant donnée la situation financière du canton, on reparlera longtemps encore de ce sujet ancien.

L'élection d'un nouveau juge cantonal, pour remplacer M. Philippe Junod, qui vient d'être élu au Tribunal fédéral, a été renvoyée à la prochaine session du Grand conseil, qui s'ouvrira le 18 février.

Fribourg et la conception des transports

Pour la RN1 et pour la navigation Rhône-Rhin

Mercredi, le conseiller d'Etat Ferdinand Masset, vice-président du gouvernement fribourgeois en 1980, président du groupe de travail chargé de la réponse à la consultation fédérale, a donné connaissance du texte envoyé au département fédéral des transports et communications et de l'énergie, sur la conception globale des transports (CGST). Le gouvernement a « donné son accord de principe ». Mais avec des réserves: par exemple, Fribourg se déclare pour la RN1 Morat-Yverdon et pour une politique de navigation fluviale, où la « conception » est lacunaire.

« La CGST, remarque le gouvernement, « ne saurait être le moyen de sortir la Confédération de son impasse financière, ni celui de résoudre le problème du déficit des CFF ». Il regrette « que les conclusions de l'étude favorisent quelque peu les régions fortement développées, au détriment des autres ». Les aspects politiques et sociaux ont été « minimisés par rapport aux objectifs à caractère économique ».

Dans le détail, Fribourg donne sa préférence à la variante finale dite

La population de Payerne augmente

(c) Le recensement de la population de Payerne, fait le 1^{er} décembre 1979, a montré une légère augmentation du nombre des habitants de 30 unités, par rapport à l'année précédente.

La population est composée de 809 bourgeois de Payerne (+5); 1787 Vaudois (-28); 3226 Confédérés (+103). Total de la population suisse: 5822 (+80). Etrangers: 921 (-50). Total général: 6743 habitants (+30). Il y a 2563 ménages (+37) et 62 appartements vacants (-34). A titre de comparaison, Payerne avait en 1973 une population de 7155 habitants.

SUISSE ALÉMANIQUE

Piétons «chassés»

Patins à roulettes: un fléau...

De notre correspondant: En Suisse alémanique, le nombre d'adolescents et surtout d'adultes, qui se rendent au travail en patins à roulettes, augmente. Et ceux qui foncent, souvent tête baissée, sur les trottoirs pour s'adonner à leur passe-temps favori, sont également très nombreux. Ce sport, aussi passionnant qu'il peut être, n'a pas que des avantages. C'est ainsi que les piétons âgés sont souvent victimes de chocs nerveux, surpris qu'ils sont par des « boulets humains » qui les forcent même à quitter le trottoir pour chercher refuge sur la route, où ils sont accueillis à coups de klaxon. D'autre part, les automobilistes se plaignent également. Le danger,

provoqué par ces patineurs, est grand. Dans certaines villes, la police prend des mesures spéciales. A Lucerne par exemple chaque agent de police reçoit de son commandant un ordre du jour dans lequel il est rendu attentif aux dangers des patineurs à roulette. Au bord du lac des Quatre-Cantons on n'est pas formellement opposé à ce sport, mais on est d'avis qu'il faudrait l'exercer dans des préaux scolaires et à la périphérie de la ville.

Ce que peu d'usagers de la route savent, c'est que l'ordonnance routière permet à la police de passer aux actes et de déposer plainte contre les fau-tifs. « Jusqu'à maintenant nous n'avons pas encore dû choisir cette voie. Nous avons toujours pu nous arranger à l'amiable », nous a déclaré le lieutenant Roman Schürmann de la police municipale lucernoise. Mais si les patineurs à roulette devaient exagérer, gare à la contravention. E. E.

BIBLIOGRAPHIES

Androïdes, les automates de P. et H.-L. Jaquet-Droz

(Ed. Scriptor SA, Lausanne)

Un très beau livre et un disque charmant viennent de paraître sur le marché. La littérature sur les Jaquet-Droz est abondante, mais aucun ouvrage n'était consacré exclusivement aux plus célèbres automates du monde, la musicienne, l'écrivain et le dessinateur, œuvres majeures des géniaux horlogers neuchâtelois. En 1978, M. Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, confie la musicienne à M. Dominique Loiseau, restaurateur d'horlogerie ancienne. Ce dernier, pour les besoins du rapport de restauration, tiendra un journal détaillé sur toutes les phases de son intervention. C'est à partir de ce document qu'est née l'idée du livre consacré exclusivement aux androïdes des Jaquet-Droz.

M. Roland Carrera, journaliste et historien, retrace les démarches historiques, philosophiques, mathématiques, esthétiques et même médicales qui ont abouti à la création des trois automates. Il raconte ensuite la vie tumultueuse de nos héros mécaniques.

Cette partie historique est suivie de plusieurs chapitres consacrés exclusivement aux mécanismes et à la restauration de la musicienne. Enfin, Dominique Loiseau, le restaurateur, apporte un reportage extrêmement détaillé de la restauration.

Toutes les illustrations de cet ouvrage merveilleux sont en couleurs. Le lecteur assiste, à travers des documents d'époque, à la vie des Jaquet-Droz. Puis, une succession de prises de vue des automates, de gros plans des visages et des mains illustre la décomposition des mouvements et restitue l'étrange pouvoir de fascination exercé de tout temps par ces personnages. Enfin, les éléments mécaniques et les phases de la restauration sont également illustrés en quadrichromie. Un disque gravé des cinq mélodies jouées par la musicienne constitue certainement la grande nouveauté de cette édition. L'ouvrage relié en soie frappée d'or et la pochette du disque sont présentés dans un très beau coffret, formant ainsi un ensemble élégant qui fera date dans le domaine de l'édition d'art.

NAVIGATION FLUVIALE «AUCUNE OUVERTURE VALABLE»

Le gouvernement a constaté que le rapport de la commission n'offre « aucune ouverture valable en faveur de la navigation fluviale ». Dans le détail, la réponse précise: « Il est très regrettable que, lors de l'examen du problème de la navigation fluviale, on ne se soit préoccupé que des difficultés affectant le port de Bâle. Dans la mesure où il est prétendu que la CGST vise le long terme, on aurait pu s'attendre à une étude plus approfondie dans ce domaine. Ecarter la possibilité de réaliser par la Suisse une liaison Rhin-Rhône, dans le cadre de cette conception, revient à hypothéquer en partie l'avenir économique de certaines régions, dont la Suisse romande en particulier. Il est donc urgent et indispensable de traiter la « motion Torche », ce d'autant plus que la procédure applicable à ce genre d'intervention n'a pas été respectée » rappelle le Conseil d'Etat fribourgeois.

Pierre THOMAS

OFFRES D'EMPLOIS

RIVAREX S.A.
Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous engageons

OUVRIERS

de constitution robuste, pour différents travaux d'emballage et de manutention dans nos ateliers de montage.

Entrée immédiate.

Se présenter. Tél. (038) 55 17 77. 54333-0

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie

COURVOISIER S.A.

engagerait pour ses départements
Arts Graphiques - Journal L'Impartial -
Atelier du Timbre

un ÉLECTRONICIEN- TECHNICIEN

pour l'entretien et le dépannage des commandes et appareils de contrôle électroniques, photocomposition, etc.

Mise au courant et possibilité de formation spécialisée.

Adresser offres à la direction de Hélio Courvoisier,
rue Jardinière 149,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 34 45. 54180-0

Groupe de Suisse romande cherche en qualité de responsable de son département

FIDUCIAIRE ET GESTION FINANCIÈRE

EXPERT COMPTABLE ou COMPTABLE QUALIFIÉ

- possédant d'excellentes références professionnelles
- aimant les responsabilités
- capable d'assumer le développement de son département.

Nous offrons:

- travail varié
- de grandes possibilités d'avenir pour un candidat capable
- à terme, possibilité de participation
- conditions financières élevées
- participation aux bénéfices de son service
- fonds de prévoyance
- semaine de 5 jours
- 4 semaines de vacances
- entrée souhaitée: 1^{er} février 1980 ou à convenir.

NOUS GARANTISSONS À CHAQUE POSTULANT
UNE DISCRÉTION ABSOLUE.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, copies de diplômes, photo, etc.

à REYHOLDING SA, case postale 26,
1009 PULLY. 53872-0

Suchard

Nous cherchons, pour notre division d'exploitation, une

secrétaire à mi-temps (l'après-midi)

de langue maternelle française ou, à la rigueur, allemande, possédant d'excellentes connaissances du français.

Elle sera appelée à effectuer différents travaux inhérents aux services des méthodes et de développement, et aura certaines activités en rapport avec la formation du personnel.

Date d'entrée: 1^{er} février 1980.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à M. P. Buol, chef du personnel. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera une formule de candidature.

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 55,
interne 456. 54249-0

Suchard

Importante fabrique d'horlogerie sur la place de Bienne, ayant sa propre fabrication de montres à quartz, cherche un

chef financier et comptable

expérimenté, qui sera responsable de l'ensemble des services comptables ainsi que de l'administration du personnel employé. Ce poste est rattaché directement à la direction.

Le candidat devra posséder une bonne expérience dans les méthodes comptables et de gestion modernes et être également apte à travailler de façon indépendante.

Langues souhaitées:
français, allemand et éventuellement des connaissances de l'anglais.

Début de l'engagement: à convenir.

Discrétion assurée.

Votre offre avec curriculum vitae, copies de certificats, spécimen d'écriture et photo est à adresser à
Candino Watch + Cie LTD
Quai-du-Bas 92, Bienne, tél. (032) 23 78 38. 54346-0

Nous cherchons

pizzaiolo

Seulement avec permis.

Téléphoner à M. Max Koçan,
Restaurant des Halles.
Tél. 24 31 41. 54999-0

Café-restaurant à Neuchâtel
cherche immédiatement

2 SOMMELIÈRES

Tél. 25 66 44. 54524-0

Hôtel de la Paix
2053 Cernier
Tél. 53 21 43

Je cherche

filles de salle

(sommelière).

Entrée immédiate, permis de saisonnière à disposition. 54691-0

Maret S. A., 2014 Bôle
cherche pour entrée immédiate

2 ouvrières

Travail léger, bien rétribué, horaire libre.
Faire offres téléphoniques.
au 42 52 52. 54540-0

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

PEINTRE AUTO

qualifié, capable de travailler seul.
Place stable. Bonne rémunération.

Garage et Carrosserie M. Bardo S. A.
Tél. (038) 24 18 42. 54337-0

La maison STIMO
cherche le plus tôt possible

TRICOTEUR

comme assistant du chef tricoteur.
Possibilités d'avancement.

Faire offres à
Kunz & Co AG STIMO
Tricotage mécanique
5034 Suhr (AG). 54440-0

Nous cherchons

mancœuvre

Personne capable de faire différents travaux d'aide-monteur dans la serrurerie, l'électricité, la mécanique et dans le montage extérieur.

Faire offres à Sponta S.A.,
2017 Boudry.
Tél. 42 14 31. 54330-0

**PARKING DU SEYON
NEUCHÂTEL**

cherche

POMPISTES

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites à la direction. 56752-0

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager, pour notre secteur de fabrication, des

conducteurs de machines

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'aide-mécanicien pour la conduite de machines transferts automatiques destinées à la production de pièces d'horlogerie.

Horaires de travail en équipe

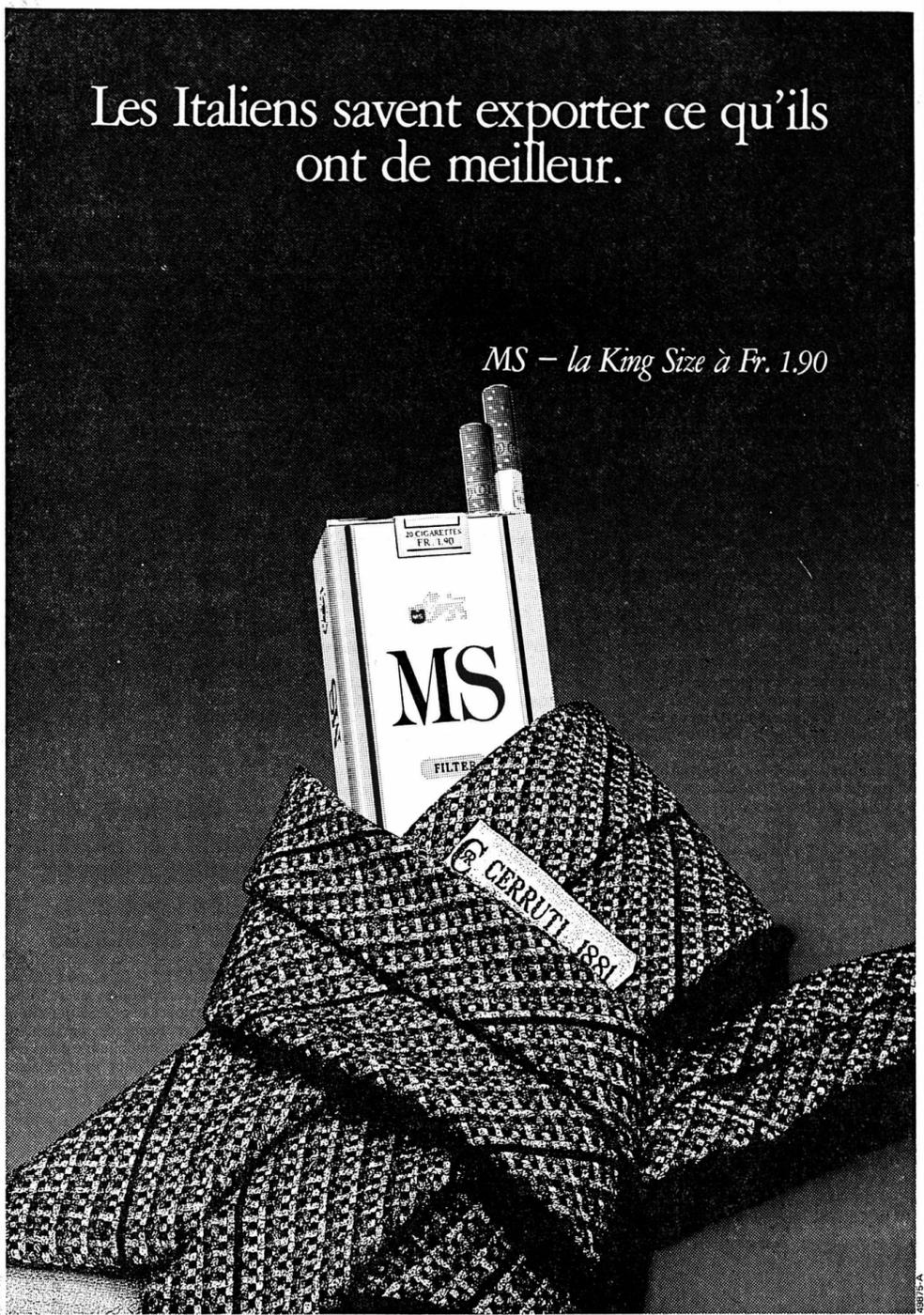
3 équipes:	ou	2 équipes:
1 semaine 06h00 à 14h00 = 8h/j		05h00 à 14h00 = 9h/j
1 semaine 14h00 à 22h00 = 8h/j		14h00 à 22h00 = 8h/j
1 semaine 22h00 à 06h00 = 8h/j		

Le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.
La pratique de cet horaire donne droit à 25% d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 53609-0

Les Italiens savent exporter ce qu'ils ont de meilleur.

MS - la King Size à Fr. 1.90



FIDUCIAIRE DU VAL-DE-RUZ

engage

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

possédant d'excellentes connaissances en comptabilité, si possible avec expérience fiduciaire. Discrète et consciencieuse. Éventuellement à temps partiel.

Adresser offres détaillées à
Fiduciaire Denis DESAULES
Bois-Noir 18, 2053 CERNIER. 54315-0

HÔPITAL DU LOCLE

engage pour son service hôtelier

COLLABORATRICE (EUR)

chargée (é) de l'économat général, des achats et gestion des stocks, de la conduite et de l'instruction du PERSONNEL DE MAISON.

La personne pouvant justifier d'une activité de cadre dans ce domaine (hospitalier ou hôtelier) aura la préférence. Qualités demandées: autorité naturelle, esprit méthodique, entregent.

Prière de faire offres écrites à la direction de l'hôpital du Locle.

Tous renseignements complémentaires seront fournis par l'administrateur, tél. 31 52 52. Postulations jusqu'au 31 décembre 1979. 54307-0

PERSONNEL-SERVICE
Bernard Houche

DU TRAVAIL POUR CHACUN
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
(038) 24 31 31

Nous cherchons pour places stables

mécaniciens - aides-mécaniciens menuisiers - aides-menuisiers charpentiers

54311-0

EEB

Pour compléter notre division de circuits intégrés et d'affichages à cristaux liquides, nous cherchons encore quelques

DAMES ou DEMOISELLES

pour assurer diverses fonctions de fabrication et contrôle. Il s'agit d'un travail consciencieux, très propre, nécessitant un soin tout particulier et pouvant s'assimiler à certains travaux de laboratoire.

Possibilité de travailler en équipes
6 h - 14 h / 14 h - 22 h
ou à l'horaire normal.

D'autre part,

UNE FOURNITURISTE

trouverait un emploi intéressant au sein de notre équipe du stock. Expérience en horlogerie souhaitée.

Téléphoner ou demander une formule de candidature à notre service du personnel,
tél. (038) 35 21 21, 2074 Marin/NE. 54327-0

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA

DERBY SWISSONIC

Kern Aarau

Das breite Sortiment von Kern-Zeichengeräten reicht vom einfachen, robusten Schülerzirkel bis zum reichhaltigen Reisszeug für Fachleute. Das Tuschefüller-Sortiment PRONTOGRAPH mit Zeichentusche sowie Schrift- und Zeichenschablonen vervollständigen unser System für rationelles Zeichnen. Für das Gebiet Westschweiz, Tessin und Teile der Kantone Bern und Solothurn suchen wir einen

AUSSENDIENST - MITARBEITER

Der vielseitige und anspruchsvolle Aufgabenbereich umfasst:

- Besuch und Betreuung des Fachhandels
- Durchführung von verkaufsfördernden Aktionen bei Endverbrauchern wie Schulen, Industrie, Ingenieur- und Architekturbüros
- Schulung des Verkaufspersonals im Fachhandel

Die Voraussetzungen für eine erfolgreiche Tätigkeit sind eine abgeschlossene Berufsausbildung in handwerklich-technischer Richtung, vorzugsweise als Bau- oder Maschinenzeichner. Sprachen Deutsch, Französisch, Wohnsitz im Raume Biel - Neuenburg - Fribourg - Bern, kontaktfreudig und Flair für den Verkauf.

Wenn das Tätigkeitsgebiet Ihr Interesse findet, bitten wir Sie, Ihre Bewerbung an unseren Personalchef, Herrn Schärer, zu richten, der auch für Auskünfte gerne zur Verfügung steht.

**KERN & Co AG,
5001 AARAU
Werke
für Präzisionsmechanik,
Optik und Elektronik
Tel. (064) 25 11 11, int 520.**

Kern
SWISS

54185-0

Jeudi
13
décembre

Jusqu'à 22 heures

Jeudi
20
décembre

**Ouvertures nocturnes
des magasins de Neuchâtel**



L'Association Neuchâtel-Centre
vous offre

LA GRATUITÉ sur

● *Transports* **TN**
en commun
sur tout le réseau
de 19 h 20 à 23 h 30
Gratuit

● *Le funiculaire*
Ecluse-Plan
circulera

Gratuit

dp. de l'Ecluse: toutes les 20 min
de 19 h 05 à 23 h 05, puis 23 h 35
dp. du Plan: toutes les 20 min
de 19 h 10 à 23 h 10

● *Réseau* **VR**
des Transports
du Val-de-Ruz
**en direction de Neuchâtel
et retour**

Dès 19 heures au départ de Villiers – Neuchâtel
Dès 19 h 30 au départ de Cernier – Valangin
Depuis Valangin service gratuit en direction de Neuchâtel
assuré par les Transports en commun de Neuchâtel

Gratuit

● **Lignes CFF**
*Gorgier-Saint-Aubin-Neuchâtel
et retour et Le Landeron-Neuchâtel
et retour selon horaire suivant:*

Horaire des trains à utiliser

Gorgier-Saint-Aubin	dp 19 h 01	Neuchâtel	dp 22 h 30
Bevaix	dp 19 h 05	Neuchâtel-Serrières	ar 22 h 33
Perreux	dp 19 h 08	Auvernier	ar 22 h 36
Boudry	dp 19 h 11	Colombier	ar 22 h 39
Colombier	dp 19 h 14	Boudry	ar 22 h 41
Auvernier	dp 19 h 18	Perreux	ar 22 h 43
Neuchâtel-Serrières	dp 19 h 21	Bevaix	ar 22 h 45
Neuchâtel	ar 19 h 25	Gorgier-Saint-Aubin	ar 22 h 51
Le Landeron	dp 19 h 35	Neuchâtel	21 h 58 ou 23 h 23
Cressier NE	dp 19 h 38	Saint-Blaise CFF	22 h 01 ou 23 h 26
Cornaux	dp 19 h 41	Cornaux	22 h 05 ou 23 h 30
Saint-Blaise CFF	dp 19 h 45	Cressier NE	22 h 08 ou 23 h 33
Neuchâtel	ar 19 h 50	Le Landeron	22 h 11 ou 23 h 36

Gratuit

2000 places de parc
au nouveau parking
des Jeunes-Rives

Place du Port - Evole - Etc.

Vous aussi, faites vos achats à Neuchâtel

hockey sur glace

Le second tour a déjà commencé en championnat de 1ère ligue

Groupe 3: deux Romands en tête!

La première journée des matches retour a été favorable à Ajoie, qui, en battant son dauphin Rotblau, a consolidé sa position, et à Neuchâtel-Sports, à qui le succès sur Wiki a permis d'accéder au deuxième rang. Par contre, les affaires vont plutôt mal pour Le Locle, qui est déclassé en queue de classement, et pour Saint-Imier, dont la tenue devient décevante.

Il y avait foule, une fois encore, dans la halle de Porrentruy où Ajoie, sans doute sensible à l'avertissement que lui avait donné Neuchâtel la semaine précédente, a facilement remporté le débat principal de la soirée. Beyeler s'est mis en évidence en marquant trois buts à lui seul. Rotblau subit ainsi sa deuxième défaite d'affilée et se retrouve classé troisième. Quant à l'équipe de Marcel Aubry, elle accentue son avance sur son poursuivant immédiat. Sa participation aux finales devient quasi certaine.

PORTES OUVERTES

Journée « portes ouvertes » à Worb où Neuchâtel, « parti pour la gloire », menait par 7-1 à la mi-match! Wiki n'abandonna pas pour autant et arracha l'égalisation peu après l'ultime changement de camp. Les visiteurs, devenus nerveux (on le comprend), trouveront malgré tout les ressources nécessaires à l'octroi de l'enjeu intégral. Ruben Giambonini (4 buts) et Henrioud (3) furent les hommes en vue d'un match dont l'issue permet à Neuchâtel de passer au-dessus du trait fatidique. Battu, Wiki mériterait pour le moins un prix de consolation, car comblant un écart de six buts représente tout de même un joli exploit. Joli, mais gratuit en l'espèce!

MALCHANCEUX LOCLOIS

Le Locle a bien débuté à Grindelwald, Tschanz ayant ouvert le « score » après dix minutes de jeu. Ce fut cependant insuffisant. Les joueurs locaux tirèrent bénéfice des pénalités infligées aux Neuchâtelois. Leur victoire, courte mais combien précieuse, les met pratiquement à l'abri de tout souci. A moins qu'ils ne se mettent à nourrir certaines ambitions... Pour Le Locle, la situation devient préoccupante, quatre points le séparant de l'avant-dernier. Le fossé se creuse lentement. De plus, l'entraîneur Huguenin souffre d'un mépris et sera absent jusqu'à la fin de la saison. Voilà qui n'arrange pas les choses.

SAINT-IMIER DÉÇOIT

Le succès d'Adelboden à Saint-Imier est surprenant mais conforme à la physiologie de la rencontre. Les Imériens ont

déçu en présentant un volume de jeu assez médiocre. On attendait davantage de leur part au lendemain d'une victoire prometteuse contre Rotblau. Ils rétrogradent à l'avant-dernier rang qu'ils partagent désormais avec Adelboden. Turler, qui a de nouveau inscrit deux buts, trouvera-t-il la recette pour revigorer sa troupe? On le lui souhaite s'il n'entend pas connaître des soucis en fin de championnat.

Etoile Thounne a battu Berthoud par 4-2, tout comme au premier tour. Les Thounnois ont renversé la vapeur en marquant trois buts durant les cinq dernières minutes. L'équipe de Dolder a dû s'en mordre les doigts, car elle perd ainsi

La situation

Groupe 3

1. Ajoie	10	7	3	0	54	34	17
2. Neuchâtel	10	6	1	3	52	44	13
3. Rotblau	10	5	2	3	53	34	12
4. Berthoud	10	4	2	4	36	35	10
5. Grindelwald	10	3	4	3	34	33	10
6. Wiki	10	4	1	5	45	54	9
7. Et. Thounne	10	4	1	5	31	44	9
8. St-Imier	10	2	4	4	44	46	8
9. Adelboden	10	3	2	5	35	42	8
10. Le Locle	10	1	2	7	27	45	4

Demain: Rotblau - Wiki (6-4).
Samedi: Adelboden - Ajoie (2-4);
Saint-Imier - Le Locle (4-4); Neuchâtel - Etoile Thounne (7-2); Berthoud - Grindelwald (2-0).

Groupe 4

1. Serrières	10	7	2	1	61	38	16
2. Forward M.	10	7	1	2	56	32	15
3. Montana	10	6	0	4	59	46	12
4. Champéry	10	5	1	4	38	33	11
5. Lens	10	4	2	4	31	40	10
6. Martigny	10	4	1	5	49	41	9
7. Monthey	10	4	0	6	27	40	8
8. Chât.-d'Ex	10	3	5	4	41	59	7
9. Sion	10	3	0	7	32	44	6
10. Yverdon	10	3	0	7	34	55	6

Demain: Monthey - Yverdon; Martigny - Champéry; Forward-Morges - Montana-Crans.
Samedi: Sion - Château-d'Ex; Lens - Serrières.

quelque peu le contact avec la tête du classement.

PAS D'EXCÈS DE CONFIANCE!

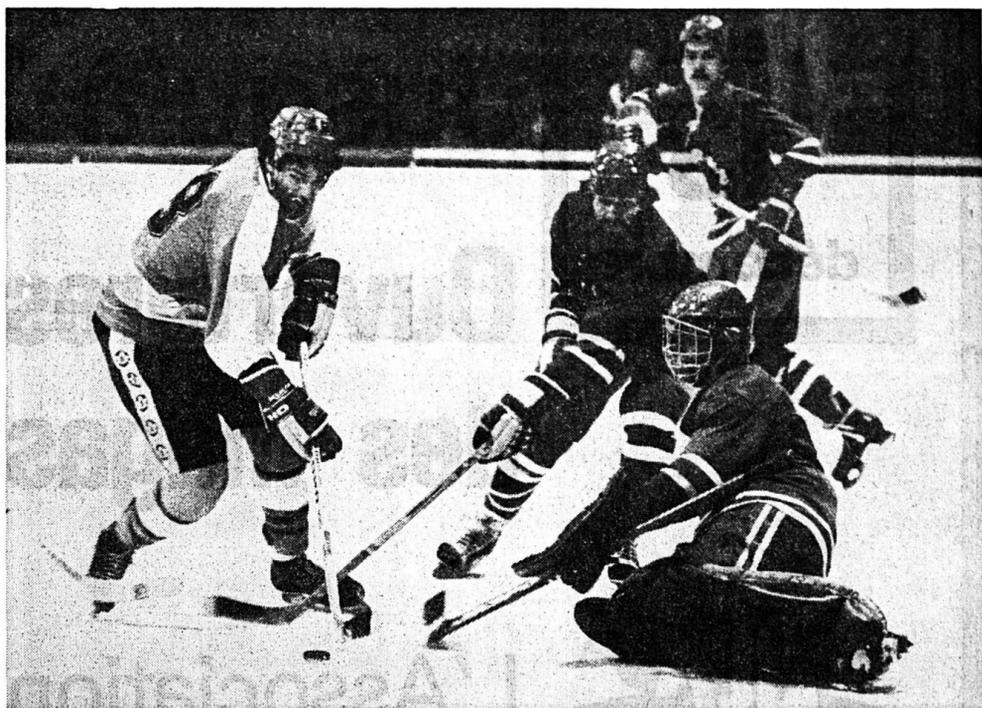
La onzième ronde débute demain à Berne où Rotblau attend Wiki. On jouera donc entre voisins. Les « locaux » ne seront pas forcément favoris, après deux sorties infructueuses. Wiki, relégué à quatre points du deuxième, abattra ses toutes dernières cartes.

Neuchâtel suivra cette rencontre avec intérêt avant d'accueillir, samedi, Etoile Thounne (Thunerstern). Il se méfiera de son adversaire qui traverse une période faste et qui a empêché sept points lors de ses quatre derniers matches! Attention à l'excès de confiance...

Le « leader » Ajoie se rendra à Adelboden. La logique voudrait qu'il gagne, mais qui sait! A domicile, l'équipe entraînée par Reto Koller n'est pas facile à manœuvrer.

Saint-Imier en décrochera avec Le Locle pour qui ce déplacement constituera une rencontre à quatre points. Les Imériens, qui joueront devant leur public pour la troisième fois d'affilée, auront à cœur de se racheter. Une nouvelle contre-performance les précipiterait dans le doute.

Grindelwald, enfin, ira se mesurer à Berthoud. Les deux équipes ont, pour l'instant, fait, un excellent parcours en venant se mêler aux « outsiders ». Le débat s'annonce ouvert.



LE NUMÉRO 18. - A Neuchâtel-Sports, c'est Ruben Giambonini, un jeune attaquant qui, avec la complicité de ses coéquipiers, fait le malheur de bien des gardiens. Espérons, pour les « orange et noir », qu'il les trompera encore souvent... (Avipress - Treuthardt)

Groupe 4: les mêmes que l'hiver dernier?

En remportant samedi soir, à Monruz, le match au sommet du groupe 4 contre Forward Morges, Serrières a fait un pas important, peut-être décisif, pour la participation aux finales de promotion. Reprenant la tête du classement avec une longueur d'avance sur la formation de Francis Rheinhard, l'équipe de Blank possède quatre points de plus que le troisième classé, Montana-Crans. On prend donc les mêmes que l'an dernier et l'on recommence... Derrière, Yverdon et Sion se retrouvent côte à côte, portant ensemble la lanterne rouge.

Battu lors de la journée initiale aux Eaux-Minérales, Serrières voulait sa revanche face à Forward. A Monruz, là où elle est invaincue depuis plus de deux ans, l'équipe neuchâteloise a remporté un succès important. Face à une formation vaudoise qui rata le coche dans les premières minutes, Serrières a répondu avec calme mais force, lançant des contre-attaques meurtrières et précises. Légèrement décevant, Forward Morges a finalement dû s'incliner contre plus fort que lui. C'est certainement la grande différence par rapport à l'an dernier. Possédant la meilleure ligne d'attaque (61 buts), la troisième défense (derrière Forward et Champéry), Serrières est

Vendredi soir, à Icoor, on sentait déjà que la situation devenait précaire pour le HC Sion. Pourtant, Montana-Crans, après avoir balbutié pendant le premier « vingt », prit un avantage substantiel dans les premières minutes de la période intermédiaire, Dekumbis et Gillioz trompant Melly en moins d'une minute. Dès lors, on pensait que les joueurs du Haut-Plateau allaient réussir un cavalier seul. Rien ne fut. Arrivés « transformés » sur la glace, les Sédunois revinrent à une longueur en moins de soixante secondes.

On était quitte... Alors que le match pouvait basculer en leur faveur, les hommes de Charly Henzen perdirent leurs nerfs et, en supériorité numérique, Dekumbis offrit à ses « poulaains » le but de la sécurité. Montana reste donc prêt à profiter d'une éventuelle baisse de régime de Serrières ou de Forward. Pour Sion, l'avenir s'assombrit encore.

LE DERBY

En recevant Monthey pour un terrible derby du Chablais, Champéry pouvait perdre le contact avec le peloton de tête. Pourtant, profitant du manque de réussite des Montheyans devant la cage de Vouilloz, Champéry a remporté une victoire courte mais importante contre un Monthey qui ne jouera donc pas le rôle qu'il croyait sien avant le début des hostilités.

A Château-d'Ex, la formation de Michel Wicky a réussi son cinquième match nul de la saison. Contre le Martigny de Gilbert Udriot, l'équipe du Pays d'Enhaut a obtenu un point important qui lui permet de prendre de minimes distances avec la queue du classement.

OÙ VAS-TU?

Nous arrivons justement à cette dernière partie du classement. Contre Lens, Yverdon avait une possibilité de bonifier son capital-points. Il n'en a rien été. Au contraire, la formation du Nord Vaudois n'a jamais pu développer son jeu face à la joie de jouer des néo-promus. Placée depuis le début du mois sous la responsabilité de Neuchâtelois Jean-Pierre Bochsler, l'équipe-fanion du CPY n'est toujours pas à l'abri d'une mauvaise surprise. J'assure l'intérim en l'absence de Perrier qui a été victime d'un blocage aux reins, explique le nouveau patron de la formation vaudoise. Nous nous sommes offert plusieurs occasions mais nous avons été incapables de les concrétiser. Par contre, Lens, bien emmené par Imhof et Emery, a connu un maximum de réussite. Pour l'avenir, je tiens à préciser que j'alignerai Grimaitre dans la cage (Stalder en effet quitté son poste deux fois durant la rencontre vendredi dernier...), alors que je me passerai de Berny, qui n'est plus du tout dans le coup, poursuit J.-P. Bochsler. Puissent ces changements redonner une âme à cette formation yverdonnoise qui a la chance d'avoir un public... et une patinoire couverte!

IMPORTANTES ÉCHÉANCES

La onzième journée sera marquée par des rencontres importantes. A Monthey, Yverdon tentera l'exploit face à une équipe qui est capable du meilleur... comme du pire! Demain soir également, Forward Morges ne devrait pas « se loucher » face à Montana-Crans qui pourrait bien être irrémédiablement lâché à cette occasion. Champéry, également, ne sera pas à l'abri d'une mauvaise surprise en Octodre, face à Martigny.

Les deux dernières rencontres sont programmées samedi. Dans la première, ce sera déjà un match de la dernière chance entre Sion et Château-d'Ex/Gstaad, en Valais, alors que dans la deuxième, Serrières ne devra pas sous-estimer Lens, à Sierre. Les néo-promus vont en s'améliorant. Serrières aussi. Et, Lens, au premier tour, avait fait perdre un point aux Neuchâtelois à Monruz. Un match nul qui n'a pas été totalement avalé... Revanche il y aura! JICÉ

Chez les professionnels nord-américains Les Flyers ont le vent en poupe

Les Flyers de Philadelphie tiennent une forme étincelante en cette fin d'année. Le pilote Pat Quinn et son assistant, le joueur de centre Bobby Clarke, ont le sourire car les Flyers viennent d'aligner leur 24^{ème} joute sans défaite. Ils n'ont égaré que 9 points jusqu'ici dans cette campagne qui semble faite à la mesure de leurs ambitions.

Rappelons que le record d'invincibilité est toujours détenu par les Canadiens de Montréal. Ceux-ci avaient accumulé 23 gains et 5 parties nulles d'affilée du 18 décembre 1977 au 23 février 1978.

de Los-Angeles 9-4, et ils demeurent les monarques absolus de la division 1 du circuit Ziegler avec 15 points d'avance sur les Rangers de New-York.

(23 buts). A l'arrière, l'ultime rempart repose sur la grande expérience de la paire de gardiens Edwards-Meloche.

Ayant battu Atlanta 4-1 et Edmonton 6-1, la formation du Minnesota a affirmé son emprise sur la 3^{ème} position, reléguant Toronto à 4 points, celui-ci étant vraiment décevant depuis le début de la longue campagne.

REDOUTABLE RECRUE

Le contingent des Flyers est particulièrement étoffé et si l'attaque est toujours animée par les réguliers comme Barber, Clarke, Leach et McLeish qui ont totalisé 120 filets l'an passé, les arrivées de Brian Propp (20 ans), une recrue qui a compté 94 buts et fourni 100 assistances avec les juniors de Brandon en 78-79, et de Gordie Williams (19 ans), 58 buts et 59 passes sous les couleurs des juniors de Lethridge, sont les garants d'une relève efficace. Ces derniers jours, les Flyers ont annulé à 3 reprises, contre Detroit 4-4, Boston 2-2 et Chicago 4-4 avant d'écraser les Kings

Les North Stars du Minnesota de l'instructeur Glenn Sonmor sont également le club-Cendrillon de la saison. Ecartés des séries de la Coupe Stanley depuis 1973-74 après 3 participations en quart de finale et deux en demi-finale, derniers du groupe 4 l'an passé, les North Stars ont déjoué tous les pronostics et regagné les faveurs d'un public complètement acquis au hockey à l'arena de Bloomington. Les Stars ont des attaquants particulièrement agressifs tels que Young (24 buts), Smith (30 buts), McAdam (24 buts), Fidelity (23 buts) et Payne

- CLASSEMENTS
- Groupe 1: 1. Philadelphie 26/43; 2. New-York Rangers 29/28; 3. Atlanta 27/27; 4. New-York Islanders 26/22; 5. Washington 29/15.
- Groupe 2: 1. Vancouver 29/29; 2. Chicago 27/26; 3. St-Louis 29/22; 4. Winnipeg 29/22; 5. Colorado 29/16; 6. Edmonton 26/18.
- Groupe 3: 1. Montréal 29/36; 2. Los Angeles 29/28; 3. Pittsburgh 25/28; 4. Hartford 26/24; 5. Detroit 25/23.
- Groupe 4: 1. Buffalo 28/41; 2. Boston 27/36; 3. Minnesota 25/31; 4. Toronto 26/27; 5. Québec 28/24.

basketball

Chez les « sans-grade » neuchâtelois

Union Neuchâtel à la poursuite d'Olympic

Sur le front de la deuxième ligue, rien n'est encore sûr. Olympic La Chaux-de-Fonds demeure en tête mais avec une avance qui ne lui permet pas de s'endormir sur ses lauriers. La deuxième équipe d'Union Neuchâtel n'a toujours pas connu la défaite et elle risque de se montrer pressante après les fêtes de fin d'année.

Val-de-Ruz, qui semblait être un sérieux prétendant, vient de s'incliner par deux fois. Deux courtes défaites, il est vrai, mais elles pèseront lourd dans la balance. Val-de-Ruz peut néanmoins faire valoir quelques excuses, car la présence de Giovanni Poma, ancien joueur de Pregassona (LNA), fut à elle seule synonyme de victoire pour les gars de l'UNI.

ÂPRE LUTTE

En queue de classement, Corcelles a fait une excellente opération en tenant en échec Union Neuchâtel. Pourtant, il est certain qu'Auvernier II n'acceptera pas le port de la lanterne rouge sans une âpre lutte. Notons enfin que Neuchâtel II ne peut toujours pas être classé, pour des raisons administratives. Cependant, ses résultats montrent que cette équipe est prête à jouer le trouble-fête, d'autant plus que sa responsabilité a été placée entre les mains d'Alain Burki, ancien joueur de ligue nationale.

En troisième ligue, Peseux conserve la première place, mais il doit désormais la partager avec Auvernier III. Union Neuchâtel III s'est montré impitoyable avec l'actuel « leader », puisqu'il l'a battu sur le résultat sans appel de 70 à 36.

Ainsi, c'est Auvernier qui, par ses victoires sur Le Locle et Peseux II, vient étaler ses prétentions. Cela montre que tout est encore possible dans cette catégorie de jeu. Il s'agira de voir quelles équipes parviendront le mieux à « digérer » la période des fêtes. Enfin, quand Peseux aura retrouvé D. Blanc (déchirure ligamentaire), il est probable que la situation s'éclaircisse.

CHEZ LES JUNIORS

Chez les juniors masculins, les positions semblent se dessiner de plus en plus clairement. Union Neuchâtel s'oriente vers le titre après sa victoire sur Neuchâtel-Sports. Dans un match qui n'a pas tenu ses promesses, Union s'est défaits assez nettement de Neuchâtel. En dépit de la présence de trois Canadiens dans ses

rangs, Neuchâtel n'a pu venir à bout de la défense adverse articulée autour de Dupil dont la taille reste un atout prépondérant. Des trois Canadiens, seul Neil Smith a démontré une classe certaine et des mouvements techniquement parfaits. Néanmoins, Neuchâtel peut prétendre à une revanche au Panespo, si quelques lacunes collectives sont corrigées avec un entraînement assidu. Dans l'équipe d'Union, Rupil et Robert assument encore la plus grande part des succès. Mais on voit progresser avec plaisir des cadets comme Stefan Rudy et André Leersch, qui ne tarderont pas à prendre la relève.

ENCORE UNION

Chez les cadets, le scénario est presque identique. Union, seule équipe invaincue, mène la danse. A la lecture des points marqués et encaissés (441-223), on se rend compte que sa domination frise l'insolence. Pourtant, dans toutes les autres équipes, des jeunes dont la valeur augmente montrent que le basketball est promis à un bel avenir dans notre canton. Même Val-de-Ruz, qui ferme la marche, ne doit pas se décourager; il finira bien par gagner. E. V.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

HOCKEY SUR GLACE

1. Arosa (2^{ème} rang) - Lausanne (6.) derniers résultats (1-6 6-2). - Devant son public, la formation des Grisons devrait s'imposer. X 1 1

2. Berne (3.) - Klotten (7.) - (4-2 1-3). - Logiquement, les Bernois devraient l'emporter face à Klotten, moins convaincant que les saisons précédentes. 1 1 1

3. Davos (1^{er}) - Chaux-de-Fonds (8.) - (5-3 6-4). - Déplacement difficile pour les visiteurs qui devront se contenter de limiter les dégâts. 1 1 X

4. Langnau (4.) - Bienne (5.) - (3-2 5-4). - Dans cette rencontre entre deux « teams » aux performances irrégulières, il vaut mieux prévoir toutes les possibilités. 1 X 1

FOOTBALL

5. Blue Stars (10.) - Derendingen (1^{er}). - Match sans favori. 2 2 2

6. Malley (6.) - Renens (3.). - Renens est plus fort qu'on s'y attendait en début de saison; à l'extérieur, il vise souvent le match nul. X 1 2

7. Morbio (9.) - Ruti (7.). - Partie équilibrée où l'avantage du terrain sera peut-être déterminant. X X X

8. SC Zoug (11.) - Mendrisiostar (3.). - Le SC Zoug est en difficulté cette saison et

devra probablement s'incliner face aux Tessinois qui figurent parmi les meilleurs de leur groupe. 2 X 2

9. Bayer Urdingen (10.) - 1. FC Cologne (4.). - Cologne vient d'acquiescer, à coup de millions, Tony Woodcock, un attaquant de classe. Ce renfort lui permettra-t-il d'obtenir la victoire sur son adversaire, difficile à battre chez lui? X 2 2

10. Borussia Dortmund (5.) - Kaiserslautern (9.). - Dortmund fait partie du trio de tête alors que Kaiserslautern n'a pas encore trouvé son rythme; il est particulièrement vulnérable à l'extérieur. 1 1 1

11. Eintracht Braunschweig (18.) - Bayern Munich (2.). - Parvenu au deuxième rang du classement, Bayern Munich vise maintenant la place de « leader », à juste titre, car ses performances actuelles justifient cette ambition. 2 2 2

12. Munich 1860 (16.) - Eintracht Francfort (3.). - Francfort est favori mais il doit s'attendre à un choc difficile car Munich 1860 lutte àprement pour chaque point lui permettant de s'éloigner de la zone de relégation. 2 2 2

13. Schalke 04 (6.) - Hambourg (1^{er}). - Ce match promet une belle empoignade entre deux bonnes équipes de la « Bundesliga ». X X 2

La liste des tendances

	1	X	2
1. Arosa - Lausanne	7	2	1
2. Berne - Klotten	6	2	2
3. Davos - Chaux-de-Fonds	7	2	1
4. Langnau - Bienne	5	3	2
5. Blue Stars - Derendingen	5	3	2
6. Malley - Renens	4	3	3
7. Morbio - Ruti	5	3	2
8. SC Zoug - Mendrisiostar	3	3	4
9. Bayer Urdingen - Cologne	3	3	4
10. Borussia Dortmund - Kaiserslautern	4	3	3
11. Eintracht Br. - Bayern Munich	2	4	4
12. Munich 1860 - Eintracht Francfort	3	4	4
13. Schalke 04 - Hambourg SV	3	3	4

sports - télégrammes

CURLING. - C'est le CC Berne qui a remporté le Tournoi de juniors de Lausanne, devant Soleure et Bienne.

DIVERS. - L'athlète Sebastian Coe, détenteur du record du monde des 800 et 1500 mètres et du mile, a été désigné « sportif britannique de l'année », devant le joueur de cricket Botham et le footballeur Keegan.



Sports

ACNF SAISON 1979-1980



CLASSEMENTS DES JUNIORS - AUTOMNE 1979

Table of junior league standings for Autumn 1979, including groups A, B, C, D, E and various sub-groups with team names and scores.

Classements automne 1979

Table of league standings for Autumn 1979, including II, III, IV, and V leagues with team names and scores.

Advertisement for Range Rover, featuring a car image and text: 'Une classe bien à part', 'Range Rover', 'Peut être également obtenue en leasing', 'GARAGE WASER'.

Advertisement for E. MATILE, a cleaning and maintenance service: 'Entreprise générale de nettoyages', 'E. MATILE Molliet'.

Advertisement for FACCHINETTI, a butcher service: 'BOUCHERIE RAPIDE', 'Service à domicile', 'FACCHINETTI'.

Advertisement for MEILLARD & GLAUS, an electrical service: 'Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste', 'MEILLARD & GLAUS ÉLECTRICITÉ'.

Large advertisement for Raichle ski boots, featuring images of boots and text: 'Bien plus de valeur', 'Bien plus de confort', 'Encore une performance de la Collection-jubilé 79/80 de Raichle'.



Advertisement for HERMES 808 and Reymond, featuring a goal image and text: 'Goal! Un à zéro pour la machine à écrire suisse'.

Advertisement for Villiomenet, an electrician: 'Votre électricien', 'Villiomenet ÉLECTRICITÉ'.

Advertisement for Bière Muller, featuring a logo and text: 'Bière Muller'.

Advertisement for Tosali Sports, a ski equipment store: 'Tosali Sports', 'prend la responsabilité de votre confort'.

Advertisement for Secours suisse d'hiver, featuring a snowflake logo and text: 'Secours suisse d'hiver'.

Large holiday notice: 'Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés... NOËL mardi 25 et mercredi 26 décembre 1979, NOUVEL-AN lundi 31 décembre 1979, mardi 1er et mercredi 2 janvier 1980.'

ski

Slalom géant Coupe du monde à Madonna di Campiglio

Le Suisse Luthy à 32 centièmes... de l'inévitable Ingemar Stenmark!



CONFIRMATION. - Pour le Suisse Jacques Luthy, c'est l'heure de la confirmation qui a sonné...

Après le géant de Val d'Isère, Hans Enn qui avait réalisé le meilleur temps de la première manche, était d'avis qu'il pouvait battre Stenmark « à condition de réussir parfaitement les deux parcours ».

A Madonna di Campiglio, Stenmark a donné raison à Krizaj, aussi bien en spécial qu'en géant.

On dit : il a eu la malchance de tomber. Evidemment, mais, quand on tombe, c'est qu'on est allé au-delà de ses moyens.

Treize victoires d'affilée en géant ! En toute facilité comme si c'était la chose la plus naturelle qui soit.

Le nouvel entraîneur nordique du Giron jurassien, Frédy Nicolet, a établi sa sélection pour le championnat suisse des 50 kilomètres à La Lenk, dimanche 22 décembre.

Championnat suisse des 50 kilomètres Sélection jurassienne

Meilleurs temps, première manche: 1. Enn 1'22'36; 2. Luthy 1'22'43; 3. Soerli 1'22'59; 4. Jaeger 1'23'07; 5. Stenmark 1'23'25; 6. Krizaj 1'23'32; 7. Strel 1'23'53; 8. Steiner 1'27'53; 9. Noeckler 1'23'57; 10. Brunner 1'23'64.

Frédy Nicolet et le chef technique Charles-André Steiner ont donc retenu les neuf «fondeurs» suivants: Roland Mercier (Le Locle), Francis Jacot (La Sagne), Sylvain Guenat (La Chaux-de-Fonds), André Rey (Les Cernets) - tous quatre appartenant au cadre national -; Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds), Claudy Rosat (La Brévine), Charles Benoit (La Brévine), Denis Huguenin (La Brévine), Eric Schertenleib (Chamfont).

COMME remplaçant, nous avons prévu le Biannois Tony Allemann précisée Frédy Nicolet.

Peter Luscher refait surface

Ingemar Stenmark peut plus que jamais être placé hors concours dans les slaloms de la Coupe du monde. Les conditions atmosphériques n'ont en tout cas pas de prise sur son efficacité.

Là où la plupart de ses rivaux n'auraient certainement pas pu éviter la chute, lui se contenta de perdre quelques centièmes de seconde.

Ce handicap, il devait cependant l'effacer littéralement dès les premières portes de la seconde manche, une manche qui, il est vrai, semblait avoir été tracée pour lui.

tirer le maximum de profit de ses qualités de glisseurs avec, pour résultat, près d'une seconde d'avance sur son adversaire, le Yougoslave Bojan Krizaj, et plus d'une seconde sur Jacques Luthy.

Ce dernier s'est en effet confirmé au cours de ce slalom géant comme le skieur suisse le plus en forme du moment. Dans la première manche, le Fribourgeois ne fut devancé que par l'Autrichien Hans Enn, lequel, comme à Val d'Isère, devait perdre sur le second tracé la plus grande partie de l'avance prise sur le premier.

Ce slalom géant de Madonna di Campiglio a également permis à Peter Luscher de refaire surface après un début de saison médiocre.

COMME remplaçant, nous avons prévu le Biannois Tony Allemann précisée Frédy Nicolet.

volleyball

Chênois cède momentanément sa place de «leader»

Ce premier week-end de décembre, alors que le championnat suisse se poursuivait, trois clubs helvétiques étaient engagés en Coupes d'Europe.

Mais revenons au championnat suisse. Au repos, en raison de sa participation en Coupe des coupes, Chênois a dû laisser sa place de «leader» à Servette-Star Onex qui s'est imposé contre Volero Zurich.

Sept matches: zéro point; trois sets gagnés: vingt et un perdus, la tâche des Chênois sera très ardue si elles entendent conserver leur place en ligue nationale A.

COLOMBIER TOUJOURS LÀ

En ligue B masculine, vainqueur du derby neuchâtelois contre Le Locle, Colombier s'accroche toujours aux basques de Montreux, solide «leader» de la catégorie.

STATU QUO

En ligue B féminine, c'est toujours le statu quo puisque Uni Berne (3-1 contre Wacker Thonon), VBC Berne (3-0 contre AVEPS) et Neuchâtel-Sports (3-0 à Moudon) sont toujours ex aequo en tête du classement.

MATCHES RETOUR

Début des matches retour ce week-end en ligue nationale A. A Bienne, le «leader» Servette-Star ne sera pas à l'abri d'une mauvaise surprise.

hockey sur glace

Ligue nationale B Fleurier - Fribourg ou les conséquences d'un succès...

La pluie ayant rendu la patinoire de Belle-Roche inutilisable mardi soir, Fleurier et Fribourg s'affronteront 48 heures après leurs pairs pour le compte de la 16^{ème} soirée du championnat suisse de Ligue B, groupe Ouest.

Au premier tour, Fleurier avait contraint Fribourg au partage des points à Belle-Roche (4-4). Peut-il rééditer sa performance ce soir? Les ténors du classement lui ont toujours convenu.

autres), trois lignes d'attaque pratiquement d'égale valeur en fonction des plans tactiques de Pelletier, un des meilleurs gardiens du groupe Ouest (Meuwly), encore que sur ce plan-là Quadri ne soit pas loin derrière.

Voilà Fleurier placé devant une nouvelle et difficile échéance. Or, une défaite ce soir paraîtrait moins grave qu'un échec samedi aux Vernets face à un Genève Servette qui jouera une carte importante à l'heure où il vient de changer d'entraîneur sous la pression de ses joueurs.

Neuchâtel contre des Canadiens

Un match amical opposera, le mercredi 2 janvier, en fin d'après-midi, à la patinoire de Monruz, Neuchâtel-Sports à une équipe de Canadiens, les «Aigles d'Alma».

de la descente. Il possède simplement quelque chose de plus que les autres: ce qui ne s'apprend pas. Peié n'a pas appris à jouer au football.

Jamais personne n'a exercé sur le ski alpin une telle domination. Ni Killy, Ni Thoeni, ni Klammer. Et elle ne semble pas près de s'achever.

Ils ont peut-être déjà constaté que Stenmark garde son secret. Brutalement ramenés à la réalité de la compétition à Val d'Isère, les Suisses sont tout de même en train de mettre leurs performances en accord avec les prévisions de leurs entraîneurs.

CLASSEMENTS

1. Stenmark (SU) 2'49'71 (1'23'25 et 1'26'46); 2. Luthy (S) 2'50'03 (1'22'43 et 1'27'60); 3. Krizaj (You) 2'50'86 (1'23'32 et 1'27'54); 4. Enn (Aut) 2'51'41 (1'22'36 et 1'29'06); 5. Soerli (No) 2'51'80 (1'22'70 et 1'28'80); 6. Luscher (S) 2'51'98 (1'23'75 et 1'28'23); 7. Strel (You) 2'52'04 (1'23'37 et 1'28'67); 8. Jaeger (Aut) 2'52'05 (1'23'07 et 1'28'98); 9. Haslner (No) 2'52'59 (1'23'65 et 1'28'94); 10. Noeckler (It) 2'52'69 (1'23'57 et 1'29'12); 11. Jakobsson (Su) 2'52'76; 12. S. Mahre (EU) 2'52'90; 13. Steiner (Aut) 2'53'16; 14. Gros (It) 2'52'21; 15. Gruber (Aut) 2'53'28. Puis: 18. Wenzel (Lie) 2'53'64.

COUPE DU MONDE

Messieurs: 1. Stenmark 75 p; 2. Krizaj 55; 3. Luthy 41; 4. S. Mahre 31; 5. Enn 30; 6. Wirsberger (Aut) 25. - Slalom géant (2 courses): 1. Stenmark 50; 2. Krizaj 35; 3. Luthy 31; 4. Enn 27; 5. Strel 21; 6. Haslner 16. Puis: 10. Luscher 10.

Par nations: 1. Autriche 199 (messieurs 127 et dames 72); 2. Suisse 183 (70 et 113); 3. Etats-Unis 154 (86 et 68); 4. Liechtenstein 107 (34 et 73); 5. Italie 98 (58 et 40); 6. Suède 96 (96 et 0).

football

Grasshopper dominé par VfB Stuttgart

VFG STUTTGART - GRASSHOPPER 3-0 (2-0)

MARQUEURS: Muller 4^{ème}; Martin 34^{ème}; Kelsch 58^{ème}. VFB STUTTGART: Greiner; Holcer, Martin, Bernd Foerster, Elmer; Hattenberger, Muller, Hadewicz; Schmider, Kelsch, Volkert.

GRASSHOPPER: Berbig; Meyer, In-Albon, Montandon, Heinz Hermann; Ponte, Nafzger, Wehrli; Egli, Pfister, Sulser. ARBITRE: M. Beck (Hollande). NOTES: Neckarstadion de Stuttgart. 58.000 spectateurs. Terrain lourd. Changements de joueurs: Herbert Hermann pour Montandon (46^{ème}), Ruehle pour Muller (77^{ème}). Avertissement à Heinz Hermann pour jeu dur.

Au Neckarstadion, Grasshopper a rapidement perdu ses dernières illusions.

Liste des transferts

Trois joueurs seulement figurent sur la dernière liste de transferts publiée par la Ligue nationale: Rolf Meier (Winterthur), Yvan Panini (Bellinzona) et Domenico Amantea (Aarau).

Le transfert de Stan Bowles, l'attaquant des Queens Park Rangers, à Nottingham Forest, a été signé à Nottingham. Le montant de la transaction n'a pas été révélé mais il devrait être de 250.000 livres.

meilleurs de l'équipe mondiale Luescher a également retrouvé ses esprits. Il a repris confiance et sa seconde manche du géant d'hier contribuera certainement à la consolider.

Lorsqu'il pleut et que la neige est traitée avec de fortes quantités de produits chimiques, elle est traître. Vicieuse même, car elle est de consistance inégale.

Luthy est donc désormais parmi les

Démonstration de Marie-Thérèse Nadig

Marie-Thérèse Nadig, la double gagnante de Val d'Isère, s'est encore mise en évidence au cours des deux manches d'entraînement en vue de la descente de Coupe du monde féminine de Piancavallo.

Ce premier entraînement s'est déroulé dans d'excellentes conditions, sur une piste rapide et ne présentant que peu de difficultés sur le plan technique.

MEILLEURS TEMPS

Première manche: 1. L. Graham (Ca) 1'46'40; 2. M-T Nadig (S) à 4/110; 3. B. Zurbriggen (S) à 62/100; 4. Irène Epple (RFA) à 1'98; 5. H. Wenzel (Lie) à 2'22; 6. A. Bischofberger (S) à 2'25; 7. C. McCready (Ca) à 2'26; 8. A. Moser (Aut) à 2'28; 9. E. Mittermaier (RFA) à 2'46; 10. M-L Waldmeier (Fr) à 2'64.

Deuxième manche: 1. M-T Nadig 1'42'30 (99,230 de moyenne); 2. I. Epple à 2'53; 3. L. Graham à 2'68; 4. K. Kreiner à 3'01; 5. A. Moser à 3'19; 6. C. Nelson à 3'84; 7. H. Preuss (EU) à 3'89; 8. T. Fjelstad (No) à 3'94; 9. B. Zurbriggen à 3'99; 10. E. Mittermaier à 4'01.

basketball

1^{re} ligue nationale Union Neuchâtel: succès significatif

Le fait marquant du week-end dernier est sans conteste la nette victoire d'Union Neuchâtel à Yverdon. Pourtant ce succès ne fut pas facile à acquérir, car les Yverdonnois détienent en l'Américain Bell un joueur de classe.

Dans le même groupe, Fleurier a raté de peu la victoire à Renens dans un match très équilibré.

Dans le groupe III, Abeille se devait de s'imposer à Riehen après trois défaites consécutives. Grâce à l'excellente partie de Castro (20 pts) les Abeillards ont largement pris leurs distances contre la lanterne rouge.

RÉSULTATS

Yverdon-Union Neuchâtel 73-84; Renens-Fleurier 71-70; Riehen-Abeille 67-77; Pratteln-Auvermier 78-79. Classements. - Groupe I (premier tour): 1. Meyrin 8-16; 2. Sion 8-14; 3. Wiggisen et Bernex/UGS 8-10; 5. Perly 8-8; 6. Prilly 8-6; 7. Chêne et Epalinges 8-4; 9. Versoix 8-0; 10. Grand-Saconnex (équipe retirée).

Huitièmes de finale de la Coupe UEFA

Grasshopper dominé par VfB Stuttgart

A la 4^{ème} minute déjà, Hansi Muller ouvrait le «score» en reprenant un centre de la droite que Berbig n'avait su intercepter.

En aucun moment, les Suisses ne se firent réellement menaçants. Il fallut attendre la 84^{ème} minute pour voir le gardien Greiner en difficulté, au terme d'une action Pfister-Sulser et qui provoquait l'unique «corner» en faveur de Grasshopper - contre 12 pour le VfB Stuttgart.

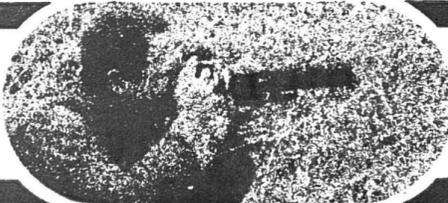
Conscient de l'infériorité de ses «poulaîns», Juergen Sundermann avait ordonné une tactique défensive. Il sacrifiait un attaquant afin de placer Nafzger aux basques de Hansi Muller, alors qu'In-Albon se chargeait de Volkert, et que Montandon prenait en charge l'avant-centre Kelsch.

replié et fonctionnait souvent comme second «libero» à la hauteur de Bibi Meyer! Devant, Sulser et Pfister, peu convaincus de leur utilité, cherchaient vainement de s'approcher de la cage allemande.

Malgré l'absence de trois titulaires - Heinz-Karl Forster, Ohlicher et Koltz - VfB Stuttgart a dominé de la tête et des épaules une partie qui se joua sur un terrain rendu très lourd par les pluies de la journée.

Table with 3 columns: Match aller, Retour, and list of teams and scores for the UEFA Cup eighth-finals.

VAL-DE-RUZ

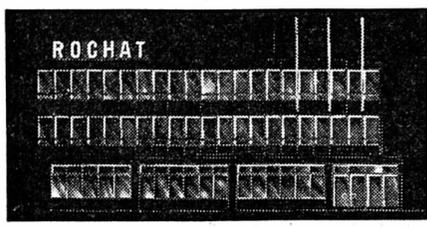


EN GROS PLAN



HÔTEL-RESTAURANT DES PONTINS
M. et M^{me} Lebrun, tél. (038) 36 11 98, 2042 Valangin
LE RELAIS GASTRONOMIQUE DES GOURMETS

et toujours un grand choix à la carte



Restaurateurs Hôtelliers - Collectivités

Notre exposition et nos stocks en porcelaine, verrerie, couverts, casseroleries sont à votre disposition.
Prix à l'emporter.
Annoncez votre visite, nous vous servirons encore mieux
téléphone (038) 53 35 33
A. ROCHAT CERNIER
Département équipement hôtels et grandes cuisines

Atelier d'ébénisterie-Antiquités

R. MEIER

2208 Les Hauts-Geneveys
(anciennement à Valangin)

achat
vente
réparation

EXPOSITION DE MEUBLES CAMPAGNARDS
anciens et copies d'anciens. Armoires, tables, buffets, vaisseliers, bancs, chaises, bahuts, etc, plus de 40 meubles ainsi que quantité de bibelots anciens

Grand parking à côté de l'exposition



CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

VENTE - ACHAT
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

GARAGE WILLY CHRISTINAT

2052 FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 34 77

AGENCE CITROËN

RÉPARATION TOUTES MARQUES

- La joie d'offrir = celle de recevoir!

- Le plaisir de choisir = **BOUTIQUE CADEAUX**

P. VADI

2053 CERNIER
Tél. (038) 53 26 31

Une vraie caverne d'Ali Baba

PLÂTRERIE-PEINTURE - PAPIERS PEINTS

Philippe Golino

Bois-Noir 7 - 2053 CERNIER - (038) 53 43 93
Prix très intéressants - Travail soigné
Devis sans engagement

EXCEPTIONNEL Pour vos réfections de façades
5 m d'échafaudage GRATUIT.



MOCO S.A. Meubles en gros Cernier

DES MEUBLES RUSTIQUES ET ESPAGNOLS
AUX PRIX LES PLUS BAS DU CANTON

OUVERTURE: lundi à vendredi 8 h - 12 h, 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h - 12 h, 13 h 15 - 17 h

PARKING À DISPOSITION - TÉL. (038) 53 32 22

chaufisol

J.-C. Leprieur 2052 Fontainemelon
☎ 038 53 10 64

Chauffage + ISOLATION INJECTÉE

MEMBRE
PRORENOVA
ASSOCIATION SUISSE POUR LA RENOVATION DES ANCIENS IMMEUBLES

Voyages Rémy Christinat

EXCURSIONS - SOCIÉTÉS - NOCES

2052 FONTAINEMELON

(038) 53 32 86 - Tél. 35 327

AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia, Safari-Club



ALFRED MENTHA

Maitrise fédérale Anc. entreprise SCHLEPPY

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

☎ (038) 57 11 45

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE - CHAUFFAGE

Economisez de l'énergie, posez des vannes
thermostatiques Danfoss

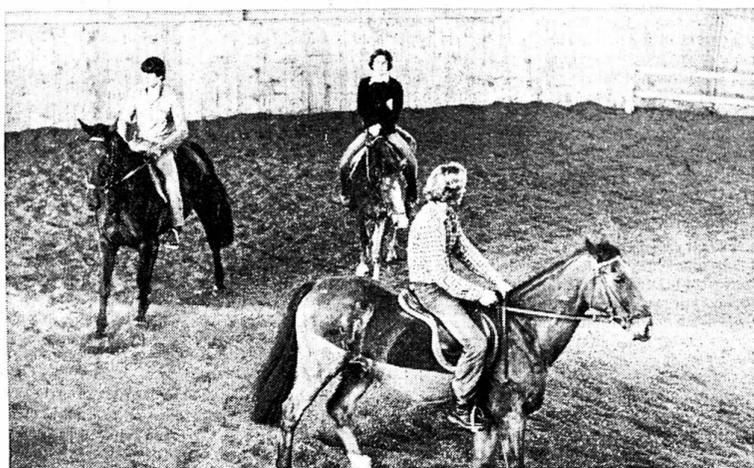
50046-6



Des élèves cavaliers pas comme les autres

Ils n'ont ni culottes serrées ni bottes à hautes tiges, même parfois pas de bottes du tout, mais des «adidas» vertes ou rouges. Ceux qui tournent sur la piste du manège de Fenin aujourd'hui se tiennent en selle comme des gens qui en sont à leur cinquième leçon, c'est-à-dire que beaucoup ne se tiennent pas du tout, si ce n'est qu'ils se retiennent aux rênes. Aussi les ordres de Daniel Schneider résonnent-ils comme autant de tiroirs à surprises: qu'il jette «au trot», et les fronts se plissent, les mollets se crispent et les talons hésitent entre le haut et le bas de l'étrier, les mains naviguent comme des contrepoids à des dos qui se cherchent une ligne; qu'il ordonne «au galop» et tout peut arriver. Et tout arrive effectivement, de l'assiette par miracle correcte aux deux tours bouclés sur parcours réduit par un bon type de cheval narquois bien insouciant de son cavalier.

Et la dizaine de novices prend ça très bien, l'apprentissage du trot de suspension, le passage des cavaletti et même les obstacles, déjà. Pas un murmure, pas un refus. Ils sont formidables. Ils y vont sans une hésitation, avec des étriers qui se perdent et des encolures rattachées de justesse, ils se rient de leurs allures respectives sans méchanceté, disputent un peu de son autorité au «patron» quand ils trouvent ses remarques un peu



Que le patron dise «au galop» et tout peut arriver...

(Avipress - P. Treuthardt)

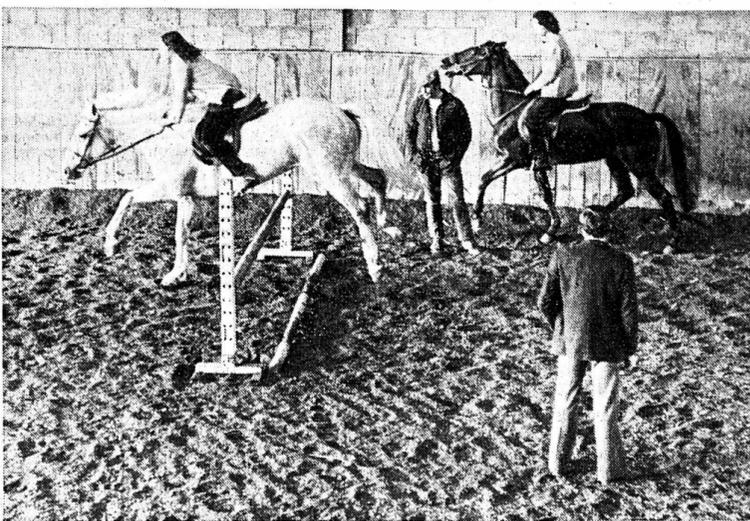
fortes, et qu'ils voudraient bien l'y voir, lui. Ils forment un groupe de bons copains, ils y vont sans préjugés, sans appréhension artificielle, ils essaient de tout leur cœur sans cultiver d'illusion sur le résultat. Avec simpli-

cité. Décontractés. D'ailleurs, ils ne font pas de l'équitation, ils font du cheval. Nuance.

Ce sont les élèves de l'Ecole d'agriculture de Cernier. Le cours, à option, comporte dix leçons. Il est réparti entre les deux manèges du Val-de-Ruz, celui de la Voltige aux Geneveys-sur-Coffrane et celui de Fenin. Le but de l'exercice consiste davantage à donner du plaisir que de la discipline aux élèves, il s'agit plus d'y acquérir le goût de l'équitation que des grands principes. En dix leçons...

C'est un cours différent des autres d'abord par l'esprit des apprentis cavaliers, à la fois peu conventionnel et chaleureux, mais aussi parce que la plupart, sinon tous les participants, sont fils de paysans: ont-ils des chevaux chez eux, en auront-ils, seront-ils éleveurs, ou préféreront-ils attribuer à des exercices plus rentables cette place si précieuse, dont manquent aujourd'hui presque toutes les entreprises agricoles?

Depuis la disparition de la cavalerie au catalogue de l'armée, l'avenir du cheval en Suisse dépend étroitement de l'intérêt que lui portera, que lui porte déjà, la paysannerie, un intérêt qui va décroissant depuis des dizaines d'années dans le secteur travail, mais qui pourrait se redévelopper, avec un élevage de qualité, dans le secteur sport. Quel meilleur moyen pour éveiller cet intérêt que d'initier les jeunes générations à la connaissance du cheval en quelques tours de piste, quelques obstacles à sensation et des rudiments de technique? Ch. G.



Et les mêmes obstacles, déjà...

(Avipress - P. Treuthardt)

La boutique VADI à Cernier: une longue tradition

L'univers boutique, c'est le miracle d'un équilibre toujours précaire entre la fantaisie et le bon goût: M^{me} Vadi qui a repris la boutique en 1974, sait conjuguer cet équilibre avec ses tendances personnelles et les impératifs d'un marché très rapidement fluctuant depuis quelques années. Le résultat? C'est une boutique qui a su prendre les grands virages de la mode tout en gardant sa vocation propre.

A l'origine, c'était une manière de quincaillerie, comme on l'envisageait il y a cent ou trente ans (et oui, ce sera cent ans l'an prochain pour la maison Vadi...). De la quincaillerie, la casserole est partie, le ménage est resté: pas l'article ménager de base, mais l'objet qui sait être beau et utile à la fois, l'objet qui sans sortir des mains d'un artiste auteur de pièces uniques est tout de même réalisé avec soin et métier dans de belles matières. M^{me} Vadi d'ailleurs n'achète pas de séries, si bien que dans un grand rayon, il y a tout de même extrêmement peu de chances de

rencontrer un objet identique à celui trouvé à Cernier. Pas de série donc, que ce soit dans l'argenterie, les assiettes de faïence, la céramique ou la verrerie. Mais du choix, même dans les rayons de belles pièces, le cuir, la lustrerie ou les étains.

Les miniatures sont très à la mode, de minuscules flacons contenant une seule graine, ou une poupée, ou encore un dé à jamais chanceux, puisque jamais établi définitivement sur une quelconque face. Les petits y trouvent des jeux aussi, des puzzles pour se dégourdir l'œil et les doigts, des poupées comme celles de grand-mère. A propos de grand-mère, il y a pour les petits chaperons rouges toutes sortes de paniers et l'immense bestiaire des habitants de la forêt, représentés en bois, en terre ou en argent, les poissons, les grenouilles, les tortues et les escargots, les pigeons, colombes ou faucons, l'espardon, le canard et le renard, enfin une foule de figures pour rendre attrayants les mille petits riens d'une maison, de la salière au cochon à

rôtir, de l'assiette à bourguignonne au moule à biscuit de cuivre, du panier à pommes de terre de cretonne au saladier taillé en plein bois.

Un nouveau domaine, celui des bijoux et des montres: dans une vitrine qui rehausse encore le caractère précieux des marchandises, quelques belles trouvailles choisies pour plaire plus d'un soir. Et choisies en connaissance de cause, parce que M^{me} Vadi a décidé de connaître sa clientèle, pas seulement par quelques rencontres, un bref passage au magasin. Non. Elle a établi depuis septembre un répertoire de ses clients dans le but de développer le contact avec eux. Alors, elle ne fera plus de petit cadeau traditionnel, mais de peu de valeur, à la fin de chaque année: désormais, l'habitué ira en décembre choisir un objet selon son cœur représentant 5% de ses achats de l'année. Une formule certainement plus satisfaisante pour les clients fidèles. Et à la boutique Vadi, la fidélité, qu'elle soit d'un côté ou l'autre du comptoir, n'est pas un mot sans réalité.



M^{me} Vadi, chef de l'orchestration des cadeaux.

(Avipress - P. Treuthardt)



Les nouveaux utilitaires légers Mercedes déjà à partir de

18'500.-

Pour ce prix incroyable vous ne recevez pas n'importe quel utilitaire, mais bien le modèle Mercedes.



Un modèle de série est prêt à répondre à toute forme d'utilisation: Fourgonnette, Double cabine, Transport de personnes, Bus scolaire/Minibus, Camionnette à plateau, Châssis-cabine.

Les nouveaux utilitaires légers Mercedes sont de vrais professionnels disposant du confort des voitures de tourisme. Comparez à votre utilitaire, rentabilité, puissance, sécurité et confort n'ont pas leur pareil.

SCHWEINGRUBER S.A.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Tél. (038) 57 11 15

50023-6

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'insuffisance rénale ou les forces d'une machine

L'insuffisance rénale, caractérisée par une absence chronique du fonctionnement des reins, intéresse évidemment au premier chef les malades qui en sont atteints. Les personnes qui jouissent sagement et à « leur insu » de la bonne santé de ces fonctions si naturelles, savent que l'insuffisance rénale arrive à la suite de maladies infectieuses. Sans doute réagissent-elles un peu différemment en apprenant que, dans les régions horlogères, cette infection intervient essentiellement à la suite d'abus en médicaments contenant de la phénacétine, dans le but d'augmenter les performances lors du travail.

Il s'agit essentiellement de ces médicaments que l'on obtient sans ordonnance pour « combattre les maux de tête ». Que l'on comprenne bien au travers de ces propos que nul pharmacien ne saurait être mis en cause, mais qu'il s'agit davantage d'éveiller la propre responsabilité du consommateur.

Rappelons que le tiers des malades qui ont recours au rein artificiel sont des patients qui ont été intoxiqués par ce système d'abus, relève M. Charles-Edouard Pfister, médecin-chef de l'hôpital de la Providence.

LE REIN ARTIFICIEL

Depuis une vingtaine d'années, différents moyens outre la transplantation, permettent de traiter les malades dont les reins ne fonctionnent plus. Ces méthodes de traitement dont l'efficacité aboutit à une survie de dix à quinze ans, voire davantage selon les cas, favorisent la réinsertion dans la vie sociale et professionnelle pour la plupart de ces patients.

La technique la plus utilisée depuis une quinzaine d'années maintenant, est l'hémodialyse, soit le rein artificiel qui va

permettre d'éliminer de l'organisme les déchets accumulés par suite de la perte de fonction. Le rein artificiel remplace donc la fonction rénale et consiste en quelque sorte à filtrer le sang dans un appareil spécial. Le malade devra s'y astreindre pendant quatre heures, à raison de trois fois par semaine.

Ce traitement peut se pratiquer dans un centre hospitalier, en « libre-service » ou à domicile, explique le Dr Pfister. Dans le premier cas, le malade doit tenir compte du programme de l'hôpital, selon un plan défini trois fois par semaine et qui se répèrera inévitablement sur ses heures de travail. En « libre-service », le malade est plus ou moins astreint à un programme fixé, mais c'est lui-même qui prend en charge son traitement.

CHEZ SOI

A domicile, le malade pourra organiser lui-même son programme de soin, après une instruction qui durera de deux à trois mois au centre de dialyse. Il y apprendra le maniement de la machine, les indispensables précautions à prendre et comment se piquer lui-même. Dans ce contexte, la présence du conjoint restera cependant indispensable, notamment pour prévenir le centre en cas d'accidents, pratiquement inexistantes d'ailleurs. Le processus est le même pour le système de « libre-service » auquel auront recours les malades célibataires qui viendront à l'hôpital où ils s'occuperont entièrement de leur machine.

La dialyse à domicile, qui paraissait au début quelque chose d'impensable, est devenue une pratique courante, principalement dans les pays occidentaux, remarque encore le Dr Pfister. En Angleterre, il y a une dizaine d'années, 50 % des malades se dialysaient à domicile. Cinq ans

plus tard, la Suisse parvenait pratiquement aux mêmes résultats et s'efforce depuis à avoir une proportion croissante de malades à domicile.

Dans le canton de Neuchâtel, une trentaine de malades environ sont soumis au rein artificiel et près des trois quarts d'entre eux se traitent en « libre-service » ou chez eux. Pour tout le canton, le centre de formation se trouve à l'hôpital de la Providence et il est dirigé par M. Pfister. Une nouvelle structuration est d'ailleurs en voie de préparation et prochainement un médecin néphrologue sera engagé pour s'occuper des dialyses, a expliqué le médecin responsable.

PRISE EN CHARGE PERSONNELLE

Au vu de ce qui précède, on se rend compte de l'impact de ces nouvelles techniques et de l'espoir qu'elles apportent aux malades atteints d'insuffisance rénale. Dans tous les pays du monde utilisant ces méthodes, on a constaté que les patients qui ont pris en charge la responsabilité de leur traitement, par la dialyse à domicile, se trouvent dans des conditions beaucoup plus favorables. Ils retrouvent une autonomie essentielle sur le plan psychologique. Ceci est tellement fondamental qu'ainsi que l'ont prouvé les statistiques, la mortalité qui est encore de l'ordre de 25 % dans les centres, s'abaisse à 6 % pour les malades dialysés à domicile. Ce fait est suffisamment révélateur de l'importance de la prise en charge personnelle.

LE FINANCEMENT

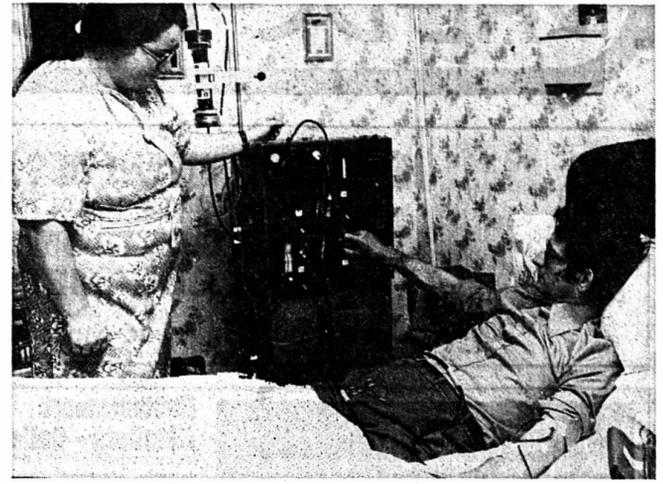
On imagine aisément que le coût de pareils traitements est très onéreux, et on comprendra qu'il le soit un peu moins lorsqu'il est pratiqué à domicile en raison

de l'absence de personnel soignant notamment. Par ailleurs, quand on sait qu'il y a environ quarante nouveaux malades par an et par million d'habitants, cette formule « chez soi » prend tout son sens, le centre hospitalier devant être prêt à recevoir les nouveaux patients.

Cependant, soit au centre, soit à domicile, les dialyses sont prises en charge par la société de réassurance des caisses mutuelles. Ce sont également les caisses qui fournissent la machine et la mettent gratuitement à disposition du malade.

En dehors de ces considérations, le patient qui devra rester mensuellement en contact avec son médecin traitant ainsi la possibilité de reprendre une vie solide, de mieux assumer sa situation difficile, ce but que le praticien cherche avant tout quand cela est heureusement possible.

Mo. J.



Le sang circulera à travers un filtre spécial par l'intermédiaire d'un système de pompe muni de contrôles électroniques et d'alarmes. Nouvellement installé, ce patient et sa femme retrouveront ensemble, à leur domicile, de nouvelles forces. (Avispress P. Treuthardt)

Au Conseil général de Bôle Budget accepté à l'unanimité

De notre correspondant: C'est en présence de 29 conseillers généraux, que M. Gilbert Huguenin, vice-président (soc), a ouvert la dernière assemblée de l'année du législatif de Bôle. En début de séance, il a salué les citoyens et citoyennes qui ont atteint leur majorité civile en 1979. Après avoir procédé à l'appel et fait voter le dernier procès-verbal, il appartenait au groupe libéral de proposer un candidat à la présidence du Conseil général, en remplacement de M. Jean-Jacques Mayor, démissionnaire. M. Michel Neusel a été proposé et élu tacitement. M. Louis-Philippe Thiébaud, libéral, a été élu membre à la commission financière, en remplacement de M. J.-J. Mayor.

BUDGET

Le rapporteur de la commission financière, M. Leroy relève que les revenus communaux sont en augmentation de 3,4 % par rapport aux comptes de 1978. L'impôt des personnes physiques avec un montant de 1.400.000 fr. représente le 83 % des revenus. C'est l'élément d'appréciation le plus important à ce niveau. La stabilisation de la population d'une part et la tendance inflationniste de ces derniers mois d'autre part conduisent à penser que l'estimation est prudente et qu'elle sera probablement dépassée dans les faits.

Dans les dépenses, les frais d'administration budgétés à 202.749 fr. 10 représentent un montant non négligeable. Les traitements des employés communaux s'élevaient à 116.329 fr. 10 sont en augmentation de 5,8 % sur le budget de 1979 et de 8,8 % sur les comptes de 1978. Le propos de la commission financière n'est pas de mettre en question le mode de rémunération calqué sur l'Etat, mais simplement de rappeler que les employés communaux sont actuellement mieux traités que beaucoup d'employés du secteur privé. L'instruction publique absorbe à elle seule 56,8 % des recettes. Il y a eu d'emprise sur ce montant de 955.057 fr. 10, tenu dans les mains de l'Etat.

La commission conclut en relevant que le

budget est bien étudié et très prudent et recommande à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait à l'unanimité.

La modification du plan d'aménagement dans le quartier de Pierre-à-Sisier, en zone agricole, est acceptée à l'unanimité elle aussi. Il appartient à M. Neusel de prendre la parole pour recevoir les citoyennes et citoyens qui ont atteint leur majorité civile en 1979. Sur 15 personnes invitées, seules quatre se sont présentées, soit trois filles et un garçon, trois se sont excusés. M. Neusel les félicite au nom des autorités et forme ses vœux pour que les années futures leur soient propices. Leur rappel l'essentiel des devoirs à accomplir envers le pays ainsi que les droits politiques.

ÉLECTIONS

Dans les communications du Conseil communal, M. Ledermann, informe l'assemblée de la date des prochaines élections communales, les 10 et 11 mai 1980. Selon le nombre d'habitants (environ 1520) il faudra élire 31 conseillers généraux au lieu de 33. Il informe l'assemblée de la date de la prochaine assemblée du législatif, le 28 janvier 1980, qui devra traiter deux points importants: le crédit pour la poste et le crédit pour le réseau télévision.

Concernant le télé-réseau, M. LeCoulter donne tous les renseignements nécessaires concernant les enquêtes, qui n'ont pas apporté un nombre suffisant d'inscriptions (45 %). Une nouvelle campagne sera entreprise dans le courant du début de janvier, et chacun recevra une formule d'inscription définitive accompagnée du règlement du télé-réseau. Selon de nouvelles offres de maisons spécialisées, le raccordement des immeubles est estimé à 1000 francs. Le raccordement intérieur des bâtiments est à la charge des propriétaires, qui devront traiter avec le concessionnaire.

M. Aubry, directeur des travaux publics, renseigne l'assemblée de l'avancement des travaux de construction du trottoir de la rue du Lac et du chemin des Vignes. En revanche, le crédit qui avait été voté pour la pose d'un collecteur d'égout au chemin du

Ministre n'a pas encore été utilisé; les propriétaires des nouvelles villas ayant posé l'eau, l'électricité et le gaz sur un autre terrain. On attend que le chemin du Ministre soit goudronné, ou une autre occasion pour changer le collecteur.

M. Messey renseigne l'assemblée de l'avancement des formalités de sanction des plans de l'abri de la protection civile et le poste sanitaire. D'ici le mois de mars 1980 on pense commencer les travaux.

Dans les « divers », M. Veuve, constatant que quatre citoyens et citoyennes de 20 ans ont répondu à l'invitation du Conseil communal sur 15, trouve qu'il faudrait trouver une autre formule pour recevoir ces jeunes. Comme dans d'autres localités, il propose qu'une fondue soit offerte dans un établissement avec des représentants des Conseils communal et général, et dans une salle moins austère que la grande salle. Cette question sera étudiée par le Conseil communal.

M. Veuve désire savoir ce que pense l'exécutif sur la question des constructions solaires, question qui a été discutée dans la presse. L'Etat n'approuve pas ce genre d'installations, qui ne sont pas esthétiques. Le Conseil communal a-t-il pour cela reçu des instructions précises. M. Ledermann répond que l'exécutif a eu des échanges de correspondance avec le département des travaux publics et qu'une commission cantonale de l'énergie avait été nommée. On pourra demander de plus amples renseignements à ce sujet aux services compétents de l'Etat.

Une intervention radicale par M. Gréber est prise en considération à la suite d'un accident de voiture, survenu à la rue du Lac: l'angle du mur droit de cette rue a été la cause de l'accident. Il est demandé que cet angle soit indiqué par un signal réfléchissant. Le Conseil communal étudiera cette question.

Avant de lever la séance, M. Neusel tient à apporter aux membres présents, ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année, et invite tout le monde à prendre le verre de l'amitié.

Un budget déficitaire et le réseau de TV préoccupent le législatif de Cornaux

De notre correspondant: Samedi prochain, lors de la traditionnelle séance de fin d'année, le législatif de Cornaux recevra les jeunes et nouveaux citoyens, mais il s'occupera aussi du budget pour 1980 et prendra une décision quant à la TV par câble.

Le budget 1980 établit une fois de plus avec un souci d'extrême retenue, se solda par un déficit de 31.430 francs. Un déficit que le législatif et la population ont l'habitude de voir se transformer, comme par miracle, en bénéfice substantiel à la fin de l'exercice. Les commentaires de l'exécutif relatifs au budget mentionnent que cet excédent de dépenses est inférieur aux prévisions des années passées mais que les dépenses sont, une fois de plus, en augmentation de près de 5%. Cette augmentation provient notamment du fait que les salaires des employés communaux et du corps enseignant subissent un ajustement dès le 1^{er} janvier 1980, ajustement calqué sur le barème de l'Etat.

UN POSTE LOURD

L'instruction publique représente de loin le poste le plus lourd de ce budget. Son coût est de 710.400 fr. ramené à 620.900 fr. pour la commune, après déduction de l'allocation de l'Etat et de quelques écoles reçues d'autres communes. Ce chiffre représente 43 % des dépenses communales. Le chapitre des frais d'administration avec 191.900 fr., les œuvres sociales avec 166.000 fr. et l'hygiène publique avec un montant de 168.230 fr., cette dernière contre-balancée par les rentrées de la taxe d'épuration, supportée à 91.000 fr., ont d'autres points de poids dans les dépenses communales.

Quant au chapitre des impôts, principales ressources communales, il affiche des

rentrées de 1.185.450 fr., soit 80 % des recettes totales.

TV PAR CÂBLE

Dans un rapport très détaillé, établi par le chef des services industriels, M. Jean-Pierre Cattin, l'exécutif fait état des éléments du processus d'approche devant permettre aux autorités concernées — la commission des services industriels, la commission financière et les Conseils général et communal — de prendre la décision la plus judicieuse pour l'établissement d'un réseau communal de TV par câble.

Une enquête fut entreprise cet été pour connaître l'intérêt de la population et des propriétaires à cette réalisation. Cette enquête a révélé que sur 64 % des réponses rentrées, 81 % des propriétaires étaient désireux de voir un télé-réseau s'installer en 1980.

Ce résultat a encouragé le Conseil communal à poursuivre l'étude qui a abouti à l'alternative suivante: investir 352.000 fr. pour la construction du réseau propriété de la commune et exploité par elle, avec des taxes de raccordement et d'abonnement à fixer, ou l'octroi d'une concession à une maison spécialisée. Cette concession prévoyait une taxe de raccordement de 600 fr. par immeuble et 50 fr. par appartement, la taxe d'abonnement serait de 17 fr. 90 à 19 fr. par mois, selon le mode de paiement.

Les commissions financière et des services industriels réunies recommandent l'octroi d'une concession de préférence à la construction et l'exploitation du réseau par la commune.

W.M.

Les conférences de Gérard Fratianni Qui donc est Jésus-Christ?

Comment présenter ce personnage inconnu et déconcertant? Les bibliothèques en sont garnies, et même longtemps avant sa naissance, les auteurs des livres saints en ont fait « l'objet de leurs investigations ». L'intérêt se renouvelle au cours de l'étude, la foi et la soif de s'en emparer harcèlent le chercheur. Jésus-Christ, dans sa totalité, ne peut être saisi. Une telle richesse nous dépasse.

Sa personne et son rayonnement ont secoué tout un monde, et deux millénaires durant, ont retenu l'attention de petits et grands. Il est compris des pauvres et des riches, des savants et des ignorants. Le peuple est invité à le connaître, non pas intellectuellement, mais spirituellement, avec le cœur. Des vies en sont bouleversées, des sociétés ébranlées.

Pierre, répondant à une question précise, lui dit: « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Ni homme, ni Dieu? Il est tous les deux. Il se nomme « Fils de l'homme ». D'une main, il tient toute l'humanité. De l'autre toute la divinité. Il fut homme dans ses luttes, dans son comportement. Il a connu nos tentations et en a triomphé sans jamais fauter. Il a pu dire: « Qui me convaincra de péché? » Pilate le présente: « Voici l'homme! »

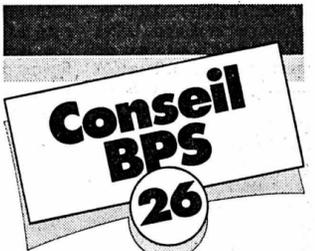
Et pourtant, il fut Dieu manifesté en chair, l'alpha et l'oméga, le Messie vainqueur de la Genèse. Thomas, devant l'évidence, s'exclame: « Mon Seigneur et mon Dieu! » Il domine le temps de toute éternité un avec le Père. Créateur et auteur de toutes choses. Il a accepté l'adoration des anges et des hommes. Il reste le Dieu d'amour.

Il est venu combler le fossé creusé par le

Nominations à l'Université

La faculté des lettres vient de nommer comme professeur une psychologue: M^{me} Anne-Nelly Perret-Clermont. Juste la trentaine, M^{me} Perret-Clermont est suisse, neuchâteloise par son mari. Elle a fait ses études à Genève, puis des semestres de post-licenciées à Londres, où elle a acquis le « Master » en développement de l'enfant. Enfin, elle a passé son doctorat à Genève.

À la faculté des sciences et à l'institut de microtechnique, M. Arvind Shah a été nommé professeur extraordinaire d'électronique. M. Shah a obtenu son diplôme d'ingénieur en électronique à l'École polytechnique de Zurich en 1963, et le titre de docteur en sciences techniques en 1968. Il fut assistant puis chef d'un groupe de chercheurs de l'institut de physique technique de l'ETHZ. Il fonda et dirigea pendant quatre ans un institut d'électronique appliquée à Bangalore. M. Shah est l'auteur et coauteur d'une vingtaine d'ouvrages scientifiques.



D'habitude, c'est vous qui travaillez pour l'argent. Mais vous pouvez aussi le faire travailler pour vous!



Alors si vous voulez réaliser un bon investissement qui conjugue les facteurs rendement, sécurité et liquidité, demandez un entretien avec un conseiller en placement de la Banque Populaire Suisse.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



53697 R

Les violations de priorité à l'origine de trop d'accidents

Une fois encore, ce sont les violations de priorité qui sont à l'origine du plus grand nombre d'accidents dénombrés en octobre dans le canton. Sur 191 accidents, on a en effet noté 41 violations de priorité. On trouve ensuite le fait de ne pas avoir adapté sa vitesse aux conditions de la route et de la circulation (26 cas) puis, dans l'ordre décroissant: l'ivresse (23), la signalisation non respectée (15), l'inattention (14), la distance insuffisante entre les véhicules et les changements de direction (12 cas chaque fois), les dépassements téméraires (8), l'imprudence des piétons (7), la vitesse excessive et l'imprudence des enfants (six cas chaque fois), la circulation à gauche (5), la marche arrière (4), les entraves à la circulation ou les accidents provoqués par des animaux domestiques ou le gibier (trois cas

chaque fois) et les croisements imprudents (deux). Enfin, quatre accidents ont été respectivement provoqués par l'inobservation d'un passage pour piétons, le sommeil ou le surmenage, la conduite sans permis de conduire et l'inexpérience d'un conducteur.

Neuf conducteurs qui circulaient en état d'ivresse mais n'ont pas causé d'accidents ont été interceptés par la police et il y a eu cinq fuites après accrochages. Quatre de ces chauffards ont pu être identifiés par la suite.

Au cours de ce même mois qui s'est soldé sur la route par la mort de deux personnes et 79 blessés, 340 conducteurs étaient en cause et 203 personnes ont été dénoncées. Seuls 17 de ces accidents ont provoqué des dégâts matériels inférieurs à 500 francs.

Budget approuvé à Gorgier

De notre correspondant: Le Conseil général de Gorgier a tenu sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Pierre-André Comu. Après l'appel et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, le législatif a approuvé le budget 1980 qui solde par un déficit présumé de 19.197.75 fr. Au compte de pertes et profits, nous relevons les chiffres suivants:

Revenus communaux: Intérêts actifs 14.800 fr.; immeubles productifs 13.390 fr. dans les charges, d'importants travaux d'entretien étant prévus pour 1980; forêts 5000 fr.; impôts 1.425.800 fr.; taxes 173.100 fr.; recettes diverses 43.000 fr.; services des eaux 46.000 fr. et électricité 85.000 francs.

Charges communales: Intérêts passifs 20.668.75 fr.; administration 206.800 fr.; hygiène publique 216.100 fr.; instruction publique 741.300 fr.; sports, loisirs 20.000 fr.; travaux publics 253.500 fr.; police 47.420 fr.; œuvres sociales 262.600 fr.; dépenses diverses 26.119 francs.

SIGNALISATION LUMINEUSE À CHEZ-LE-BART

Les conseillers généraux ont ensuite approuvé une demande de crédit de 140.000 fr. pour l'installation d'une signalisation lumineuse à Chez-le-Bart, aux carrefours de la Foulaz et de Combamare. Cet objet avait déjà retenu, lors de précédentes séances, l'attention du législatif puisque le Conseil communal avait été chargé d'élaborer une étude en vue de la réalisation des travaux. Dès le printemps prochain, les usagers de la route pourront donc compter sur une installation sûre, tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Un autre crédit figurait à l'ordre du jour. En effet, la motopompe du service du feu présente des signes de fatigue et de vieillissement (27 ans de service) et, afin de pouvoir disposer d'un matériel donnant toute garantie de fonctionnement, l'état-major du corps des sapeurs-pompiers préconise l'achat de nouvelles motopompes, l'une sur chariot et l'autre portative. C'est à la majorité de 23 voix contre une que le législatif a décidé l'achat de ces deux motopompes pour le prix de 27.000 francs. Le Conseil communal sollicitait également un crédit de 14.000 fr. pour l'achat d'une remorque destinée au service des travaux publics (transports de terre, gravier, goudron, etc.) et des forêts pour les transports de bois. L'occasion fut ainsi donnée à quelques conseillers généraux de rappeler que, lors de l'achat du véhicule tout terrain, il avait été certifié qu'une remorque n'était pas nécessaire, le nouveau véhicule étant à même de satisfaire les besoins des services communaux. Une première demande de

crédit avait déjà été refusée en décembre 1978 et le Conseil général n'a pas modifié sa position puisque c'est pas 9 voix contre 8 que le législatif a refusé l'achat de cette remorque.

EAU D'ARROSAGE

Des viticulteurs sollicitent l'application d'un tarif spécial pour l'eau utilisée dans le cadre de l'arrosage des cultures en 1979. Cette demande a été prise en considération par le législatif et la commission des eaux a été chargée d'étudier cette affaire, non seulement dans le secteur des « arrosages », mais d'une manière générale, c'est-à-dire pour tous ceux qui utilisent de l'eau à titre professionnel.

ET SAIOD?

M. Jean-Robert Bugnion, président de commune, fit ensuite un exposé sur l'affaire SAIOD et l'arrêt du Tribunal fédéral qui a donné partiellement raison aux autorités communales. De la décision du Tribunal fédéral, il ressort que les recourants ne sont pas tenus d'adhérer à la convention d'amortissement des pertes reportées de SAIOD et, par là même, ne sont pas obligés d'assumer le paiement des pertes enregis-

trés depuis la création de l'usine de Cotterand. Des pourparlers se sont engagés entre la direction de SAIOD et le Conseil communal mais, légalement, la décision finale appartiendra au législatif. Or, par un bulletin d'information et par la presse, SAIOD a rendu publiques des négociations préparatoires avant même que les conseillers généraux ne soient nantis de l'arrêt du Tribunal fédéral. Ceci n'a certes pas été du goût de l'exécutif qui en a fait part aux dirigeants de SAIOD et le Conseil général a approuvé l'intervention du Conseil communal.

Enfin, au cours de cette séance, le Conseil général a encore pris deux motions en considération, à savoir:

• Une motion de MM. Denis Matthey et Pierre-André Lutz concernant l'étude et la construction d'un collecteur d'égouts, avec station de relevage, pour les immeubles sis à Chez-le-Bart (La Rueille, rues de la Gaine et du Port) dont les eaux usées s'écoulent dans le ruisseau traversant la place du port nouvellement aménagée.

• Une motion de MM. Franz Baumeler et Michel Loetscher demandant l'élaboration d'une étude pour la création d'une conduite d'eau potable et d'un collecteur d'égout dans la région des Prises.

Avant la clôture de la séance, le Conseil communal, par le directeur de police, M. Edouard Tschamper, a nommé M. Németh, agent de police, au grade d'appointé. C'est par la traditionnelle collation que la soirée s'est terminée en présence des membres des différentes commissions législatives et du personnel communal. JG

Besançon

ville jumelle

Mischler contrôlé par un géant du bâtiment

• FONDÉE en 1913 en Haute-Saône, avec une usine peu après à Besançon, Mischler était devenu le premier fabricant français de fermetures. La société avait créé également des unités de fabrication et de ventes à l'étranger et notamment en Afrique.

Mais travaillant principalement pour le bâtiment, Mischler a été soudain frappé par la crise des 1975. Contraincé de trouver un partenaire, c'est le groupe Lambert qui a pris le contrôle de l'entreprise comtoise. Lambert est un des géants français du bâtiment, avec des spécialités bien affirmées: plâtres, céramiques, ciments, distribution de matériaux de construction et maintenant fermetures.

Offrez les plus prestigieux parfums du monde

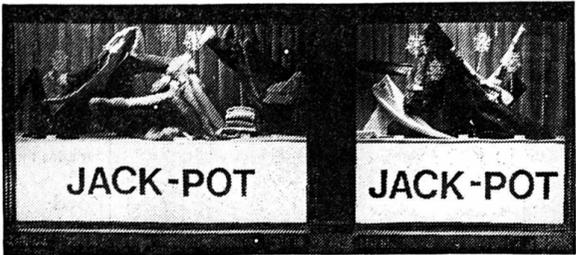


F. TRIPET Parfums, Besançon, Franche-Comté

02900-R

2^{me} ANNIVERSAIRE

Avec nous, fêtons notre succès



FAITES DES AFFAIRES FANTASTIQUES

Pour hommes **MANTEAUX ¾ EN PEAU** doublés chaud **250.-**

Pour dames **MANTEAUX EN PEAU** doublés chaud **250.-**

Possibilité de réserver
Sur toutes les robes importées de Paris,
un rabais de Fr. 25.-

JACK-POT

F. Durniat
Rue du Concert 6 - Neuchâtel
Tél. 24 60 40

54444-A

Nous cherchons un **comptable**
Horaire libre, environ 2 heures 2 à 3 fois par semaine.

Veuillez écrire ou téléphoner à
Fischer Electronic S.A.
rue du Trésor 9, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 51 61. 56115-O

Etude de la ville cherche une **SECRETARIE**

pour travail à mi-temps.
Entrée à convenir.

Faire offres avec références sous
chiffres AM 2461 au bureau du
journal. 54690-O

Restaurant de La Chaux-de-Fonds
cherche pour quelques mois :

CUISINIER

Téléphoner au (039) 23 94 33. 54219-O

Nous invitons instamment les
personnes répondant à des **ANNONCES
SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre
de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons
aucune responsabilité en cas de
perte ou de détérioration de sembla-
bles objets.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie,
Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 49074-F

J'achète **MACHINES A COUDRE PORTATIVES** même en mauvais état.
Tél. (021) 37 70 46. 53559-F

Seulement 65 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune boucher cherche place comme

garçon de plot

Tél. (038) 42 11 16, demander M. Matthey. 56815-D

Assistante en radiologie cherche travail quelques matins par semaine.

Adresser offres écrites à ER 2465 au bureau du journal. 54534-D

Jeune Tessinoise

(17 ans) cherche place «au pair» pour 6 mois dès début janvier 1980.

Tél. (091) 23 34 19 (dès 19 heures). 54262-D

REPRÉSENTANT

35 ans - aptitude à former et motiver team de vente, contacts aisés avec les clients, cherche changement de situation. Prendrait aussi en considération vente interne ou dans le service après-vente.

Ecrire sous chiffres P 28-460327 à PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 54265-D



Aïdons Secours suisse d'hiver

NOUS voulons aider, nous devons aider, nous pouvons aider,

OFFRES D'EMPLOIS



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Fabriquant des produits électroniques de haute technologie dans le domaine « temps et fréquences », nous cherchons un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

avec connaissances d'électronique pour notre service d'entretien. Ce nouveau collaborateur sera chargé, après formation, de travaux variés dans l'entretien de nos machines de production et installations de contrôle. Il touchera les domaines de mécanique, d'électricité et d'électronique, ainsi que des techniques du vide.

Nous souhaitons trouver un collaborateur en possession d'un CFC ou ayant une formation équivalente, qui cherche une activité intéressante et variée.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de services avec curriculum vitae à OSCILLOQUARTZ S.A, service du personnel, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2, ou de nous téléphoner au (038) 25 85 01, interne 14. 54483-O



Für deutsche, teils auch französische Korrespondenz, Angebote und Auftragsabwicklung suchen wir eine

Sekretärin

mit Handelsdiplom und Industriepreis, fähig und willig, sich selbständig und zuverlässig einer verantwortungsvollen Arbeit zu widmen.

Interessentinnen, die sich eine gute Dauerstelle wünschen, bitten wir um Ihre handschriftliche Bewerbung an

54495-O



W. SPRINGMANN Falaises 110 - 112
Tél. 038 / 24 11 22
WERKZEUGMASCHINEN
MACHINES-OUTILS
NEUCHÂTEL

Jeudi 13 décembre et jeudi 20 décembre

Ouvertures nocturnes des magasins de Neuchâtel jusqu'à 22 heures

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre en gérance à Neuchâtel, pour le 1^{er} avril 1980,

CAFÉ-RESTAURANT

de 80 places, comprenant :
- cuisine
- salle de débit
- salle à manger avec cheminée
- terrasse ombragée de 100 places
- le tout agencé
- places de parc à proximité
- très belle situation.

Cet établissement conviendrait particulièrement bien à un couple au bénéfice d'une patente et dont l'un des conjoints est cuisinier.

Les candidats au bénéfice du certificat de cafetier pourront faire leurs offres avec curriculum vitae jusqu'au 27 décembre 1979, en écrivant sous chiffres 87-279 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel. 54261-O

A vendre en ville de Neuchâtel

PETIT BAR À CAFÉ

Faire offres sous chiffres 28-900292 à Publicitas, Treille 9, Neuchâtel. 54330-O

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PROFESSIONS MÉDICALES

LE DOCTEUR ANTOINE DE TORRENTÉ

Privat-docent à l'Université de Genève
Spécialiste FMH en médecine interne et maladie des reins

Médecin-chef adjoint du service de médecine de l'hôpital communal de La Chaux-de-Fonds

a ouvert une consultation à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 21 11 91, interne 765 54264-U

RIVAREX S.A.

Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN NE
Tél. 038 55 17 77

Nous engageons

GALVANOPLASTE

pour notre département galvanoplastie, ou personne ayant quelques expériences dans le traitement de surface (promatisation).

Entrée immédiate.

Se présenter. Tél. (038) 55 17 77. 54332-O

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEUSES qualifiées

pour nos rayons

PAPETERIE KIOSQUE RIDEAUX LINGE DE MAISON

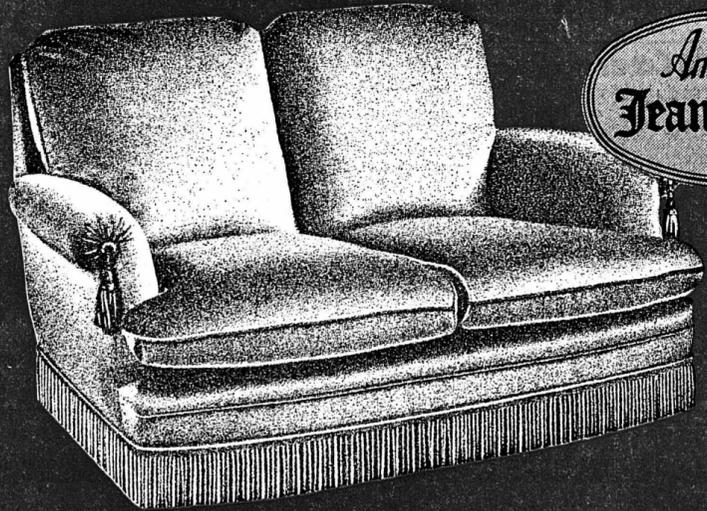
Postes à plein temps, bien rémunérés, bonne ambiance de travail, rabais sur les achats, prime de fidélité, plan d'intéressement au bénéfice, tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Se présenter ou téléphoner au service du personnel, tél. (038) 25 64 64. 54328-O

armourins neuchatel

perrenoud vend ce canapé

Fr. 1970.-



qui dit mieux ?

personne car :

PERRENOUD offre les meubles de belle qualité aux meilleurs prix. PERRENOUD a su mériter d'être le dépositaire des plus grandes marques.

meubles **perrenoud** sa

Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

Bon à retourner à PERRENOUD - Rue de la Treille 1 - NEUCHÂTEL
nom : _____
prénom : _____
adresse : _____
localité : _____ No postal : _____

49585-A

Joyeuses fêtes



Fémia Cailler
boîte 500g
seul. **12.90** net

Café Jacobs Médaille d'Or
sous vide, paquet 250g
seul. **3.95** net

Mélange de biscuits fins qualité supérieure
boîte 400g
seul. **6.30** net

Ananas Sungold
10 tranches, boîte 567g
poids égoutté 378g
seul. **1.20** net

Pointes d'asperges Sungold
boîte 280g
poids égoutté 200g
seul. **1.45** net

Nos vins pour les fêtes

Fleurie Bergeron 1977
un vin de qualité, fruité et agréable, de la région du Beaujolais
bouteille 7dl seul. **7.80** net

Côtes-du-Rhône 1977 Domaine de Tout Vent
un Côtes-du-Rhône de format, vigoureux, au bouquet prononcé
bouteille 7dl seul. **4.20** net

St-Emilion le Clocher 1977
un St-Emilion corsé, équilibré et racé. Devrait être encauvé quelque temps pour atteindre sa pleine maturité
bouteille 7dl seul. **6.60** net

Fendant Val de Cœur
un vin blanc fin et corsé du Valais
bouteillé 7dl seul. **5.60** net

Rimuss Party
mousseux de jus de raisin sélectionné, sans alcool
bouteille 7dl
seul. **2.60** net

UVINO, jus de raisin rouge
le litre
seul. **1.80** net + dépôt

Petits biscuits pour apéritif Wemli Golden Mix
boîte 190g
seul. **3.25** net

Bombe de table
(musique), (nez et lunettes), (party), qualité suisse
la pièce
seul. **3.50** net

Salami Supero «Tipo Milano»
salami suisse 1ère qualité
1kg seul. **18.-** net

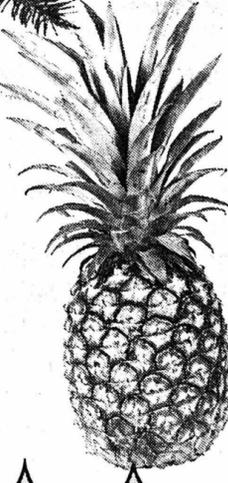
Jambon roulé USEGO
légèrement salé, fumé, dans un sachet pour cuire
1kg seul. **13.50** net

Moscato Spumante Visconte
3 bouteilles de 7dl
seul. **9.-** net

Crème à fouetter
upérisée, brique ¼ litre
seul. **2.55** net

Ananas frais
au prix du jour

Action
du 10 au 31 décembre



maintenant chez votre détaillant **Usego**

Dans tous les magasins pourvus de ce signe

Les nouveaux **ALLEGRO**:
il y a moins cher-
il n'y a pas mieux
DES FR. 995.-



GSL
Avec moteur Puch X30
1 vitesse automatique 1, 2 P.S.
Bleu océan / Gris platine / Rouge muletta

Voyez-les - Essayez-les chez

G. CORDEY & FILS
C. DONZELOT
G. PISCINA
BOB BOREL
E. LAPRAZ + D. PERRET
D. GRANDJEAN
P. SUDERO
J.-J. FISCHER
J. NIEDERHAUSER
V. TAMBURRINI

Neuchâtel
Neuchâtel
Neuchâtel
Cernier
Cortailod
Couvot
Le Landeron
La Neuveville
St-Blaise
Pesieux

A vendre
Blitz
2500 cm³, 1967,
long pont
avec grue.
Expertisé.
Tél. (038) 42 14 31.
54537-V

BELLES OCCASIONS
livrables tout de suite

Ford Taunus 2000
4 portes, modèle 1978, 18.000 km

Audi 80 L
4 portes, modèle 1977, 57.000 km

VW Golf L
2 portes, modèle 1975, 50.000 km.
Facilités de paiement.

Garage Beau-Site, Cernier.
Tél. (038) 53 23 36.
54988-V

Occasion unique
Lada 1200
1976, 117.000 km, parfait état, expertisée, Fr. 3500.-
Tél. (038) 24 18 42.
54286-V

On ne regrette jamais d'avoir choisi
ALLEGRO
Marque Suisse

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels**
sans caution jusqu'à fr. 30.000.-.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Prêt personnel
Nom: _____
Adresse: _____
N.P. localité: _____

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK
29456-A

Occasion unique
ALFA ROMEO 1750
moteur révisé, parfait état, préparée pour l'hiver.
Prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42.
54339-V

Fr. 7800.-
expertise
CITROËN CX 2400 Super
Année 1978, voiture très soignée, belle occasion.
Tél. (021) 34 71 41.
54380-V

Unique
Yamaha RD 125
très bon état, pneus neufs + accessoires, 8000 km, achetée en mai 3300 fr., cédée 2100 fr.
Tél. (038) 42 13 57.
56810-V

NATIONAL LIGUE HOCKEY
3235 Erlach
Tél. (032) 88 14 40

LES VESTES ORIGINALES DE YOUNG-SPRINTERS
et de Serrières sont arrivées

ainsi que les maillots originaux des équipes canadiennes.
Un magnifique cadeau de Noël.
54996-A

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
2 CV 4
Expertisée novembre 1979, bas prix.
Tél. (038) 33 58 22, heures de bureau.
54344-V

Superbe
Alfa Giulia
1300 TI, expertisée, Fr. 3000.-
Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55.
37965-V

A vendre
Datsun 240 Z
coupé, expertisée 18.11.79, 64.000 km.
Prix avantageux.
Tél. 24 31 43, heures repas. 56780-V

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers

OCCASIONS

RENAULT 5 TS	79	neuve	1975
RENAULT 5 LS	78	8.000 km	
TOYOTA LIFT 1600	78	21.000 km	
ALFETTA 1600	78		1979
MERCEDES 280 SE aut.	77	38.000 km	
LANCIA HPE 2000	77	68.000 km	
VOLVO 244	77		1978
PEUGEOT 504	78	59.000 km	
CITROËN 2 CV 6	78	révisée	
BMW 525	75	84.000 km	
BMW 520	75	révisée	
BMW 1600 Touring	73	révisée	
TOYOTA Cop. 1000	78	49.000 km	
FORD CAPRI II	76	51.000 km	
LADA 1200	76	32.000 km	
VW PASSAT LS	75	72.000 km	
MATRA Bagheera	75	51.000 km	
PEL ASCONA aut.	74	78.000 km	
PORSCHE 914			1972
FIAT 132 1600	74	43.000 km	
MINI 1000	73	84.000 km	
MERCEDES 220, 230, 250, 450			1978
CITROËN LN			1978
CITROËN Visa Super			1979
PEL MANTA 1600			1973
FORD MUSTANG V8			1972

EXPERTISÉES
+ 100 voitures en exposition
54314-V

Willy Christinat
(038) 36 14 37

A vendre
Yamaha 125 RD, année 79, très bon état, Fr. 2000.-
Tél. 31 48 62. 56141-V

Particulier vend
Mini 1000
Expertisée, 72.500 km.
Prix intéressant.
Tél. 53 19 38. 56143-V

A vendre
Toyota 1600 ST
mod. 1975, Expertisée, véhicule soigné.
Tél. (038) 24 05 84.
56093-V

VW Polo
75, 15.000 km. Expertisée.
Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55. 37966-V

MERCEDES
révisée, expertisée
Fr. 4500.-
VW 1200, 1970 en bon état, Fr. 300.-
Tél. 31 91 45. 55751-V

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)
120485-V

A vendre
Garage Waser La Côte

CITROËN GS 1220
modèle 1976, Expertisée 1978 (12), Garantie 1 année, Prix Fr. 6500.-, En leasing dès Fr. 220.- par mois.

Pesieux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

LA CUISINE / Ecumer ☉☉



Garage INTER
CLAUDE KRATTINGER

Neuchâtel
Parcs 40 ☎ 033-24 50 20

AGENT OFFICIEL
Protection anticorrosive du Dr Riehm

47865-V

AVEC 5 ANS DE GARANTIE ÉCRITE

Garage Waser La Côte

CITROËN GS 1220
modèle 1976, Expertisée 1978 (12), Garantie 1 année, Prix Fr. 6500.-, En leasing dès Fr. 220.- par mois.

Pesieux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

144.-
au lieu de 160.-

135.-
au lieu de 150.-

67⁵⁰
au lieu de 75.-

207.-
au lieu de 230.-

43²⁰
au lieu de 48.-

117.-
au lieu de 130.-

81.-
au lieu de 90.-

99.-
au lieu de 110.-

10%
de réduction
sur toutes
les montres-bracelets
MIREXAL

SWISS MADE

Par exemple:

Montre à quartz Multi-Alarm pour hommes

Affichage digital. Poussoir donnant l'heure d'un autre fuseau horaire (8 villes). Date avec calendrier programmé pour 4 ans, alarme quotidienne (réveil toutes les 24 heures), alarme à date précise (heures et minutes programmables 31 jours à l'avance), compte à rebours (max. 11 h 55 mn), pré-alarme discrète qui retentit 7 secondes avant l'alarme principale. Cadran bleu, éclairage pour lecture de nuit. Boîtier acier, verre minéral. Antichoc, étanche. Fonctionne sur pile.

207.- au lieu de 230.-

Montre automatique pour dames

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran bleu ou argenté, calendrier, Incabloc.

81.- au lieu de 90.-

Montre à quartz pour dames

Affichage analogique, cadran argenté, boîtier tout acier, calendrier, antichoc, étanche, bracelet en acier, fonctionne sur pile.

135.- au lieu de 150.-

Montre à quartz pour hommes

Affichage analogique, boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, double date en 2 langues, antichoc, fonctionne sur pile.

144.- au lieu de 160.-

Montre automatique pour hommes

Boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, double date en 2 langues, Incabloc.

99.- au lieu de 110.-

Montre pour dames et fillettes

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran blanc avec chiffres romains noirs, Incabloc.

67.50 au lieu de 75.-

Montre pour hommes et garçons

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran argenté et chiffres arabes gris foncé, étanche, Incabloc.

43.20 au lieu de 48.-

Montre à quartz pour dames

Affichage analogique, boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, antichoc, étanche, fonctionne sur pile.

117.- au lieu de 130.-

MIGROS

Un an de garantie. Service après-vente M.

Prix. Qualité. Choix.



Ravissante robe habillée

polyester-jersey uni, encolure V garnie de boutons. Existe en rose, bleu, rouille ou lilas. Tailles 36 - 46

79.-

Aujourd'hui, notre magasin est ouvert de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 22 heures



La Cité

54325-A

Graines

Roger Blank
Place des Hallés 13
Neuchâtel

Gérant: J. WENGER Tél.: 25 48 22



L'AMARYLLIS

UN CADEAU FORT APPRÉCIÉ!

Il fait plaisir:
- quand on le reçoit
- quand il pousse
- quand il fleurit.

PRÉFIX, préplanté, pot imitation Delft grandeur 28/30 cm **Fr. 14.50**

Floraison garantie.

52229-A

Vente nocturne de Noël
aujourd'hui jusqu'à 22⁰⁰ h.

Meubles et tapis: cadeaux prestigieux et intelligents qui défient le temps. Notre exposition de Noël comble tous les vœux.

ESSENCE GRATUITE, remboursement du billet CFF et de car postal pour tout achat dès Fr.500.-. ● Pensez-y!

NEUCHÂTEL

Terreaux 7, Seyon
3 min. à pied
Téléphone 038/25 7914

Pfister Meubles
vous apporte des idées neuves

FT 20

1980
Plaisir de vivre dans un décor neuf

● Prix à l'emporter
● Acompte selon entente.
Sur désir: solde du prix comptant jusqu'à 90 jours après la livraison

Notre service d'échange vous y aide

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg
En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

MARIAGES

Jeune homme

36 ans, divorcé, avec 1 fils de 12 ans, aimerait rencontrer gentille dame ou demoiselle de 30 à 40 ans aux goûts simples pour vivre ensemble. Région Fribourg, téléphone souhaité. Ecrire à FS 2466 au bureau du journal. 54535-Y

PLUS JAMAIS SEULE(E)
avec Astro-Alliance 021 / 22 22 08
CENTRE DE CONTACTS

vous présente le (a) partenaire à votre convenance. Téléphonnez-nous ou retournez ce coupon-réponse.

Nom: _____ 25

Prénom: _____ (né(e))

Adresse: _____ N°

Localité: _____ Tél.

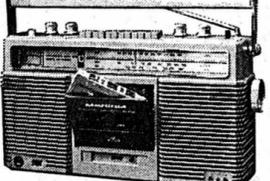
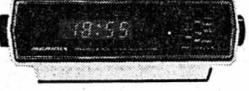
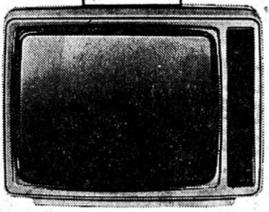
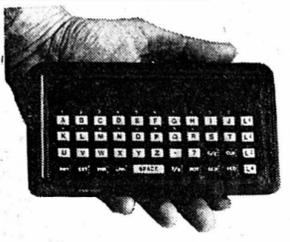
12 bis place Saint-François 1003 Lausanne
Ouvert: Lu-Ve de 13 à 19 h. et Sa de 10 à 16 h.

54258-A

54079-Y

des milliers d'idées cadeaux

À DES PRIX TORRE SUPERAVANTAGEUX !...

RADIO-CASSETTES	RADIO-RÉVEIL	HAUTE-FIDÉLITÉ	TÉLÉVISION	TRADUCTEUR DE LANGUES
<p>Exemple: Radio-enregistreur à cassettes 4 longueurs d'ondes. Auto-stop. Piles/secteur. Garantie 1 an. Prix TORRE cadeau! 119.-</p> <p>Autres exemples:</p>  <p>MERIDIA 1985 stéréo PREMIER PRIX EN STÉRÉO! Radio-enregistreur stéréo à cassettes. 3 longueurs d'ondes dont la FM stéréo. Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE vedette: 168.-</p> <p>SANKEI 1000 UN STÉRÉO DE GRANDE CLASSE AVEC 4 HAUT-PARLEURS 4 longueurs d'ondes. FM stéréo. Auto-stop. Pause. Mixage. Compteur. Garantie 1 an. Prix TORRE incroyable! 378.-</p>	<p>Exemple: SENATOR 905 Radio-réveil ondes longues, moyennes, ultra-courtes (FM). Affichage vert à intensité lumineuse variable. Réserve en cas de panne de courant. Garantie 1 an. Prix TORRE stupéfiant 98.-</p> <p>Autre exemple:</p>  <p>MERIDIA 805 Radio-réveil ondes longues, moyennes et ultra-courtes (FM). Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE de rêve 68.-</p>	<p>DERNIÈRES NOUVEAUTÉS! Les meilleurs appareils des grandes marques mondiales sélectionnés par nos spécialistes. Exemple:</p> <p>CHAÎNE REGGAE 80 comprenant 1 ampli PIONEER SA 408, 2 x 20 watts 1 platine JVC LA 11, semi-automatique avec cellule 2 haut-parleurs JENSEN 20 35 watts. Prix TORRE de l'ensemble 648.-</p> <p>Avec en plus 1 tuner PIONEER TX 408 L. (OL, OM, FM stéréo). Prix TORRE de l'ensemble 858.-</p> <p>Avec en plus 1 tape-deck JVC KD 2 A avec Dolby. Prix TORRE de l'ensemble 1198.-</p>	<p>Exemple: TV portable noir/blanc. Trois chaînes suisses. Prix TORRE impensable 188.-</p> <p>Autre exemple:</p>  <p>GRUNDIG 1832, portable Couleur PAL/SECAM + TF 1 Avec TÉLÉCOMMANDE pour tous les programmes suisses et français. Ecran 47 cm. Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE effarant 1598.-</p>	<p>CRAIG M 100 Grande nouveauté mondiale</p>  <p>L'ordinateur de poche, traducteur de langues. Avec les modules de votre choix, il vous suffit de composer un mot ou une phrase sur le clavier et l'ordinateur recherche aussitôt parmi les nombreux mots et phrases usuels en mémoire, la traduction en l'affichant immédiatement. Prix TORRE seul 328.-</p> <p>MODULES MICRO-MÉMOIRES EN: FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL. Prix TORRE du module: 49.-</p>
<p>AUTO-RADIO-CASSETTES</p> <p>Exemple:</p>  <p>SANKEI 555 STÉRÉO Auto-radio-cassettes stéréo. 3 longueurs d'ondes, dont FM stéréo. Auto-reverse. Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE seulement! 275.-</p> <p>GRAND CHOIX EN AUTO-RADIOS, LECTEURS DE CASSETTES, HAUT-PARLEURS, ANTENNES À DES PRIX TORRE ÉTONNANTS!</p>	<p>ALARM-POCKET</p> <p>TOSHIBA LQ 100 AVEC SNOOZER Montre-réveil de poche à affichage cristal liquide. Montre de précision. Sonnerie à répétition. Poids 40 g. Plus de 8000 heures d'autonomie. Affichage sur 24 h. Garantie 1 an. Un cadeau original à Prix TORRE 45.-</p>	<p>CHAÎNE ROCK 80 comprenant 1 ampli-tuner MARANTZ 1515 L, 2 x 21 watts RMS (OL, OM, FM stéréo) 1 platine MARANTZ 6025, semi-automatique avec cellule 2 haut-parleurs JENSEN 20, 35 watts. Prix TORRE de l'ensemble 848.-</p> <p>Avec en plus 1 tape-deck MARANTZ 5000, avec Dolby. Prix TORRE de l'ensemble 1298.-</p> <p>Avec en plus un meuble rack REMISOL LUXE. Prix TORRE de l'ensemble 1398.-</p>	<p>MAGNÉTOSCOPES</p> <p>Exemple: MITSUBISHI 200 VHS Enregistreur vidéo à cassettes, couleur système PAL. Garantie 1 an. Prix TORRE 1585.-</p> <p>Autre exemple: DERNIÈRE NOUVEAUTÉ! C'EST LA 3^{ME} GÉNÉRATION</p>  <p>TELEFUNKEN VR 440 VHS PAL. Avec arrêt sur image. Ralenti. Jusqu'à 3 heures d'enregistrement par cassette. Programmable 8 jours d'avance. Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE 2490.-</p> <p>SUPPLÉMENT POUR DÉCODEUR SECAM INCORPORÉ: 500.-</p>	<p>PHOTO-CINÉ</p> <p>DES CENTAINES D'APPAREILS, CAMÉRAS, PROJECTEURS, OBJECTIFS, etc. À DES PRIX TORRE ÉTONNANTS!</p> <p>Exemple: POLAROÏD 1000 La photo couleur instantanée. Exposition automatique. Garantie 3 ans. Prix TORRE seulement 63.-</p>
	<p>CALCULATRICES</p> <p>Exemple:</p>  <p>TOSHIBA LC 854 Calculatrice-chronomètre de poche avec heure, calendrier et sonnerie. Ultra-plate. Garantie 1 an. Selon cliqué. Prix TORRE surbaissé 59.-</p>	<p>DISQUES</p> <p>UN CHOIX FABULEUX À PRIX TORRE! Exemples: Dernière nouveauté MUSIQUE POP sur les plus grandes marques. Disque 30 cm stéréo 13⁵⁰</p> <p>Prix TORRE 9⁹⁰</p> <p>Disques classiques: Exemple: la fantastique collection EMI. Les plus grands interprètes de notre temps. Disque 30 cm stéréo.</p>	<p>JEUX ÉLECTRONIQUES</p>  <p>CHESS CHALLENGER BBC 7 Jouez aux échecs contre un ordinateur. 7 degrés de difficulté. Prix TORRE ahurissant 258.-</p>	

Ou, faites plaisir à coup sûr, offrez un BON D'ACHAT TORRE de la valeur désirée

avec *servitorre* toujours prêt à vous aider!

Les résultats du grand concours Servitorre sont affichés dans nos vitrines, 5, rue des Fausses-Brayes. Avez-vous gagné? Et n'oubliez pas de déposer dans l'urne à l'entrée de notre magasin les bulletins de participation au concours gratuit Grundig.

ATTENTION! CE SOIR ET JEUDI 20 DÉCEMBRE OUVERT EN NOCTURNE JUSQU'À 22 H

EN VENTE À NEUCHÂTEL: 5, RUE DES FAUSSES-BRAYES

(derrière les caves du Palais rue des Terreaux). Tél. (038) 25 76 44.

Sur 5 étages le grand centre spécialisé de la région neuchâteloise

GENÈVE: 3, rue de RIVE et 5, rue ROUSSEAU. Tél. (022) 35 65 50 (20 lignes groupées)

A LAUSANNE: 7, rue HALDIMAND et 11, PETIT-CHÊNE. Tél. (021) 23 88 23.

OUVERT DE 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Samedi sans interruption de 8 h 45 à 17 h. FERMÉ LE LUNDI MATIN.

Torre
AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Torre
AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

pour votre table de Fêtes

CHOIX * QUALITÉ * PRIX MIGROS ... plus actuels que jamais!

Crevettes USA **2⁷⁰**
la boîte de 200 g, ég. = 128 g
(100 g ég. = 2.11)

Saumon de mer **3⁶⁰**
fumé
la boîte de 70 g, ég. = 50 g
(100 g = 7.20)

Grains de maïs doré **-90**
la boîte de 340 g, ég. = 283 g
(100 g = -.31⁸)

Tresses au beurre **3.-**
la pièce de 680 g
(100 g = -.44¹)

encore une idée de cadeau:
Biscuits « Cookies » au beurre **4⁸⁰**
la boîte de 454 g
(100 g = 1.05⁷)

pour votre plateau de fromages:

Boursault **4.-**
la pièce de 200 g

Roquefort **2⁴⁰**
la pièce de 100 g



MIGROS



Les nouveaux utilitaires légers Mercedes déjà à partir de

18'500.-

Pour ce prix incroyable vous ne recevez pas n'importe quel utilitaire, mais bien le modèle Mercedes.



Un modèle de série est prêt à répondre à toute forme d'utilisation: fourgonnette, Double cabine, transport de personnes, Bus scolaire/Minibus, Camionnette à plateau, Châssis-cabine.

Les nouveaux utilitaires légers Mercedes sont de vrais professionnels disposant du confort des voitures de tourisme. Comparez à votre utilitaire: rentabilité, puissance, sécurité et confort n'ont pas leur pareil.

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
RN 5 DIRECTION SAINT-BLAISE
Tél. 25 02 72

SCHWEINGRUBER S.A.
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Tél. (038) 57 11 15 26894-A

DÉMÉNAGEMENT

Transport toutes directions

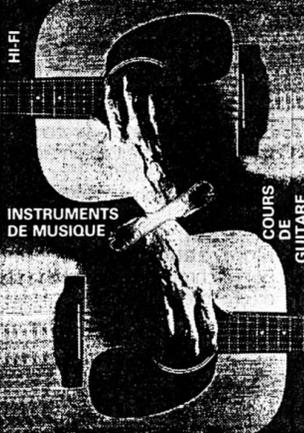
Pianos - Garde-meubles

MARIO DANUSER

Chasselas 24, Peseux (NE)

Tél. (038) 31 57 83. 40428-A

Symas
Musique
j.-j. munari r. beuchat
NEUCHÂTEL - Château 10
Tél. (038) 25 45 40
"Le coin à musique"



Secours suisse d'hiver
L'indifférence désunit - la solidarité unit.

CANTON DE BERNE

Assemblée municipale de Prêles: «oui» au budget 1980

De notre correspondant:
L'assemblée municipale ordinaire de Prêles s'est déroulée récemment en présence de 57 citoyens et sous la présidence de M. Marcel Richard.

Le budget, présenté par le caissier municipal, M. Jean-Claude Sprunger, a été accepté sans controverses. Le montant des charges ayant été évalué à 925.070 fr. et les recettes à 923.461 fr., un léger excédent de dépenses de 1609 fr. en résultera.

CANALISATION POUR L'ÉPURATION

La canalisation reliant la place sise à l'ouest du collège et la station d'épuration, d'un diamètre de 30 cm, ne peut plus absorber normalement toute l'eau usée provenant des nouveaux quartiers raccordés à cet endroit. Le Conseil municipal, par la voix de son responsable en la matière, M. Pierre Rüfer, est d'avis qu'une nouvelle canalisation d'un diamètre de 50 cm devrait être posée. Coût des travaux: 180.000 fr., dont à déduire une importante subvention. Après quelques interventions de citoyens sur le choix du tracé, l'assemblée a accepté cet engagement de crédit.

REDEVANCES DUES À LA COMMUNE

Les investissements consentis par la commune pour les aménagements des parcelles sises dans la zone de construction font l'objet d'une rétrocession de la part des propriétaires des bâtiments. Pour les parcelles équipées et dont les propriétaires optent pour une autre affectation — culture de jardin, places d'agrément ou de jeu ou tout simplement terrain en friche — le Conseil communal est d'avis que les frais occasionnés ne doivent pas faire l'objet d'une possibilité de se soustraire au règlement communal en matière de construction et éviter de devoir rétrocéder une participation financière de la part des détenteurs de bien-fonds.

Par 38 voix, sans opposition, l'assemblée a approuvé le principe d'une demande de rétrocession totale ou partielle des frais d'infrastructure aux propriétaires des parcelles non bâties, laissant à l'assemblée municipale le droit de décider du montant de cas en cas. Un cas particulier, relevé par un citoyen et ayant trait à une parcelle morcelée et vendue à trois acquéreurs, a été soumise aux citoyens qui ont décidé de mettre la totalité des frais engagés par la commune pour les travaux d'infrastructure à la charge des trois intéressés. Une subvention communale a toutefois été consentie aux propriétaires résidant à Prêles.

SALLE POLYVALENTE

Par la voix du président de la commission de construction de la future salle polyvalente, M. Bernard Schindler, les citoyens ont été orientés sur l'avancement des travaux d'étude. Bien que le programme des locaux concernant la salle, d'une dimension de 28 m sur 16 m, et des salles annexes, soit défini, il

importait de connaître le vœu des citoyens sur le mode de conception du sous-sol. Quatre variantes ont été proposées, allant de l'excavation partielle du sous-sol pour un abri de la protection civile et des locaux de service, à l'excavation totale du bâtiment pour un abri public de 150 à 200 places et d'un grand local de 460 m² relié vers l'extérieur par une rampe d'accès.

Sur proposition du Conseil communal, la majorité des membres de l'assemblée ont opté pour l'excavation totale du sous-sol en vue de l'aménagement d'un abri de protection civil de 200 places et d'un local de 460 m² destiné aux services communaux et à des activités diverses. Il importait de connaître le choix formulé par l'organe législatif pour terminer les travaux d'étude. C'est

maintenant chose faite et le projet définitif détaillé pourra être élaboré pour l'assemblée du printemps prochain.

COMMISSION DE L'ÉCOLE ENFANTINE

La commission de l'école enfantine a été réélue dans ses fonctions pour une nouvelle période. Elle se compose des membres suivants: M^{me} Madeleine Gauchat, Marianna Giauque, Arlette Rüfer, Jeanine Schindler et MM. Pierre Meyer et Jean-Paul Giauque.

Au chapitre des divers, il a été relevé le magnifique bilan de la fête villageoise du mois de juin qui se chiffre à quelque 33.000 fr. de bénéfice et dont le montant est intégralement destiné au fonds de construction de la future salle polyvalente.
H.-L. F.

Un nouveau service à Moutier: les repas chauds à domicile!

De notre correspondant:

Innovation dans la région. Dès la mi-janvier 1980, un service de repas chaud à domicile sera instauré en Prévôté. Il sera avant tout destiné aux personnes âgées, aux handicapés, aux malades, aux personnes seules ou encore aux mères de famille exerçant une activité professionnelle. C'est sur l'initiative d'une quinzaine de sociétés, institutions à but social, qu'un tel service voit le jour. Il existe bien de semblables institutions ailleurs qu'à Moutier, mais elles ne fournissent que des repas surgelés et des repas emballés sous vide d'air, ceci à Bienne notamment.

En 1955 une pension familiale «Carrefour» était fondée sous les auspices des unions chrétiennes féminines du Jura. Chaque jour, jusqu'à 70 repas y étaient servis à des pensionnaires de tout âge, de tout milieu et de toute confession. Un service à domicile pour les personnes âgées et malades vit le

jour. Cependant, cette pension ferma ses portes en 1978.

Un comité provisoire gèrera au début cette nouvelle institution. C'est M^{lle} Mady Graf, conseillère de ville, qui en est la présidente. La responsabilité du service a été confiée à M^{me} Elisabeth Léchot. C'est elle qui préparera le repas de midi. Il est prévu dans un premier temps de servir vingt repas. Le coût d'un menu a été fixé à 6 francs. Des repas pourront être pris au foyer. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un service de transport sera organisé chaque jour à midi, du lundi au vendredi. Le financement de ce service, dont les dépenses sont estimées à 22.000 fr. selon un budget établi, sera assuré pour le quart par la vente des repas, un autre quart par une campagne spéciale annuelle, et la moitié restante par des subventions des Eglises et de la Municipalité. C'est ainsi qu'une aide de 9000 fr. a été demandée à ces dernières.

Sonceboz: assemblée des propriétaires forestiers du 13^{me} arrondissement

D'un correspondant:

Samedi après-midi, à Sonceboz, avait lieu l'assemblée générale ordinaire de l'Association des propriétaires de forêts du 13^{me} arrondissement (Vallon de Saint-Imier), en présence de quelque 60 personnes, représentant les propriétaires privés et les collectivités publiques. C'est M. François Gauchat, ingénieur forestier, de Bienne, qui présidait l'assemblée.

Celle-ci a notamment examiné le rapport d'activité de l'exercice passé, les comptes 1978-1979 et le budget 1979-1980. L'avenir de la société, à la suite de la création du canton du Jura,

a été évoqué. Après la partition du Jura, toutes les collectivités publiques et six des treize membres de la région ouest des Franche-Montagnes ont quitté l'association pour entrer dans la nouvelle société des propriétaires forestiers du Haut-Plateau. Un transfert de fortune a été opéré en conséquence.

En outre, les propriétaires de forêts du district de La Neuveville envisagent de quitter la société du Seeland, à laquelle ils sont associés, et de rejoindre l'association du 13^{me} arrondissement. Des démarches sont actuellement en cours.

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Galerie du Manoir

Exposition de Noël d'artistes locaux

Comme chaque année, la galerie du Manoir offre ses locaux aux membres des S.P.A.S. pour une exposition, sorte de point final d'une année d'activité. Ce sont donc neuf peintres, Cl.-A. et J. Bouille, Claudevard, J.-C. Etienne, A. Hauser, R. Huguenin, H. Matthey-Jonais, M. Miéville, M. Robert et un sculpteur F. Perrin, qui ont tenté d'apporter des solutions sensibles au thème proposé: le noir/blanc.

Comme l'a très bien expliqué le président de la section, J.-C. Etienne, le noir/blanc est un mode de création à part entière. Sous une apparence économie de moyens matériels (crayon, fusain, pastel...) et coloré (blanc, noir, divers gris...) l'artiste peut arriver à suggérer un espace, une profondeur avec une densité aussi subtile qu'à l'aide de la couleur. Même la difficulté est plus grande, car il ne peut pas se raccrocher au côté chatoyant de la couleur. Il doit retrouver le même équilibre lumineux, âme de toutes les couleurs, pour le traduire en gris vibrant. Apparemment froid, le noir/blanc donne l'essence de la lumière; il est le résumé de notre monde coloré.

PAS DE COULEUR!

Ce mode d'expression développe en lui le sens d'inachevé — œuvre moins accomplie,

moins résolue. L'artiste peut aborder tous les problèmes de volume, d'espace, de luminosité, de perspective, etc., sauf celui de la couleur: on n'en exprime que sa densité. Le noir/blanc est la proposition de quelque chose d'autre, de quelque chose en devenir. Bien sûr, il se suffit à lui-même, mais par exemple, dans la transformation des couleurs en noir/blanc, le spectateur établit à l'aide de son œil les rapports sensibles qui se trouvent dans les couleurs. Il «pré-voit», donnant à l'œuvre ce sens de proposition, d'intermédiaire. Et ce caractère de simplification donne au peintre la possibilité de libérer davantage son coup de crayon, son esprit, offrant ainsi un travail plus direct, plus spontané, plus franc.

DIVERSITÉ

C'est dans cet esprit que chaque exposant a conçu les œuvres. Chacun a abordé le sujet selon sa propre technique. Que ce soit par le crayon, le pastel, la gravure, la peinture à l'huile, l'encre de Chine, l'acrylique ou l'aquarelle, tous nous montrent la diversité d'approche d'un tel mode d'expression. A remarquer l'excellent travail de J.-C. Etienne qui, par l'habileté du maniement du crayon, arrive à une qualité

de nuance, de texture, de composition, qui affirment sa prépondérance pour ce type d'expression.

Bien que n'ayant pas de lien véritable avec le thème de l'exposition, F. Perrin apporte également une contribution bienvenue avec ses petites sculptures de très bonne facture qui réveillent l'atmosphère quelque peu «assoupie» de l'ensemble de l'exposition. Un ensemble dont on attendait un niveau plus élevé, surtout que nous savons les S.P.A.S. capables de nous offrir une matière à réflexions plus conséquente.

UN JUSTE MILIEU

Une petite section d'artisanat présente une tapisserie de C. Froidevaux, selon un carton de G. Froidevaux où elle montre une maîtrise dans son métier de tapisserie qui permet de mieux mettre en valeur le travail de l'artiste. En tapisserie, l'artisan se sert du génie de l'artiste, et ce dernier de la science de l'autre. Quant aux tapisseries — montages de I. Fontaine, et aux tapisseries macramés de R. Nussbaum, elles sont le résultat de recherches, de préoccupations plastiques. Leurs auteurs essaient de trouver le juste milieu leur permettant d'allier l'artisanat à la création artistique. J.

Avec les juniors du HC

(c) Voici les derniers résultats enregistrés par les équipes juniors du Hockey-club La Chaux-de-Fonds: **élites:** Langenthal - HCC 7-9; HCC - Villars 6-5; **inters:** HCC - Neuchâtel sports 3-7; **minis A:** HCC - Fleurier 13-4.
Les prochains matches à la patinoire des Mélézes auront lieu samedi entre les minis A et Le Locle, et enfin dimanche entre les élites et Genève Servette.

Etat civil

(4 décembre)

Promesses de mariage: Devins, Pierre André Georges et Sandoz, Patricia Martine.
Décès: Perret, née Jeannerich-dit-Bressel, Bertha Yvonne, née le 1 février 1902, veuve de Perret, Willy Edouard; Girard, née Dubois, Marguerite Emmy, née le 21 octobre 1894, veuve de Girard, Charles; Guibelin, née Gründl, Bertha, née le 26 avril 1889, veuve de Guibelin, César René; Antoniazza, Joseph, né le 6 mars 1906; Berchtold, née Reichen, Bertha, née le 30 mai 1889, veuve de Berchtold, Jean Charles; Waechli, Marguerite, née le 17 septembre 1912.

(10 décembre)

Mariages civils: Guerre, Gilbert Raymond Alfred et Darbre, Marianne; Henner, Raphaël Edouard et Gugler, Patricia Rachel; Notter, Marcel José et Purczynski, Françoise Jeanne; Falomba, Italo Rocco et Della Stella, Silvia.
Décès: Leuthold, Eugène Emile, né 15.12.1906, époux de Simonne Laure, née Renaud; Wobmann, Ernest Léo, né 18.3.1927, époux de Marguerite, née Michel; Noverraz, née Gobbi, Angèle Simone, née 16.4.1910, épouse de Noverraz, Francis Louis; Burkhard, née Nicolet, Rosette Jeanne, née 28.9.1920, épouse de Burkhard, Arthur Johann.

Les lumières de la ville ou les féeries nocturnes

De notre correspondant:

En ce mois de décembre, La Chaux-de-Fonds s'est parée de 10.000 ampoules pour décorer ses rues. L'avenue Léopold-Robert, ainsi que quelques artères de l'ancienne ville se sont vues gratifiées d'environ 90 motifs, représentant soit une étoile, une bougie ou, alors que six petits sapins illuminés apportent une note de fête dans différents quartiers.

C'est devant la fontaine monumentale, comme chaque année, que se dresse le grand sapin haut de 14 m et recouvert de milliers d'ampoules électriques.

Cette illumination de Noël se prolongera jusqu'au 2 janvier, depuis la tombée de la nuit jusqu'à 21 heures. Une prolongation est prévue jusqu'à 23 h les jeudis 13 et 20 décembre, à l'occasion de l'ouverture nocturne des magasins. Les 24 et 25 décembre, toutes ces ampoules seront allumées jusqu'à 1 h du matin, et jusqu'à 2 h les 31 décembre et 1^{er} janvier.

De quoi passer des fêtes brillantes avant d'aborder la nouvelle année qui, souhaitons-le pour la région, sera celle du sourire retrouvé!

LE LOCLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police du Locle vient de tenir une audience qui était placée sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel. M. Jean-Bernard Bachmann remplissait les fonctions de greffier.

R. C., qui faisait défaut, était renvoyé pour avoir tenu des propos injurieux à l'égard d'un tiers, partie plaignante. Les faits ayant été contestés, par l'entremise

du mandataire de C., la cause a été renvoyée pour preuves.

On reprochait à N. F. d'avoir circulé en état d'ivresse, faute qui sera sanctionnée par une amende de 500 fr., plus 230 fr. de frais. Pour le même motif, J.-C. P. a écopé 400 fr. d'amende, plus 230 fr. de frais.

Enfin, également pour ivresse au volant, G. T., s'est vu infliger 400 fr. d'amende plus 230 fr. de frais. Sa voiture avait dérapé sur la chaussée avant de finir sa course contre un arbre. L'accident s'était produit dans un village du district.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Prochaine séance du législatif

Jeudi 13 décembre, le Conseil général sera appelé à étudier le budget de 1980, qui est bouclé avec un déficit présumé de 32.846 fr. 40. Toutefois, considérant que le prix moyen du m³ est monté à 171 fr. à l'occasion des ventes du bois de service de 1980, ce résultat sera légèrement amélioré.

A l'ordre du jour figurent également une modification du tarif des eaux et une proposition modifiant le mode de perception de l'impôt communal, en fonction de la décision de l'Etat qui, dès 1980, percevra l'impôt direct en deux tranches.

BOVERESSE

Recensement

(c) Tel qu'il vient d'être effectué, le recensement se présente ainsi: population totale: 311 habitants (moins 5 par rapport à l'an dernier); mariés: 163; veufs ou divorcés: 27; célibataires: 121; chefs de ménage: 119; personnes atteignant leur 20^{me} année en 1980: 7; hommes âgés de plus de 65 ans: 19; femmes de plus de 62 ans: 28. Protestants: 262; catholiques: 42; «divers»: 7; Neuchâtois: 134; Suisses d'autres cantons: 157; étrangers: 20 (qui tous ont un permis d'établissement).

TRAVERS

Etat civil (novembre)

Naissance: (19) Pascal Willemin, fils de Remy Adrien et de Marianne Gabrielle DuPasquier (maternité de Neuchâtel).
Mariage: aucun.
Publications de mariage: trois.
Décès: aucun.

FLEURIER (novembre)

Naissance: (21) Rocco de Marzo, fils de Francesco Domenico et de Renata, née Camiliti (maternité de Couvet).
Mariage: aucun.
Publications de mariage: deux.
Décès: (9) Paul Maurice Montandon, né le 15 février 1901; (12) Auréa Alves, née le 19 août 1929; (14) Marthe Elise Clerc-Bornoz, née le 24 avril 1888; (17) Jeanne Amélie Jaques-Perrinquet, née le 13 janvier 1891; (19) André Robert Saucy, né le 11 avril 1936; (24) Liliana Invernizzi-Bertozzi, née le 12 mars 1926; (24) Louise Emma Perrinquet-Leuba, née le 18 novembre 1895.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le sport à Neuchâtel: des précisions

Le conseiller communal Rémy Allemann, de Neuchâtel, à la suite de notre compte-rendu sur la dernière réunion du Groupement des communes du Littoral neuchâtois, le 8 décembre, nous a fait part de deux précisions. En premier lieu, l'intervention qu'il a faite au nom de la Ville de Neuchâtel constituait seulement une information préalable. Il s'agissait, avec l'accord du comité directeur du groupement, d'ouvrir officiellement la procédure de consultation auprès des communes de la région. Par ailleurs, en faisant état de la remarque du président du Conseil communal de Marin-Epagnier, on pourrait croire que le projet privé déposé dans cette commune serait approuvé par l'Etat. Or, cela n'est absolument pas le cas, l'autorité cantonale ayant toujours précisé que le projet de Neuchâtel répondait aux critères d'une patinoire régionale et serait le seul à être subventionné. C'est ainsi que l'autre jour, M. R. Allemann a eu l'occasion de rappeler cette prise de position en déclarant que le projet de Neuchâtel était conforme à la planification en matière de sport établie par l'Etat.

INFORMATIONS SUISSES

L'Association suisse des enseignants et le début de l'année scolaire

BERNE (ATS).— L'Association suisse des enseignants s'est prononcée en faveur d'une unification rapide du début de l'année scolaire dans toute la Suisse par la voie du concordat. C'est à Lucerne, fin novembre, que les enseignants ont pris cette position, en affirmant que la coordination du début scolaire n'était qu'un problème parmi d'autres, et que ce n'était pas le plus important. Toutefois, une unification rapide permettrait de se vouer à des problèmes plus substantiels.

Lors de l'assemblée des délégués des enseignants à Lucerne, il s'est révélé que les enseignants n'étaient pas plus d'accord entre eux que les politiciens. C'est une question de principe que de laisser la possibilité ouverte à un commencement de l'école au printemps ou en automne a-t-il été déclaré. Mais on accorde une plus grande chance au changement par la voie du concordat.

Selon les délégués, une solution fédérale — changement de constitution, loi fédérale, référendum — n'aboutira pas plus rapidement que la solution par le concordat. Le concordat ne signifie pas que l'on imposera une solution. L'introduction du début de l'année scolaire devrait se faire dans tous les cantons selon les

lois en vigueur. Dans les grands cantons, tels Berne et Zurich, une votation populaire est nécessaire. Si ces deux cantons se prononcent en faveur d'un début de la scolarité après les vacances d'été, l'Association suisse des enseignants estime que la voie sera libre à une introduction dans les autres cantons.

Obwald: le cadeau de Noël des téléspectateurs

(c) Jour de fête en pays obwaldien. Pour les habitants des communes de Sarnen, Gisil, Sachseln et Alpnach a débuté lundi le 20^{me} siècle de la télévision... Grâce à la mise en service d'installations techniques nouvelles il sera dorénavant possible aux Obwaldiens de capter les programmes allemands (deux chaînes) et autrichiens (une chaîne). «Pour nous c'est Noël avec quelques jours d'avance», précisait hier, lundi, un habitant d'Alpnach. Les Obwaldiens ne seront plus «obligés» de suivre les programmes de la TV allemande. Il a fallu de nombreuses réunions et les décisions des citoyens de cinq communes pour mener à bien ce projet, une association régionale ayant été mise sur pied, cette association, financée par les communes, assurant, d'entente avec les PTT, l'installation des éléments techniques nécessaires. La joie des Obwaldiens se comprend: la réception des nouveaux programmes est excellente, et ceci malgré le Pilate et d'autres montagnes de la région. Plusieurs stations — relais ont été construites, ce qui a permis d'assurer une bonne réception. Jusqu'à fin 1980, la plus haute commune obwaldienne, celle de Lungern, aura également la possibilité de capter les programmes allemands et autrichiens: jusqu'à cette date une nouvelle station-relai aura été construite. On comprend la joie de la population obwaldienne qui aura du attendre bien longtemps pour profiter de toutes les commodités de la technique moderne...

Nouveau médecin en chef à la CNA

LUCERNE (ATS). — Le professeur Ernst Baur, médecin en chef depuis 1971 de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) prendra sa retraite en juillet 1980. Son remplaçant a été nommé par le conseil d'administration de la CNA. Il s'agit de M. Hans Schlegel, privat-docent et docteur en médecine, de Sevelen (SG) et Zurich.

CFF et PTT: bientôt des femmes au sein des conseils d'administration?

BERNE (ATS).— Le Conseil fédéral espère pouvoir bientôt permettre à des femmes d'accéder aux conseils d'administration des CFF et des PTT. C'est ce qu'il affirme dans une réponse à une question ordinaire de la conseillère nationale Amelia Christinat (soo/GE) qui demandait s'il ne serait pas opportun, à l'occasion d'éventuels départs, de choisir également des femmes pour faire partie des conseils d'administration de ces deux régies.

Les femmes devraient être représentées dans les conseils d'administration des CFF et des PTT, ceci pour respecter le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Une bonne partie de la clientèle des CFF et

des PTT est en effet féminine. Ces deux régies occupent de plus ensemble près de 15.000 collaboratrices, indique le Conseil fédéral. Lorsqu'il s'agit de repousser un poste d'administrateur, il n'est cependant pas toujours aisé de trouver une candidate répondant aux exigences. Les membres de ces deux conseils sont en effet désignés non seulement en fonction de leurs qualifications, mais également de multiples autres impératifs, il faut notamment que les diverses régions du pays soient équitablement représentées, qu'il y ait un certain équilibre politique et que les grandes organisations économiques et de consommateurs aient leur représentant, précise le Conseil fédéral.

FRIBOURG

«Réinventé» du côté de Bellechasse Le légume universel...

C'est une pomme de terre qui se serait mise à tuberculer çans tous les sens, une espèce de verruve végétale. C'est brun-jaune (et même rose). Coupé en deux et cru, ça n'a pas trop de goût. Cuit, ça revendique une parenté avec le cœur d'artichaut. Curieux légume non? Il s'agit du topinambour, remis au goût du jour par l'Office fribourgeois pour la culture maraîchère. Vous n'en avez pas encore vu? Et pour cause. Du côté de Bellechasse, seuls dix ares de topinambours ont été cultivés. Mais ce légume universel, redécouvert en Suisse, devrait être mieux connu...

Le topinambour croule sous les qualités. On ne lui connaît pas de défauts. A croire, selon ses promoteurs, que l'humanité helvétique a passé à côté d'une nourriture vitale. Oh, pas depuis longtemps, puisque le topinambour n'a pas seulement son nom qui répond à l'étiologie «rétro». Nos ancêtres, de 1900 à 1945, l'ont connu, comme ersatz. La pomme de terre l'a éclipse! Le topinambour a aussi son parent: un certain Champlain qui en parle déjà en

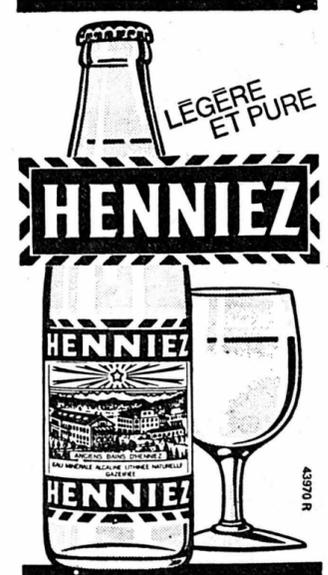
1603, en rentrant d'un voyage en Nouvelle-France (Canada).

Outre son utilisation culinaire, le topinambour peut être donné en pâture aux bestiaux. Il a l'avantage de pousser sans le replanter durant cinq à six ans. Ses tiges et ses feuilles servent à l'affouragement. Et ses fleurs, genre tournesols, embellissent les jardins. Quand on vous dit que le topinambour est universel...

VAUD

Payerne: carnet de deuil

(c) On apprend la mort, à Payerne, de M. Jacques Gyax, ancien garagiste à la Vignette. Il était âgé de 76 ans. Le défunt s'était intéressé, sur le tard, à l'aviation et avait obtenu, en 1955, son brevet de pilote civil, à l'aérodrome lausannois de La Blécherette. Il fréquentait assiduellement l'aérodrome fribourgeois d'Ecuvillens.



Les biscuits du spécialiste



Cattin
Place des Halles
2000 NEUCHÂTEL Tél. 25 48 25

Neuchâtel en fête ce soir

Ouverture prolongée des magasins de la ville



ZENITH ROAMER AVIA de Castel
H. FAVRE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
NEUCHÂTEL

Tous les jours **PAIN DE NOIX**



T. ARNECHT
boulangerie pâtisserie tearoom

La fête nocturne (Arch.)

NEUCHÂTEL Château 2
Tél. 25 17 62



BOUTTON D'OR
NOUVEAUTÉS

LAINES PHILDAR-MERCERIE
GRAND CHOIX DE BOUTONS
FOULARDS ET ÉCHARPES

boucherie - charcuterie **margot**

votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

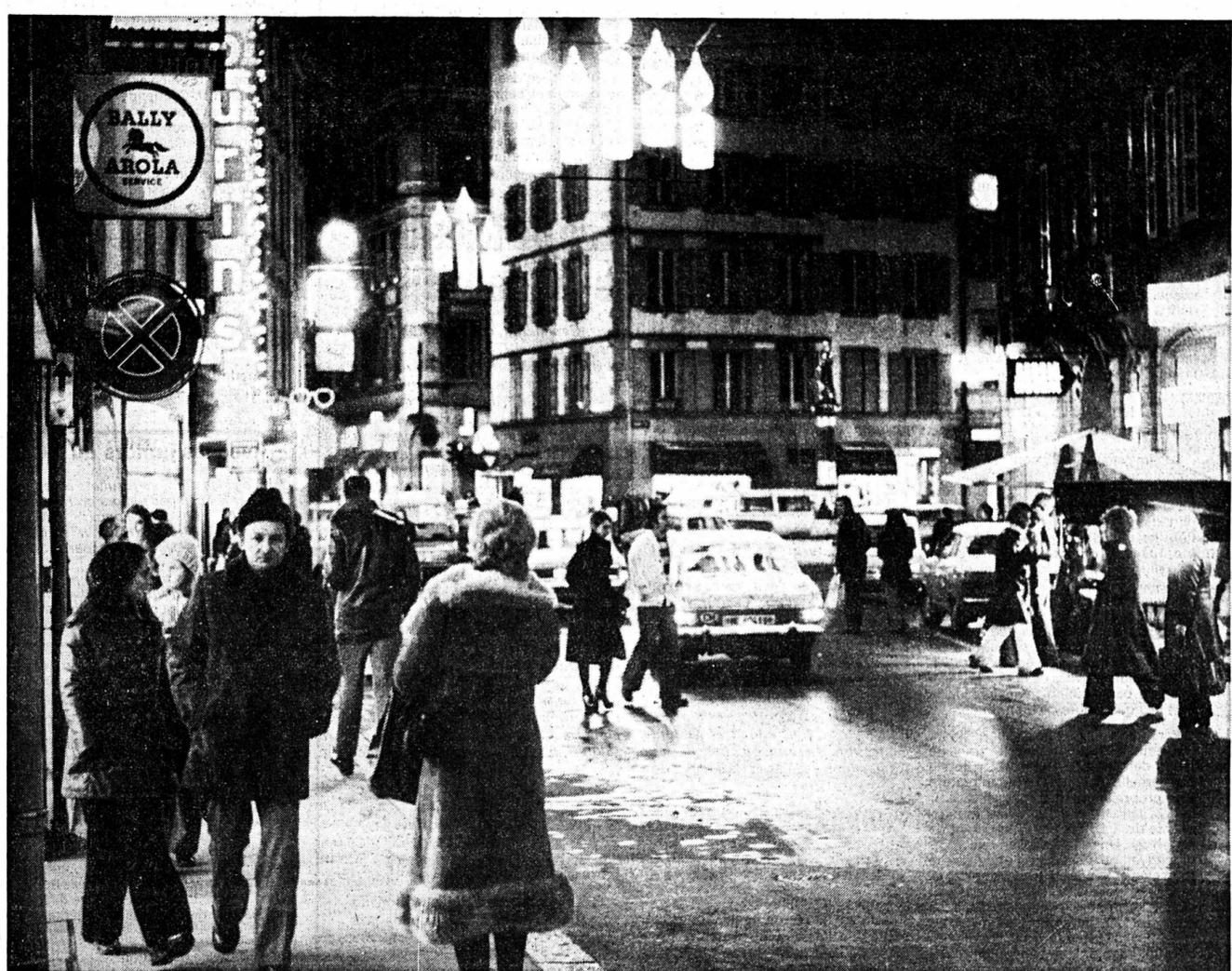
POUR LES FÊTES GRAND CHOIX de viandes fraîches et fumées

Lundi 24, ouvert sans interruption
Mercredi 26 fermé

Le Centre diététique CÉRÈS-SANTÉ

Place des Halles
Neuchâtel
Tél. 25 26 37

vous offre un grand choix de produits naturels pour votre santé et votre beauté




ARTICLES EN ÉTAIN
(étain fin, exempt de plomb et garanti pour l'usage de la table)

COUVERTS DE HAUTE QUALITÉ
CISEAUX - COUTEAUX
RASOIRS ÉLECTRIQUES ET DE SÛRETÉ

COUPELLERIE CHESI

Place des Halles 13 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 33 66



Ceux qui ont besoin de nous ont confiance en vous!

Secours suisse d'hiver

Depuis que Neuchâtel a le privilège de vivre au rythme de sa zone piétonne, les ouvertures prolongées des magasins, deux fois par an, lors de la Quinzaine et au mois de décembre, ont pris une dimension de plus.

Comme d'habitude la ville sera animée par l'association de «Neuchâtel-Centre» qui, d'autre part, comme les années précédentes, offre à la population la gratuité des transports publics sur l'ensemble

du réseau des TN ce soir, y compris le funi Ecluse-Plan ainsi que sur les chemins de fer des lignes Gorgier - Saint-Aubin - Neuchâtel et retour, et Le Landeron - Neuchâtel et retour.



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

SPÉCIALISTE DU PRÊT-À-PORTER FÉMININ

Dans le  de la vieille ville

Boutique Cadeaux



le tizerin

Rue du Seyon-Place des Halles
Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 38

CERCLE NATIONAL CHEZ JOSEPH
Place Pury - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 08 22

CE SOIR CUISINE NON-STOP
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
MENU SPÉCIAL À FR. 10.-
et toujours le fameux steak Joseph
FERMÉ LE DIMANCHE J. ZELIANI

On s'en rendra compte ce soir jeudi et dans une semaine quand, dans une cité toute vivante et bruisante, les citadins et les gens du Littoral viendront au chef-lieu pour faire leurs achats de fin d'année.



Faire ses achats de fin d'année en famille, ce soir et jeudi prochain 20 décembre. (Arch.)

Ce sera la fête dans la rue, que ce soit dans le Vieux-Neuchâtel avec sa place des Halles, dans la zone piétonne, ou encore ailleurs, dans les quartiers périphériques, jusqu'à 22 heures.

Encadrements d'art

Vente de gravures anciennes - Dorure

DANIEL COSTE

Château 2 Tél. 25 44 48

Witwen VÊTEMENTS MANTEAUX DAMES

PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

en lainage dès **150.-**



Delley Sport

Le spécialiste de l'équipement sportif

Tennis - Ski
Chaussures et vêtements de sport

Delley Sport

nouvelle adresse:
COQ-D'INDE 8

Réparation et vente de skis toutes marques

Les montages et les services sont exécutés par le patron!

(038) 24 57 87

HOMÉOPATHIE

Demandez la brochure orange

PHARMACIE Dr K. KREIS
CROIX-DU-MARCHÉ

BERNARD FAVRE présente:

HI-FI TV

PROMENADE-NOIRE 10
2000 NEUCHÂTEL
TEL. 038 / 25 77 71



la nouvelle gamme **THORENS**

La chronique des livres de **P.-L. BOREL**

notes de lecture — notes de lecture — notes de lecture

La couronne et la lyre

par Marguerite Yourcenar

La couronne et la lyre de Marguerite Yourcenar est une anthologie de la poésie grecque, et disons-le tout de suite, une merveilleuse anthologie. Pourquoi? Parce que ce travail, elle l'a accompli à loisir, au cours des années, en se penchant tantôt sur un poète, tantôt sur un autre, en aimant, en admirant, en se passionnant. Rien ici de scolaire, ni même d'universitaire. Un abord direct, sans aucun appareil savant, et puis l'effort souvent couronné de succès pour trouver l'équivalent français permettant de rendre au mieux la qualité de ces poèmes. Car Marguerite Yourcenar a tout repris, tout retraduit elle-même. Bref, ce sont là douze siècles de poésie, qui vont à peu près de la construction du premier Parthénon archaïque à l'érection de Sainte-Sophie, treize siècles de poésie bougeante et changeante, qui oscillent entre le goût passionné de la vie et l'interrogation amère sur la vie.

Qu'est-ce que la poésie grecque? C'est les vers fameux d'Eschyle sur le «rire infini des flots marins», le chœur des oiseaux dans Aristophane, «merveilleusement bruyant de chants et de coups d'ailes», c'est le Centaure, et l'Hamadryade, et les Sirènes, et les Nymphes. Mais c'est aussi et surtout l'expérience humaine directe, qui peut être, comme chez Sappho, d'une douceur ailée, qui caresse toute chose dans un souffle divin, mais qui peut être aussi d'une amertume extrême. Comment ne pas aimer Théognis, cet exilé ulcéré par les trahisons dont il a été victime et dont la destinée fait penser à celle de Dante:

*Le mieux est d'éviter l'aventure de vivre
Et ses maux infinis. Mais s'il y faut passer,
Mieux vaut que l'acre Mort au plus tôt nous délivre
Et laisse sur nos corps le sol noir se tasser.*

Quelle force également dans ces vers directs et si nus du poète Anacréon, si éloigné des fadeurs érotiques que l'on propage généralement sous son nom:

*Mes cheveux sont tout blancs et je n'en ai plus guère.
Ma jeunesse? Partir, et mes dents avec elle.
Et je gémis, et je sanglote, et me rebelle,
Car de la douce vie il me reste bien peu.*

Sombre est l'arrière-monde et lugubre le jeu
De la Mort qui nous prend pour ne jamais nous rendre.
Et j'ai horreur du noir passage...

En revanche, quelle admirable sérénité chez le grand législateur Solon, qui fut lui aussi un grand poète. Que sont pour lui les années d'une vie? Une suite d'étapes qui se succèdent harmonieusement, en apportant chacune l'accomplissement et les joies qui lui sont inhérentes. Finalement, ayant pris la mesure de la vie, «il va pouvoir dormir avec sérénité».

Marguerite Yourcenar a bien fait de citer de longs fragments de l'admirable

poème philosophique d'Empédocle, qui d'un bout à l'autre est d'une beauté transcendante. Puis viennent les grands poètes tragiques, les poètes comiques, dont elle n'a fait que reprendre quelques extraits significatifs, et Platon qui, jeune, rêvait d'être un grand poète. Qu'en reste-t-il? Quelques vers où s'exprime une passion sublime et délicate.

Et puis ensuite? Ensuite il y a Théocrite, dont on sait que ce fut un poète admirable. Mais les autres? On a peur de tomber dans une décadence où ne figureraient plus que certaines formes de poésie savante comme les poèmes de Proclus et de Ptolémée l'Astronome, et les superficielles odelettes anacréontiques, chantant tantôt les plaisirs faciles, tantôt la brièveté de la vie.

Or on est tout étonné de découvrir encore, dans cette dernière partie, des personnalités très marquées, parfois profondément tragiques, et un sentiment très vrai des choses. Il y a là de beaux vers sur la destruction et les ruines de Corinthe, un poème émouvant sur une vache maltraitée, des évocations d'animaux, poissons et éléphants, et encore, et toujours l'amour. Ecoutez Straton de Sardes, du deuxième siècle de notre ère:

*J'aime les teints dorés, ou bien couleur de miel
Ou de neige... Les beaux yeux bruns, les beaux yeux clairs
Mais je préfère à tout, pareils au sombre ciel,
D'étrincelants yeux noirs pleins d'ombre et pleins d'éclairs.*

N'y a-t-il pas là comme une préfiguration de Baudelaire? Et puis c'est l'étonnant Palladas, du cinquième siècle de notre ère, qui chante Le triste jeu avec une émotion poétique d'autant plus profonde qu'elle se fonde dans un réalisme nihiliste, sans illusion aucune:

*Rappelle-toi le jeu obscur qui t'a produit,
Toi, l'œuvre d'un sursaut et d'une triste goutte!
«Fils du ciel étoilé», «divin», es-tu séduit
Par ce rêve immortel sous la céleste voûte,
Ce songe de Platon? Rentre en toi-même et doute.
Regarde de plus près. Une glaive dissoute
Dans de la chair humide en un lascif déduit,
C'est tout. Fils du drap moite et du douteux minuit...*

Que c'est beau, ce «douteux minuit», et comme il s'accorde bien avec le pessimisme de ce grand poète célébrant Les derniers Grecs:

*Sommes-nous morts, nous Grecs, en une ombre profonde
Entraînés, croyant vivre, et flottant dans un songe?
Ou sommes-nous les seuls vivants, lorsque tout plonge
Au gouffre, et que la vie est morte, et mort le monde?*

P.L.B.



Isabelle de Charrière en 1777

Madame de Charrière à Colombier

Iconographie rassemblée et présentée par Constance Thompson Pasquali (Neuchâtel Bibliothèque de la Ville)

Sans constituer à proprement parler le catalogue de l'exposition du printemps 1979, ce très bel album en demeure néanmoins le reflet, un reflet fidèle mais élargi. Il convient de féliciter M^{me} Constance Thompson Pasquali d'avoir su restituer si bien le climat affectif, intellectuel et social dans lequel a vécu, tant pour son bonheur que pour son malheur, cette femme spirituelle, si vivante mais toujours insatisfaite, que fut M^{me} de Charrière. La voici elle-même en 1777, et voici les protagonistes du drame, Benjamin Constant et Madame de Staël, qui n'était pas belle mais qui parlait si bien

qu'on aurait cru alors qu'elle l'était. Puis le brave et passif M. de Charrière, et tous les amis et connaissances, Pierre-Alexandre DuPeyrou, le pasteur Chaillet, Isabelle de Gélieu, Caroline de Sandoz-Rollin, le baron Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres, Henriette L'Hardy, Charles-Godefroy de Tribolet, Thérèse Forster. On regrettera seulement peut-être qu'il n'y ait pas de portrait d'Henriette Monachon, femme de chambre enceinte et célibataire, que M^{me} de Charrière défendit passionnément devant tout son entourage.

qu'ils provoquent. Et c'est parce que des hommes risquent leur vie que le peuple français sortira de la léthargie où l'a plongé la défaite.

John Salisbury Les Babysitters
(Robert Laffont)

La marée des pétrodollars déferle sur Londres. Les émirs arabes achètent tout, veulent tout contrôler, surtout la presse écrite et télévisée. Un homme, un journaliste, Bill Ellison, aidé de Magnus Massey et de la ravissante Judith Rossiter, se dresse contre cette emprise sournoise et toujours plus tyrannique. Une course contre la montre, où tous les coups sont permis: une histoire inquiétante qui pourrait bien être la réalité de demain.

Henri Amoureux Le peuple réveillé
Juin 1940 - Avril 1942
(Robert Laffont)

Dans ce quatrième volume de La grande histoire des Français sous l'occupation, l'auteur explique comment De Gaulle, arrivant seul à Londres le 17 juin 1940, va fonder et assurer un pouvoir longtemps discuté. Il montre comment le petit nombre de ceux qui le suivent finiront par attirer à eux les gros bataillons et par triompher des ambiguïtés de Vichy. Il montre également le rôle des journaux et des mouvements de la Résistance, celui des communistes et l'importance des attentats, moins pour le dommage causé aux Allemands que pour les représailles

Ramuz L'histoire du soldat
Décor et costumes de Wotruba (Erker)

Ce grand et beau volume contient la version du texte de Ramuz publiée en 1920 par les Cahiers vaudois, une adaptation libre en allemand de Hans Reinhart et des reproductions des projets de Fritz Wotruba pour les décors et les costumes destinés à la représentation de la pièce dans le «Grosser Konzerthausaal» de Vienne. Les dessins et les aquarelles datent de 1947: la représentation eut lieu en 1948.

Georges Haldas Le livre des passions et des heures
(L'Age d'Homme)

Dans ces chroniques du Petit Etablissement, nous voyons défiler tout le petit peuple de Genève, gentil et pittoresque, avec le Kabyle, toujours inflexible sur la fidélité conjugale. Tout cela est très plaisant, mais ne va pas sans une certaine monotonie. Comme on aimerait que Georges Haldas rompe une bonne fois avec ses attaches faubouriennes et nous donne un beau roman d'amour!

Louis Sapin et Pierre Galante La grande filière
(Robert Laffont)

Pendant près de dix ans, jusqu'en 1973, le trafic de l'héroïne a occupé la «une» des journaux. Fabriquées surtout dans le sud-est de la France, des tonnes de poudre blanche ont atteint les Etats-Unis, rapportant aux trafiquants — indifférents aux deuils et aux misères qu'ils provoquaient — des centaines de millions de dollars. Cet extraordinaire phénomène de civilisation, qui a failli ébranler les bases de notre société, a été baptisé «the French Connection». La France, à l'origine de ce raz de marée, en a été également la victime. Pour en faire connaître les mécanismes, deux journalistes, Louis Sapin et Pierre Galante, se sont lancés dans la plus vaste enquête conduite sur le monde secret des trafiquants de drogue, qui avait réussi, de 1965 à 1973, à résister à l'action conjuguée de plusieurs gouvernements.

L'Apport romand à la Confédération
Alliance culturelle romande
(N° 25, 20 octobre 1979)

Dans ce numéro volumineux, on a la surprise de découvrir un très intéressant article de Philippe Muller sur quelques musiciens romands. Il y parle fort bien de J.F. Perrenoud, et encore mieux, si possible, de René Gerber, qui se situe, dit-il, dans la tradition française «dans ce qu'elle a donné de plus irremplaçable, la variété et la clarté des plans émotifs, l'alternance sans pédanterie du sourire et du recueillement, la vivacité de l'orchestration... D'où une musique en tension légère, vivace, parfois malicieuse, aux éclairages rapidement modifiés, qui prête à la rêverie autant qu'elle lui a emprunté.» Voilà qui met un rayon de soleil dans ce numéro bien compact et bien didactique.

Jean Dumur Entretiens avec Jacques Bergier
(Favre)

Quand on lit ces entretiens, on entend encore la voix de Jacques Bergier qui à la télévision romande répondait avec un humour piquant aux questions de Jean Dumur.

Françoise Choquard Les Trois Maisons
(Editions de la Prévôté)

Qu'est-ce que Les Trois Maisons? C'est le roman du souvenir. L'héroïne, à cause de «sa tête fêlée», fait une cure dans un endroit où elle a le temps de se pencher sur tous ceux qu'elle aime. Quand elle veut parler de son fils, c'est son frère qu'elle évoque. Voulu présenter son amant actuel, c'est un ancien amour qui surgit des lignes. Ecrivant à son mari, à sa fille, c'est à sa mère qu'elle s'adresse. Par là, comme l'écrit si bien P. O. Walzer dans la préface, elle restitue admirablement ses années d'enfance et d'adolescence, entre un père autoritaire à l'ancienne mode, une grande sœur plus grande que son âge, une petite sœur encore peu existante et un frère compagnon de toutes les découvertes dans une grande maison où règne l'absence d'une mère prématurément décédée. On retrouve là un humus de souvenirs vrais, de vraies odeurs de campagne, les jardins de l'innocence enfantine, le parfum des vieux greniers et les émotions de l'école buissonnière. Bref, ce symbolisme éclairant, l'enracinement dans un passé authentique, les grâces surveillées du rythme et de l'écriture, la présence assidue de cette mère morte, tout cela donne à ce petit roman ses dimensions véritables. Florencie se fera ainsi des amis nombreux parmi les lecteurs et les lectrices qui aiment à trouver réunis dans un livre les belles folies du cœur adulte alliées aux appels et aux rappels d'une adolescence éblouie de terreurs et de merveilles.

Rufus Rufus a un petit vélo faites passer
(Robert Laffont)

Après avoir débuté au théâtre comme auteur-acteur, Rufus continue comme interprète dans les rôles d'Auguste, de Don Quichotte et de Caligula, et il attend Godot dans le rôle d'Estragon. Il fait quelques apparitions au cinéma, puis il prend deux ans de congé pour s'occuper de sa fille Zoé qui commence à parler. Il écrit ce livre un peu farfelu pendant qu'elle fait la sieste.

NOUS AVONS REÇU: Jean-François Crolard. Renaitre après la mort.
(Robert Laffont.) Pierre Delron. **Voyage au-delà du mental.** (Robert Laffont.) Louis Courthion. **Le peuple du Valais.** (Editions de l'Aire.) Nicolas Saudray. **Terres de vent, Terres de songe.** (Denoël.) Anna Melich. **Comment devient-on Suisse? Enfants et apprentissage politique.** (Institut de science politique, Lausanne.) Mgr Marius Besson. **Nos origines chrétiennes.** (Editions de l'Aire.) Gilbert Rist. **Image des autres image de soi? Comment les Suisses voient le Tiers Monde.** (Georgi.) Michel Bouquet. **L'homme en jeu. Rencontres avec André Coutin.** (Robert Laffont.) P.L.B.

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 65 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

4 PNEUS NEIGE 155/12 montés sur jantes Toyota, état neuf, 250 fr. Tél. 31 60 23, midi. 56084-J

4 JANTES AUDI 100, année 73. Tél. (066) 66 45 36, heures de bureau. 54532-J

PROJECTEUR SONORE Eumig Super 8, belle occasion. Prix 350 fr. Tél. (039) 23 53 33 ou prof. (039) 22 20 33. 54536-J

CHAMBRE A COUCHER en bon état, bas prix, à enlever tout de suite. Tél. (038) 33 26 27. 56767-J

MEUBLE RADIO TOURNE-DISQUE. Prix à convenir. Tél. 33 20 06, le matin. 56790-J

CHAÎNE STÉRÉO, état neuf, ampli-tuner, tourne-disque et magnétophone cassettes, 2 colonnes. Tél. 24 31 43, heures repas. 56781-J

CAUSE IMPRÉVUE, mobilier neuf au plus offrant. Salon simili, paroi, table, studio. Tél. 24 39 85. 56785-J

CAUSE DE DÉPART, collection Famille 2000 neuve, cédée à moitié prix. Tél. (038) 57 13 55, demander M^{lle} Elisabeth. 56787-J

MANTEAU IMPERMÉABLE doublé mouton, pour homme, col mouton doré, état de neuf; complet veston, gris-bleu, taille N° 46, état de neuf, moitié prix. Tél. 25 62 52. 56802-J

2 PNEUS neufs Stempfir 165 x 13, 60 fr. la paire; tapis bord à bord, état de neuf, bas prix. Tél. 25 93 02. 56793-J

TABLE RONDE Louis-Philippe, noyer, diamètre 98 cm, restaurée, 1300 fr. Tél. 31 13 39. 55757-J

DICTIONNAIRES QUILLET 10 volumes dans emballage d'origine non ouvert. Valeur d'achat 1300 fr., cédée à 850 fr. Ce prix peut être discuté. Tél. 31 75 70. 56817-J

UN ENREGISTREUR à bandes Revox B 77 sans ampli, valeur 1850 fr., cédée à 1000 fr. Téléphoner aux heures des repas au (038) 41 24 93. 55769-J

SKIS 190 CM avec fixations. Tél. 21 11 21 - 25 71 93. 56816-J

TABLE SALON 47 x 107 cm, fer forgé, verre fumé. Tél. 24 07 75. 55777-J

BELLES JEUNES OIES dès 30 fr. la pièce; 10 belles jeunes poules prêtes à la ponte avec 1 coq, le lot 80 fr. Tél. (038) 33 29 44. 56800-J

BELLES CAROTTES FOURRAGÈRES à 0,30 fr. le kilo. Tél. (038) 33 29 44. 56799-J

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes 155 x 12 pour Ford Escort. Tél. 33 64 81, le soir. 56804-J

ORGUE HAMMOND 2 claviers, 1 pédalier. Tél. 42 56 71. 55772-J

MAGNIFIQUE MANTEAU taille 38, pure laine, boutique Sélection, comme neuf, 180 fr. Tél. 42 43 34. 55774-J

MONTRE HOMME automatique, bracelet inox, avec garantie. Tél. 31 23 56. 56654-J

CHAUSSURES DE SKI dame Raichle N° 37, parfait état, portées 1 saison, 110 fr. Tél. 24 24 63. 56083-J

TAPIS DE FOND couleur verte, 4 m 70 x 3 m 20, valeur neuf 700 fr., cédée à 350 fr.; garniture de salon neuve 1800 fr., cédée à 900 fr.; lit français 2 places, neuf 1100 fr., cédée à 450 fr.; crêdenne neuve 710 fr., cédée à 400 fr.; TV couleur Pal-Secam 66 x 40 cm, neuve 1400 fr., cédée à 800 fr. Tout à l'état de neuf. Tél. (038) 31 42 95, heures repas. 56814-J

ENSEMBLES DE SKI 4 et 10 ans. Téléphone 24 17 52. 56247-J

PARTICULIER cherche table ronde, secrétaire, petits meubles. Tél. 33 27 66, 16 h à 19 heures. 56784-J

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr., pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. M^{me} Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 56881-J

DEMANDES A ACHETER

ENSEMBLES DE SKI 4 et 10 ans. Téléphone 24 17 52. 56247-J

PARTICULIER cherche table ronde, secrétaire, petits meubles. Tél. 33 27 66, 16 h à 19 heures. 56784-J

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr., pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. M^{me} Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 56881-J

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME avec dépôt cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à BN 2462 au bureau du journal. 55755-J

JEUNE DAME cherche travail du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 11 h 30, de 13 h 30 à 17 heures. Tél. 41 15 41. 56139-J

INSTITUTRICE (langue maternelle allemande) donne des leçons d'allemand. Tél. (032) 25 26 95 (le soir). 56812-J

CHERCHE TRAVAUX d'électronique à domicile. Atelier à disposition. Adresser offres écrites à AK 2446 au bureau du journal. 56077-J

DIVERS

A DONNER PETITE CHATTE noire et blanche, 3 mois. Tél. 31 95 78, de 8 h à 12 h 30. 55771-J

LE PÈRE NOËL CHEZ SOI. Location de costumes ou avec l'homme dedans. Tél. 24 67 09, à midi ou après 18 heures. 56805-J

MONSIEUR 37 ANS désire faire connaissance d'une dame affectueuse, pour amitié et sorties. Si possible libre les après-midi. Adresser offres écrites à 1312-1103 au bureau du journal. 56821-J

A LOUER

POUR LE 15 MAI (évent. 24), bel appartement de 4 chambres, grand balcon, vue imprenable sur le lac et les Alpes, garage, 610 fr. + charges. Eventuellement une 5^{me} chambre avec eau chaude serait à disposition. F. Humbert-Droz, rue de l'Orée 114. Tél. 25 34 72. 56789-J

PLEIN CENTRE, chambre meublée indépendante, jouissance douche et cuisine. Libre le 1^{er} janvier, 220 fr. Jeune fille seulement. Tél. 25 33 31. 55764-J

BÔLE, 1 appartement 3 1/2 pièces spacieux, confort, balcon, garage, cave, galetas, pour le 24 mars. Tél. (038) 42 43 50. 56796-J

GRAND STUDIO moderne, tout confort, à Peseux, pour le 24 décembre ou 24 janvier. Tél. 31 12 42. 55773-J

SAINT-BLAISE, tout de suite (préférence à couple), appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains, sans confort, 260 fr. par mois. Tél. 33 74 70. 56813-J

COFFRANE, tout de suite dans ferme, rez-de-chaussée, appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains, jardin, 320 fr., charges comprises. Tél. 57 11 36. 56749-J

AUVERNIER CENTRE, très beau local commercial neuf d'environ 50 m², 480 fr. par mois, plus charges. Tél. 31 44 37. 56612-J

DEMANDES A LOUER

1 OU 2 PIÈCES, environs carrefour du Rocher. Tél. 36 16 06. 56147-J

POUR LE 24 MARS 1980, appartement 3 pièces, à Peseux ou Corcelles. Tél. 31 46 81. 56173-J

PESEUX, tout de suite, appartement 3 pièces. Tél. 31 34 45, dès 20 heures. 55766-J

APPARTEMENT WEEK-END avantageux, simple, même sans confort. Tél. (039) 26 50 53. 54533-J

CHERCHONS POUR LE 24 MARS 1980 APPARTEMENT de 3 1/2 ou 4 pièces avec cheminée de salon (mais pas indispensable) au Val-de-Ruz: Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard ou éventuellement à Peseux ou Neuchâtel, quartier des Cadolles. Tél. (038) 53 33 62, dès 13 heures. 56818-J

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME MÉNAGE pour lundi matin, Serrières. Tél. 31 78 20, soir. 55762-J

PERDUS TROUVÉS

PERDU «ZOUPILETTE», chatte noire, tache blanche au cou. Chemin Mulets, tél. 25 37 96. 56822-J

ARMOURINS NEUCHÂTEL

DISCOUNT

frappe fort!

JUS D'ORANGE «FRUITEL» 1l. - .80

FARINE BLANCHE 1kg - .85

FENDANT LE MARMOUSET 1978 4.95

QUANTITÉS MÉNAGÈRES

Aujourd'hui 7dl ouvert jusqu'à 22 heures

En vente aussi à innovation NEUVILLE

54326-A

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS A 20 H 30 • JEUDI, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h
SAMEDI et DIMANCHE: Matinées à 15 h et 17 h 15

WALT DISNEY
présente

Le Livre de la Jungle

...C'EST A SE TORDRE DE RIRE
ENFANTS ADMIS

Un merveilleux Conte de Noël!
Un Nouveau Personnage!
MON PETIT ANGE

TECHNICOLOR

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS A 21 H • 1^{re} VISION •
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI: Matinée à 15 h

APRÈS
« A NOUS LES LYCÉENNES »
les voici tous
dans

LA « PROF » DU BAHUT

ELLE STIMULE LES ESPRITS
ET RÉVEILLE D'AUTRES ENVIES...!
UNE AMUSANTE POLISSONNERIE

16 ANS

SELECTION 18 h 45

Dernières séances: jeudi et vendredi

UN FILM de
RAINER WERNER FASSBINDER

DESPAIR

avec
DIRK BOGARDE
ANDREA FERREOL, BERNHARD WICKI

UN HOMME S'INTERROGE
SUR LE SENS DE SA VIE
ET SOMBRE DANS LE DÉSÉSPoir

Vers. orig. anglaise s.-tr. franç.-allemand.

AVIS

LE FILM DE A. WAJDA
LE BOIS DE BOULEAUX
sera projeté au début
de l'année prochaine

54255-A

bio

Tous les soirs 20 h 45
Samedi-dimanche, mercredi 15 h

en français
12 ans

FRANCE-SOIR: « Un enchantement de tous les Instants. Deux heures de bonheur. »
LE MONDE: « Chaleureux, généreux et merveilleusement vivant. »
NOUVEL-OBSERVATEUR: « Un chef-d'œuvre. »
JOURNAL DU DIMANCHE: « Il faut courir voir HAIR. »

Après
« Vol au-dessus
d'un nid de
coucou »
le nouveau
succès de

HAIR

THE FILM
Let the sun
shine in!

MILOS FORMAN

3^{me}
SEMAINE

18 h 30 dès 18 ans révolus samedi-dimanche 17 h 30
SYLVIA KRISTEL aussi belle que dans EMMANUELLE - JOE DALESSANDRO
dans un film très beau de WALERIAN BOROWCZYK

LA MARGE d'après le roman de ANDRÉ PIEYRE
DE MANDIARGUES PRIX GONCOURT

54573-A

DEVENEZ SVELTE
chez vous! Sans exercices
Sans médicaments!
Sans appareil! Cure de
20 jours Fr. 23.- + port,
contre remboursement
au:

Centre de Régime
1604 Puidoux, au
tél. (021) 55 10 36
des 8 h à 12 h. 53740-A

31. 31. 31

TAXI

NEUCHÂTEL
TOUTES DIRECTIONS
22396-A

Fourrures
Agrémentez vos
COLS
BAS DE
MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une
bordure en

Fourrures
Robert Poffet,
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17.
46194-A

**Machines
à laver**
linge et vaisselle
avec légers défauts
d'email.
Crédit, occasions.
Réparations toutes
marques.

TECHMA
(038) 55 27 10.
49858-A

Transports
Suisse-Italie,
gros et détail.

Tél. 31 84 87. 48713-A

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

un film de
ROMAN POLANSKI

Tess.

avec **NASTASSIA KINSKI • PETER FIRTH • LEIGH LAWSON**
Produit par **CLAUDE BERRI** CITEL FILMS GENEVE

DES 14 ANS

AU PALACE 15H00
20H45

TEL 25.56.66

SAMEDI - DIMANCHE : 14H30 - 17H30 - 20H45

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30

2^{me} semaine de succès Faveurs suspendues
avec le suspense fantastique de **DON SIEGEL**

ALCATRAZ: la violence, l'enfer, la solitude...

14 ans

L'HISTOIRE VRAIE D'UN HOMME QUI REFUSAIT L'ENFER

CLINT EASTWOOD
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ

PARAMOUNT présente un MALPASO COMPANY (SIEGEL) avec PATRICK MCGOUGHAN Producteur exécutif ROBERT DALEY
Scénario de RICHARD TUGGLE et de JAMES HAMILTON et de J. CAMPBELL BRUCE et de JERRY FELDING et de DON SIEGEL
Réalisation de DON SIEGEL

Et... CHAQUE JOUR 17 h 45 v.o. - texte français
14 ans

Le nouveau film suisse, en couleur,
dont tout le monde parle...

AMOUR HANDICAPÉ
(BEHINDERTE LIEBE)

de
MARLIES GRAF
qui a remporté
de nombreux prix
internationaux

UN FILM
QUI NOUS
CONCERNE TOUS!

54251-A

RFX Tél. 25 55 55

en français
1^{re} vision

2^{me} SEMAINE

De jeudi à dimanche Inklus
Tous les soirs 20 h 45
samedi-dimanche 15 h-17 h 30

Des millions d'exemplaires du « BEST-SELLER » de JACKIE COLLINS vendus dans le monde.

LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIÉS

une œuvre lucide qui ne laisse pas indifférent.
ADMIRÉE - CONTROVERSÉE

The World is Full of Married Men

DÈS LUNDI: Tous les soirs 20 h 45
matinée: mercredi 15 h

Un film érotico-comique dans l'ambiance de la bonne humeur bavaroise

L'APPEL DE LA CHAIR

1^{re} VISION en français
18 ans

54574-A

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés

CLAUDE JORNOD
Neuchâtel - Rue des Tunnels 11
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27

54252-A

why not?

Coiffure
Bussy et Stolz

Temple-Neuf 11 Neuchâtel Tél. (038) 25 25 78

Aperçu des compétences de nos spécialistes de la coiffure mode

- M. Stolz** participation à la Coupe d'Europe de coiffure à Paris
- Marie-José** cours de coupe personnalisée à Londres
- Sylvie** section d'art coiffure-coloration et permanente chez l'Oréal à Paris
- Nicole** participation au Championnat suisse CATS - Grand gala de la coiffure, sous la direction d'Alexandre, de Paris

Dans un salon confortable et accueillant, les patrons et leurs neuf collaborateurs ont le plaisir de vous inviter, Mesdames, Messieurs, à bénéficier de leur expérience.

Service compris

Tél. (038) 25 25 78

Vidéo-cassette en permanence

52908-A

offrez-vous le réveillon du **Tabaris** Lausanne

Réservation: 021. 22 09 33 dès 15h.

53871-A

AMERICAN STORE

PESEUX Tél. 31 98 50

A L'ACHAT D'UN JEAN'S,
UN CADEAU: UNE MUSETTE MILITAIRE EN TOILE

54280-A

Avant d'acheter un
ORGUE ÉLECTRONIQUE
téléphonez au
(038) 53 31 92,
Hohner Musique,
Fontainemelon.
Prix avantageux.

53065-A

LIBRAIRIE LAFFELIER
LIVRES ANCIENS
LIBRAIRIE • GALERIE

1^{er}-Mars 20, NE
Tél. 24 65 45

Achat - vente
Expertises

51955-F

MARDI 1^{er} JANVIER 1980, PARTICIPEZ
À NOTRE TRADITIONNELLE SORTIE DE

NOUVEL-AN

POUR FR. 64.-, AU PROGRAMME:
(enfants: Fr. 50.-) avec café-liqueur compris

LE RÉGAL GASTRONOMIQUE CAMPAGNARD
avec orchestre, danse, cotillons, ambiance

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2
2 25 82 82
Couvet, St-Gervais 1
2 63 27 37

WITTWER

54283-A

GOINTREAU

Un cadeau idéal. S'il vous reste une bouteille pour vous.

D'une sèche douceur, cristallin, 40°

53901-A

Nettoyages en tous genres
Tél. 31 89 53

C. Auberson

Devis sans engagement sur demande.
(Personnes du 3^{me} âge, réduction AVS.)

53901-A

LUX COLOMBIER
Tél. 41 26 66

Jeudi à samedi 20 h 30
Samedi et dimanche 14 h 30
12 ANS

Les petites fugues

Un film
d'Yves Yersin
avec MICHEL ROBIN

Dimanche et mercredi 20 h 30

AMERICAN COLLEGE
Une certaine jeunesse...
Version française 16 ANS

54321-A

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 13.55 Point de mire
- 14.05 Football en Europe
Match de Coupe
- 15.40 Ces merveilleuses pierres
- 16.40 La burette
Informations sociales
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 TV-Labyrinthe
- 17.45 Chronique montagne
« Impressions Solo », film de Willy Diner
- 18.10 Courrier romand
Spécial Valais
- 18.35 Si, si, si... on sortait du poste
- 18.40 Système « D »
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Le menteur
avec Roger Carel

20.25 Temps présent

Magazine de l'information
— L'Empire M.,
reportage de Henry Hartig

21.45 Opération Trafics

5. W... comme Watteau



Pour ce dernier épisode, on nous montre les dessous d'un joli trafic de tableaux. (Photo TVR)

- 22.40 L'antenne est à vous
L'Université du 3^{ème} âge
- 23.00 Téléjournal
- 23.10 Football en Europe
Reflets des Coupes

FRANCE 1

- 12.00 Top douze heures
- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif « Santé »
- 17.40 T F quatre
- 18.10 Un, rue Sésame
- 18.40 Tournoi des jeunes musiciens
Demi-finales
- 19.10 Minutes pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les inconnus de 19 h 45
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 Mon ami Gaylord (6)
Réalisé par Pierre Goutas

21.20 L'événement

Magazine d'actualité

22.25 Questionnaire

à Susan Sontag
Portrait d'une intellectuelle américaine

Les français ont découvert Susan Sontag avec la sortie de deux de ses livres, l'un sur la photographie et le second sur le cancer. Cinéaste, écrivain, philosophe, critique, Susan Sontag a été élue la première intellectuelle des Etats-Unis par les Américains. Elle se bat pour ce qu'elle croit vrai et veut comprendre ce qui est moderne...

23.25 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 L'automne d'une femme (9)
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
— Enfants déprimés
- 15.00 Le fugitif (15)

16.00 L'invité du jeudi

— Rudolf Nouriev
17.20 Fenêtre sur...
Matti Klarwein, un visionnaire

- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Grands partis politiques
- 20.00 Antenne 2 journal

20.35 Une femme dans la ville

d'après José Cabanis

22.05 Première

pour: Andras Adorjan, flûtiste



Andras Adorjan, excellent flûtiste, fait sa première apparition à la TV. (Photo Antenne 2)

- 22.35 Chefs-d'œuvre en péril
- 23.10 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Bucky et Pepito
- 20.00 Les jeux de 20 heures
Les Shadocks

20.35 Police Python 357

film d'Alain Corneau
22.30 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
- 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.50 Telegiornale
- 19.05 Scuola aperta
Il mondo dell'educazione
- 19.35 Alle Camere federali
- 20.05 Il regionale
- 20.30 Telegiornale

20.45 (N) Un re a New York

film de Charlie Chaplin

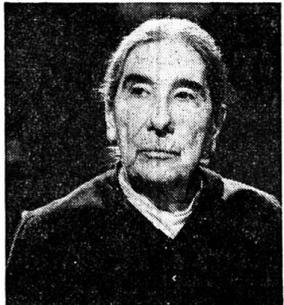
- 22.35 Telegiornale
- 22.45 Calcio in Europa
Coppa UEFA

SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Seniorama
- 16.45 Guide des antiquités
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Le langage des images
- 18.00 Paper Moon
- 18.30 Parlons anglais
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Hommes, marchés, musiciens
— A Singapour
- 19.35 Point de vue régional
- 20.00 Téléjournal

20.25 La mère du meurtrier

d'après un reportage de Egon Erwin Kisch



Ellen Widmann, une grande comédienne qui vient de fêter ses 85 printemps, incarne la mère dans ce reportage. (Photo DRS-Zimmermann)

- 21.10 Magazine politique
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Football en Europe
- 22.20 Débat aux Chambres
- 23.05 Dal Parlamaint

ALLEMAGNE 1

- 16.10, Tagesschau. 16.15, Das Jahr danach. Ich fühl' mich nicht mehr einsam. 17 h, Fauna Iberica. Die Kleinen Räuber (2). 17.20, Professor Haber berichtet — Der Stern von Bethlehem. 17.50, Tagesschau. 18 h, Abendschau. 18.30, Sandmännchen. 18.45, Die Onedin-Linie — Tagesschau. 20.15, Die Fernseh-Diskussion. 21 h, Musikladen — extra. 22 h, Rätselbox. 22.30, Tagesthem. 23 h, Ueberflug. Film von Benton Claus Lombard. 0.05, Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 16.30, Studienprogramm Chemie (26). Farben deuten — keine schwarze Kunst. 17 h, Heute. 17.10, Wicke und die starken Männer. — Die Brieftaube. 17.40, Die Drehscheibe. 18.20, Der Bürgermeister — Jede Stimme zählt. 19 h, Heute. 19.30, Der grosse Preis. 20.50, Die grosse Hilfe. Bilanz der Aktion Sorgenkind. 21 h, Heute-Journal. 21.20, Kennzeichen D. Deutsches aus Ost und West. 22.05, Ein schabiges Begräbnis. Fernsehspiel von Josef Balazs und Livia Gyarmathy. 23.20, Heute.

AUTRICHE 1

- 9 h, Am, Dam, Des. 9.30, Les gammas! Les gammas! 10 h, Schulfürnschen. 10.30, Meisterschaft im Seitensprung. Lustspiel über die Vorgänge im Haus eines Theaterkritikers. 17 h, Am, Dam, Des. 17.25, Gute Freunde. 17.30, Die Bambusprinzessin. (Trickfilm). 17.55, Bethupferl. 18 h, Häferl-gucker. 18.25, ORF Heute. 18.30, Wir. Familienprogramm. 19 h, Oesterreichbild. 19.30, Zeit im Bild. 20.15, Sudenbrook (8). Fernsehfilm nach T. Mann. 21.15, Argumente. 22 h, Abendsport.

Police Python 357

film d'Alain Corneau
F R 3 : 20 h 35



Yves Montand, personnage principal de cet excellent film à suspense.

(Photo F R 3)

Drame passionnel dans le milieu policier. Un suspense intense et très bien interprété: enquêtant sur le meurtre de son amie, un policier se rend compte que les soupçons s'accroissent contre lui et qu'il tombe peu à peu dans un piège.

Le début: Un soir, au cours d'une arrestation qu'il opère à Orléans, le commissaire Ferrot se fait prendre en photo par une jeune femme. Plus tard, il découvre son portrait dans une vitrine de confection qu'une étalagiste est en train d'installer: c'est ainsi qu'il fait la connaissance de Sylvia dont il tombe bientôt amoureux. Mais il y a un autre homme dans la vie de Sylvia, le supérieur de Ferrot, qui apprend qu'il a un rival sans savoir de qui il s'agit.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. 6.00 Top-matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.35 Le cœur sur la main. 9.30 Saute-mouton, avec à: 9.40 L'oreille fine, concours organisé avec la participation des quotidiens romands. Indice: nucléaire. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué. 12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue dada! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous?

16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact, avec à: 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir, avec à: 19.02 Revue de la presse suisse allemande. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.40 Petit théâtre de nuit: La Fête sous l'Eau, de Géo-H. Blanc, d'après un conte de Guy de Maupassant. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Les temps d'apprendre, avec à: 9.00 Cours d'allemand. 9.20 Domaine allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, avec à: 17.00 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Opéra non-stop, avec à: 20.00 Des disques, une voix: Christa Ludwig. 20.45 Opéra-Mystère. 21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique: La Cenerentola (Cendrillon), musique de Gioacchino Rossini. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Anthologie lyrique: Il Finto Stanislao ou Un Jour de Règne, opéra bouffe en deux actes, musique de Giuseppe Verdi. 23.00 Informations + Le calendrier de l'Avent. 23.05 Hymne national.

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique classique légère non-stop. 15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre en dialecte. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Chants populaires suédois, texte de P. Källiger, P. Richner, récitant (H. et E. Hagegard, chanteurs). 20.30 Causerie. 21.30 Nouvelles, interviews, réflexions. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05-24.00 Folk & Country.

DESTINS. HORS SÉRIE

BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Après la mort de sa mère, Bill Cody prend part à la Guerre de Sécession. Sa renommée d'escorte et de messager à la « Pony-Express » le fait choisir par le général Smith pour une mission chez les Sudistes. Il pénètre dans le camp ennemi et s'échappe de justesse au moment où sa véritable identité est découverte.

85. UN CAPTIF BIEN ACCUEILLI



1) « Conduisez-moi auprès du général Smith, c'est tout ce que je vous demande » dit Bill à ses gardiens qui le surveillent avec vigilance, fermement convaincus de ramener dans leurs lignes une capture d'importance. « Il ne saurait en être autrement », ricane le sergent qui espère recueillir les compliments de ses chefs. « Au moins, pense Cody, si quelques Confédérés surgissaient à l'improviste pour nous sauter dessus, ces braves ahuris verraient bien à qui ils ont affaire! » Cependant, il ne va pas jusqu'à souhaiter une telle intervention dont l'issue n'est jamais connue d'avance.



2) Bill Cody, captif de ses propres compagnons, aperçoit les avant-postes de l'Union. Les guetteurs, dont certains le reconnaissent, sont médués de le voir sous l'uniforme sudiste et ne comprennent rien à ce retour sous bonne escorte. Mais, à l'approche du camp, des cavaliers du 7^{ème} régiment lui adressent des signes amicaux et le chef de la patrouille qui l'a fait prisonnier se gratte la tête de temps en temps en manifestant timidement sa perplexité. Tout le monde met pied à terre devant la tente du général et le sergent, moins glorieux qu'à l'instant de sa capture, se présente avec lui pour faire son rapport.



3) « Eh! s'exclame Smith, vous n'êtes pas de mon régiment mes gaillards? » Le sergent, qui commence à regretter de ne pas être en ce moment même au cœur d'une bataille, décline son identité: « Nous appartenons à la cavalerie du Nebraska, sous les ordres de Sherman. » Smith se prend à sourire: « Les gars du Nebraska sont de fameux braves, je le sais bien. Mais je dois vous dire que votre prisonnier se nomme William-Frederic Cody, et que vous avez bien fait de le ramener sous bonne garde. C'était la meilleure façon de le protéger des dangers qu'il court pour notre cause. Après tout, vous n'en sachiez rien, et je ne vois pas pourquoi vous seriez frustrés des compliments qui vous reviennent de droit: allez donc prendre du repos avec une double ration de tabac! »



4) « L'aventure vous montre, Cody, à quel point les risques sont imprévisibles dans ces missions secrètes... fait remarquer le général Smith. Si les Sudistes vous mettent la main dessus, ce sera pour vous honorer d'une cravate de chanvre tressée. Si les nôtres vous repêchent entre les lignes, ils vous font un mauvais parti avec la meilleure conscience du monde. Vous vous en êtes tiré pour cette fois-ci. Avez-vous fait bonne récolte? »

Demain: Au quartier général

Problème N° 291

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: MÉLÈZE

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- 1. Politesse raffinée. 2. Relations. 3. Vous en croisez souvent. Pronom. Particule ancienne. 4. Correct. Epouse de Zeus. 5. Roman de Chateaubriand. On y voit des filets près des côtes. 6. Note. Il entre par la fenêtre. Trous dans un mur. 7. Certaines sont magiques. 8. Onomatopée. Élément d'adresse. 9. Piquants. Dile solaire. 10. En Chaldée. On en doit à Boileau.

VERTICALEMENT

- 1. Boussole marine. Non apprêté. 2. Fournir des moyens nécessaires. 3. Réactionnaire extrémiste. Plante à odeur forte. 4. Thymus du veau. Mets à l'eau. 5. Possessif. Ne peut pas sentir. Est dans un certain état. 6. Affluent de la Seine. Enduit. 7. Affluent du Rhône. Qui a pris une teinte tendre. 8. Direction. Sans expression. 9. Fille de Cadmos. Effrayé. 10. Lieux de relâche. A lui les lauriers.

Solution du N° 290

- HORIZONTALEMENT: 1. Propagande. — 2. Rubanerie. — 3. Ere. Cela. — 4. Uni. Mo. Ras. — 5. Eu. Aïrs. Is. — 6. Murènes. — 7. Mène. Etain. — 8. Irisée. Une. — 9. Rat. Usagée. — 10. Elevé. Hess. VERTICALEMENT: 1. Proue. Mire. — 2. Ru. Numéral. — 3. Obéi. Unité. — 4. Par. Arès. — 5. Anémie. Eue. — 6. Ge. Ornées. — 7. Arc. Set. Ah. — 8. Nier. Saugé. — 9. Délai. Inès. — 10. Assénées.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Potage crème de poireaux
- Roesti au fromage
- Salade mêlée
- Tarte aux fruits

LE PLAT DU JOUR:

Roesti au fromage

1 kg de pommes de terre, 1/2 cuillère de corps gras, 100 g de fromage râpé, 100 g de petits dés de lard maigre, 1 oignon émincé, sel et poivre. Cuire les pommes de terre en robe des champs, les peler et les couper en tranches. Chauffer le corps gras, ajouter les dés de lard et l'oignon émincé, puis les pommes de terre. Saler et poivrer et bien mélanger le tout. Ajouter le fromage que vous laisserez fondre doucement. Laisser dorer un moment les roesti : et les renverser sur un plat chaud.

Entre nous

Les festins familiaux. Ne croyez pas que, pour les repas de fête, caviar, foie gras et champagne soient absolument indispensables. Vos amis seront tout aussi ravis si vous leur préparez un grand plat familial; n'avez pas peur de passer pour traditionnelle: la dinde aux marrons, la poule au riz, un pot-au-feu seront toujours appréciés. Rappelez-vous qu'un menu sans salade est un menu incomplet. On a souvent tendance à l'oublier sur la table de la cuisine ou sur le buffet de la salle à manger. Composez, pour rompre un peu avec l'ordinaire, des salades originales avec des noix, des raisins secs, du jambon, du gruyère, des lardons etc. Les ingrédients à ajouter ne manquent pas.

Flash cadeaux

Pour les voyageurs.

Pour celles qui aiment voyager, la mode est aux sacs souples, légers et résistants, en tissu enduit. Vous aurez le choix entre des sacs de week-end de forme longue, à deux poignées et bandoulière amovible, des sacs valises à soufflets et sangles réglables.

Pensez également aux coffrets de voyage. Élégants et pratiques, ils permettent de transporter nécessaire de toilette, trousse de maquillage, petits objets personnels. Pour les mamans, ils permettent d'emporter tout le matériel de bébé pour un déplacement d'une journée.

Enfin, les sacs de toile nylon imperméables ultralégers qui ne craignent pas la pluie sont pratiques en toute saison, par tous les temps et à tous moments. C'est le bagage idéal pour accompagner les tenues de voyage.

Beauté

Les masques régénérants.

L'hiver, la peau a parfois besoin d'un petit coup de fouet, qui stimule et renforce l'action des soins quotidiens. Utilisez un masque une fois par semaine pour donner à votre visage un éclat supplémentaire. Le masque permet d'éliminer bien à fond les cellules superficielles qui se renouvellent constamment, il retend la peau et lui donne un teint lumineux.

A méditer

Il aime les femmes distantes, mais de près. Jean GIRAUDOUX

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront nerveux, irritables, mais ils seront complaisants et serviables.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Les questions urgentes et les affaires à réalisation rapide sont favorisées. Amour: Soyez souple et amical avec l'être cher et en famille. Ne prétez pas le flanc aux critiques. Santé: Bonne si vous évitez tout excès, toute imprudence, surtout dans la soirée.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Les petites questions quotidiennes, les négociations, les accords et les écrits sont favorisés. Amour: Votre signe est l'un de ceux qui sont le plus privilégiés aujourd'hui. Santé: Prenez de l'exercice, faites de la gymnastique, du yoga.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Fixez votre attention sur les petites questions d'ordre pratique. Amour: L'amour vous apportera des joies très mesurées. Il vous faudra user de compréhension. Santé: Vous avez besoin de repos. Rendez-vous compte que vous êtes une « petite nature ».

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Les ressources de votre imagination sont sans limites. Vous allez découvrir une nouvelle activité. Amour: Un moment de parfaite harmonie, aussi bien en amitié que dans la vie amoureuse. Santé: Conservez une ligne

élégante en observant votre régime. Ne reprenez jamais deux fois d'un plat.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Tension; vous allez tout compliquer. Réglez les questions urgentes. Amour: Les astres vous sourient. Ne gâchez pas vos chances par des sautes d'humeur. Santé: Ne vous surmenez pas, même si vous sentez que vous êtes en pleine forme.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: La chance est à vos côtés. Vous pouvez signer des accords sans qu'ils donnent lieu à des contestations. Amour: Vos liens sont solides; chassez vos doutes. Prenez des initiatives pour animer l'ambiance. Santé: Prenez le plus possible contact avec la nature; le grand air vous sera très bénéfique.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Etablissez un programme rationnel pour ne pas vous épuiser en efforts désordonnés. Amour: Journée pleine de promesses. Acceptez les invitations, organisez des réunions. Santé: Vous avez besoin de repos et de détente, car vos nerfs sont fatigués.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Votre situation est stable et il y a des nouveautés; mettez votre travail à jour pour être prêt. Amour: Idées claires et don de persuasion, rencontres agréables et intéressantes, projets avec les amis. Santé: Evitez tout surmenage,

ne veillez pas trop tard, vous avez tendance à vous fatiguer rapidement.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Votre travail exige beaucoup d'application. Ne créez pas de désordre. Amour: Attention à votre impulsivité si vous voulez passer des heures sereines. Santé: Dominez votre nervosité car elle agit très fortement sur votre moral et vous rend insupportable.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Le travail ne vous fait pas peur, mais il progresse trop lentement à votre gré. Amour: Vous avez retrouvé votre équilibre, après une crise de mélancolie. Santé: Vous devriez vous sentir en bonne forme, n'en abusez pas et évitez tout excès.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Tout ira bien et vite. Attaquez-vous aux questions urgentes. Amour: Journée pleine de promesses. Les amoureux prendront de grandes décisions. Santé: Dosez vos efforts, n'allez pas jusqu'au bout de la fatigue. Couchez-vous tôt.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Pas de difficultés dans ce domaine. Vous réglez facilement les questions épineuses. Amour: Tout devrait aller très bien, organisez-vous, faites des projets. Santé: Evitez tout

★ **peka**

Envoi de notre catalogue «COUVERTS» sur demande. Vente directe à notre salle d'exposition.

4800/2
6600
20 000
4200
6500

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
MÉDAILLES ET ORFÈVRES
MAILLEFER 15 2002 NEUCHÂTEL
TÉL.: 038-25 05 22

53839-A

AU VIEUX VAPEUR

Toujours la sympathique ambiance dans un cadre de rêve. Voilà une soirée idéale à deux... ou à plusieurs!

BAR
ouvert tous les soirs de 21 h à 2 h. (dimanche fermé)

53760-A



ouvre son nouveau magasin

av. de la Gare 15 NEUCHÂTEL tél. 24 07 35
(entre le bar Las Vegas et l'Eurotel)

Il vous offre l'un des plus grands choix en Suisse

d'AVIONS - AUTOS - BATEAUX - TRAINS ÉLECTRIQUES DE QUALITÉ

Ecole de pilotage

CONSEILS pour la construction par des spécialistes

Possibilité de découvrir un hobby passionnant à portée de tous et à tout âge.

Très important stock de toutes les grandes marques:

GRAUPNER - ROBBE - MULTIPLEX - SIMPROP - CARRERA - AVIODELLI - SG - PB - TOP-FLITE - BUD NOSEN - SVENSON - COREL - IMAI - REVELL

Notre département **TRAINS ÉLECTRIQUES:**
MÄRKLIN - FLEISCHMANN - LIMA - LILIPUT - HAG - RIVA-ROSSI - ROCCO - TRIX - ARNOLD RAPIDO - FULGUREX

Nombreux accessoires **FALLER - PREISER, etc.**

Un aperçu de nos offres à **PRIX DISCOUNT**

MÄRKLIN train de voyageurs avec transfo. et voies prix CM **68.-**
ROCCO train de marchandises avec transfo. et voies prix CM **49.-**

AVIODELLI avion VICTOR prix CM **125.-**
SG voiture Futura 111 prix CM **269.-**

gratuit à Eurotel avec notre bon

54334-A

ÉCOLE PANORAMA

Pour l'enseignement de nos élèves aides médicales nous cherchons

- prof. de mathématiques et de physique
- prof. de français et év. d'italien

Il s'agit de postes à temps partiel.

Veillez faire vos offres avec curriculum vitae à la direction de l'Ecole Panorama, rue de la Gare 50, 2502 Bienne.

54259-A

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Notre force, c'est le choix

DISCOUNT

excellent et bon marché

Colin norvégien le kilo **8⁹⁰**

Bouilli sans os le kilo **9⁸⁰**

Oranges sanguines « Moro » le kilo **1⁵⁵**

Roquefort Société 55% m. g. les 100 g **1⁹⁵**

Aujourd'hui ouvert jusqu'à 22 heures

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

54347-A



Modèle illustré: Opel Rekord 2000 Special (74 kW/100 CV-DIN), 4 portes, Fr. 15'975.-

Elle répond à vos exigences de demain, pourquoi ne pas l'essayer aujourd'hui?

La différence entre une Opel Rekord et les voitures plus petites, c'est bien plus qu'une simple question de centimètres.

Quelques arguments en faveur d'une voiture plus grande:

Plus de place, donc plus de confort. Mais aussi une plus grande réserve de puissance, donc une sécurité accrue. En bref, une conduite détendue et plaisante. La Rekord est la voiture la plus achetée de sa catégorie. Ce n'est pas le fruit du

hasard. Sa fiabilité, sa technique de pointe, ses performances, sa maniabilité (diamètre de braquage 10,8 m!) et son confort de route exemplaire sont parmi les raisons de son succès. Mais encore et surtout:

La Rekord est bien plus avantageuse que vous ne le pensez.

Généreuse dans ses prestations — spaciosité — confort — puissance et maniabilité, la Rekord est aussi une championne de l'économie. Elle se distingue

Consommation Rekord 2000 Special		
à 90 km/h	à 120 km/h	en ville
7,0 l	9,4 l	11,6 l

Économique, fiable, sûre.

par sa sobriété. Sa fiabilité réduit les frais d'entretien à un minimum. A part son prix d'achat avantageux, il faut mentionner sa valeur de revente au-dessus de la moyenne. Votre décision en faveur de la Rekord est donc non seulement le choix du cœur, mais aussi de la raison. Opel Rekord. Dès Fr. 14'950.-

OPEL REKORD

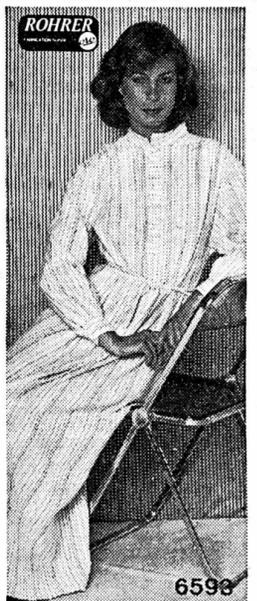
Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières, Garage-Carrosserie Franco-Suisse, et les distributeurs locaux à: Bvaix Garage Relais de la Croix; Colombier Garage du Vieux Moulin; Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste. Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; Rochefort Garage Golay.

54181-A

LE CONFORT dans une lingerie chaude

Chemises de nuit et pyjamas flanelle. Toute la gamme des sous-vêtements pure laine HANRO



Savoie-Petitpierre s.a.

AU CŒUR
DE LA ZONE PIÉTONNE
RUE DE L'HÔPITAL 18
NEUCHÂTEL

52424-A



Aider les plus faibles, c'est renforcer notre communauté.

Secours suisse d'hiver

OPÉRATION PORTES OUVERTES

Vous pouvez visiter une ferme de réalisation

REGIETEL S. A.

— Aménagement intérieur soigné
— Chauffage à source renouvelable
— Isolation des murs et fenêtres étudiée.

Nous serons heureux de vous accueillir:

le 14.12.79 de 17 h à 21 h
les 15 et 16.12.79 de 13 h à 17 h,
chemin des Ouches 6,
à Saint-Blaise.

53702-A

INFORMATIONS SUISSES

Feu vert aux sociétés cantonales de radio-télévision

LAUSANNE (ATS). — L'assemblée des délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande (SRTR), réunie mercredi à Lausanne sous la présidence de M. Jean Broliet, a approuvé par ses voix, sans opposition, avec deux abstentions, des statuts-cadres destinés à ses sept futures sociétés cantonales (Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Jura, Berne), qui remplaceront les anciennes fondations de Lausanne et de Genève. Les nouvelles sociétés cantonales de radiodiffusion et de télévision, qui devront être ouvertes le plus largement possible aux auditeurs et téléspectateurs, demanderont leur admission comme membres de la SRTR avant le 31 mars prochain.

Il appartient maintenant à chaque gouvernement cantonal de constituer un groupe de travail chargé de mettre au point la création de la société cantonale et la convocation de l'assemblée constitutive. Devront être invitées à cette première assemblée — par voie de pres-

notamment les délégués à l'assemblée de la SRTR).

AVANT d'accepter cette restructuration institutionnelle — importante par la volonté de démocratisation et de décentralisation qui s'en dégage —, l'assemblée des délégués avait approuvé le rapport d'activité de M. René Schenker, directeur, ainsi que les comptes de 1978 et le budget de 1980.

Le rapport annuel rappelle les nouvelles grilles de programmes de la radio, les efforts en faveur des ondes ultra-courtes et de la stéréophonie, le succès de la campagne de la chaîne du bonheur en faveur des réfugiés indochinois (12 millions de francs répartis entre les œuvres humanitaires), les manifestations du 25^{ème} anniversaire de la télévision, la régionalisation prochaine du Téléjournal et la transformation de la commission régionale de plaintes en matière de programmes qui, d'organe consultatif, est devenue organe de décision.

Le procès contre l'espion suisse arrêté en Autriche aura lieu le 19 décembre

BERNE (ATS). — Le procès de Kurt Schilling, le citoyen suisse arrêté en Autriche pour espionnage lors des dernières manœuvres de l'armée autrichienne, aura lieu plus tôt que prévu. Il devrait débiter le 19 décembre prochain dans la ville de Saint-Poelten, où Schilling est actuellement en détention préventive.

Le fonctionnaire du DMF, M. Albert Bachmann, qui avait chargé Schilling de cette « mission d'observation » a été suspendu de ses fonctions. Des discussions ont actuellement lieu entre le département militaire fédéral (DMF) et Bachmann au sujet des conséquences que pourrait avoir pour lui cette affaire.

Accueil enthousiaste pour M. Léon Schlumpf aux Grisons

COIRE (ATS). — Les Grisons ont accueilli avec enthousiasme mercredi à Coire leur nouveau représentant à l'exécutif fédéral, Léon Schlumpf. Un cortège triomphal a emmené les quelque 700 invités, applaudis par des milliers de personnes, jusqu'au théâtre de la ville où devait avoir lieu la réception officielle. C'est là que le président du gouvernement grison Otto Largiader, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi en tant que représentant du Conseil fédéral, ainsi que le président du Conseil des Etats Josef Ulrich ont adressé leurs vœux au nouveau conseiller fédéral. Les invités ont ensuite pris place dans des voitures postales qui les ont emmenés à la périphérie de la capitale cantonale pour un souper offert par le canton des Grisons.

C'est dans un tonnerre d'applaudissements que le conseiller fédéral sortant Rudolf Gnaegi a été accueilli, applaudissements qui ont redoublé lorsque celui-ci a présenté ses vœux à son successeur, au nom du Conseil fédéral. M. Gnaegi a déclaré que le choix fait par l'Assemblée fédérale, le 5 décembre dernier, était un bon choix. Il a demandé à Léon Schlumpf de mettre toutes ses forces au service de l'Etat de droit et de se soucier de notre politique de sécurité. « Notre petit Etat ne peut survivre que s'il demeure soumis aux principes de sécurité », a déclaré M. Gnaegi. Le président du Conseil des Etats Josef Ulrich a souligné que le nouveau conseiller fédéral devait sa grande popularité à ses activités au poste de « Monsieur Prix » et il a dit de lui qu'il savait s'occuper d'une affaire sans s'y perdre.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE A BIEN CHOISI

Dans son discours de bienvenue et de félicitations, le président du gouvernement grison, Otto Largiader, a exprimé la joie et la reconnaissance d'un canton qui a dû attendre 60 ans pour avoir, enfin, un conseiller fédéral. Pour marquer cet événement, le gouvernement grison a fait don de 20.000 francs à un home d'enfants handicapés.

Après les discours officiels, le gouvernement grison a reçu ses notes dans un hôtel de la ville où a eu lieu le repas officiel. Ce repas a encore été l'occasion de plusieurs allocutions dont l'une de M. Léon Schlumpf qui a exprimé, en son nom, au nom du canton des Grisons et au nom de sa famille, sa reconnaissance pour l'honneur qui lui a été fait.

VAUD

Escroquerie: troisième renvoi

NYON (ATS). — Le tribunal correctionnel du district de Nyon, siégeant mercredi, a renvoyé pour la troisième fois une grosse affaire d'escroquerie à l'assurance-incendie, où sont impliqués deux accusés: un commerçant de Buenos-Aires, domicilié à Genève, et un Espagnol qui s'est enfui dans son pays et fait défaut. C'est en raison de l'absence de ce dernier, qui n'a pu être assigné régulièrement, que l'audience de jugement n'a pu s'engager. L'affaire remonte à 1975 et, depuis lors deux audiences avaient déjà été renvoyées, l'une le 19 octobre 1977 et l'autre le 2 mars 1979. Il s'agit d'une affaire d'incendie intentionnel d'une maison de la région de Nyon, sur laquelle on manque encore de précisions, du côté de la presse.

VALAIS

Ancien international de football condamné

Quinze mois de réclusion pour escroquerie par métier... Telle est la peine prononcée mercredi par les juges du tribunal de Sion à l'endroit de l'ancien international de football Gunther H., du FC-Sion et qui fit les beaux jours de plusieurs équipes-fanion à l'étranger notamment dans son pays d'origine, l'Allemagne. Le sursis lui a été accordé et une peine d'amende de mille francs infligée.

consista surtout à ramener en Suisse de vieilles voitures de grandes marques, Mercedes et Porsche notamment, à les présenter comme neuves ou presque en abaissant les compteurs de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres. Le footballeur apparaît indiscutablement comme l'homme qui s'est laissé entraîner dans toute cette histoire, par le récidiviste italien. La police recherche toujours l'Italien. Les uns disent qu'il a été « liquidé » par la mafia, d'autres qu'il s'est réfugié au Canada.

Son « mauvais génie » l'italien Pasquale A., récidiviste connu, toujours recherché par Interpol puisqu'il a disparu depuis quelques années a été condamné à deux ans de réclusion pour escroquerie par métier également mais aussi pour faux et infractions aux lois sur la circulation. Il devra d'autre part payer une amende de 2000 fr. et est expulsé du territoire suisse pour une durée de dix ans. Finalement l'escroc italien devra faire, pour autant qu'on le retrouve, plus de trois ans en prison puisque le sursis accordé précédemment lors d'une peine de 18 mois vient de tomber.

Le feu dans un village: six sans-abri

(c) Six sans-abri dont quatre enfants, des dégâts dépassant largement les cent mille francs, tels est le bilan d'un incendie qui a éclaté hier vers 11 h dans le village haut-valaisan de Lax. Ce bâtiment appartient à M. Elmar Clausen, petit transporteur, employé à la Lonza dont le logement est anéanti. La famille soit six personnes a dû chercher refuge chez des connaissances. Les pompiers sous la direction de M. Joseph Gunter tentèrent l'impossible pour maîtriser le sinistre. Un deuxième logement, vide à cette époque, a subi des dégâts. Le feu a pris dans la cuisine de l'appartement de la famille Clausen.

A TRAVERS LE MONDE

Armement et Iran: deux points forts du discours de Carter

WASHINGTON (Reuter). — Le président Carter demandera au Congrès américain d'affecter plus de 157 milliards de dollars à la défense en 1981, soit une augmentation de plus de cinq pour cent en termes réels par rapport au budget militaire 1980.

Il s'agit auparavant engagé à une augmentation de trois pour cent. Mais, a-t-il déclaré, dans un discours prononcé en présence de dirigeants de l'industrie, l'accroissement désormais envisagé est nécessaire en raison de la progression des dépenses affectées à la défense par l'URSS de la position militaire américaine, a dit M. Carter.

Japon et pétrole

TOKIO (AP). — Les compagnies pétrolières japonaises ont acheté plus de 20 millions de barils de brut iranien sur le marché libre depuis que les Etats-Unis ont décidé de boycotter les importations de pétrole iranien à la mi-novembre, déclarent-elles dans les milieux industriels.

La crise iranienne est venue rappeler la nécessité d'un pays fort et uni « étayé par ses alliés, d'un pays qui n'a pas besoin de « bluffer » en manifestant tranquillement sa force et son attachement au droit international et au maintien de la paix », a poursuivi le président américain.

DERNIÈRE MINUTE

L'Arable séoudite va augmenter le prix de son brut

BRUXELLES, (Reuter). — L'Arable séoudite va augmenter le prix de son brut avant la réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui s'ouvre à Caracas lundi prochain, a déclaré Chaik Ahmed Zaki Yaman.

M. Carter a également annoncé qu'une force navale spéciale sera créée pour transporter des approvisionnements à trois brigades de marines.

Elle sera cantonnée dans des régions où il pourrait être nécessaire de déplacer des troupes américaines par la voie des airs vers une « zones d'action », a précisé le président.

DERNIÈRE MINUTE

Iran: représailles des Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — Selon l'ordre du département d'Etat, quelque 180 diplomates iraniens devront quitter le territoire des Etats-Unis. Il s'agit, a-t-on souligné, de représailles à la poursuite de la détention, depuis le 4 novembre dernier, des 50 otages américains des Etats-Unis à Téhéran.

SUTÉ GATT et Ecoles polytechniques au National

En troisième position, il s'agira de reprendre le problème de la subvention fédérale aux universités cantonales dans le nouveau contexte — du moins faut-il le souhaiter — de la coordination entre cantons universitaires et non-universitaires.

s'en tenir à l'ordre de priorité indiqué ci-dessus.

UN EXAMEN SÉRIEUX

La commission de la science et de la recherche, quant à elle, estime qu'il ne faudrait en aucun cas arriver à la situation de devoir proroger une nouvelle fois la réglementation transitoire qui sera déjà vieille de 15 ans en 1985. C'est pourquoi, pour se préoccuper finalement des perspectives pour ces prochaines années, cette commission entend prendre en compte et examiner sérieusement les réflexions menées dans les Ecoles polytechniques, les expériences effectuées jusqu'ici, enfin les critiques formulées sur la base de la réglementation actuelle. Relevant de la seule compétence de la Confédération, les Ecoles polytechniques doivent pouvoir disposer dans un proche avenir d'une base légale solide et réaliste,

Le Conseil fédéral, a poursuivi la conseillère nationale socialiste neuchâteloise, envisage de s'attacher à la réglementation définitive des Ecoles polytechniques, en proposant une loi-cadre qui régirait principalement l'organisation interne des EPF et des instituts annexes, les relations entre les départements concernés — en particulier les départements de l'intérieur — et ces écoles, enfin les responsabilités du parlement à leur égard. La réglementation transitoire paraît comporter suffisamment d'avantages, aux yeux du Conseil de l'école et du Conseil fédéral, pour qu'il soit possible de

FRIBOURG

Ils s'étaient revus à Neuchâtel Amant condamné: son amie n'avait que 16 ans

Hier après-midi, le tribunal de la Sarine a condamné un homme de 34 ans pour attentat à la pudeur des enfants, en l'occurrence une jeune fille de moins de 16 ans avec qui il vit désormais. Mais l'homme devrait purger une peine de 12 mois d'emprisonnement. « Devrait ? » Oui, car il fera recours. Comme il a déjà fait recours, jusqu'au Tribunal fédéral, contre une peine de 30 mois, infligée par le même tribunal, il y a un an. Jugement que le Tribunal fédéral a cassé... Entre-temps, les amants se sont revus à Neuchâtel, alors que la fille n'avait toujours pas 16 ans. Désormais, ils vivent à Morat (mais — le temps passant... — la fille a 16 ans révolus).

Le tribunal avait cru voir dans les scènes reprochées à l'accusé, des rapports délictueux entre un employeur et une employée. En effet, le stratagème pour faire venir la jeune autostoppeuse grisonne de son lointain pays à

Belfaux était astucieux. Se connaissant déjà, les deux amants avaient imaginé d'insérer une annonce pour un séjour de vacances afin d'apprendre le français... L'homme fit paraître l'offre. La fille y répondit. Elle devint donc l'employée de son amant... Une interprétation aggravante que le Tribunal fédéral refusa de suivre.

Hier, l'homme est venu répéter qu'il aime la jeune Grisonne, avec qui il vit. Selon lui, même la justice grisonne a consenti à laisser le couple vivre sa vie, sous certaines conditions. Le président Esseiva reproche à l'accusé de ne pas s'être tenu « tranquille » depuis le dernier jugement, mais au contraire, d'avoir continué à entretenir des relations sexuelles avec sa concubine. « Mais tranquille, c'est avec elle que je le suis, Monsieur le président... », s'exclame le jeune homme.

L'accusation, soutenue par le procureur J.-D. Piller, qui fait grise mine au jugement du Tribunal fédéral, exige 14 mois d'emprisonnement et s'oppose « catégoriquement » au sursis. « Amour, que de crimes sont commis en ton nom »: le procureur récite un tel raisonnement. La loi, c'est la loi, affirme-t-il. Le défendeur, M^{re} André Waeber, plaide au nom de l'évolution des mœurs. La limite de 16 ans est « arbitraire », s'écrie-t-il. Et elle ne résistera pas au temps. L'attentat à la pudeur, tel qu'il est exposé dans le cas précis, est « peu commun ». Le défendeur lui-même ne s'oppose pas à un sursis, même de la durée maximale de 5 ans. Le tribunal s'en tient, lui, à une application stricte de la loi en prononçant une peine de 12 mois d'emprisonnement. Sacrés 16 ans. 15 ans sacrés. Une leçon avec recours en cassation...

Conducteur grièvement blessé

(c) Peu après minuit, mardi soir, M. Jean-Marie Bruttin, 36 ans, de Pénier, qui circulait de Givisiez vers Belfaux, a perdu la maîtrise de son véhicule. A la suite d'aquaplaning, vraisemblablement, la voiture a quitté la route à gauche et a percuté un arbre. Grièvement blessé, souffrant de nombreuses fractures, le conducteur a été transporté à l'hôpital cantonal. La voiture est démolie.

Fédération laitière de montagne «Que le Conseil fédéral applique la loi!»

Hier matin, la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie « zone de la montagne » a renouvelé son conseil d'administration dans sa ville-siège, Bulle. Président depuis 6 ans, M. Alphonse Castella a été réélu pour 3 ans. Il a insisté sur l'obligation, pour l'agriculture suisse, de voir disparaître « l'agro-industrie » à base de fourrages étrangers. Et de dire: « Et pourtant, il y a la loi sur l'agriculture. Le Conseil fédéral n'a pas voulu user de sa compétence pour l'appliquer ».

Trois cent quarante-sept délégués (sur 409) se pressaient dans la salle de l'hôtel de ville. Mais il n'y eut pas de voix discordante: 26 membres du conseil d'administration et le président furent élus sans la moindre discussion. On fit de même pour MM. Georges Collaud, 38 ans, de Vallon et Fernand Droux, 46 ans, de Vuistemens-en-Ogoz, qui succèdent à MM. Jacques Haemmerli, de Montagny-la-Ville et à Vincent Glanzaz, de Farvagny-le-Petit. On parla aussi du contingentement laitier, pour lequel 1500 agriculteurs ont fait

recours. Le président Castella, en soulignant que l'initiative populaire de l'UCPL (Union centrale des producteurs laitiers) pour la réglementation des denrées fourragères sera maintenue, affirma: « Des voix dénoncent la mauvaise répartition de la production agricole mondiale. Pendant ce temps, chez nous, nous continuons d'importer des quantités exorbitantes de céréales destinées au bétail pour produire des excédents dont on ne sait que faire, privant ainsi des populations misérables de denrées vitales ». Secrétaire romand de l'UCPL, M. François Walther réclama l'application de la loi agricole par le Conseil fédéral. Il remarqua que l'amélioration du statut du paysan « est extrêmement difficile du point de vue politique ». Et il demanda aux agriculteurs de se rapprocher des écologistes, même s'ils ne partagent pas toutes leurs idées... Appel à l'union, à la confiance aux organisations laitières et encouragement à faire en sorte qu'elles s'entendent entre elles retentirent encore.

GENÈVE

Gros procès d'Assises à Genève

GENÈVE (ATS). — Le procès d'un des auteurs de la fusillade de la rue de Lausanne à Genève, du 22 février 1977, au cours de laquelle deux policiers avaient été grièvement blessés, s'est ouvert mercredi devant la Cour d'assises de Genève.

L'accusé, Carlo G., un Italien de 27 ans, avait commis deux agressions à Genève avant cette fusillade, en compagnie de trois compatriotes, dont un est en fuite, l'autre décédé et le troisième condamné à la prison à perpétuité en Italie.

que Carlo G., de même que l'amie du défendeur, est accusée de recel, et qui avait facilité l'évasion en préparant une automobile.

Un vaste dispositif de police est déployé autour de la cour d'assises, de crainte que l'accusé ne tente une nouvelle évasion. Le procès doit durer jusqu'à vendredi.

LE LOCLE

Vitesse inadaptée: un blessé

Hier vers 16 h 40, M. M. E., des Ponts-de-Martel, circulait sur la route principale allant des Ponts-de-Martel au Locle. Au lieu dit « La Grande Joux », alors qu'il circulait à une vitesse inadaptée sur la route recouverte de neige fraîche, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté un arbre à sa droite. Blessé, le passager en l'occurrence le père du conducteur, M. Jules Eléfant, âgé de 60 ans, des Ponts-de-Martel, a été transporté à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds par une ambulance. Le permis a été saisi. Dégâts.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Accusations contre des chasseurs: une mise au point

Le juge d'instruction I à Neuchâtel, M. Jean-Pierre Kureth, communique: « A la suite d'articles parus dans la presse et faisant état du comportement de chasseurs inconnus coupables d'avoir à coups de fusil blessé une génisse et tué deux chiens, le ministère public a chargé le juge d'instruction d'une enquête préliminaire afin de déterminer la réalité des faits ».

S'agissant du chien berger allemand, propriété d'un garde forestier de Savagnier, à propos duquel il fut écrit qu'il avait été abattu sous les yeux de son maître par un chasseur qui n'avait pas pris le temps de s'assurer de sa proie, l'enquête a établi que le chien en question avait échappé à la maîtrise de son propriétaire pour poursuivre une chasse, que son maître avait entendu des coups de feu et n'avait pas trouvé trace de son animal malgré de longues recherches et que le jour même de la disparition le garde-forestier avait reçu l'ordre écrit du Conseil communal de Savagnier de ne plus se faire accompagner de son chien dans son activité professionnelle ».

S'agissant de la génisse, propriété d'un agriculteur de Chézard — à propos de laquelle il a été écrit qu'elle avait été truffée de plomb, qu'il avait fallu faire venir le vétérinaire pour la soigner et qu'une plainte avait été déposée —, l'enquête a établi après que l'expertise vétérinaire comprenant des investigations radiographiques ait été ordonnée, que rien ne permettait d'affirmer que la bête avait été touchée par un coup de fusil de chasse, que la génisse n'avait pas été examinée et par conséquent pas soignée par un vétérinaire avant l'ouverture de l'enquête, et qu'aucune plainte n'avait été déposée.

DOMBRESSON Budget 1980 accepté

(c) Le Conseil général de Dombresson a siégé hier soir au collège sous la présidence de M. Claude Bourquin. Principal point à l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année, le budget 1980, qui a été adopté à l'unanimité et qui se présente comme suit: dépenses: 1.216.750 fr.; recettes: 1.135.490 fr.; déficit: 81.260 francs.

COLOMBIER Piéton renversé

Hier vers 7 h 10, M. P.-A. H., de Neuchâtel, circulait rue du Château. A la hauteur du numéro 11, sa voiture a renversé M. Alois Aeb, âgé de 84 ans, de Colombier, qui traversait la route de gauche à droite. Blessé, M. Aeb a été transporté à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel.

Cornelius, Cyprien et les autres... à «Radio suisse internationale»

Ils sont venus voir « Radio suisse internationale »: Gil Beljakovic, Takashy Kyburz, Moïse Tramaux... et les autres. Quatre enfants qui ont participé, deux ans durant ou presque, à la réalisation d'une série d'émissions consacrée à l'enfant, dont le titre était: « Cornelius, Cyprien et les autres ». Fabien Dunand, qui collabore maintenant avec la Radio romande, l'a réalisée et « Radio suisse internationale » l'a présentée au concours « Prix suisse 79 » des meilleures œuvres radiophoniques qu'elle a remportée. Et les enfants, sont-ils gagnants eux aussi, après l'année internationale qui leur était réservée? C'est la question qu'a été posée aux jeunes visiteurs de Marin après la lecture de la déclaration sur les droits de l'enfant. Leurs réponses nous laissent pensifs...

ENCORE DES NUAGES À L'HORIZON ÉCONOMIQUE

La nouvelle flambée sur l'or : regain d'inquiétude

NEW-YORK (AP). — Le prix de l'or a enregistré une nouvelle flambée ces derniers jours et les spécialistes se demandent si les traditionnels acheteurs — les cheiks du Proche-Orient et les investisseurs européens — n'ont pas reçu l'appui des ressortissants américains qui recherchent une protection contre l'érosion de la valeur du dollar.

« Les gens pensent qu'il s'agit d'achats arabes, ou que les Russes sont intervenus ou les Sud-Africains. Tous ces facteurs contribuent à l'augmentation mais les véritables achats émanent des Américains », a déclaré M. Deak, président directeur général de la société « Deak perera », qui effectue des transactions sur le métal.

« Avec la poursuite de l'inflation, davantage d'Américains vont transformer leur papier monnaie en métal précieux », a-t-il ajouté.

Le prix de l'once d'or avait franchi mardi la barre des 444 dollars sur les trois grandes places internationales. A New-York, l'once cotait 451 dollars (soit une augmentation de 18,5 dollars par rapport au niveau de lundi), à Londres 447 dollars (plus 15,25 dollars) et à Zurich 445,50 (plus 14,5 dollars).

Le déclin du dollar en revanche s'est poursuivi. Ce parallélisme dans la hausse du métal précieux et la baisse de la devise américaine s'explique par de nombreux facteurs.

« Il se passe beaucoup de choses qui accroissent ce que l'on pourrait appeler le coefficient d'inquiétude et l'on peut penser que le prix de l'or est un indicateur de cette inquiétude », déclare M. Nichols de la société « Argus research corp ».

La situation en Iran et les manifestations d'anti-américanisme constituent les principales raisons des préoccupations américaines. « L'évolution politique internationale n'est pas d'une nature telle qu'elle donnerait confiance dans notre avenir immédiat », a déclaré M. Deak. « L'or est également recherché parce que les Américains sont frappés par la perte du pouvoir d'achat du dollar ».

Les Américains paraissent redouter également la prochaine réunion des pays exportateurs de pétrole qui pourraient voter une importante augmentation pour l'année prochaine, portant préjudice à des pays comme les Etats-Unis qui importent des quantités importantes de pétrole. Les revenus supplémentaires de cette augmentation risquent en outre de s'investir dans le métal précieux, qui connaîtrait une nouvelle hausse.

Les investisseurs préfèrent transformer leurs avoirs en or, qui finalement représente une garantie de stabilité, voire de profit.

En 1970, l'or cotait 35 dollars l'once, au début de 1979 il atteignait 226,37 dollars et en l'espace des 12 derniers mois il a pratiquement doublé.

Un dernier gouverneur pour la Rhodésie

SALISBURY (Rhodésie du Sud) (AP). — Avec l'arrivée de lord Soames, gouverneur britannique, à Salisbury, la colonie britannique rebelle, qui avait proclamé unilatéralement son indépendance il y a 14 ans, a retrouvé, mercredi, son nom de Rhodésie du Sud.

C'est son quatrième changement de nom depuis que des colons britanniques, venant d'Afrique du Sud, s'y installèrent il y a près de 90 ans.

EN 1923...

Ce fut d'abord la Rhodésie, du nom de Cecil Rhode, homme d'affaires et administrateur colonial anglais, qui annexa le territoire au nom de la reine Victoria.

En 1923, lorsque Londres accorda l'autonomie à la colonie, elle devint officiellement Rhodésie du Sud — l'autre partie du territoire devenant la Rhodésie du Nord.

Puis, à la fin du protectorat britannique sur la Rhodésie du Nord et à l'indépendance du territoire sous le nom de Zambie, En 1964, la Rhodésie du Sud devint simplement la Rhodésie.

Elle le resta jusqu'au 1^{er} juin de cette année. Avec l'installation du gouverneur de l'évêque Abel Muzorewa, le premier premier-ministre noir, à la tête d'un ministère bi-racial, fut choisi le nom hybride de Zimbabwe-Rhodésie, afin de faire plaisir et à la minorité blanche et à la majorité noire.



Lord Soames, gendre de Winston Churchill, sourit quand même. (Téléphoto AP)

Le Zimbabwe est le nom d'un ancien et puissant royaume africain qui, est, depuis longtemps, symbole du nationalisme noir.

UN PASSAGE

Ce n'est toutefois qu'une question de temps avant que la Rhodésie du Sud ne devienne le Zimbabwe, lorsque le pays aura accédé à une indépendance complète, avec un gouvernement Noir, après des élections promises d'ici deux mois par la Grande-Bretagne.

Lord Soames, qui prend ses fonctions avant la conclusion formelle d'un cessez-le-feu est investi des pleins pouvoirs, tant sur le plan militaire que politique.

Sa première tâche sera de parvenir à une trêve effective sur le terrain afin d'enclencher le processus devant conduire aux élections.

LEVÉE DES SANCTIONS

C'est aux accents du « God save the queen », que le nouveau gouverneur a été accueilli à sa descente d'avion par l'évêque Abel Muzorewa.

La veille au soir, le Parlement issu des élections « internes » d'avril dernier avait voté à l'unanimité sa propre dissolution, levant ainsi le dernier obstacle juridique à l'arrivée de lord Soames qui coïncide avec la levée des sanctions économiques prises par Londres contre l'ancienne colonie rebelle.

Accord à Bruxelles sur les euromissiles

BRUXELLES (AP). — Les ministres de la défense des 13 pays membres de l'Organisation militaire de l'OTAN sont tombés d'accord sur l'installation dans la prochaine décennie des missiles de moyenne portée capables d'atteindre l'URSS, a-t-on appris mercredi soir dans les milieux de la conférence.

Les Pays-Bas et la Belgique ont fait des réserves, mais n'ont pas bloqué le projet. Il en a été de même du Danemark et de la Norvège. En raison de ces réserves, le communiqué annonçant la décision a dû être amendé en vue d'une publication ultérieure. Il fera par ailleurs état de propositions de désarmement adressées à Moscou.

Les fusées nucléaires « Pershing-2 » et les missiles « Cruise » en question seront installés en Grande-Bretagne, en Allema-

gne de l'Ouest, en Italie et peut-être aussi en Belgique.

Auparavant, les ministres ont dénoncé l'accroissement de l'arsenal militaire soviétique, qui se poursuit « à des niveaux bien supérieurs aux besoins défensifs ».

L'OBJECTIF

Un premier communiqué publié à l'issue de la réunion (la France et la Grèce n'y participaient pas) a réaffirmé l'objectif de l'Alliance atlantique d'augmenter ses dépenses militaires de trois pour cent l'an en termes réels. Cet objectif est défini jusqu'en 1986. Il s'agit, explique le communiqué, de surmonter « d'importantes faiblesses ». Selon M. William Mumford, secrétaire général du comité

des plans de défense de l'organisation, ces faiblesses résident notamment dans le manque d'entraînement des troupes, dans la mauvaise défense des aéroports et dans l'absence de personnel qualifié pour mettre en œuvre des matériels de plus en plus perfectionnés.

M. Mumford a souligné que le budget militaire soviétique s'accroît de quatre à cinq pour cent par an en termes réels, contre trois pour cent pour l'OTAN.

L'approbation officielle de l'introduction des missiles, de pure forme, devait avoir lieu mercredi soir.

La Belgique et les Pays-Bas ont cependant une position réservée. La position des Pays-Bas, où le parlement s'est opposé à l'introduction des missiles, ne devait être connue officiellement que plus tard.

L'Italie face au terrorisme

ROME (AP). — Des incidents ont opposé mercredi la police à des étudiants d'extrême-gauche, à Rome, tandis que le gouvernement italien annonçait son intention de prendre des mesures « extraordinaires » à la suite du raid terroriste commis contre une école d'administration, à Turin ainsi que nous l'avons publié dans notre dernière édition.

Les policiers ont chargé les étudiants qui manifestaient, malgré une interdiction, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire d'un attentat à la bombe qui fit 16 morts dans une banque, à Milan.

Les manifestants ont incendié un autobus, piazza Epiro, près de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. D'autres ont lancé, par les fenêtres, des meubles et des cocktails Molotov sur la police.

Des incidents ont été signalés aux abords de divers lycées, dans plusieurs quartiers, ce qui a provoqué d'importants embouteillages.

Après l'attentat de mardi, à Turin, que la presse qualifie, sous de gros titres, d'« Action de guerre », le président Pertini a convoqué M. Cossiga, président du Conseil, afin de lui demander un rapport sur les projets du gouvernement « pour la défense de l'ordre démocratique », a annoncé un porte-parole.

M. Cossiga s'est également entretenu avec les ministres de l'intérieur et de la justice, en vue d'étudier « des mesures à caractère extraordinaire ».

240 blessés

NAPLES (AP). — Le dernier wagon d'un train de banlieue s'est détaché, mercredi, et a percuté un autre wagon dans une partie en pente de la voie ferrée qui contourne le Vésuve. D'après les autorités, quelque 240 personnes ont été légèrement blessées.

Le train, composé de deux wagons, traversait un tunnel lorsque la voiture de queue se décrocha et vint percuter le wagon qui la précédait, lorsque le convoi a ralenti en approchant de Seiano.

La vague montante

PARIS (AP). — L'once d'or a battu mercredi de nouveaux cours historiques sur les principaux marchés européens, tandis que le dollar faisait l'objet de nouvelles pressions sur les marchés monétaires.

A Paris, le lingot valait 59.985 ff (contre 59.085 ff mardi soir). A Londres, le prix de l'once, après avoir atteint 450 dollars, a été fixé à 449,75 (contre 447) et 451 à Zurich (contre 445,50).

Le billet vert a, quant à lui, régressé face à la devise ouest-allemande. A midi, il s'échangeait contre 1,722955 DM, soit plus d'un pfennig de moins que mardi soir.

La crainte d'une augmentation de 30 % du prix du pétrole qui pourrait être décidée la semaine prochaine à Caracas lors du sommet de l'OPEP a contribué à la hausse du métal jaune et à la faiblesse du dollar.

Par ailleurs, selon des informations recueillies à Francfort, le Nigeria ferait passer le prix de son brut de meilleure qualité à 30 dollars le baril.

Séisme meurtrier en Amérique latine

Un dernier bilan hier soir: 150 morts - 700 blessés

BOGOTA (AP). — Un violent séisme, d'une magnitude de 8,1 degrés sur l'échelle de Richter, qui a ébranlé la région frontalière de la Colombie et de l'Equateur avant le lever du jour mercredi, a fait au moins 150 morts et 700 blessés et a détruit des centaines de maisons dans le sud-ouest de la Colombie, selon les autorités provinciales.

L'épicentre du séisme était situé dans l'océan Pacifique, à 320 km au nord de Quito et à 640 km à l'ouest de Bogota. D'après l'observatoire de la capitale

équatorienne, il y a eu trois secousses en moins de cinq minutes.

Des milliers de personnes, prises de panique, ont évacué précipitamment leurs domiciles. Les communications et l'électricité ont été coupées avec plusieurs villes du sud de la Colombie et, à Bogota même, trois incendies se sont déclarés.

Les autorités ont annoncé que la ville de Charco, qui compte 4000 habitants près de la côte pacifique au sud-ouest, était complètement détruite et ajouté qu'il y a plus de trente morts.

Vingt et une autres localités de la région ont été touchées par cette catastrophe.

C'est le deuxième séisme grave à frapper la Colombie en l'espace de trois semaines. Le 29 novembre dernier, un tremblement de terre avait fait 44 morts et plus de 500 blessés. Les dégâts avaient été estimés à plus de 410 millions de ff.

A Bogota, la capitale colombienne, où le séisme a été ressenti surtout dans les immeubles élevés, des scènes de panique se sont produites, la population se ruant dans la rue pour tenter d'y trouver refuge.

Nouveaux remous en Corée du Sud

SÉOUL (Reuter). — L'administrateur de la loi martiale en Corée du Sud a été arrêté mercredi après une fusillade devant sa résidence officielle à Séoul, apprend-on de source informée.

Le général Chung Seung-Hwa, chef d'état-major de l'armée, a été emmené au quartier général, selon cette source, mais aucune raison n'a été donnée pour son arrestation.

Quatre personnes au moins ont apparemment été blessées par balles au cours de la fusillade. Des coups de feu sporadiques avaient été tirés pendant une heure environ contre la résidence située dans un quartier résidentiel du sud de Séoul, avant que la troupe n'intervienne et ne boucle le secteur.

Les soldats ont quitté les lieux une heure et demie plus tard, selon la même source, tandis que les blessés étaient transportés dans des hôpitaux de la ville.

SUTE Lettre de Kennedy

De son côté le ministère des affaires étrangères a affirmé, mercredi, en fin de matinée, que la lettre « était un faux » ajoutant que la radio nationale avait été « mal informée ».

Cependant, au milieu de l'après-midi, le ministre des affaires étrangères iranien, M. Ghotbzadeh, a affirmé que le sénateur Edward Kennedy avait envoyé un télégramme au ministère des affaires étrangères pour réclamer une entrevue avec l'ayatollah Khomeiny. Dans une interview à la radio, M. Ghotbzadeh a parlé d'un télégramme mais non d'une lettre. Il n'a pas précisé s'il s'agissait du même message.

M. Ghotbzadeh a déclaré : « Nous avons reçu un tel télégramme et nous l'avons envoyé à Khomeiny... Apparemment en raison de l'opposition du sénateur Kennedy au shah et de l'atmosphère aux Etats-Unis, le sénateur Kennedy a refusé le télégramme ».

A Washington, un porte-parole a déclaré : « Le sénateur n'a eu aucun contact avec quiconque au sein du gouvernement iranien ».

M. Kennedy avait critiqué la semaine dernière le président Jimmy Carter pour avoir accepté d'héberger le shah aux Etats-Unis pour un traitement médical. Radio Téhéran avait diffusé une lettre dont le premier paragraphe est ainsi conçu : « ... Nous soutenons votre République islamique à 100 %. Ce que vous avez réalisé en Iran, en 11 mois, a provoqué un tremblement de terre dans le monde. Vous et les 35 millions d'Iraniens vous êtes dressés contre les Etats-Unis et leurs 225 millions d'habitants ».

SUTE Lancement de la fusée Ariane

Chaque pays, ou presque, impliqué financièrement dans cette aventure a d'ailleurs sa petite fierté : les Allemands l'essentiel du 2^{ème} étage d'Ariane, par exemple, les Scandinaves le calculateur de bord, ou les Belges le servo-moteur des trois étages, pour ne citer que ces pays. Mais, à tout seigneur tout honneur, c'est à la France que reviendra la plus

grande part du mérite si le premier tir d'essai de samedi réussit (ou les reproches, si ce lancement se solda par un échec). La France dont on redécouvre à cette occasion une partie méconnue du territoire d'outre-mer : Ariane va en effet décoller de Kourou, en Guyane française, aux portes de la brousse, où le CNES avait choisi en 1967 d'installer sa nouvelle base spatiale. Située très près de l'équateur (là où la terre « pousse » le plus fortement vers l'est la masse que l'on souhaite satelliser), cette base a en outre le mérite d'être située face à une immense étendue de mer, ce qui réduit les risques en cas de retombée prématurée du lanceur, tout comme à Cap-Kennedy.

plus de 20 millions de dollars de 1977 — a été signé en février de cette année. On compte même que jusqu'en 1990 ce seront jusqu'à 50 lancements qui pourraient mettre en jeu des exemplaires supplémentaires de la fusée Ariane. Les Chinois seraient parmi les amateurs potentiels...

Déjà, dans les cartons des ingénieurs, on voit pointer une « Ariane-II » légèrement plus longue, ainsi qu'une « Ariane-III », capable de mettre en orbite des satellites de télévision directe, dont le marché est estimé pour ces 10 prochaines années à près de 10 milliards de dollars!

Belle affaire en perspective, tant pour les industriels européens que pour les travailleurs. D'autant que la seule concurrente directe pour ces prochaines années, la navette américaine, accumule les retards et les coûts excédentaires. Il ne reste donc qu'à souhaiter pour le vieux continent, que la série d'essais en vol qui doit s'ouvrir samedi se déroule à la satisfaction des techniciens européens. Même si le premier tir n'est pas vraiment parfait, comme le sont rarement les coups d'essai. Les responsables du programme s'efforcent d'ailleurs de le rappeler depuis quelques semaines. A tout hasard...

Eric SCHAEERLIG

Espagne: Ruperez libéré par l'ETA



M. Ruperez avec sa famille après sa libération. (Téléphoto AP)

BURGOS (AP). — M. Javier Ruperez, chargé des relations extérieures de l'Union du centre démocratique (UDC), qui avait été enlevé il y a 31 jours à Madrid par des terroristes basques, a été libéré mercredi, près de Burgos.

Quatre heures après sa libération, le député s'est entretenu avec le premier ministre, M. Suarez. Il paraissait très excité mais n'a fait aucune déclaration à la presse. Une barbe de plusieurs jours dissimulait son visage.

La branche politico-militaire de l'ETA avait revendiqué l'enlèvement de M. Ruperez et réclamé, en échange de sa libération, la libération de six de ses dirigeants emprisonnés pour terrorisme.

D'après la garde civile, M. Ruperez a été découvert à 6 h du matin près d'une station-service de la banlieue de Burgos, à 240 km au nord de Madrid. Il s'appretait à téléphoner pour annoncer sa libération. Il se rendait à pied vers la station lorsqu'une voiture de la garde civile s'est arrêtée. M. Ruperez s'est dirigé vers les policiers et a révélé qu'il était. Selon les gardes civils médusés, il était « en forme bien que fatigué ».

Un frère de M. Ruperez, Ignacio, qui habite à Madrid, avait été averti par un coup de téléphone anonyme que son frère avait été relâché derrière un immeuble, près de Burgos. Le correspondant avait dit appartenir à la branche politico-militaire de l'ETA.

M. Ruperez, diplomate de carrière, a été chef de la mission commerciale espagnole à Varsovie et secrétaire à l'ambassade d'Espagne à Helsinki. Il passe pour être un des dirigeants centristes les plus libéraux.

Bien que le gouvernement ait annoncé dès le début qu'il ne négocierait pas, on rapportait dans les milieux judiciaires que six militants de l'ETA pourraient être mis en liberté provisoire en attendant d'être jugés.

30 novembre - 16 décembre 1979

QUINZAINÉ CHAMPENOISE

Avec la collaboration de l'hôtel-restaurant Royal Champagne Bellevue à Champillon et les champagnes Moët et Chandon, Ruinart et Mercier

Nous vous proposons entre autres :

- soupe d'écrevisses aux concombres
- biscuit de brochet au champagne
- ris de veau aux pleurotes
- fricassée d'escargots au Cumières rouge

et bien d'autres mets pour vous gâter !...

Lucien Gebaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffer de la Gare Neuchâtel

C'est pourtant au chevet d'une indépendance que se penchent Britanniques, Blancs et Noirs de Rhodésie. C'est afin de lui donner une respectabilité nouvelle et une autre dimension que lord Soames a fait le voyage de Salisbury.

Comme si rien, vraiment rien n'était passé depuis le 8 décembre 1961 où sir Edgard Whitehead déclara hors la loi une opposition nationaliste noire déjà dirigée par Nkomo... Comme si Wilson en 1966 n'avait pas dû reconnaître son impuissance à régler le conflit. Comme si les rencontres Wilson-Smith au large de Gibraltar avaient été des succès. Seulement voilà le combat n'est pas le même. Seulement voilà ce ne sont pas les mêmes vainqueurs. En 18 ans la Rhodésie a changé de maîtres. En attendant que commence à souffler le vent de la revanche.

L. GRANGER